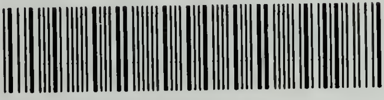
OEUVRES COMPLETES DE PIERRE DE BOURDEILLES



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

BRANTHÔME

Paris, imprimé par CHARLES JOUAUST, 338, rue S.-Honoré,
avec les caractères elzeviriens de P. JANNET.

ŒUVRES COMPLÈTES
DE PIERRE DE BOURDEILLES
abbé et seigneur

DE BRANTHÔME

Publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur
augmentées de nombreuses variantes
et de fragments inédits

SUIVIES DES ŒUVRES D'ANDRÉ DE BOURDEILLES

AVEC UNE ÉTUDE SUR LA VIE DE BRANTHÔME

PAR M. PROSPER MÉRIMÉE
De l'Académie françoise

Des Notes et une Table générale

PAR M. LOUIS LACOUR
Archiviste Paléographe

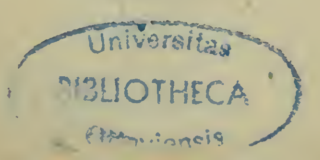
TOME III





A PARIS
Chez Pagnerre, Libraire

MDCCCLIX



PREMIER LIVRE

—

LES VIES

DES

GRANDS CAPITAINES

DU SIÈCLE DERNIER

SECONDE PARTIE

—

LES VIES

DES GRANDS CAPITAINES FRANÇOIS

DU SIÈCLE DERNIER



LES VIES

DES

GRANDS CAPITAINES

FRANÇOIS

Chapitre I.

76. *Charles VIII, roy de France.*

Pour venir à nos grands capitaines et personnages françois, je ne puis mieux en commencer l'œuvre qu'à nostre petit roy Charles VIII. Petit, l'appelle je, comme plusieurs de son temps et amprès, par une certaine habitude de parler, l'ont appellé tel, à cause de sa petite stature et débile complexion, mais très grand de courage, d'ame, de vertu et de valeur : de telle sorte que, non pas les François seulement, mais les estrangers, luy donnarent pour devise, sans

qu'il la prist pour luy mesmes [1], ce vers glorieux :

Major in exiguo regnabat corpore virtus

qui est proprement à dire : Plus grande vertu regnoit en ce petit corps qu'on n'eust jamais pensé y pouvoir regner.

Ce grand roy fut nourry par Louis XI, son pere, au chasteau d'Amboise, separé quasy du monde, nourry et peu practiqué de personnes, non en fils de roy, ni mesmes d'un simple gentilhomme ; et le tout faict ainsin à poste, affin qu'il perdist cœur et n'attestast rien contre luy, ainsin qu'il avoit faict contre le roy son pere [le roy Charles septiesme]. Il le traictoit selon la maladie qu'il avoit eue, tant il estoit jaloux de son estat, et de sa personne encor plus ; et pourtant telle mauvaise nourriture ne luy offansa jamais son genereux courage, qu'il avoit extraict de tant de braves roys, ses predecesseurs : si bien qu'amprès la mort de son pere, et hors de son joug, il ne songea et ne couva rien moins, et, ne se contantant ni voulant se borner de son grand et très ample royaume, et si estendu (duquel estoit la totale ambition du roy son pere, sans attanter ni vouloir anjamber sur un autre), voulut avoir celuy des deux Siciles, et par ce moyen se faire couronner empereur de tout l'Orient.

Qui eust jamais pensé et predict si grand courage et si grande ambition en ce jeune roy, veu

1. Var: : *De luy mesmes.*

sa nourriture ? Car le vieux proverbe de jadis disoit que *la nourriture passe nature*, et aussy qu'elle façonne les hommes, s'il fault croire l'exemple de Lycurgus, lorsqu'il monstra à ses Lacedemoniens deux chiens d'une mesmes ventrée, qu'il avoit faict nourrir, l'un aux champs, l'autre à la ville, qui tous deux firent divers et nouveaux effects (ce compte est trop commun), le tout attribuant à la nourriture, et non à la nature. Mais cela faillit en ce roy magnanime ; car sa mauvaise nourriture n'endommagea en rien son genereux naturel et brave courage, qui estoit nay avecque luy, et qui le rendit un des grands roys de la France, voire de la chrestianté.

Ayant doncque conceu en soy, dès ses tendres ans, ses belles ambitions, il entreprit le voyage et la conqueste de Naples, contre le conseil pourtant de tous ses grands cappitaines, et l'opinion d'aucuns de ses estats, voire sans argent, qui pis est, estant le nerf de la guerre.

Il partit de son royaume, et, n'ayant pas faict la moitié de son chemin, l'argent luy fault ; dont fut contrainct d'emprumpter les bagues de madame la duchesse de Savoye et de madame la marquise de Montferrat[1], toutes deux très bonnes françoises, royales et charitables, qu'il engagea très bien. Et, par ainsin un peu remplumé, poursuit son chemin d'une audace très asseurée, espouvantant toute l'Italie du seul sentiment de sa venue ; envoye ses mareschaux des logis

1. Marie, fille d'Étienne de Servie, veuve du marquis de Montferrat, Boniface Paléologue, cinquième du nom. La duchesse de Savoie étoit sa fille.

et fourriers devant, la croix en la main, marquer les logis comm' il leur plaist, sans aucune rencontre ni resistance de porte fermée; chascun luy faict place.

Le pape [1] s'enhardit certainement de luy faire faire barriere par ses fulminations et excommunications; mais il marche outre, et passe droict vers Rome, luy faisant response gentiment que, jà de longtemps il avoit faict un vœu (hé quelle gentile invention et feintise de vœu!) à Monsieur sainct Pierre de Rome, et que necessairement il falloit qu'il l'accomplist au peril de sa vie.

Le voylà doncqu' entré dans Rome, bravant et triumphant, luy mesmes armé de toutes pièces, la lance sur la cuisse, comme s'il eust voulu aller à la charge : ce qui estoit beau, et à donner entendre : « S'il y a rien qui bransle, me voicy « prest, avecque mes armes et mes gens, pour « charger et foudroyer tout. » Si que ceste façon d'entrée ne sentoit nullement sa pompe ni bravement, mais un vray tremblement ou foudre de guerre.

Ainsin doncque, marchant en ce bel et furieux ordre de battaille, trompettes sonnans et tabourins battans, entre et loge par main de ses fourriers là où il luy plaist, faict assecir ses corps de garde, et pose ses sentinelles par les places et quantons de la noble ville, avecque force rondes et patrouilles; planter ses justices, potances et estrapades en cinq ou six endroicts; ses bandons faicts en son nom; ses edicts et ordonnances pu-

1. Alexandre VI.

pliez et criez à son de trompe, comme dans Paris. Allez moy trouver jamais roy de France qui ait faict de ces coups, fors que Charlemagne : encor pense je qu'il n'y proceda d'une autorité si superbe et si imperieuse.

Que restoit il doncqu' à ce grand roy de plus, sinon qu'il s'impatronisast bien à plein de ceste glorieuse ville, qui avoit dompté tout le monde autresfois, comm' il estoit en sa puissance, et comme possible il l'eust bien voulu, selon son ambition et selon aucuns de son conseil ? Mais le violement de la saincte religion le retira, et le reproche qu'on luy eust peu faire d'avoir offansé la saincteté, bien qu'elle luy eust donné l'occasion : et se doubtoit on bien qu'il luy en donneroit une autre, comm' il fit. Et pour ce, force gens l'y poussoient à luy rendre la pareille, quand ce ne fust esté que pour se tenir sur ses gardes ; mais tant s'en faut[1] : il luy rendit tout honneur et obéissance, en luy baisant en toute humilité sa pantoufle.

[Puis faisant mentir et attrister plusieurs personnes qui en attendoient un sac, part de Rome avecque la bonne grace de tout le monde, ainsin que j'ay ouy dire à Rome mesme à un vieux juif

1. Var. : [*Que restoit il d'advantage, sinon qu'il s'impatronisast de cette ville et s'en couronnast roy comme il devoit faire, disent aucuns ; mais il ne le vouleut, car il estoit homme de Dieu, de religion, d'honneur et de conscience, et que pour un tel royaume, il n'eust voulu faire offancer Dieu ny son lieutenant en terre. Que d'autres n'eussent eu ce respect pourtant, voyant si beau jeu, veu les mauvais tours que le pape luy avoit faict, et pouvoit bien cognoistre qu'il luy en feroit bien d'autres ! mais ilz ne vouleut nullement sortir de son debvoir ; car tant s'en faut, il luy rendist, etc.*]

de près de cent ans, nommé maistre Jacob, qui l'y vist, tire droict] à Naples, à ses belles petites journées, entre dedans, sans aucun effort, par une porte, le roy Ferdinand[1], son ennemy, sortant par l'autre, en disant ce verset de David : Si Dieu ne garde la cité, en vain veille celuy qui la garde. Il trouve pourtant les chasteaux qui se mettent en défense ; mais les ayant assiégez et battuz, estant luy-mesmes en personne dans les tranchées ordinairement, et y faisant apporter son disner, se rendent.

Le prince de Tarante[2] le vint là trouver et faire reverence au mesme lieu et mesme assiette de son disner; dont il s'estonna fort, le voyant là comme le moindre soldat des siens, et en loua fort sa valeur ; et amprès avoir fort parlé ensemble, le loua et l'estima encor d'advantage[3].

1. Ferdinand II, dépossédé par Charles VIII en 1495, et rétabli par les Espagnols en 1496. Il mourut la même année, âgé de 26 ans, après avoir épousé sa tante Jeanne. A cet effet il avoit obtenu une dispense du pape Alexandre VI. On prétend que son amour excessif pour sa tante fut cause de sa fin prématurée.

2. Frédéric, frère du roi Alphonse et oncle de Ferdinand.

3. Var. : [*Pour grand' preuve de sa vaillance, j'ay leu dans un vieux roman, comme luy tenant le castel nove* assiegé, il estoit tousjours aux tranchées et y faisoit porter ordinairement son disner, et disnoit là où le prince de Tarante le vint trouver et faire la reverence, et parlarent longuement ensemble et fort familierement, et s'esbaist fort de le veoir en un tel lieu scabreux, louant fort son courage, car ledict prince estoit notable et bon homme de guerre, il estoit venu dedans une gallere qui flottoit devant le logis du roy; ayant donné Sa Majesté en ostage, jusques au retour du prince, le seigneur de Ligny, le sieur de Guise et le maistre d'hostel, Charles de Brissac.*

* *Castell' nuovo*, le château Neuf.

En cela il fit plus que le roy François, qui, amprès la prise de Milan, ne voulut entrer dans la ville jusqu'à ce que don Pedro de Navarre eust pris le chasteau. Mais le roy Charles voulut se trouver luy mesmes en personne à la prise de ces chasteaux; et amprès il fit son entrée fort triomphante, vestu en habit imperial d'un grand manteau d'escarlate [à mode des consuls et empereurs françois en leur triumphe], avecque son grand collet renversé, fourré de fines hermines mouchettées, tenant la pomme d'or ronde et orbiculaire (de tel mot use la chronique) en sa main droicte, et en la senestre son grand sceptre imperial, et sur sa teste une riche couronne d'or à l'imperialle, garnie de force pierreries, contrefaisant ainsin bravement l'empereur de Constantinople, selon que le pape l'avoit ainsin créé, et que tout le peuple d'une voix le crioit « empereur très auguste ».

[Il estoit soubs un riche poisle d'un fin drap d'or porté par des plus grands de la seigneurie de Naples et à l'entour de luy avoit tous ses lac-

Voyant donc les assiegez dudict castel nove comme le roy s'affectionnoit et s'oppiniastroit à ce siege, et qu'il n'y espergnoit nullement sa personne, ilz se rendirent à bonne composition et honnesté que le roy leur fist. Il fut de mesmes et tint fort bien au castel de l'ove l'ayant assiegé (tant il estoit vaillant et hardy, il disnoit tousjours aux tranchées), qui se rendist comme l'autre, et n'ayant vouleu faire son entrée triumphante dans Naples que ces deux chasteaux ne fussent pris et en sa possession. Le roy François en fit de mesmes à Milan, sur cest exemple, n'y ayant voulu entrer jusqu'à ce que don Pedro de Navarre eust pris le chasteau.*]

* *Castell' dell uovo*, le château de l'Œuf.

quais vestus de drap d'or. Le provost de son hostel estoit devant luy accompaigné de tous ses archiers et chascun à pied. Un peu devant luy estoit le seigneur de Montpensier, comme visce roy es pays de là. Amprès luy estoit le prince de Sallerne avecque plusieurs autres princes et seigneurs chevaliers de l'ordre, parans du roy, comme le seigneur de Bresse, le sieur de Foix, le sieur Louis de Luxambourg, lesquels estoient vestus de grands manteaux comme le roy. Le sieur de Piennes et le maistre de la monnoie de Naples avoient la charge de ordonner, conduire et mettre en bon ordre ceste belle et noble entrée sollempnelle. Les rues estoient tendues et parées de riches tapisseries. Les feus de joye allumez partout. Plusieurs esbats faicts et dressez en grand'magnificence et excellence de triumphe.]

Qui voudra sçavoir mieux toute la cerimonie de ceste belle entrée, lise Guaguin, où ell' est fort bien au long descrite; et comme les belles et grandes dames du pays et de la ville paroissoient aux rues et aux places principalles, belles et si bien ornées de la teste et du corps, qu'il n'y avoit rien si beau à voir à nos François nouveaux, qui n'avoient veu les leurs de France si gentiles ni en si belle parure : lesquelles en passant presentoient au roy leurs jeunes enfans, et le prioient de leur donner l'ordre de chevallerie de sa propre main, le reputant à grand honneur et bonne fortune; ce qu'il ne refusoit point, tant pour les gratifier en cela que pour avoir plus de loisir et amusement à contampler leur beauté, leurs bonnes graces et la superbeté et gentilesse de leurs accoustremens [qui estoit chose pour

lors nouvelle aux François; car nos dames francoises estoient goffes[1] en leurs habits ni si gentimant comm' a ce jourdhuy et pour lors estoient les Italiennes.

Puis venoient ampres le roy force autres grands seigneurs, maistres d'hostels, chamberlans pensionnaires tant bien vestus et en fort grand nombre, les quatre cents archiers de sa garde et les deux cents arballestiers, tous à pied, armez et accoutrez de leur hocquetons chargez de riches orfebvreries (il n'y a aujourdhuy que les Escossois. De mon temps, j'ay veu les Francois de mesmes, ce qui estoit beau à voir). Icy je m'estonne qu'il ne met les cent gentilshommes[2]. Possible qu'ilz estoient ailleurs emploiez[3]. Ain-

1. *Goffe*, grossier, mal habillé, rustique.
2. Garde d'honneur des rois de France.
3. Un imprimé gothique, in-4 de trois feuillets, conservé aux manuscrits de la Bibliothèque impériale (port. de Fontanieu, 149), rend ainsi compte de la cérémonie. « ... Le dict jour (22 fevrier 1495), le roy ouyt messe environ une petite lieue de Napples, lui et son noble exercite, et là baisa les relicques de saint Berthelemy, et puis dist : « Or, alons ! en nom de Dieu nous sommes asseurez ! » Et à icelle heure marcherent tous devant et derriere en grand ordonnance les avans gardes et les arrieres gardes, le roy au milieu, les gens de son conseil ecclesiastique, comme legaulx, cardinaulx, et incontinent ceulx de ladicte cité, par bonne ordre, environ demye lieue marcherent hors de ladicte ville, ainsi qu'il s'ensuyt... et tenoient grant pays. Il fut presenté au roy une croix qu'il adora et baisa, en approchant de ladicte ville. *Item*, après marcherent lesdicts prelatz qui portoient en grant triumphe le corps du prophete Ysachar, qui donna la circumcision à Nostre-Seigneur Jesu-Christ, en presence de la Vierge Marie, de saint Joseph et de ses amys. *Item*, y estoit le cousteau duquel fut faicte ladicte circoncision, qui est de pierre, comme on diroit de jaspes ou cassidony. *Item*, après vindrent les gouverneurs et principaulx de la ville, bien acou-

sin entra le roi et] puis alla faire sa devotion à la grand eglise cathedrale, devant le grand autel, sur lequel estoit le chef de sainct Janvier et son sang de miracle, qui se monstre encor aujourd'huy[1].

Le lendemain de l'entrée, il fit, dans son Castel Novo, un fort superbe banquet en deux grandes tables à tous les grands seigneurs et princes de Naples[2]. J'ay ouy dire à aucuns vieux

trez, à grans robes de veloux et leurs chevaux tous couvers de divers draps de soye jusques à terre, et luy presenterent les clefz; les ungs baisoient les piez du roy, les autres des mains touchoient son cheval, puis les baisoient et crierent à haulte voix : « Noël! Noël! » Et quant le roy fut à la porte, il y fut faicte une belle harangue... laquelle faicte descendit deux enfans, en habit de deux anges, par soubtilz engins, et presenterent au roy la couronne du royaume de Napples, et fut portée tout le long des rues... Il fut mené au palais du roy Alphonce, qui estoit paré de diverses tapisseries, et la estoit le siege royal mis en grans pompes et paré richement. Et incontinent le roy fut prins et eslevé par les princes, contes et barons, et chevaliers dudict pays, et luy fut baillé le sceptre royal en sa main et mise ladicte couronne. » Ces derniers détails sont en contradiction avec le récit de Branthôme.

1. Var. : [*Dessus lequel estoit le chef de saint Geny, et son digne sang de miracle qui luy fut montré, et là fit son serment à tous ceux de l'église et du temporel de leur estre bon roy et les traicter comme bons subjects.*]

2. En voici la description sommaire empruntée au même imprimé gothique : « Le roy seuppa au palais, et là fut fait ung banquet merveilleux; auquel banquet servoient de mès, d'entre mès, les contes de Clermont, le duc de Saulle et jusques au nombre de XII, qui aportoient jardins, oyseaulx, chasteaulx avec precieuses confitures et delicieuses. Au milieu de la salle avoit ung buffet qui fut donné au roy, où y avoit linge non pareil, de degré en degré, et y avoit les richesses d'or qui appartiennent au buffet du roy; esguieres, bassins d'or, escuelles, platz, pintes, potz, flacons, grans navires, couppes d'or chargées de pierreries, grilles, bro-

de Naples, la première fois que j'y fus, que les dames y estoient, qu'il faisoit tous et toutes beau voir. Puis amprès souper, prit le serment de fidellité d'eux, qui le luy firent de bon cœur, avecque de belles protestations; mais ilz ne les gardarent guieres amprès qu'il fut party; en quoy ilz furent à blasmer, car ilz avoient le meilleur, le plus doux et le plus humain roy qu'eux et nous ayons eu il y a longtemps.

En ceste entrée du roy on n'y trouva rien à redire, sinon que près de luy estoit le seigneur de Beaucaire[1], representant le connestable du royaume de Naples; ce qui n'estoit guieres beau, car il ne venoit que de frais estre son vallet de chambre; et luy voir porter l'espée, ceste veue estoit odieuse. [Touteffois, il fut toujours le principal conseiller de ce voyage.]

De chose pareille je vis force gens s'estonner au sacre du roi Henry III, qu'un mareschal de par le monde[2], qu'on avoit veu fort petit compaignon, voire commissaire des vivres au camp d'Amiens, n'y avoit pas vingt-cinq ans, fist l'office de pair et connestable de France, et porter l'espée de connestable; mais ce fut par faute d'autre, car il y en avoit deux prisonniers en la Bastille[3] et l'autre persécuté[4]; où l'on luy

ches, landiés, palletes, tenailles, souffles, lanternes, tranchois, sallieres, cousteaulx, chaudrons et chandeliers, tous d'or et d'argent. »

1. Etienne de Vers, né en Languedoc, sénéchal de Beaucaire, puis président de la chambre des comptes.

2. Le maréchal de Retz.

3. Les maréchaux de Montmorency et Cossé.

4. Le maréchal de Damville, depuis connétable.

trouva fort mauvaise grace, et en fut fort brocardé.

[Or d'autant que sur ceste conqueste du royaume de Naples que fit le roy Charles, j'ay leu dans une vieille chronique escripte en la main tout plain de particularitez que je n'ay leu ailleurs, il m'a semblé bon de les mettre icy par escript.

Voylà ce que j'ay appris de ce livre vieux, n'en ayant rien changé; que j'ay trouvé bon d'estre adjousté icy.

Le roy advant de se mettre en chemin advisa d'envoyer force ambassades en divers lieux pour mieux asseurer son voyage par confederation faicte solempnellement entre luy et les autres grands de la chrestianté. Jehan de Cardonne, dict Jehan François, allà à Florence; Charles de Brissac à Genes; Rigaud de Ozeilles à Milan; Gauches de Tinteville à Sienne la Vieille, ainsin la nomme la chronique; Adrien de l'Isle-Adam, l'un de ses maistres d'hostel, à Pize; le seigneur de la Trimouille vers Maximilien roy des Romains; Lucas, au seigneur Ludoviq; le seigneur de Bouschage, à la seigneurie de Venize; le seigneur d'Argenton et le seigneur de Montsoreau, son frère, à Rome; et le seigneur d'Aubigny, l'évesque d'Autun, le president de Guynay, le mareschal de Bidant et le mareschal de Languedoc au pape Alexandre. La chronique ne parle point là qu'il envoya vers l'empereur Federiq, qui me faict penser qu'il avoit là desjà son ambassadeur vers luy et aussy que de ce temps l'alliance estoit fort estroitte entre les Allemans et François, comm' entre bons frères et germains.

Or, pour les gens d'ordonnance qu'il y mena (ce dict le livre) tant par mer que par terre estoient : monsieur d'Orleans, cent lances; le seigneur de Foix, cinquante lances; le sieur Gracian, cinquante lances (je croy que c'estoit Gracian des Guerres, que le roy de Sicille avoit fort aimé); le bailly de Dijon, trente lances; le sieur de Montoizon, trente lances; le sieur de Chaumont, trente lances; le sieur d'Allegre, trente lances; le sieur de Chastillon, trente lances; le sieur de la Palice, trente lances; le sieur de Silly, trente lances; Julien Brumet, trente lances; le seigneur de Vergy, trente lances; don Juan, trente lances; André Lhospital, cinquante et quatre lances; le sieur de la Place, quarante lances; le mareschal de Bourgoigne, quarante lances; le sieur d'Aubigny, cent lances; le sieur de Ligny, Louis de Luxembourg, cent lances; le sieur de la Trimouille, cinquante lances; le grand escuier, quarante lances; le sieur de Beaumont, quarante lances; le sieur de Piennes, cinquante lances; le seneschal d'Armaignac, vingt-cinq lances; le sieur d'Espuy, vingt-cinq lances; Pierre de Belle-Frontiere (faut dire Fourriere, s'il me semble), vingt-cinq lances; Despert de Bonneville, vingt-cinq lances; le sieur de Serve, quarante lances; le sieur de Montfaucon, quarante lances; le sieur Robert de la Marche, trente lances; le mareschal de Baudricourt, soixante lances; le sieur de Guise, soixante lances; le sieur de Chandouier, trente lances; le seigneur de Mauleon, cent lances; le sieur Aymard de Prie, vingt-cinq lances; le sieur de

Canican, trente-cinq lances; le capitaine Odet, vingt-cinq lances.

Voylà force compaignies et force gens d'armes, qui tous, ce dict le livre, estoient aux gaiges du roy; on peut là computer à combien ces compaignies peuvent monter à gens d'armes.

Outre plus y avoit la compaignie des pensionnaires du roy, qui estoit la plus belle et la plus grande que pas une de toutes les susdictes nommées (je le croy, car c'estoient tous gens choisis).

Outre y avoit monsieur le vidame, capitaine de cent gentilshommes à la grand manche (il faudroit songer quelle façon), le sieur de Miolans, gouverneur de Dauphiné et capitaine des autres cent gentilshommes, faut entendre ceux que la roine Anne avoit nouvellement érigez, et les arbalestriers du roy, le sieur de Crussol, capitaine de deux cents archiers de la garde escossoise.

Pour gens de pied il y avoit trois mill' Suisses, auxquels commandoit le bailly de Dijon, et autres trois mill', qu'il ne dict qui commandoit, archiers à pied, six mill' deux cens arbalestriers à pied, huict mill' hommes de pied portant picques; le seigneur Ludoviq avoit deux mill' hommes, le duc d'Orleans avoit ses gens à part par mer, qui pouvoient monter à quinze mill' hommes d'artillerie; y avoit cent quarante grosses bombardes (ainsin les nomme le livre), vastadours ou pionniers, selon nous autres d'aujourd'huy; six mill' deux cens maistres experts pour accoutrer l'artillerie et six cens maistres charpantiers,

gens scavans pour abattre muraille, trois cens maistres pour pieces de fonte, grosses, moyennes et petites, onze cens maistres charbonniers pour faire charbon, deux cens maistres pour faire corde et cables, quatre mill' charretiers pour conduire huict mill' chevaux de l'artillerie.

A l'artillerie commandoit Guinot de Loizieres, conseillier et maistre d'hostel du roy, et Jehan de la Grange, son lieutenant, avecque force conterroleurs et autres grands et sages personnages pour assister ladicte artillerie; le duc de Milan la vit, qui la trouva très belle et très effroyable.

Avecque le roy tant par terre que par mer et avecque monsieur d'Orleans y avoit de très grands braves et vaillans seigneurs, le seigneur Philippe de Savoye, le duc de Nemours, le prince d'Orange, le sieur conte de Ligny, le seigneur François de Luxambourg, le conte de Nevers, le seigneur d'Albret, le conte de Bouloigne, le grand bastard de Bourbon, le mareschal de Bourgoigne, le grand bastard de Bourgoigne, le gouverneur de Champaigne, le gouverneur de Bourgoigne, le seigneur de l'Isle, le marquis de Salluces, le mareschal de Gié, le mareschal de Rieux, le sieur de la Chasteigneraye, le sieur de l'Esparre, le prévost de Paris, dict de Touteville, le seneschal de Beaucaire, le sieur Jehan de Bourdillon, le sieur Jehan de Beaucaire, le bailly de Berry, le bailly de Sainct Pierre le Moustier, le bailly de Vitry, les maistres d'hostel, les chambellans, les gentilshommes servans et une autre grande quantité de toutes sortes de gentilshommes,

tant vollontaires que gaigez et soudoyez pour l'armée de mer de monsieur d'Orleans.

Le livre dict (cela est mal aysé à croire) qu'il y avoit onze carraques, deux cents galeres et vingt six gallées à voiles, ainsin les nommoit on alors (ce sont toutes manteries si elles estoient telles que d'aujourd'huy), cinquante brigantins et quatre vingt fustes, sans comprendre les barques dont il y en avoit grand nombre, et quand à moy je trouve que c'est beaucoup et trop que l'autheur en donne. Il dict tant d'autres particularitez que ce seroit une grande longueur de les escripre, jusques à dire comme le roy laissa tous ses chariots à Grenoble à cause des montaignes qu'il falloit passer, et prist une si grande quantité de mulets qu'on n'en sceut dire le nombre, desquels en estoit capitaine le grand Guillaume de Lyon sur Rhosne; encor à la court d'aujourdhuy on dict le cappitaine des muletz, et en celle d'Espaigne on l'appelle *azi milero major,* grand muletier, et lesdicts mulets estoient pour servir à tous offices de la maison du roy, comme pour sa chambre, chapelle, garde robe, paneterie de bouche, comme de commun, pour garde vaisselle de bouche, comme de commun, pour cuisine de bouche, comme de commun, tapisserie et fourniture pour chamberlans, sommeliers, chantres, medecins, et generalement pour tous les officiers domestiques de la maison du roy, comme maistres d'hostel, roy d'armes, heraults du roy, George Michaut, Digon, Paris, Gabriel, maistres de la garde robe, varlets de chambre, escuiers de cuisine, varlets tranchans, panetiers,

sommeliers, enfans d'honneur, pages, huissiers d'armes, huissiers de chambre, huissiers de salle, huissiers de cuisine, portiers, clercs d'office, clairons, trompettes, saquebutiers, tabourineurs, harpeurs, joueurs de hauts bois, sonneurs de cornetz (toutes bouches inutiles), joueurs de la grand'espée (veut dire à deux mains, qu'on nomme espadon en Italie) et de la petite, au bouclier, joueurs de la hache d'armes, de la courte dague, jousteurs de lance, tireurs de haquebute et coulevrines, et gentils compaignons qui avoient bons corps pour faire souplesses.

Ces petites particularitez, encor qu'elles ne plairont à tous, autres y prendront plaisir pour voir ceste antiquité et comme la maison du roy de ce temps estoit composée et de quelle sorte de gens et comm' elle estoit grande et trainoit avecque soy un grand attirail de bagage, inutile pourtant, encor cela frappoit quand il n'y avoit grand danger ni trop d'avantage de l'ennemy.

Le roy avoit pour grand mareschal des logis, ainsin le nomme il, au lieu que nous le nommons mareschal de camp aujourd'huy, un noblehomme, sage conseiller et maistre d'hostel nommé Pierre Valletant, dict Louis, lequel avoit si bien veu et pratiqué toute l'Italie que par grand curiosité et dilligence (dict le livre) bailla par escript en beaux petis rollets au roy et à tous ses mareschaux tous les lieux, citez, villes, chasteaux, bourgs et villages de ce voyage, et si narroit et donnoit à entendre la situation des logis, c'est asçavoir s'ilz estoient en plain ou montez en vallées, ou bien s'ilz estoient près de bois, de prez, de rivieres, de ruisseaux, de

grosses villes, moyennes, petites, ou près de mer, qui fut une chose de grand estime et de grand soin, tant pour l'adresse et conduite du roy que pour son armée et son train. Il falloit bien dire que cest homme eut bien veu ceste Italie, chose rare pour lors, ne s'estant les François pas trop despaysez par delà comme aujourd'huy, et retenu, et qu'il fut bien suffisant de son estat, bien dissemblable de plusieurs de nos mareschaux que nous avons veu et voyons tous les jours qui ne sçavent pas la contrée ni le plain de la moindre province de France. En tout ce grand arroy, equipage et compaignie, s'achemina ainsin le roy en son dict voyage si heureusement que le monde venoit au devant de luy porter les clefs par où il passoit et y faisoit son entrée. Cest autheur que je dis racompte de journée en journée les lieux où le roy passa jusques dans Naples que je mettrois icy par escript, mais ce seroit trop long.

Si compteray je encor ceste particularité que quand le roy fit son entrée à Florence, outre l'ordre qu'il descript de toute son armée marchant, y avoit parmi les gens d'armes et gens de pied si grande quantité de trompettes, clairons, cornets et tabourins qu'ilz faisoient trembler toutes les Itales. Amprès entroient les deux cens arbalestriers, et puis les archiers de la garde, tous et chacun d'eux à pied et en belle ordonnance, armez de brigandines, gardebras, gorgerins et claires sallades avecqu' aussy leurs arcs et trousses, espées et dagues poignantes, et si avoient leurs hocquetons d'orfebveries moult richement faicts, qui estoient tres plaisans à veoir,

dont les Italiens s'en esmerveilloient fort, outre qu'ilz estoient tous beaux et tres puissans hommes (car de ce temps on les choisissoit tous fort grands et hauts, pensant qu'ilz fussent plus mauvais et frappassent mieux que les autres), et avoient amprès eux leurs cappitaines, c'est asscavoir, le seigneur de Crussol, Claude de la Chastre, et son fils le sieur de la Conquebourne, lieutenant du seigneur d'Aubigny, tous armez et richement accoutrez; icy voyez comme leurs cappitaines alloient amprès et non devant, et puis vous voyez la sorte des armes de ses gens.

Amprès venoient les cent gentilshommes mieux en point qu'on vist jamais; ilz estoient tous armez et montez sur de très bons chevaux bardez de diverses parures, un chacun selon leurs couleurs ou autrement leur blazon de armerie; ilz estoient accoutrez de plumars de mesmes, de mantellines, seons de drap d'or, de velours ou satin decoupez, chargez de riche orfebvrerie; leurs pages, archiers et coustilliers (notez celuy là), montez aussy sur de gros chevaux portans leurs couleurs et livrées; amprès et autour d'eux marchoient un beau nombre de beaux gallans lacquais, tous richement habillez de drap d'or, velours, satin ou taffetas pour le moindre drap. Ainsin accompaignarent le roy, qui estoit monté sur un très beau cheval bien bardé et fort paré d'un fin drap d'or riche, et le roy très bien et très richement acoustré. L'on peut voir icy la grande superbeté des cent gentilshommes, dont il y en avoit deux bandes, comme j'ay dict. L'on a veu despuis ceux de nostre temps

ne paroistre point si braves ni estre tels comme ceux là, fors qu'à l'entrée du roy Henri II, qui se fit à Paris, en armes. Certainement il les faisoit très beau voir et leur cappitaine, M. de Canaples, le plus rude homme d'armes de son temps.

Toutes ces petites particularitez sont plaisantes à lire, au moins à aucuns.

Et en toutes ces entrées que faisoit le roy, il les faisoit toutes ainsin et selon qu'il voyoit estre necessaire, il se saisissoit d'aucunes places et y mettoit garnison pour l'asseurance de son retour, comme nous lisons aux histoires, et mesmes à Viterbe, il y laissa un nommé Gaboches et tous les archiers des tailles avecque luy [1].]

Je brise donc icy pour dire qu'amprès que ce

1. Ce long passage, omis par les précédents éditeurs, est intéressant, et par les noms qu'il rapporte et par les réflexions de Branthôme. Nous avons fait remarquer dans les *Recherches bibliographiques*, t. I, p. 46, que l'auteur, lors des dernières révisions de son livre, avoit semblé vouloir dérouter le lecteur au sujet de quelques ouvrages consultés par lui; nous nous sommes aperçus qu'à plusieurs reprises il avoit hésité avant de commencer une citation; il craignoit peut être qu'on le prît *pour un copiste*, si l'on doit s'en rapporter à un aveu qu'il a laissé échapper dans la vie de Louis XI, avant de reproduire les lettres de ce roi. Variante des pages ci-dessus dans les imprimés : « *Qui en voudra sçavoir d'advantage de tout ce beau voyage, de tous ses préparatifs, de toutes les forces, artillerie et leur équipage, en lise les histoires de ce temps et mesmes de Gaguin, y verra de gentiles choses et gentiment especifiées, sans que les die, et pour ce je ne les veux icy transcrire.* » — AUTRE VAR. : *Qui voudra voir pareillement le dénombrement des gens de guerre, tant de pied que de cheval, de terre et de la mer, le superbe appareil, le grand attirail et attelage d'artillerie, bref une armée composée superbement et de tout ce qu'il falloit pour faire peur à toute l'Italie, comm' elle fit, lise ce bon chroniqueur Guaguin et Paulo Jovio; il trouvera à se plaire.*

gentil roy eust laissé son royaume paisible, et donné aux seigneurs et dames du royaume force beaux plaisirs et passetemps de beaux tournois à la mode de France, qui ont tousjours emporté la vogue par dessus tous les autres, et où il estoit tousjours des premiers des tenans et des mieux faisans, avecque ses mignons et favorys Galiot, Chastillon, Bourdillon et Bonneval[1], qu'on disoit en rithme gouverner le sang royal[2], il part du royaume, reprend son mesme chemin, et retrace les mesmes pas; sçait nouvelles de la grande ligue[3] faicte contre luy pour l'engarder de passer, et l'attendre au passage de Fornoue pour totalement le defaire et mettre en pieces[4] : n'ayant que la moitié de son armée, et l'autre laissée en sa conqueste, ne s'en estonne point (chose mira-

1. Germain de Bonneval, seigneur de Blanchefort, gouverneur et sénéchal du Limousin, étoit, en 1490, un enfant d'honneur de Charles VIII. Il devint gentilhomme de son hôtel en juillet 1493, et mourut le 25 février 1524. Il avoit épousé Jeanne de Beaumont par contrat passé à Chefboutonne, en Poitou, le 24 août 1505.

2. On trouve les noms des favoris de Charles VIII dans les vers suivants du *Vergier d'honneur* :

« Mignons du roy ainsy que Bourdillon,
Balzac, Lachaulx, Gaillot, Chastillon,
George Edouille et aultres familiers,
Comme Paris, Gabriel et Dijon;
Pour assaillir un feminin donjon
Trop plus propres que dix aultres milliers. »

La pièce en rithme dont il est question est citée avec d'autres détails à l'article sur Chatillon.

3. Cette ligue étoit formée par le pape, la république de Venise, Sforce, duc de Milan, et le roi d'Aragon.

4. Var. : *Amprès avoir mis ordre doncqu' à Naples* (*comm' il voyoit*), *fit M. de Montpensier son visce roy, il s'en tourne estant attendu à Fornoue, etc.*

culeuse); se prepare à la battaille, choisit neuf preux pour se tenir près de sa personne et combattre près de luy.

Ladislaüs, roy d'Hongrie et de Naples, quand il donna ceste belle battaille au roy de Naples Louis II, il choisit six gentilshommes avecque luy, et les fit tous chevalliers advant la battaille, et les vestit tous d'une sorte à sa propre devise (dict ainsin l'histoire), tellement qu'ilz estoient si bien mescognus[1] que chascun d'eux ressambloit au roy; et toutes les fois qu'il envoyoit un escadron, il envoyoit avecqu' iceluy un des sept chevalliers, de sorte qu'il sembloit qu'en chascun desdicts escadrons le roy fust en personne. Enfin la battaille se donna forte et furieuse, que ledict roy Ladislaüs perdit à demy[2]. Voyez l'histoire de Naples.

Nostre dict roy Charles faict ce jour de sa main incroyables faicts d'armes, monté sur un cheval noir et borgne, qu'on appelloit *Savoye,* que M. de Savoye luy avoit donné, lequel servit bien son maistre, qui estoit armé de toutes pieces; et sur son harnois très riche avoit une très riche jacquette (ainsin l'appelle l'histoire, que nous

1. Déguisés.

2. Louis II, duc d'Anjou, reconnu et couronné comme roi de Naples par Clément VII, en 1389, disputa longtemps la couronne à Ladislas ou Lancelot, fils de Charles III de Duraz. Les deux prétendants se rencontrèrent en 1411 à Rocca Secca. Louis battit Ladislas, mais ne sut pas profiter de sa victoire, et bientôt après fut obligé d'abandonner l'Italie. Ladislas ne fut jamais roi de Hongrie, mais il avoit des prétentions sur ce royaume par son père Charles III, que Louis I, roi de Hongrie [de la maison d'Anjou, comme Charles III], avoit désigné comme son héritier.

appellons cotte d'armes) à courtes manches, de couleur blanc et violet, semée de croisettes de Jérusalem faictes de fine broderie et enrichies d'orfebvrerie ; son cheval estoit bardé de mesmes, son habillemeñt de teste très riche et superbe : bref, il n'avoit rien à dire qui ne fust d'un bon et vray gendarme, dict l'histoire[1].

Il y en eut aucuns qui, pour le bon zele et amitié qu'ilz lui portoient, contrefirent ses couleurs et sa livrée ; qui furent : le seigneur de Ligny son bon cousin[2], les seigneurs de Piennes[3] et le bastard de Bourbon, Mathieu[4]. Je croy bien que ses autres favorys, que j'ai dict cydevant, en firent de mesmes, bien que l'histoire ne le die.

Plusieurs furent jaloux, et portarent grande envie à l'eslection de ces neuf preux ainsin choisis[5]

1. On conservoit sous Louis XII, dans l'armurerie du château d'Amboise, plusieurs des armes que Charles VIII portoit à Fornoue. Voici l'extrait de l'inventaire :

« Une espée, le fourreau de veloux noir, qui fut audit feu roy Charles huitiesme, laquelle il avoit à l'arson de sa selle à la journée de Fornauve. — Une autre espée, le fourreau de veloux noir, que ledit feu roy Charles huitiesme avoit en sa main à ladicte journée de Fornauve. » *Inventaire des vieilles armes conservées au château d'Amboise. Bibl. de l'Ecole des Chartes*, XI, p. 412.

2. Louis de Luxembourg, comte de Ligny, fils du second lit du connétable de Saint-Paul.

3. De Piennes, gouverneur de Picardie et chambellan de Charles VIII.

4. Mathieu de Bourbon, surnommé le grand bâtard de Bourbon, baron de la Roche, conseiller et chambellan du roi, gouverneur de Guienne et de Picardie, maréchal et sénéchal de Bourbonnois, chevalier de Saint-Michel, mort en 1505, fils de Jean II de Bourbon, mort sans postérité légitime en 1488, à l'âge de 62 ans.

5. Belleforest n'en compte que huit.

comm' il arriva de mesmes à celle que fit le roy Jehan à la battaille de Poictiers, qui en fit une très gentile excuse que l'on void dans la chronique, et comm' il en contenta un chascun. Certes, telles eslections peuvent servir à leurs maistres quelquesfois, car c'est un grand plaisir d'estre bien secondé et assisté, en telle affaire importante, de personnes de fiance et de valeur. Mais au roy Jehan ni au roy Charles ces choisis ne servirent de gueres; car le roy Jehan, nonobstant eux, fut pris, et en danger de la vie (il se peut faire qu'ilz avoient esté tous tuez près de luy, ou que d'aspreté de combat ilz l'avoient quitté et combattu ailleurs), sans un brave gentilhomme françois du pays d'Artois transfugié avecque l'Anglois : ainsin que firent aussy ces braves du roy Charles, qui s'amusarent si fort à combattre, qui çà, qui là, et à poursuivre la victoire, que le roy demeura si seul (ce dict Philippe de Commines et autres histoires), l'espace d'une demie heure, que, sans son brave cœur, sa valeur, sa resolue deffense, son opiniastreté de combat, et son bon cheval Savoye (car tout y servit), il estoit mort ou pris et troussé[1]. En telles importantes affaires, puis que l'on y est choisy et appellé, il y faut avoir mieux l'œil, et de la consideration, sans se laisser trop aller à l'ardeur de son courage.

J'ay ouy dire à aucuns anciens cappitaines que jadis, par les vieilles coustumes des battailles, les grands et premiers escuyers des roys de France devoient estre tousjours près d'eux, sans jamais

1. Commynes dit qu'il ne resta à ses côtés qu'un valet de chambre, mal armé, appelé Antoine des Ambus.

les desamparer ni abandonner, et ne faire que parer aux coups que l'on donne à leurs maistres, ni sans s'amuser à autre chose que cela, ainsin qu'on dict que fit ce brave et grand escuyer de Sainct-Severin[1], à la battaille de Pavie, à l'endroict du roy François : aussy y mourut il en la bonne grace et louange de son roy, qui le sceut bien dire paramprès. Il ne faut pourtant blasmer ces neuf preux d'une si legere faute, puis qu'elle estoit couverte de trop de generosité de cœur et de vaillance ; car, quelque erreur que l'on fasse en ces combats, elle est tousjours excusée, quand ell' est d'une surabondance de vaillance accompaignée de courage.

Ces neuf preux estoient ceux que Belleforest nomme en sa chronicque, desquels estoit le seigneur d'Archiac, dict messire Adrien de Montberon, grand pere de madame de Bourdeilles, ma belle sœur, qui est aujourd'huy l'une des belles, illustres et riches maisons qui soient en Guyenne. Je les ai veus tous pourtraicts et peincts au naturel dans une salle d'une de ses maisons en Xaintonge, ensemble la forme du combat et de la battaille, et eux auprès de leur roy, avecqu' une contenance de visage representée très asseurée et hardie, qu'il faisoit certes très beau voir. Depuis, la vieillesse a effacé et ruiné tout ce beau, et la salle pareillement; dont est grand dommage, car la veue en estoit très plaisante[2].

Le bastard de Bourbon, dict Mathieu, acquit

1. Galeas de San Severino.

2. Var. : [*Depuis la salle est tombée et s'est du tout ruinée de vieillesse, dont c'est grand dommage, car la veue en contentoit fort les yeux.*]

là un très grand honneur, pour y avoir très bien faict. Aussy il y fut pris très vaillamment, et fort près de la personne de son roy et maistre, qui l'aimoit fort, et le croyoit, comme de raison. Il avoit très bien servy le roy Louys XI, et pour ce l'avoit honoré de belles charges; mais comm' estoit de son naturel prompt et leger à faire et desfaire les personnes, il le desapoincta, et mesmes du gouvernement de Picardie. Il estoit un très bon capitaine, et avoit du crédit envers son maistre et de la creance, comm' il parut lors qu'il l'appela et quasy reprist de collere, quand il estoit temps d'aller à la charge et que l'ennemy marchoit la teste baissée, luy dict et luy cria : « Sire ! sire ! advancez vous; il n'est « meshuy temps de s'amuser à faire des cheval« liers. Voicy l'ennemy, allons à lui. » A quoy il le creust, et courut aussy tost à luy.

Surquoy je feray ceste petite digression : pourquoy, le temps passé, ces seigneurs gentilshommes estoient si curieux de se faire faire chevalliers à leurs roys ou ses generaux d'armées, advant la battaille et la meslée plustost qu'amprès. Dont j'en demanday un jour l'opinion à feu M. de Sansac le bon homme, un très digne chevallier de son temps, et qui entendoit fort bien les choses chevaleresques. Il me respondit : que tel estoit l'humeur d'aucuns, qui vouloient ainsin gaigner les devans, craignans que le roy ou le general y mourust ou fust pris, et par ainsin qu'ilz fussent frustrez de ce bel honneur qu'ilz pretendoient et desiroient tant, ou bien, s'ilz venoient à y mourir eux mesmes, que pour le moins cela leur demeurast et leur servist de perpetuelle me-

moire de gloire, et à leurs heritiers, que pour le moins on eust peu dire qu'ilz estoient morts chevalliers faicts de la main du roy. Vous trouvez dans les *Memoires de M. du Bellay,* comment, à la battaille de la Bicoque[1], le brave M. de Pondormy, faisant la poincte avecque sa compaignie de cinquante hommes d'armes, il avoit aussy avecque luy les chevalliers nouveaux; qui faict à croire qu'ilz venoient d'estre faicts tous frais de M. de Lautrec, le général de l'armée. Aujourd'huy ceste usance de petite cerimonie d'ambition ne se pratique guières plus; car, ou mourant vaillamment là, ou survivant ayant très bien faict, l'on est aussy honorablement créé comme si ceste cerimonie fust solempnisée, et possible encor mieux.

Il y a aussy un abus, que tel estoit touché ou accolé (car ainsin se faisoient les chevalliers, ou par le touchement du bout de l'espée sur l'espaulle, ou par l'accolade), qui, venant puis amprès au combat, au lieu de bien faire et bien combattre, il s'enfuyoit à bon escient [tout à trac fort poltronnement] de la battaille, ne faisant rien qui vaille; et voylà une chevalerie et une accolade bien employée! Et c'est pourquoy, disoit M. de Sansac, qu'il estoit bien meilleur cent fois et plus honorable de se faire créer chevallier amprès la battaille, ayant très bien combattu et faict bien le debvoir du chevallier, ainsin que le roy François I voulust estre faict chevallier de la main du brave M. de Bayard amprès la battaille des

1. Bataille perdue par Lautrec contre les Impériaux en 1522.

Suisses[1]; et comme de nostre temps fut faict M. de Tavannes, chevallier, tant de l'honneur que de l'ordre[2] du roy Henry, amprès la battaille de Ranty, comme j'en parleray en son lieu. Force autres ont esté ainsin créez, comme je le discourrois bien; mais cela serait trop long[3], et aussy qu'aujourd'huy l'on se dispense assez d'ailleurs pour se faire chevalliers, que les moindres se créent d'eux mesmes assez sans aller au roy; si qu'il se peut dire qu'il y a aujourd'huy plus de chevalliers tels quels, et de dames leurs femmes, que jadis n'avoit d'escuyers ni damoiselles : tant est grand l'abus parmy la chevallerie[4]!

1. La bataille de Marignan.

2. Branthôme veut dire que Tavannes fut à la fois armé chevalier et décoré de l'ordre de Saint-Michel par le roi Henri II.

3. Var. : [*L'on en discourra là dessus comme l'on voudra; le subject en est très ample.*]

4. Le titre de dames étoit réservé aux femmes de la noblesse; à celles des autres classes on donnoit le nom de damoiselles. Cet usage tomba peu à peu en désuétude; néanmoins dans le peuple, et chez quelques personnes sans éducation, le nom de damoiselles servit jusqu'au XVIII[e] siècle à désigner les bourgeoises; nous en trouvons un exemple curieux dans une lettre autographe de La Monnoye à son fils le cordelier, conservée à la bibliothèque de Lyon :

« Votre dernière lettre m'a donné beaucoup de joie, et m'en auroit donné davantage, si je ne m'y étois apperçu d'une simplicité qui a du faire rire à vos dépens. C'est dans l'endroit où parlant de M. Tassinot, conseiller au parlement de Metz, vous ne traitez Madame sa femme que de Mademoiselle. Si, comme je n'en doute pas, vous en avez usé de la sorte dans la rencontre et pendant le repas, vous aurez bien honnêtement diverti la compagnie. Estes-vous venu jusqu'ici sans savoir qu'aujourd'hui les simples Avocates sont traitées de *Madame*, à plus forte raison des officières et des officières telles que Madame Tassinot ? » (11 janvier 1708.)

Pour revenir encor à notre grand roy Charles, il faut notter une grande faute que firent ce jour là, comme je tiens de plus grands que moy, tant de bons capitaines qui estoient avecque luy, et seigneurs, qui estoient messieurs les mareschaux de Gié [1] de Rieux [2], de la Trimouille, de Ligny, de Piennes, le bastard de Bourbon, et force autres [qui estoient là, en un traitié que j'ai leu dans ceste chronique cy dessus préaloguée] : que le roy estant hay et cherché de ses ennemys tout ce qu'il se peut et qui luy en vouloient plus qu'à pas un, tant pour sa generosité et son ressentiment, que pour asseurance et creance qu'ilz avoient conceue entr' eux que, le roy pris ou mort, tout estoit perdu pour la France et tout gaigné pour eux. [Et pour ce, falloit nécessairement que tous donnassent à luy ou la plus grande part et qu'ilz l'eussent mort ou vif, eux estans ignorans et ne pouvans sçavoir ni par espions, ni autrement, quelles armes il avoit ce jour là, quelle casaque dessus, quelles bardes, bref, quel signal signalé sur luy dont il peut estre par dessus les autres remarqué, et mesmes quelle place et champ de battaille il avoit choisy pour luy et quelles trouppes près de luy. Ilz s'advisarent d'envoyer un peu devant le commencement du combat un herault vers le roy, feignant luy dire aucune affaire. Le roy, qui ne craignoit rien ni n'appréhendoit aucun danger, le fit venir à luy, et y estant près demanda faintement un grand seigneur venitien qu'ilz trouvoient à dire en leur camp et le

1. Pierre de Rohan, maréchal de Gié.
2. Jean de Rieux, maréchal de France en 1494.

pensoient pris en celuy du roy. Il luy fut aussy tost permis de chercher par les trouppes. Cependant le herault qui estoit habillé en faisant la fainte[1] retourna vers son camp, où il rapporta quel accoutrement le roy avoit :] ses armes, son hatbillement de teste, sa cotte d'armes, son cheval, ses bardes, jusques à la prise de sa place de bataille : si bien que, sur son rapport, toute la plus grande charge tomba sur luy comm' un foudre[2]; dont bien luy servit de faire à beau jeu beau retour [et que Dieu le tenoit par la main]. Je vous laisse doncque penser s'il y avoit raison de donner entrée dans l'armée, sur le poinct de combattre, à un tel gallant que celuy là, et si on ne le debvoit pas chasser ou luy faire tirer[3]. Je ne sçay où ces messieurs pouvoient avoir le sens et les yeux de commettre telle faute [qui alloit mettre l'armée en une totalle ruine. Nos cappitaines d'aujourd'huy, tant petis soient ilz, ne feroient pas ces pas de clercs.] Mais, de ces temps, nos anciens François estoient si francs et bonaces, qu'ilz

1. *En faisant la fainte*, en feignant de ne s'occuper que de sa mission prétendue, il observoit quel étoit le costume du roi, etc.

2. Var. : *Le roy pris ou mort, tout estoit perdu pour la France et tout gaigné pour eux, et qu'à celuy il falloit du tout hasarder et donner, envoyarent un trompette ou herault pour, sous faintise de demander quelque seigneur venitien prisonnier, sous telle ombre espier et adviser bien et remarquer les signes que pourroit bien avoir le roy, pour le recognoistre et le charger. Ce qui fut aisé au trompette ; car estant mené vers le roy il le recogneut par ses armes, son habillement de teste, sa cotte d'armes, son cheval, ses bardes, jusques à la prise de sa place de bataille ; et ainsi rapporta bonne langue, telle que l'ennemy la desiroit, si bien que, etc., etc.*

3. Sous-entendu des coups d'arquebuse ou d'arbalète.

pensoient tous autres leur estre semblables ; et Dieu sçait ! n'avoient ilz pas leu force histoires modernes de la feaulté de tels gens ? Or, d'autant que Jacques de Bergame, au *Supplement* de ses *Chronicques,* a mis par escrit l'harangue que le roy fit ce jour à ceux de son armée advant que commencer la charge, et qu'elle me semble très belle et très gentile, j'ay advisé de la mettre icy. Elle est doncque telle, sans la changer :

« Certes, très forts et très hardys chevalliers, « jamais je n'eusse entrepris de si grandes choses « comme ce voyage, n'eust esté la fiance que « j'ay tousjours eue en vostre vertu et prouesse, « pareillement les sollicitations et promesses de « Sforce, duc de Milan, lequel nous eust bien « gardé d'estre en necessité de combattre s'il « m'eust tenu sa foy ; mais, comm' ainsin soit « que la nature des traistres se delecte plus en « trahison qu'en foy et vertu, nous devons com- « battre afin de vaincre mauvaisté. Et soyez cer- « tains qu'autant ou plus nous est facile de vain- « cre la battaille que de l'accommencer (gentille « rodomontade de mot) ; car nos ennemys sont « soudoyers et mercenaires, qui combattent plus « par crainte que par amour qu'ilz aient à leur « prince ; parquoy ne les devons redoubpter. Son- « gez que nos ancestres, en combattant vaillam- « ment, ont passé par tout le monde, et de leurs « ennemys ont emporté grandes despouilles et « triomphes : et à nous, qui leurs successeurs « sommes, eschappera ceste tourbe imbecille, que « n'en rapporterions victoire ? Regardez, pour « l'honneur de Dieu, que c'est que fortune vous « offre à present. O preux chevalliers ! considerez

« que vous estes François, desquels la nature et « propriété est de faire et souffrir fortes choses, « comme les Gaulois ayent tousjours tenu estre « plus glorieuse chose de mourir en battaille que « d'estre pris. Nos ennemys se confient en leur « multitude, et nous en nostre force et vertu : si « nous vainquons, toutes les Itales sont à nous et « nous obéissent ; et si nous sommes vaincus, ne « vous chaille ! (gentil mot ancien) France nous « recepvra, qui deffendra assez son pays. Bref, « nostre cas est seurement : mais je vous adver- « tis que, pour ceste heure, n'ayez cure ni solli- « citude de vos parens, femmes et enfans, et ne « pensez qu'à vaillamment combattre ; et si vous « avez autre courage, et qu'aimiez mieux honteu- « sement par fuite vous retirer et voir vostre roy « et naturel seigneur dolent et captif ès mains de « ses ennemys, déclairez le de bonne heure. »

Voylà certes de belles paroles d'un brave et gentil roy, pour n'avoir jamais estudié ; mais elles provenoient du profond de son cœur genereux ; auxquelles aussy tost tous ses gens, tant grands que petis, respondirent : qu'ilz n'estoient prets seulement de hasarder leurs corps pour son service, mais d'y employer leurs ames et les engager à tous les diables pour luy quand besoing seroit. On ne sçait que plus louer à la verité, ou les beaux mots du roy, ou la response de ses subjects, qui ne couchoient pas moins que de l'engagement de leurs ames, et de se rendre esclaves des diables pour luy. Telle franchise de parler n'a esté guieres entendue ni dicte des chrestians, ni tel debvoir de servituden'a esté offert de ses subjects à leur roy et seigneur, qu'il faut louer, ve-

nant de telle affection. Ces François, ce coup là, avoient raison de compter ainsin d'escot pour ce prince, car jamais ne fut veu meilleur prince en France, si doux, si benin ni si liberal; si qu'oncques personne ne se despartit de sa presence qu'elle s'en allast esconduicte de chose qu'elle luy demandast, ni qu'elle luy dist jamais mauvaise parolle; et c'est ainsin qu'il faut gaigner les gens; aussy fut il très loyaument servi des siens et bien aimé, et mesmes en ceste battaille qu'il gaigna fort heureusement.

Elle gaignée, rebrousse son chemin, repasse les montagnes, leve le siege de Novare, desengage le duc d'Orléans son beau frere[1], faict la paix, et puis rentre en France, arrive à Lyon sain, gaillard, joyeux et triumphant, rencontré et recueilly de la roine Anne sa femme, l'une des belles, honnestes et vertueuses princesses du monde, avecqu' un visage beau et riant d'elle et de toutes les dames de sa court, qui en faisoient de mesmes à leurs peres, marys, freres, parens, amys et serviteurs; et Dieu sçait les comptes qu'ilz leur faisoient de leur voyage,

Qu'est il besoin d'alleguer d'advantage pour haut louer, couronner et confirmer ce roy pour l'un des plus grands et braves roys[2] qu'il y eut de longtemps[3] en France, comme j'ay ouy dire à une grande dame de ces temps [feu madame de Dampierre, ma tante], nourrie petite fille à la

1. Depuis, Louis XII. Il commandoit une division de l'armée françoise et s'étoit laissé bloquer dans Novarre.
2. Var. : *Cappitaines.*
3. Var. : *Cinq cens ans.*

cour, qui disoit : que le roy François I, parmy ses discours qu'il faisoit quelquefois, il rangeoit tousjours ce petit roy Charles parmy les plus grands roys de la France ses predecesseurs, en alleguant les mesmes raisons que j'ay icy dessus alleguées.

Guichardin, très bon historiographe certes, a voulu mesdire de luy mal à propos en son histoire; mais il est hors d'estre creu, pour n'en parler que par passion, et aussy qu'il fit à luy et à tous ceux de sa patrie si belle [peur et] fezarde[1], qu'il ne sçavoit comment s'en revancher, sinon à mesdire de luy et le defigurer, et le descrire difforme de corps et de visage.

Son effigie douce et benigne, qui est à Sainct-Denis, en bronze doré, devant le grand autel, ne le nous figure pas tel. Aussy que j'ay ouy racompter à feu ma grand'mere, madame la seneschalle de Poictou, de la maison du Lude, que j'allegue souvent en ce livre, et qui avoit esté nourrie fille de madame de Bourbon, sœur dudict roy et sa régente, et mesmes avecque luy, qu'il avoit le visage beau, doux et agréable; et l'accomparoit à un gentilhomme près de nostre maison; et disoit que c'estoit sa vraye semblance, en l'appelant souvant par ce mesme mot, la Veronique[2] du petit roy Charles VIII; et prenoit grand plaisir de le voir et l'accoster souvant pour l'amour de son idée. Mais, selon la semblance de ce gentil homme, je trouvois ce roy fort beau et bien agreable : il estoit de petite stature et

1. Probablement *vezarde*, terreur panique.
2. La vraie image.

taille maigrelette, pareille à celle, disoit ceste honneste dame, du roy; et en faisoit force beaux comptes, et mesmes de son voyage de Naples, que M. le seneschal de Poictou, son mary, avoit faict avecque luy, qui en racomptoit bien aussy, et en rapporta force beaux et riches meubles que j'ai veus en nostre maison.

Enfin ce fut un grand roy, lequel, s'il ne fust mort, il vouloit redresser nouvelle armée resolument et plus forte qu'auparadvant, pour apprendre au pape et aux potentats d'Italie à tourner mieux au baston [1] qu'ilz n'avoient faict; qui fut cause qu'ilz ne le regrettarent guieres, et par despit l'appelarent, comm'ilz font encor aujourd'huy, cabezzucco, qui est autant à dire testu et opiniastre [2]; mais plustost faut il dire qu'il estoit resolu, courageux et determiné en ses entreprises et actions.

Ce mesmes Jacques de Bergame, que j'ay allegué cydevant, dict que la renommée de ses va-

1. Obéir à la menace, comme les ours qu'on fait danser en les menaçant du bâton. Peut-être la métaphore a-t-elle une origine plus noble, et le *bâton* est-il l'insigne du commandement militaire.

2. C'étoit une allusion à sa grosse tête. Barthélemy Cocles, célèbre astrologue du XVe siècle, a laissé de lui ce portrait : « Il avoit la teste grosse et le nez excessivement aquilin et grand, les lèvres un peu plates, le menton rond avec une petite fosse, les yeux grands et sortants au dehors, le col trop court et non assez roide, la poitrine et le dos larges, les flancs assez pleins, et le ventre charnu, le siége de bonne largeur, mais les cuisses et les jambes fort grêles quoique bien longues. » Voy. *Mémoires touchant Charles VIII, les personnes principales de son temps et celles par luy eslevées.* (*Archives curieuses de l'Hist. de France*, Ire série, t. I, p. 159, etc.)

leurs estoit si très tant divulguée de là parmy le monde, qu'il en faisoit trembler non seulement l'Europe, mais l'Asie ; en telle sorte que le grand Turc, pour lors Bajazet, eut telle frayeur de luy qu'il l'allast chercher jusques chez luy et le chasser de son empire, comme fort bien il l'avoit resolu, qu'il se mit incontinent sur ses gardes, fit amas de grandes forces et munitions ; cependant luy envoya une ambassade magnifique pour requerir son amour et benevolence : ce qu'il refusa tout à plat ; car pour certain ce brave et très chrestian roy avoit resolu par sentence irrevocable (disent les histoires) d'aller conquerir le royaume de Hierusalem et tout l'empire d'Orient, et s'en faire couronner roy et empereur : mais la mort, par trop cruelle, le prevint et l'en engarda.

Helas ! il ne mourut point en un lieu où son genereux cœur le portoit, mais au chasteau d'Amboise, au plus vil lieu [du chateau] qu'y fust, dans une [sale] gallerie, voyant jouer à la paume, comme dict Philippe de Commines[1]. Si que l'on peut

1. « Estant le roy en grant gloire..., le septiesme jour d'apvril 1498, veille de Pasques flories, il partit de la chambre d'Anne de Bretaigne, sa femme, et la mena quant et luy pour veoir jouer à la paulme ceux qui jouoyent aux fossez du chasteau, et il ne l'y avoit jamais menée que ceste fois. Et entrerent ensemble en une gallerie, qu'on appeloit la gallerie Hacquelebac, parce que cestuy Hacquelebac l'avoit eue aultresfois en garde : et estoit le plus deshonneste lieu de leans, car tout le monde y pissoit et estoit rompue à l'entrée : et s'y heurta le roy, du front, contre l'huys, combien qu'il fust bien petit, et puis regarda une grant piece les joueurs, et devisoit à tout le monde. La derreniere parolle qu'il prononcea jamais en devisant en santé, c'estoit qu'il dict qu'il avoit esperance de ne faire jamais pesché mortel, ne veniel s'il pouvoit ; et en disant ceste parolle, il cheut

dire de luy comme dict Paulo Jovio du roy François I : *Et sic maximus orbis rex in infimo totius Galliæ vico periit;* « Ainsin mourut le plus grand roy du « monde en le plus petit village de France. » Ce qui n'est, car la maison, le chasteau et le bourg[1] sont très beaux, grands, illustres et fort renommez en France ; mais il falloit que ledict Paulo Jovio parlast ainsin. Mais il sera mieux dict de nostre roy Charles : *Et sic maximus [vir et] rex totius orbis in vilissimo totius aulæ loco periit;* « ainsin le plus « grand homme et roy du monde est mort au plus « vil lieu de sa cour ; » ainsin que dict Philippe de Commines, et, s'il vous plaist, en voyant jouer à la paume : spectacle certes bien differant à celuy qu'il s'estoit proposé : mourir en voyant ses belles entreprises et conquestes faire et achever devant luy.

Certes, ce sale lieu fut trop indigne de ce grand et très illustre roy et de la fortune. Ou du tout dès le commancement le debvoit quitter là, ou bien puis qu'elle l'avoit entrepris, ne le debvoit abandonner, ains le parfaire et poursuivre jusqu'à son plus beau periode, puis qu'il s'estoit offert pour la chrestianté et le nom de Dieu.

à l'envers et perdit la parolle (il ne povoit estre deux heures apres midy), et demoura là jusques à unze heures de nuict. Trois fois luy revint la parolle ; mais peu luy dura... Toute personne entroit en ladicte gallerie qui vouloit, et le trouvoit on couché sur une pauvre paillasse, dont jamais il ne partit jusques à ce qu'il eust rendu l'ame.... Et ainsi despartit de ce monde si puissant roy, et en si miserable lieu, qui tant avoit de belles maisons et en faisoit une si belle : et si ne sceut à ce besoing finer une povre chambre. » *Mémoires,* liv. VIII, ch. XXVI, éd. de Mlle Dupont, t. II. p. 591.

1. De Rambouillet.

L'Italie ne le plaignit pas : aussy le poëte Faustus disoit que ses victoires et faicts belliqueux estoient autant de [stigmates ou pour mieux parler de vrayes] marques et enseignes, qu'il appelle *vera stigmata* proprement en latin, sur le front des Italiens, qui jamais n'en tomberoient; cela est assez commun.

[Il se trouve par escript] comme j'ay dict que le roy son pere ne voulut jamais qu'il apprist autre mot de latin, sinon celuy *Qui nescit dissimulare nescit regnare;* « Qui ne sçait pas dissimuler « ne sait pas régner; » aussy l'apprit il bien et le praticqua, mais d'autre meilleur façon que son pere, qui le tournoit à mal et le fils à bien, tellement qu'il se lit dans la *Chronique d'Anjou,* que lors qu'il entreprist son voyage de Naples il y eut force ambassadeurs d'Italie qui allarent vers luy pour le requerir humblement (ainsin parle la chronique); il leur fit response en telle sage et douce ambiguité, qu'ilz n'eurent cause d'aucune suspicion ni de haine contre luy, ni aussy apparence ou promesse d'amitié. Dont amprès, trop plus que devant le craignirent, cognoissant par ses effects qu'en luy estoit toute generosité, vaillance et gentillesse, et par ses dicts, qu'il estoit garny de sens et de prudence. Ainsin parle la chronicque.

Il fit pourtant une grande faute quand il livra les pauvres et valeureux Pisans aux Florentins [1], qui dirent puis amprès pour cela Dieu l'en avoir puny et osté si viste de monde, et par une mort

1. Les Pisans s'étoient mis sous la protection de la France, et furent abandonnés par Charles VIII lorsqu'il évacua l'Italie.

si subite. Les chrestians, au moins aucuns, ne l'approuvent point, pour n'avoir loisir de se recommander à Dieu; Cæsar, au contraire, qui tenoit la mort la moins opinée et prevenue la plus heureuse. C'est une question belle pour disputer.

[Il portoit pour devise *Los en croissant*, aussy ne faut point doubter qu'encor quelle luy convint bien tant qu'il a vescu; si son aage eust creu de plus, son los eust encor creu davantage.]

L'on parla fort diversement du genre de la mort de ce grand roy. Aucuns la disoient d'un catarre ou apoplexie, à laquelle il ne pouvoit estre subject veu sa complexion debille et son naturel point y adonné : car il n'estoit gros, gras ni replet; et telles gens y sont subjects.

Aucuns disoient qu'il avoit eu le *boucon Italiano*, d'autant qu'il menaçoit fort encor l'Italie, et le craignoient; aucuns, qu'il n'avoit pas bien accomply la volonté de Dieu à ne punir et reformer les prelats et gens d'eglise en leurs abus et insolences, ainsin que Dieu l'y avoit appelé, comme luy sceut bien dire *fray Hieronimo* [1]; les Pisans, comme j'ay dict, affirmoient pour leur avoir rompu sa foy. Bref, il en fut assez parlé; mais la plus vraye verité fut : que telle estoit sa destinée et son heur, bien que Dieu se courrouce fort contre ceux qui violent une foy solempnellement donnée.

Et voylà pourquoy ceste devise, *Qui nescit dissimulare nescit regnare*, ne vaut rien, ainsin que j'ouys une foy prescher à un grand docteur de la Sorbonne, nommé M. Poncet [2], qui preschoit à

1. Jérôme Savonarole.
2. Maurice Poncet, né à Melun, mort à Paris le 27 novembre

la paroisse de Sainct Sulpice, à Sainct Germain-des Prez, qui dict tout hault, sur un subject que je ne diray pas, que telle parolle estoit d'un vray atheiste, et qui ouvroit le droict chemin aux roys et aux princes pour aller à tous les diables et les rendre vrays tyrans. Possible qui en voudra bien peser les raisons, il trouvera ce prescheur très veritable et fort homme de bien, selon nostre bon Seigneur Jesus Christ, qui hait mortellement les hypocrites, lesquels on peut nommer proprement traistres dissimulés, disoit ce bon prescheur. C'estoit le prescheur autant hardy à parler qui jamais a entré en chaire, et hors de là encor. Par cas, un jour M. de Joyeuse, du temps de la grand feste, despence et magnificence qui se fit en ses nopces, le rencontrant par la rue, il luy dict : « Monsieur Poncet, je ne vous avois jamais cogneu qu'à ceste heure, dont j'en suis « bien aise, car j'ay fort ouy parler de vous, et « comme vous faictes rire le peuple en vos sermons. » Il luy respondit froidement, comme l'autre luy avoit parlé de colere : « Monsieur, « c'est raison que je le face rire, puisque le faictes tant plorer pour les subsides et despenses « grandes de vos belles nopces que le peuple « souffre pour vous [1]. » Ce fut à M. Joyeuse se

1586, fut religieux de l'ordre de Saint-Benoît, prédicateur exalté. Il se fit chasser de Paris par Henri III, en 1583; mais il ne tarda pas à être relevé de sa disgrâce. « Il a tellement le zèle de la religion chrétienne en recommandation, dit la Croix du Maine, qu'il ne craint aucunement de reprendre toutes sortes de vices, sans respecter en cela aucun quel qu'il soit. » La Croix du Maine et Du Verdier ont cité ses ouvrages les plus importants. Voy. la dern. éd., t. II, p. 111, et V, p. 49.

1. D'après Lestoile ce seroit d'Epernon qui auroit accos-

retirer, bien qu'il eust grand' envie de le frapper; mais s'il l'eust touché le moins du monde, le peuple (qui est mutin pour tels subjects de leurs prescheurs libres, car ilz les aiment naturellement tels) s'assambloit, qui eust faict quelque vilain scandale sur luy et sa suite; car il estoit fort aimé dans Paris.

Brisons icy; et d'autant que ceste devise precedente que j'ay dict de ceste dissimulation estoit sortie et enseignée à son fils par le roy Louis XI, son pere, et par luy mesmes tant bien observée curieusement, il faut un peu parler de luy, non par un grand sommaire, car je ferois tort aux beaux et longs discours que faict Philippe de Commines de luy en sa belle histoire, mais par de petits comptes les plus briefs que je pourray, de ses dictes dissimulations, faintes, finesses et galanteries.

CHAPITRE II.

77. *Le roy Louys XI*[1].

Entre plusieurs bons tours des dissimulations, faintes, finesses et galanteries que fit ce bon roy en son temps, ce fut celuy, lorsque par gentile industrie il fit mourir son frere le duc de

té Poncet, et la réponse du prédicateur fut plus verte que ne le dit Branthôme. Voy. le *Journal de Henri III*, 27 mars 1583.

1. Dans sa première rédaction, Branthôme n'avoit pas

Guyenne[1], quand il y pensoit le moins, et luy faisoit le plus beau semblant de l'aimer luy vivant et le regretter amprès sa mort; si bien que personne ne s'en apperceut qu'il eust faict faire le coup, sinon par le moyen de son fol, qui avoit esté audict son frere, et il l'avoit retiré avecque luy amprès sa mort, car il estoit plaisant. Estant doncqu' un jour en ses bonnes prieres et oraisons à Clery, devant Nostre Dame, qu'il appelloit sa bonne patronne, au grand autel, et n'ayant personne près de luy, sinon ce fol qui en estoit un peu esloigné, et duquel il ne se doubtoit qu'il fust si fol, fat, sot qu'il ne pust rien rapporter, il l'entendit comm' il disoit[2] : « Ah! ma bonne dame, ma petite maistresse, ma grande [prude] amie, en qui j'ay eu toujours mon reconfort, je te prie de supplier Dieu pour moy, et estre mon advocate envers luy, qu'il me pardonne la mort

réservé à Louis XI une notice spéciale; mais il avoit donné quelques particularités sur lui dans la vie de Charles VIII, où nous avons puisé nos variantes.

1. Charles, duc de Berry. Louis XI, pour l'éloigner du duc de Bourgogne, étoit parvenu à lui faire accepter le duché de Guyenne en obtenant la cession de ses anciens états dans le centre de la France. Le duc de Guyenne mourut subitement au moment où il alloit entrer dans une ligue formidable des grands feudataires contre le roi. Le monologue de Louis XI rapporté par Branthôme est fort suspect, mais il n'est guère douteux que le duc de Guyenne n'ait été empoisonné par ordre du roi son frère. (24 mai 1472.)

2. Var. : [*Tesmoin son frère le duc de Guyenne qu'il fist mourir en luy faisant toutes les bonnes chères du monde, et amprès sa mort en faisoit des regrets qu'on eust dict qu'il ne l'eust jamais faict faire. Sinon qu'une fois, estant en devotion à Nostre Dame de Clery, devant le grand autel, et n'ayant aupres de luy* [personne] *sinon son fol qui le descouvrit en luy oyant dire plusieurs fois.....*]

de mon frere, que j'ay faict empoisonner par ce meschant abbé de Saint-Jean[1]. (Notez! encor qu'il eust bien servy en cela, il l'appelloit meschant; ainsin faut il appeller tousjours telles gens de ce nom.) Je m'en confesse à toy, comm' à ma bonne patronne et maistresse. Mais aussy qu'eusse je sceu faire? il ne me faisoit que troubler mon royaume. Fay moy doncque pardonner, ma bonne dame, et je sçay ce que je te donneray. » Je pense qu'il vouloit entendre quelques beaux presens, ainsin qu'il estoit coustumier d'en faire tous les ans force grands et beaux à l'eglise.

[Ainsin prioit ce bon roy avecque force autres petis propos pareils.]

Le fol n'estoit point si reculé, ni despourveu de sens, ni de mauvaises oreilles, qu'il n'entendist et retinst fort bien le tout; en sorte qu'il le redict à luy, en presence de tout le monde à son disner, et à autres, luy reprochant ladicte affaire, et luy repetant souvant qu'il avoit faict mourir son frere. Qui fut estonné? ce fut le roy. (Il ne faict pas bon se fier à ces fols, qui quelquefois font des traicts de sages, et disent tout ce qu'ilz sçavent, ou bien le devinent par quelque instinct divin.) Mais il ne le garda gueres; car il passa le pas comme les autres, de peur qu'en reiterant il fust scandalisé d'advantage[2].

1. Jean Favre Versoris, bénédictin, abbé de Saint-Jean-d'Angély, confesseur du duc de Guyenne, l'empoisonna, dit-on, à Saint-Sever, en même temps que la dame de Chambes-Monsoreau, maîtresse du prince, veuve de Louis d'Amboise. Ce moine mourut frappé de la foudre dans la grosse tour de Nantes, où le duc de Bretagne l'avoit fait enfermer. *Annales* de J. Bouchet, part. IV, p. 278 et 279.

2. Var. : [*Mais ampres il le paia bien, car avecque sa*

Il y a plus de cinquante ans que moy, estant fort petit, m'en allant au college à Paris, j'ouys faire ce compte à un vieux chanoine de là, qui avoit près de quatre vingts ans; et depuis, ce compte est allé de l'un à l'autre, par succession de chanoine en chanoine, comme depuis me l'ont confirmé de ceste mort. Qu'on lise les *Annales de Bouchet*, on y verra la meschanceté, la miserable fin et le desespoir de ce meschant abbé.

Ce roy la donna bonne aussy au connestable de Sainct Paul, luy ayant mandé de venir par devers luy, qu'il avoit grand besoin de sa teste, non pas pour la consulter, mais pour la luy faire couper, comm' il fit. Il ne l'alla pas trouver pour cela, ni de son gré, mais livré par le duc de Bourgoigne.

Je ne veux m'amuser à faire des comptes de sa justice qu'il a faict executer sur les uns et sur les autres; car de cela je m'en rapporte à ceux, et aux grands personnages des cours de parlement, qui le sçavent mieux que moy, et aussy à l'histoire sanglante qui a esté escripte de luy, où elle touche plus sur les cordes aigres de sa vie que sur les douces. On m'a dict qu'elle est en la bibliothecque du roy; que le roy François ne voulut jamais qu'elle fust imprimée; dont c'est dommage, car là dedans on y eust veu choses et autres; et plusieurs grands roys, princes et au-

folie, il ne luy fut pardonné, non plus qu'aux autres; car il en a faict tant mourir, qu'il en fust faict une histoire qu'on appelle l'Histoire sanglante qui n'est point encore imprimée, dont c'est grand dommage, car on y verroit force choses et d'une et d'autres.]

tres y eussent pris exemple, ainsin que je tiens d'un grand personnage d'estat; car il n'y a rien qui pousse la personne tant à la vertu que l'honneur et l'abhorrement du vice, ni qui le mène aussy tant à la vertu que l'emulation de la mesme vertu.

Pour ce coup je me suis advisé de mettre icy quelque double des lettres qu'il escripvoit à M. de Bressuire [1], que j'ay trouvé dans le tresor de nostre maison, lequel il fit grand de son temps par belles charges; car il estoit conseiller et son chambellan, son lieutenant general en Poictou, Xaintonge, Aunix, et autres lieux qu'il luy pleut, son seneschal de Poictou, et, qui plus est, son second Tristan Hermite; car il estoit faict à sa main pour cela. Et d'autant que messire André de Vivonne, mon grand pere, et seneschal de Poictou amprès luy [2], espousa en premieres nopces sa fille, belle, honneste et riche damoiselle, heritiere, il luy tumba dans ses coffres force lettres que ledict roy Louys XI luy escripvoit.

1. Jacques de Beaumont, sieur de Bressuire.

2. Non sans peine. Commynes, qui possédoit la charge avant lui et Bressuire, leur suscita un long procès qu'il perdit. André de Vivonne, seigneur de la Chataigneraye, exerça quelque temps l'emploi de séneschal de concert avec son beau-père; mais le 19 mars 1491 (v. s.) : « Sur les lettres octroiees par le roy au seigneur de la Chasteigneraye, par lesquelles ledict seigneur luy a donné l'office de seneschal de Poictou, pour l'exercer par lui et le seigneur de Bressuyre, la Cour a ordonné que lesdites lettres seront reformées et seront faictes au survivant : et, ce fait, sera receu ledict seigneur de la Chasteigneraye et exercera seul, *et cum regressu* en tant que touche ledict seigneur de Bressuyre. » (ARCHIVES DE L'EMP., *Conseil*, XXXVI, fo 110 verso.) Le 6 avril suivant, André de Vivonne exerçoit son emploi. *Mémoires* de Commynes, éd. Dupont, t. III, p. 150.

Je suis esté curieux d'en recouvrer quelques unes et en mettre le double icy, non pas de toutes, car j'en ay veu une centaine qui levent la paille, et subellines, que j'eusse icy toutes mises; mais l'on m'eust tenu pour un copiste; et aussy qu'il y en a aucunes scandaleuses, et pour le roy, et pour force honnestes gentilshommes d'aujourd'huy, dont leurs predecesseurs y sont compris.

Une chose que j'ay notté en ces lettres, c'est qu'en une centaine que j'en ay veu, au diable le seing d'un seul signet[1], ni le sien particulier, que j'y aie veu; mais ce sont tous divers secretaires particuliers à luy, comm' ont eu depuis et aujourd'huy nos roys, ou qu'il ne se fioit guieres en eux, ou qu'il se servoit des premiers clercs, qu'on nommoit tels, pour secretaires, qu'il trouvoit, ou se servoit des premiers notaires qu'il rencontroit aux lieux et villages d'où il escripvoit, ou bien de quelques petis secretaires de princes et autres gentilshommes de sa cour premier rencontrez, ainsin qu'il fit un jour d'un petit scribe, fin, finet et bon compaignon, qui, se presentant à luy lors qu'il voulut faire escrire à la haste, estant à l'assemblée, luy voyant son escritoire pendu à sa ceinture, et luy commanda aussy tost de luy escripre soubs luy; et ainsin qu'il eut ouvert son gallemard[2], que l'on appelloit ainsin jadis, et encor aujourd'huy aucuns l'appellent tel

1. Branthôme veut dire qu'il n'a pas vu un petit sceau ou cachet employé exclusivement, pas même celui du roi; en effet, toutes les lettres qu'il va citer sont, à une ou deux exceptions près, contresignées par des personnages différents.

2. Ou *calemart,* écritoire, étui qui contenoit encre, plumes et canif.

à la vieille françoise, et voulant faire tumber sa plume, avecqu' elle tumbarent deux dez; auquel le roy demanda tout aussy tost à quoy servoit ceste dragée. L'autre, sans s'estonner, luy respondit : « Sire, c'est un *remedium contra pes-« tem.* — Va, dict le roy, tu es un gentil pail-« lard (il usoit souvant de ce mot), tu es à moy; » et le prit à son service; car le bon prince aimoit fort les bons mots et les esprits subtils [1].

Voicy donc le double de la premiere lettre de celles que je veux escrire icy.

I.

MONSIEUR de Bressuire, j'ay receu vos lettres et les 2,000 francs que m'avez envoyé par le porteur; dont je vous remercie. Des nouvelles de par deçà, nous avons pris Hesdin, Bouloigne, Fiennes et le chasteau à le Montoire [2], que le roy d'Angleterre, qui fut plus de six sepmaines devant, ne peut prendre; et fut pris de bel assault. Et tous ceux qui estoient dedans, qui estoient bien trois cens, tous tuez.

Les garnisons de Lisle, de Douay, d'Orchies et de Valenciennes s'estans assemblées pour eux venir mettre dedans Arras, et estant bien cinq cens hommes à cheval et mill' hommes à pied, le gouverneur du Dauphiné [3], qui estoit en la cité,

1. Cette anecdote forme la première partie de la Nouvelle LI des *Nouvelles récréations et joyeux devis* de Bonaventure Des Periers. (Edition P. Jannet, *Bibliothèque Elzevirienne.*)
2. Château à l'entrée de la Terre-d'Oye.
3. Jean de Daillon du Lude.

en fut adverty et alla au devant, et n'estoient point de nos gens plus haut de six vingts lances, qui donnerent dedans : en effect, il les vous festierent si bien, qu'il en demeura plus de six cens sur le champ, et de prisonniers ilz en amenerent bien six cens à la cité; ont esté tous les uns pendus et les testes coupées; et le demeurant le gaignerent à fuir. Ceux dudict Arras s'estoient assemblez, bien vingt deux ou vingt trois, pour aller en ambassade devers mademoiselle de Bourgoigne; ilz ont esté pris, et les instructions qu'ilz portoient, et ont eu les testes tranchées, car ilz m'avoient faict une fois le serment. Il y en avoit un entre les autres, maistre Oudart de Bussy, à qui j'avois donné une seigneurie en parlement [1]. Et afin qu'on congneust bien sa teste, je l'ay faicte atourner d'un beau chaperon fourré, et est sur le marché de Hesdin, là où il preside. Incontinent que nous aurons autres nouvelles, je les vous feray sçavoir. Je vous prie que vous pourvoyez bien toujours à tout de par delà, et de ce qui surviendra m'en advertissiez souvent; et adieu.

Escrit à Verdun, ce 26e jour d'apvril.

Ainsin signé, LOUYS.

Et plus bas, Jesme.

Quelle natreté, nottez, de faire ainsin encapu-

1. Oudart de Buci avoit été fait conseiller au parlement par Louis XI, à la suite de la guerre du Bien public, et avoit accepté, plus tard (1477), la place de procureur général du roi à Arras.

chonner ce pauvre diable d'un chapperon fourré, à la mode d'un president qui preside!

II.

MONSIEUR de Bressuire, mon amy, j'ay esté adverty que M. de Rohan [1] traicte son appoinctement avec le duc, et qu'il s'en veut aller en Bretaigne, et à ceste cause s'est retiré en une abbaye près de Nantes. Je serois bien marry, veu le temps qui court, qu'il s'en allast; et pour ce je vous prie qu'incontinant vous en allez là où il est (que vous pouvez aller seurement et sans danger), et que vous trouvez façon de le faire venir devers moy, et prenez trois ou quatre de ces gens qui menent ce train de le faire aller en Bretaigne, et parlez à ceux qui sont de nostre bande, afin de le faire venir devers moy; et leur promettez beaucoup de biens, et aussy que je traicteray bien M. de Rohan. Quoy qu'il en soit, gardez bien qu'il ne s'en voise point, en quelque façon qu'il le veuille prendre; mais si par douceur le pouvez avoir, je l'aimerois mieux qu'autrement. Il y a un jeune garçon qui est du Dauphiné qui le gouverne; parlez à luy et à tous les autres que

1. Le maréchal de Gié, auquel un article est consacré plus loin.

vous verrez, de qui vous pourrez aider en ceste matière.

Escrit à La Victoire [1], le 8e de septembre.

Ainsin signé, LOUYS.

Et plus bas, Petit.

Quelle finesse! Surtout il vouloit retirer à soy M. de Rohan, qui estoit lors un grand seigneur comm' aujourd'huy.

III.

MONSIEUR de Bressuire, je vous prie que vous sachez de Merichon s'il voudroit point vendre son hostel de La Rochelle, car je le voudrois bien avoir pour moy ou aucuns des miens, pour estre plus près d'eux et leur voisin, et les faire tenir du pied. Je ne veux point de ses terres ni autres choses, mais seulement ledict hostel; et y besoignez si secrettement qu'il ne s'en apperçoive point qu'il vienne de moy, ne que le veuille avoir. Adieu.

Au Plessis du Parc [2], le 20e jour de may.

M. de Bressuire, de ce que je vous escris, je

1. A Notre-Dame-de-la-Victoire, abbaye près de Senlis.
2. Le fameux château de Louis XI, près de Tours.

vous prie qu'il soit si secrettement qu'il n'en soit nulles nouvelles.

Ainsin signé, LOUYS.

Et plus bas, Scerbisey.

Bonne finesse !

IV

MONSIEUR de Bressuire, vous sçavez comme j'ay à cœur la matiere pour laquelle vous ay envoyé devers mon bel oncle du Maine[1] ; et, pour ce, je vous prie que vous y besoignez le mieux que vous pourrez, et tellement que advant votre partement la chose soit conclue. Et, en quelque estat que la chose soit, escrivez, advant iceluy vostre partement, à mon frere le connestable, que la chose est faicte, et y envoyez homme propre ; et vous prie bien qu'il n'y ait faute.

Donné au Pont de Sé, le 26e jour de juillet.

Ainsin signé, LOUYS.

Et plus bas, de Chensard.

Autre finesse pour tromper ce connestable.

1. Charles d'Anjou, comte du Maine, beau-frère du roi Charles VII, mort en 1473.

V

MONSIEUR de Bressuire, j'ay esté adverty de Normandie et d'ailleurs, que l'armée des Anglois est rompue pour ceste année; et pour ce que je vois que vous n'avez que faire au cartier où vous estes pour ceste heure, je m'en retourne prendre et tuer des sangliers, afin que je n'en perde point la saison, en attendant l'autre pour prendre et tuer des Anglois. Faictes moy sçavoir toujours de vos nouvelles et ce qui vous surviendra: toutesfois, ne vous bougez de là (entre vous), et, si vous avez besoing, mandez le moy, et je m'en iray à vous; mais que vous me le fassiez sçavoir. Adieu.

Escrit d'Argenton, ce 4 novembre.

Ainsin signé, LOUYS.

Et plus bas, de Doyat[1].

C'est parlé en brave et vaillant roy, et qui ne vouloit perdre la saison de tuer des sangliers, non plus que des Anglois en la leur, et vouloit aller secourir ses gens au besoin s'il en arrivoit.

1. Ou mieux de Doyac.

VI

MONSIEUR de Bressuire, je suis esté adverty que les forces qu'a mon beau frere de Guyenne [1] s'apprestent pour entrer en nos pays, que Dieu ne veuille! Mais, quand ainsy seroit, je vous prie que, en toute diligence, faictes la resistance possible, en attendant de vos nouvelles pour y donner la provision, si je ne vais à vous.

Donné à Vandosme, ce 11e jour d'octobre.

Ainsin signé, LOUYS.

Et plus bas, Desmoulins.

Il ne s'estonnoit pas et parloit bravement, ce roy là!

VII

MONSIEUR de Bressuire, j'ay receu les lettres de M. de Calabre [2], et veu la créance qu'il m'a envoyée par escrit; je ne m'y firay que bien à poinct. J'escris audict de Calabre, et à mon cousin le Bastard [3]. Je vous prie, monsieur de Bressuire, mon amy, que vous preniez bien garde à

1. Le qualificatif *beau* est ici une raillerie; le duc de Guyenne étoit frère germain de Louis XI.
2. Jean d'Anjou, duc de Calabre.
3. Le comte de Dunois.

tout, et que nul inconvenient n'advienne pendant mon voyage, ainsy qu'en vous en ay ma fiance.

Escrit à Chantelle, le 4 de mars.

Ainsin signé, LOUYS.

Et plus bas, Jesme.

VIII

MONSIEUR de Bressuire, j'ay veu ce que m'avez escrit, et M. le maistre, touchant les dames de Ponthievre. Je luy fais responce qu'il laisse le tout ainsy qu'il l'a trouvé, car M. de Ponthievre est par deçà, et ay faict prendre le serment de luy [1].

Escrit à Amboise, ce 24 de septembre.

Signé, LOUYS.

Et plus bas, Parent.

Il en escrit de mesmes à ce maistre d'hostel, et la subscription de la lettre est : « A nostre amé « et féal conseiller et maistre d'hostel Jean Gue- « rin. » Quelle seigneurie! pensez que c'estoit

1. Peut-être s'agit-il de ce Jean de Brosse, baron de Penthièvre, descendant de Jean de Montfort, dont Louis XI acheta les droits qu'il réclamoit sur la Bretagne.

quelque bon garnement de bas lieu. De tels il s'en servoit souvant plutost que d'autres, mais qu'ilz le servissent fidelement.

IX

MONSIEUR de Bressuire, mon amy, je crois que vous sçavez assez que puis naguieres le pape, à ma requeste, a pourveu M. d'Evreux[1] de l'abbaye de Bourgueil. Et, parce que j'ay entendu que vous estes curateur du feu evesque de Malezay[2] qui tenoit ladicte abbaye, et que à cause d'icelle il a eu plusieurs biens qui deüement appartiennent à mondict sieur d'Evreux, qui est son successeur, je vous prie tenir la main que le tout soit rendu : car il est bon diable d'evesque pour à ceste heure; je ne sçay qu'il sera pour l'advenir : il est continuellement occupé à mon service. Je vous en prie encor, monsieur de Bressuire, mon amy, qu'il n'y ayt faute.

Escrit à Compiegne, le 8e jour d'aoust.

Signé, LOUYS.

Et plus bas, Merlin.

Je pense, veu cela, que messieurs les cha-

1. Jean Balue, depuis cardinal.
2. Maillezais. Cet évêché a été transféré à La Rochelle en 1648.

noines de son temps ne faisoient grandes eslections de leurs evesques, et qu'il cousoit, tailloit et faisoit tout. Nottez aussy comm' il appelle cest evesque *bon diable*. Je pense que ce fust ce cardinal Balue faict amprès : il luy rendit bien la pareille depuis.

X

MONSIEUR de Bressuire, j'ay esté adverty que M. de Sainct Lou est allé devers vous pour se conseiller à vous de ce qu'il avoit à faire; et m'esbahis bien que ne l'avez pris, veu la grande trahison et mauvaistié qu'il a faict à l'encontre de moy. Et pour ce, si vous voulez que jamais j'aye fiance en vous, et s'il est en lieu où vous le puissiez recouvrer, faictes le prendre incontinant; car ce m'est fort chose à croire que ne m'ayez adverty de son allée. Je vous prie que m'en faictes sçavoir ce qui en est.

Escrit au Plessis du Parc, ce 16e jour de janvier.

Signé, LOUYS.

Et plus bas, de Chaumont.

Je pense bien que ledict M. de Bressuire fut en grand accessoire [1], amprès ceste lettre receue,

1. Embarras. Etat fâcheux, Dict. de Trévoux. Molière s'en est servi dans ce sens :

> Et tout ce qu'elle a pu, dans un tel accessoire,
> C'est de me renfermer dans une grande armoire.
>
> *L'Ecole des Femmes*, acte IV, sc. 6.

pour attrapper ledict M. de Sainct Lou ; car, s'il y manqua, ne faut point doubter qu'il n'entrast en mesfiance de luy, comm' il l'en menaça.

Il falloit bien dire que ce M. de Sainct Lou fust grand, puisqu'il l'appelle monsieur. J'en ay cogneu de ses descendans qui sont aujourd'huy, entr' autres un que j'ay veu lieutenant de l'une des couronnelles[1] de M. de Strozze, qui fut tué à la Roche la Belle, brave et vaillant gentilhomme[2].

XI

MONSIEUR de Bressuire, j'ay esté adverty que puis naguieres les Anglois ont arresté le navire de M. des Bordes[3]; et pour ce, se faut donner garde d'eux, et en advertir partout où verrez estre affaire, tant par la mer que par la terre, mesmement à La Rochelle, à Sainct Jean d'Angely, à Sainctes, et ailleurs où besoing sera, sans entreprendre sur eux de leur faire guerre. Et aussy que l'on se donne garde que les marchands d'Angleterre ne manient quelque practique sous ombre

1. Compagnies colonelles des régiments portant le nom de Strozzi.

2. Ce Saint-Loup périt, en effet, à la journée de la Roche-Abeille, en 1569. Voy. l'*Hist. univ.* de d'Aubigné.

3. Jean de Troyes dans ses *Mémoires* parle d'un Guill. de Borde attaché à la personne de Louis XI; seroit-ce celui-ci ?

de leur marchandise ; et s'ilz prennent rien, qu'on prenne autant sur eux, mais qu'on ne commance pas. Et adieu.

Escrit au Plessis du Parc, ce 22e jour de janvier.

Signé, Louys.

Et plus bas, Amiet.

XII

M. de Bressuire, j'ay receu vos lettres que m'escrivez, qui font mention d'un nommé Huisson, que vous dictes qu'a faict plusieurs maux à [1] une commission qu'il dict avoir eu de moy, et pour ce je veux sçavoir qui est ce Huisson, et les abus qu'il a faict touchant ceste commission. Je vous prie que, incontinant ces lettres veues, vous le m'envoyez si bien lié et garrotté, et si seurement accompaigné, qu'il n'eschappe point, ensemble les informations qui ont esté faictes à l'encontre de luy ; et qu'il n'y ait point de faute. Et me faictes soudain sçavoir de vos nouvelles, pour faire les préparatifs des nopces du gallant avec une potence.

Escrit à la haste, du Plessis du Parc, le 30e jour de juin.

Signé, Louys.

Et plus bas, Jesme.

1. Avec.

Il n'y a personne qui, voyant ceste lettre, ne die que le pauvre diable aussy tost arrivé aussy tost despesché ; car il escripvoit de colere et à la haste.

XIII

M. de Bressuire, mon amy, j'envoye presentement mon fils de Beaujeu [1] en Guyenne. Je vous prie, sur tout le plaisir et service que me scauriez jamais faire, que vous l'accompaignez et lui obeissiez comme à moy mesmes ; et, au surplus, donnez bonne provision partout, et ne le perdez point de veue, ainsin que plus au long j'ay chargé vous dire M. d'Achon ; si vous prie que le veuillez croire de ce qu'il vous dira de par moy.

Escrit à Roye, ce 7e jour de may.

Signé, LOUYS.

Et plus bas, Johier.

Il monstre par ceste cy qu'il ne se fioit en son propre gendre, puis qu'il mande audict sieur de Bressuire de ne le perdre de veue [2].

1. Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, époux d'Anne de France.

2. Le sens de cette phrase paraît échapper à Branthôme. Il croit que le roi recommande à M. de Bressuire de ne pas perdre de vue M. de Beaujeu, mais il semble qu'il ne veut dire autre chose que de ne pas oublier l'ordre qu'il donne : « Ne perdez pas *cela* de vue », n'y manquez pas.

XIV

M. de Bressuire, mon amy, j'ay receu vos lettres; et au regard de la confiscation de madame de La Rochefoucauld, c'est bien raison que M. de Maillé l'aye, puisqu'il l'a espousée, car mal sur mal n'est pas santé. Et vous mercie tant que je puis de la bonne diligence que vous faictes en la commission que vous ay donnée, et des deffences qu'avez faict faire qu'on ne touchast point aux Bretons; et vous prie de rechef qu'on les face bien traicter et qu'on ne leur demande rien.

M. de Bressuire, mon amy, j'envoie mon filz M. de Beaujeu par delà, pour pourvoir à tout ce qui sera necessaire en Guyenne. Je vous prie, ne l'abandonnez point, et m'y servez comme en vous j'ay fiance.

Escrit à Bray sur Somme, ce 10e jour de may.

Signé, Louys.

Et plus bas, Jesme.

XV

M. de Bressuire, j'ay appoincté avecque madame de Belleville de la place de Montagu, et y va Blanchefort pour en prendre la possession pour moy; et pour ce que, comme vous scavez, il est besoing d'y mettre des gens dedans jusques à ce que j'y aye pourveu, qui sera bien brief, je vous prie qu'incontinant ces lettres veues, en toute diligence vous luy envoyez audict lieu de

Montagu trente ou quarante gentilshommes bien surs, et qu'ils y soient sabmedy prochain, bien habillez [1] et en poinct, et que chascun d'eux aye une bonne arbaleste; mais qu'ilz ne facent point de bruict, et quand ilz approcheront dudict Montagu, qu'ilz envoient dedans ledict Blanchefort pour leur faire sçavoir leur venue.

M. de Bressuire, mon amy, vous sçavez que cecy me touche fort; je vous prie qu'y faictes si bonne diligence qu'il n'y ait point faute qu'ilz n'y soient audict jour, et que ce soient gens de qui vous tenez seureté et qui ne soient point seigneurs de quoy on ne se puisse bien aider.

Escrit à Sablé, ce 3e jour d'aoust.

Signé, LOUYS.

Et plus bas, Tilhart.

Ceste lettre monstre le bel equipage auquel il vouloit ses gentilshommes entrer en la place, et surtout avecque leurs bonnes arbalestes et bien habillez; aussy qu'il ne veut point de seigneurs qui ne sçachent bien servir pour faire trop des grands; il veut des gentilshommes moyens, et desquels on s'assure plus, et qui sont plus de fatigue que ces grands [2].

1. Il ne s'agit pas ici d'habits, mais d'équipements militaires. Il est évident que le roi ne s'occupe que d'une chose : que les hommes qu'il envoie prendre possession du château soient bien armés.

2. « Branthôme, dit un anonyme dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes* (t. 9, p. 423), rapporte, comme preuve de la subtilité de Louis XI, des lettres qui ne la prouvent pas le moins du monde. Qu'auroit-il dit s'il eût tenu les deux pièces que nous publions ci-après ? » Ce préliminaire est suivi de deux lettres, l'une à Aimar de Puisieux, surnommé Cado-

Sans aller plus advant, et sans parler d'advantage de ce roy, il faut dire et advouer que ce fut un grand roy, tant pour grands affaires d'estat, ainsin que Philippe de Commines le figure très bien, que pour la vaillance et la guerre, ainsin qu'il le fist bien parestre à la battaille de Montlhery, qu'il donna bravement, sans s'estonner de ceux des plus grands quasy de son royaume, qui s'estoient contre luy eslevez et bandez pour le bien public.

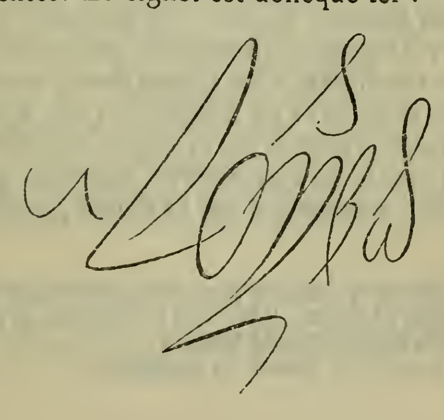
J'ay ouy dire à une dame notable que le roy François le louoit extresmement, fors qu'il estoit un peu trop cruel et sanguinaire ; et que c'estoit celuy qui avoit jetté les roys de France hors de page : « car advant luy, disoit il, les roys « n'estoient que my roys, et n'avoient gaigné « encor l'autorité et la preeminence sur leur « royaume comme depuis ; mesmes que les es-« tats et cours des parlements se mesloient fort « de contre roller et censurer leurs actions, vo-« lontez et ordonnances : au lieu que cestuy « cy, assemblant ses estats et cours, ne disoient « et ne faisoient rien si non ce qu'il vouloit ; ju-« geoit, ordonnoit, condamnoit, pardonnoit, « absolvoit, le tout à son bon plaisir. »

Et disoit le roy François qu'ainsin il falloit regner ; qu'il sembloit un juge de Montravel en Périgord, qui estoit de son temps, et avoit porté longuement les armes de là les monts, et bon compagnon, qui faisoit et jettoit sentences comm' il luy plaisoit. Et si par cas on appelloit,

rat, grand ami de Louis XI, l'autre à la reine, Charlotte de Savoie, qui sont en effet l'œuvre d'un *bon rompu*. Nous y envoyons.

il avoit tousjours près de sa chaire une grande espée à deux mains qu'il portoit souvant; il la desgaisnoit souvant soudain, et, avecque son *cap de Diou*, l'approchoit du col du pauvre appellant, et luy faisoit si belle peur, le menascant de le luy couper tout à net s'il ne desistoit de l'appel, si qu'il estoit contrainct de subir à la sentence, telle qu'elle, qu'il eust prononcée. Le compte en est plaisant, et le proverbe en court encor aujourd'huy au pays : « Il ressemble le juge de Montravel, qui veut estre bien creu et crainct en son dire et sentence, comm' il luy plaist. »

Or, d'autant que ces lettres de ce grand roy que j'ay produictes et d'autres point, aussy j'ay apperceu et consideré son signet tres beau certes, et faict de bonne main, mais un peu bizarre, j'ay advisé à le contrefaire icy et le monstrer, bien que je sçache qu'il s'en trouvera assez, voire quasy à revendre, dans les chambres de parlement et des comptes, possible pareils et semblables aux miens, sans rien changer aux précédentes. Le signet est doncque tel :



J'en laisse à juger aux gens d'esprit la forme de la lettre; si que possible un bon escrivain n'y sçauroit que mordre ni censurer en son art d'ortographie, et mesmes en sa derniere lettre de S pour achever Louys.

Pour couronner la fin de nos petits comptes de ce nostre grand roy, il faut que je face cestuy-cy, et puis plus, car il le vaut, que j'ay leu dans la *Chronique de Savoye*.

Le pape Eugene [1] ayant envoyé une fois vers luy un grand, suffisant et docte personnage du pays de Grece et archevesque de Nicée, nommé Bessarion, pour son legat, à moyenner la paix entre luy et le duc de Bourgoigne, Charles, ce bon docteur, n'estant si bon courtisan comme philosophe, et ne sçachant discerner la grandeur de l'un à l'autre, et du seigneur au vassal, il s'en va luy premièrement vers le duc, duquel ayant eu sa despesche, s'en alla amprès fort nesciemment [2] trouver le roy, qui trouva fort estrange la façon de ce pauvre philosophe, d'avoir abordé premier le vassal que le seigneur, cuidant que ce fust par quelque mespris. Nonobstant, il l'ouyst en son harangue philosophale tellement quellement; et amprès, d'un visage moitié courroucé, moitié ridicule et de mespris, et luy ayant mis doucement la main sur la barbe reverentiale, à mode que fit le bon homme Homenas quand il filoit les moustaches de la sienne, parlant des

1. Eugène IV; mais ce pape étoit mort longtemps avant que Louis XI fût roi. Il faut que la *Chronique de Savoye* ait confondu Eugène IV avec Sixte IV.

2. *Nesciement*, comme un ignorant.

miracles des decretales dans le bon rompu de Rabelais[1], il luy dict : « Monsieur le reverend,

« *Barbara græca genus retinent quod habere solebant.* »

Et, sans luy faire responce autre, le planta là tout esbahy ; et quand, luy fit dire par quelque autre qu'il eust à se retirer, et qu'il n'auroit autre responce ni despesche ; de laquelle ledict pauvre reverendissime eut tel despit et desplaisir, que, retourné à Rome, il en mourut. Où diable ce roy avoit il appris ce vers, pour le dire et practiquer si bien à propos ?

Il ne redoutoit gueres ce pape, ni d'autres de son temps : oultre plus, quel humeur luy prit il là dessus de poinctiller sur ce poinct d'honneur et de presseance, qui debvoit pourtant excuser ce bon prelat, car il y alloit à la bonne foy, et en prenoit le patron sur les cerimonies de l'eglise : *Quia qui canit magnam missam, vadit ultimus in processione, et est major*[2].

Sur quoy je laisse à discourir à de plus grands personnages que moy, si ce bonhomme de prélat faillit là, et à qui l'on doibt plustost adresser sa parolle et son ambassade, au grand ou au petit.

Je n'allegue pour moy que cet exemple judicieux, arrivé de nostre temps, du bon pape Pie V, qui envoya au roy d'Espaigne don Philippe plustost son nepveu le cardinal Alexandrin, qu'à nos-

1. C'est à Panurge que cette contenance est attribuée. L. III, ch. 30.
2. Celui qui chante la grand'messe va le dernier à la procession et est le plus grand.

tre grand roy Charles IX, quand il le vint trouver à Blois, comme je vis, en poste, estant allé en Espaigne premier par mer. A ce compte, le roy Charles se debvoit estomacquer; mais point : car advant luy le pape Paul III Farneze avoit envoyé son nepveu Alexandre Farneze au roy François premier[1] qu'à l'empereur. Aucuns disoient que c'estoit en son chemin faisant à passer par la France, et plus commode pour aller trouver l'empereur en Flandres, où il estoit pour lors. Je m'en rapporte du tout au dire de plus grands personnages que moy.

Pour retourner encor un peu à nostre petit roy, veux je dire très grand, Charles VIII, j'allegueray et mettray icy aucuns de ses bons et grands capitaines qui l'accompaignarent en ce voyage et conqueste de Naples.

CHAPITRE III.

78. *Le mareschal de Gié.* — 79. *Le mareschal de Rieux.* — 80. *M. de Ligny.* — 81. *M. Des Querdes.* — 82. *M. de Piennes.*


ntre les premiers et qui eut le plus grand credit, ce fut le mareschal de Gié[2], qui eut l'honneur (bien que le conte de Narbonne et le sieur de Guise la con-

1. *Premier* est ici adverbe ; avant de l'envoyer à l'empereur.

2. Pierre de Rohan, dit de Gié, maréchal de France, né au milieu du quinzième siècle, en Bretagne, mort le 22 avril

testarent) de mener l'avant garde à la battaille de Fornove [1], où il fit fort bien selon aucuns, et selon autres non, d'autant que, cependant que tous les autres faisoient les grands efforts et ruoient les coups, et le roy sur tous, le mareschal s'amusa tousjours à faire son alte et à tenir son ost coy, faisant ainsin la mine bonne; mais s'il eust seulement marché cent pas, comme dict M. Philippe de Commines [2], tout l'ost des ennemis se fut mis en fuite. Les uns disent, dict encore Philippe de Commines, qu'il le debvoit faire, d'autres disent que non : enquoy je m'estonne de ce dernier mot dudict M. Commines; car, puisqu'il en debvoit sortir un si grand proffit de s'avancer, comm' il dict, il debvoit donc branler [3].

Surquoy j'ay ouy dire à feu M. de Guise le grand [4], en discourant de ce subjet une fois avecque le bonhomme M. de La Brosse [5] et autres capitaines, que, qui veut faire de ces tours il faut que ce soit un très vaillant et prevoyant capitaine, et nullement hypocrite de guerre; car, en faisant ces bonnes mines, s'il arrivoit et bastoit

1513. Voy. sur lui de plus amples détails dans le discours I du premier Livre des Dames.

1. Les ducs de Guise et de la Trémouille commandoient l'arrière-garde à la journée de Fornoue.

2. Var. : *Aucunes histoires*.

3. Le maréchal de Gié assura le succès de la journée de Fornoue en s'emparant, à la tête de l'avant-garde, composée de 1000 lances et de 2000 Suisses, du *Salto della cerva,* défilé par lequel Charles VIII et son armée pénétrèrent dans les plaines du Parmesan.

4. On sait que l'auteur applique cette épithète à François de Guise.

5. Jacques de la Brosse, qui fut tué à la bataille de Dreux.

mal[1] aux vaillants combattants d'autre part, au lieu de les soubstenir, et secourir ceste belle reserve, fuiroient à bon escient, en s'excusant que, voyant tout en route et desfaicte, il falloit sauver le reste et ne le mettre à la boucherie et à l'abandon ; comme de vray, s'il eut mal basté au roy, ne faut doubter que les ennemys victorieux, et ayant doublé leur cœur, qu'ilz n'eussent eu bon marché et composition de madame l'advant garde par amprès. Pour le moins debvoit-il, ce brave mareschal, desbander quelques legeres troupes pour renforcer les pauvres combattans et donner autant de frayeur à l'ennemy.

Voylà ce qu'en disoit ce grand M. de Guise : aussy desapprouvoit il fort cedict secours de reserve, et n'en usa jamais, non plus que ce grand M. l'Admiral, en tant de battailles qu'il a donné. Nostre grand roy d'aujourd'huy en usa à la bataille d'Ivry ; mais ce fut par l'advis de M. le mareschal de Biron, qui le conduisist luy mesmes.

Les Espaignols firent telles reserves à la bataille de Pavie et à la battaille de Cerizolles, comme j'en parle ailleurs. Aucuns disent que cela sert, aucuns disent que non ; comm' il arriva à ces deux battailles de l'Espaignol : estant l'opinion dudict M. de Guise qu'il faut que tout le monde combatte ce jour solempnel de battaille, et que nul ne chome, sans avoir les mains liées.

79. — On dict et lit que M. le mareschal de Rieux, très bon et vaillant capitaine, et de noble

1. *Baster*, être en bon état. Son procès baste mal, est en mauvais état. Dict. de Trévoux.

et belle race, sceut bien reprocher ceste faute audict mareschal de Gié ; et en eurent de grandes picques de parolles, jusques quasy de venir aux mains ; mais le roy accorda tout. Et quand tout est dict, il fasche fort aux vaillants et hardys faire toute la farce d'un combat, à la veue des autres qui en ont tout l'esbat et leur plaisir à leur bell' aise, comme gens gagez pour cela. Il s'en feroit de fort beaux discours sur ce subjet, que je remets aux grands capitaines, ainsin que je vis faire à ce grand capitaine M. de Guise, comme j'ay dict : je m'en rapporte à eux[1].

Une faute grande fit aussy ledict mareschal quand il s'advança si fort en la conduite de ceste advant garde, et tirant tousjours advant à grandes journées, sans regarder qui me suit ; si qu'il se trouva à trente milles loin du roy, le pressant pourtant tousjours de se haster (cela estoit bon à dire) : de sorte que le roy mit trois jours à le joindre.

Voylà ce qu'en dict messire Philippe de Commines : mais le retardement provint à cause de

1. Var. : [*M. le mareschal de Rieux, pourtant, le luy* * *a sceu reprocher : que s'il se fust meslé comme les autres, la battaille en fut esté bien plus signalée et la victoire plus parfaicte. Ceux qui le veullent excuser disent que c'estoit bien faict de demeurer ainsin ferme à mode de secours pour le porter à l'extremité où il y auroit besoin, et d'autant en estonner l'ennemy ne pouvant penser où il demeuroit : n'en debvoit il pourtant en desbander la moitié et l'autre garder près de luy. Nous avons veu plusieurs grands capitaines en faire de mesmes, tant estrangers que des nostres, dont j'en alleguerois plusieurs exemples, mais ce sera sur un autre subject, car je me despartirois trop de cestuy ci. Pour sur, ce mareschal le fit pour cette intention, et en sera loué de plusieurs grands capitaines.*]

* *Luy*, le maréchal de Gié.

son artillerie, où il eut grand peine à la passer, qui fust conseillé de la faire rompre [1]; mais le roy pour beaucoup n'y voulut consentir (ce dict cest auteur); enquoy il monstra bien, certes, son noble et genereux courage, de ne se vouloir faire ce tort, comm' un homme timide, de dissiper et gaster son beau attirail; car tel qu'il avoit amené il le vouloit ramener. Si ce mareschal eust fait ceste grande traicte de chemin que j'ay dict, il l'eust faict en intention que faisoit ce grand empereur Charlemagne, que plusieurs ont tenu, et creu jadis qu'il faisoit tousjours combattre son advant garde un jour advant la battaille; cela fut esté bon, et la personne du roy ne fust esté tant hasardée; mais Dieu ne le voulut pas, pour le couronner d'une gloire immortelle.

Enfin tout alla bien; et pour tout cela ledict mareschal ne laissa d'emporter le renom d'avoir esté un bon capitaine et pour la guerre et pour la paix, ainsin qu'il le fit bien parestre en cela, et ce coup mesmes où il desassiegea [2] et desengagea M. d'Orléans de Novarre, et autres grandes affaires d'estat où il a esté employé des rois Charles et Louis XII, ses bons maistres, dont il s'est tres bien acquitté, et se sont fort bien trouvez de son conseil. J'en parle encor ailleurs.

80. — Monsieur de Ligny, aussy de la maison de Luxembourg [3], parent et fort favory du roy, le gouverna fort en ce voyage, où il espousa la

1. Les affûts et les roues.
2. *Desassiégea*, délivra le duc d'Orléans assiégé dans Novarre.
3. Louis de Luxembourg.

princesse d'Altemore[1], une fort belle et très riche vefve, que le roy Charles luy avoit faict espouser. Elle y avoit de fort belles places, qu'estoient Venouze, Canouze, Monnervine et autres.

Il meritoit bien une telle rescompense de son roy, car il le servit très bien et très fidelement en tout ce voyage : aussy le roi l'aimoit fort, et il regretta fort aussy le roy, n'ayant pas trouvé le roy Louis XII, qui vint amprès, un si bon maistre; car, le roy envoyant une armée au royaume de Naples, soubs la charge de M. d'Aubigny, M. de Ligny en demanda la charge et en pria le roy, qui luy refusa tout à trac : en quoy luy fut faict grand tort, car, à cause des alliances et maisons de sa femme, il estoit raison qu'il y allast ; aussy que pour ce subject il y pouvoit avoir de grandes intelligences, mais surtout qu'il estoit bon capitaine, brave, vaillant, jeune et très beau ; dont il en conceut par tel refus un si grand despit, qu'il en mourut de regret, comme madame son honneste et très belle femme mourut aussy de regret quand il la laissa pour retourner en France : cela se dict, et l'ay veu escript.

Ainsin se servent les roys comm' il leur plaist, laissans les uns, et prenant les autres, selon leurs fantazies et non des autres.

81. — Le roy avoit mené avecque luy M. des Querdes[2], qui estoit un très grand et ancien capitaine, et estoit le principal conseil du roy;

1. Eléonore de Baux.

2. Philippe de Crèvecœur, seigneur de Guerdes, maréchal de France, mort en 1494.

mais il mourut à Lyon, au moins à La Bresle : lequel le roy regretta si trestant, que, renvoyant son corps pour estre enterré à Nostre-Dame de Boulongne, où il avoit demandé, le roy commanda que, par toutes les villes et places où il passeroit, qu'on luy fist pareil honneur qu'à luy.

82. — Il estoit parent de M. de Piennes[1], lequel fut aussy un très sage et bon capitaine de fort grande et ancienne maison, et que le roy aimoit fort, et qui le servit bien en tout son voyage. Il fut gouverneur de Picardie, qu'il gouverna très sagement et sans reproche.

Amprès qu'il fust mort, M. de Vendosme[2] eut sa place. Si on l'eust creu à la journée des Esperons[3], il ne fust pas arrivé ce qui arriva : ce que sceut bien reprocher le roy à tous, pourquoy ilz ne l'avoient creu, car il en avoit bien vu d'autres, et mesmes ceste memorable battaille de Fornove.

Or, si je me voulois amuser à parler de tant de braves et vaillants capitaines qui ont si bien servy ce roy, jamais je n'aurois faict, en faisant

1. Seigneur flamand, de la maison de Halluin.

2. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, depuis roi de Navarre.

3. La bataille de Guinegate, gagnée en 1513 par Henri VIII et Maximilien I contre une armée françoise qui venoit pour secourir Terouane assiégée Les François, saisis d'une terreur panique, se servirent beaucoup plus de leurs éperons que de leurs lances. — On a appelé aussi *Journée des Eperons* la bataille de Crécy, mais pour une cause plus honorable : les Anglois vainqueurs recueillirent sur les cadavres quatre mille paires d'éperons dorés, insignes des chevaliers de ce temps.

leur reveue des uns amprès les autres, et que les livres parlent fort d'aucuns d'eux ; je me contenteray de les avoir nommez et en parler d'autres cy amprès.

CHAPITRE IV.

83. *Le roy Louis XII.*

Pour venir au roy Louis XII, qui succeda à Charles sans aucune contradiction ni que aucun s'y opposast, en luy mettant sus le port d'armes contre son roy et sa patrie[1], Belleforest, en sa *Chronicque*, faict assez d'excuse sans que j'en die : dont il s'en fut bien passé de remuer ceste pierre pour toucher à d'autres ; aussy que c'estoit en se deffendant et non en assaillant ; car, et que pourroit moins faire un cœur genereux, que de se deffendre, quand il est assailly ?

Il vouloit avoir le gouvernement du royaume,

1. Louis XII débuta fort mal par des velléités d'ambition qui lui firent prendre parti contre Charles VIII, ou plutôt contre Madame de Beaujeu, sa sœur aînée, qui le dirigeoit pendant sa minorité. Louis, alors duc d'Orléans et premier prince du sang, se confédéra avec plusieurs grands seigneurs ; ils prirent les armes et appelèrent à leur aide une armée étrangère. Elle fut battue complétement à Saint-Aubin-du-Cormier [Ille-et-Vilaine], en 1488, par La Trémouille. Le duc d'Orléans, fait prisonnier, fut enfermé pendant trois ans dans une tour, à Bourges.

comm' à luy appartenoit, mais en fut deboutté; et s'il eust voulu un peu flechir à l'amour de madame Anne de France, il y avoit bonne part; car ell' en estoit un peu assez esprise, ainsin que je tiens de personnes qui le sçavent bien; aussy qu'il n'y a rien qui despite tant une honneste dame, quand elle aime, qu'on n'en faict cas et qu'on la desdaigne[1].

S'il fust esté du naturel de Louis, duc d'Orléans, dont il portoit le nom, qui fut tué à la Porte Barbette[2], il s'en fut mieux trouvé; car celuy là estoit un gallant, et trafiquoit de toute frette[3], comm' un bon marchand et marinier. Il ne fit point difficulté d'aimer Izabeau de Bavière, sa belle-sœur, qui, le soir mesmes qu'il fut tué, il venoit de chez elle, et y avoit passé la pluspart de la nuit et à rire avecqu' elle, estant fraische relevée de couche.

Aussy le roy d'Angleterre, pour belle recompense qu'il luy donna de ce qu'ell' avoit tenu son party et faict tenir à son mary, fut qu'il disoit haut et clair : que le roy Charles VII estoit fils d'un adultere incestueux. Tant y a que ce Louis, duc d'Orléans, ou qu'il fust vray ou faux de ce qu'on en disoit, il se trouva bien pour aimer le

1. Anne de France, fille de Louis XI, mariée à Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, régente pendant la minorité de Louis XII, passe en effet pour avoir été *un peu assez* éprise de Louis XII, qui étoit lui-même fort amoureux d'Anne de Bretagne.

2. Louis Ier de France, duc d'Orléans, assassiné en 1407 dans la rue Barbette, près de l'hôtel de Notre-Dame, par ordre de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne.

3. Pour : *de tout fret*.

monde, auquel pour complaire et pour s'agrandir on n'a esgard à rien.

Voylà pourquoy, si le roy Louis XII eust voulu un peu se commander et aimer puisqu'on l'aimoit, il eust faict mieux ses besoignes ; enquoy il faillit, selon les habilles courtisans, lesquels, pour bien faire leurs affaires, eslargissent leur conscience comm' il leur plaist, dont bien souvant Dieu en est offensé.

Pourtant ce prince se peut dire avoir esté fort à l'espreuve des coups de fortune : longtemps il combattit contr' elle, et la vainquit enfin. La *Chronique Bergomese*[1] le recite par ces mots :

« En son adolescence, il fut tenu soubs la subjection du roy Louys XI, prince très austere et suspect à ses parents, et luy bailla femme qui n'estoit à son gré. Amprès qu'il fust mort, luy, qui estoit en la fleur de son aage, et qui plus appetta avoir son plaisir, il cheut en l'indignation du roy par le moyen de sa sœur qui vouloit tout gouverner ; et pour sauver sa vie fut contrainct d'abandonner la court et se rendre fugitif en Bretaigne ; et cuidant vaincre fortune qui lui estoit trop rebelle, combattit malheureusement contre l'armée du roy. Luy, ayant mis pied à terre à la teste de ses advanturiers, pour les faire mieux combattre, il fut desfaict, luy et ses gens, à Sainct Aubin du Cormier, et pris prisonnier et mené en la grosse tour de Bourges, où il demeura assez longtemps en continuelle crainte de mort. Puis mis en delivrance par la bonté du roy son frere,

1. Nous prions le lecteur de ne point oublier la note 1, page 91, t. I.

fut contrainct de faire le voyage de Naples avecque luy; lequel, en son absence, ne vouloit, pour quelque suspition, le laisser en France : auquel voyage fut en plusieurs perils et dangers, tant sur le combat de mer qu'il fist[1], et sa victoire qui facilita fort la conqueste du roy, que pour la fièvre qu'il y eut, et le souffreteux siege de Novarre, où il mangea jusques aux chats et aux rats. Puis, en souffrant patiemment tous ces coups de fortune, il en demeura vainqueur par la succession de ce beau royaume de France, qui luy escheut sans qu'il l'eust jamais pensé, et dont en demeura paisible jusques à son deceds. Estant roy tel, il borna et resserra sa fortune et son courage plus à l'estroict que de son predecesseur, qui, sans aucune borne ni terme, ne couchoit pas moins que de la conqueste de tout l'empire d'Orient; et ainsin qu'il l'avoit dict et conceu, il l'eust faict, sans sa mort par trop soudaine. »

Mais le roy Louis, ne voulant que retirer le sien, se contenta de la conqueste de sa duché de Milan, qu'il fist fort aisement, par sa valeur, bonne et sage conduite de luy et de ses bons capitaines qu'il a eu en son temps, les meilleurs qu'eut jamais roy de France depuis les douze pairs de Charlemagne; où il eut pourtant des traverses, car il la gaigna, il la perdit, il la reperdit; il la regaigna; et puis la garda paisible l'espace de douze ans, ayant pris ses concurrans prisonniers.

Il reprit encor Gennes, qui s'estoit revolté de luy, luy tousjours en personne : ainsin qu'il fist aus-

1. Devant Rapallo, en 1494.

sy en la battaille d'Aignadel[1], qu'il donna contre les Vénitiens, qu'il gaigna, les desfit et prit leur general Barthelemy d'Alviano, grand capitaine; et ce qui s'en sauve il le poursuit jusques sur le bord de la mer à la Chafousine[2]; et de là, contemplant à son aise la ville de Venise, et ne pouvant aller à elle à cause de son large fossé de mer, advant que de s'en tourner, faict bracquer, en signe de triumphe et trophée, six longues coulevrines, dont les trois estoient de leurs prises, et autres trois françoises, ainsin que je tiens et d'Italiens et de François, et faict tirer à coup perdu cinq ou six cens volées dans la ville, afin qu'il fust dict pour l'advenir que le roy de France Louys XII avoit canonné la ville inexpugnable de Venise[3].

Le cardinal Ascagne, frere de Louis Sforce, duc de Milan, se sauvant en Allemagne amprès la route de son frere avecque deux cens mille ducats et force bagues et joyaux qui montoient à fort grand prix, fut pris en chemin et mis entre les mains des Venitiens; auxquels aussy tost le roy Louis XII manda : qu'ilz eussent à luy rendre (car ilz en faisoient quelque refus), non seulement luy, mais ses tresors, et surtout l'espée du feu roy Charles VIII, que son grand escuyer por-

1. En Lombardie, 1509. Les historiens appellent cette bataille la journée de la Vaila d'Agnadel, ou de la Ghiera d'Adda.

2. A Fusine.

3. Plusieurs historiens, qui suivent à la lettre ce récit de Branthôme, ont placé le bombardement de Venise directement après la déroute d'Agnadel, sans penser que *Fusina* (Chafousine) est située à plus de quarante lieues du champ de bataille.

toit devant luy en toutes ses entrées; laquelle fut prise à la battaille de Fornove, dont ilz en faisoient leur parade et trophée, [ensemble des saintes reliques des roys ses predecesseurs, qu'un de ses valets de chambre, la nuict, fut devalisé] autrement qu'il leur feroit bien rendre à main armée. A quoy les Venitiens obeirent aussy tost et la lui renvoyarent.

Quel brave cœur de roy, de s'aller formaliser de ceste espée, et non pour le prix de la piece, qui ne pouvoit valoir beaucoup, mais pour oster cest avantage aux Venitiens de s'en prevaloir en leur tresor, et la monstrer pour l'advenir à un chascun en signe de triumphe et de grand conqueste! Voyez comme, le temps passé, l'on se formalisoit de telles choses!

Si ceux qui desrobarent, il y a quelque temps, à la Saincte Chapelle à Paris, le bois de la vraie croix et le chapeau d'espines, et le portarent vendre ou donner aux Venitiens, comm' on dict qu'il est vray[1] (tresor certes très inestimable, apporté et donné à ce bon roy sainct Louis), firent bien ou mal, je m'en rapporte; mais pourtant viendra, possible, un roy qui la voudra repeter à l'amiable, ou du tout à la force, estant un tresor et joyau plus debattable que l'espée de nostre petit et brave roy Charles. J'estois lors à la cour quand cela arriva; je n'en diray plus autre chose.

Que fist il de plus, ce grand roy Louys XII? Il envoye une armée à Naples, soubs la conduicte de M. d'Aubigny, qui en peu de temps la

1. Voy. Lestoile, à la date du 10 mai 1575.

reconquit; mais sa bonté, et la fiance qu'il eut en la foy (un peu trop legere) du roy Ferdinand [1], la luy fit perdre, comme cela se treuve assez dans les histoires.

Nonobstant, ayant bandé contre luy le pape Julles II, par trop ingrat des biens faicts qu'il avoit receus de luy, les Espaignols et Italiens aussy contre luy, il ne s'en estonna autrement; et, ne pouvant aller en son armée, comm' autres fois, à cause du declin et faiblesse de ses jours, leur faire la guerre à outrance, la leur fit par ses lieutenans, et mesmes par son nepveu Gaston de Foix, qui gaigna sur eux ceste sanglante battaille de Ravenne. Mais quel gaing fut ce? un qui cousta aussy cher qu'eust faict une autre perte.

Et voylà où la fortune recommance son premier jeu et luy faict ressentir ses vieux coups, comm' il fit encor contre Maximilian et le roy d'Angleterre, à la journée des Esperons, à Therouanne, et de plus à Novarre, où son armée eut ceste grande venue [2], sous la conduicte de M. de la Trimouille; encor vers le royaume de Navarre, où toute ceste grande armée s'en alla en fumée, et n'y put remettre, quelque effort qu'il y fist, le pauvre et brave roy Jehan [3], qui l'avoit perdu pour avoir esté par trop fidelle à luy et sa couronne.

Que c'est que d'une personne, quand elle a

1. Ferdinand le catholique, roi d'Aragon.

2. *Venue,* déconvenue, calamité. La bataille de Novarre gagnée par les Suisses en 1513 contre l'armée françoise, commandée par Louis de la Trimouille.

3. Jean d'Albret, roi de Navarre, dépossédé par Ferdinand.

esté une fois esbranlée de la fortune! quelque bon visage qu'elle luy fasse pour quelque temps, si retourne elle le plus souvant à l'esbranler du tout : ni plus ni moins que l'on voit un bel arbre que le vent esbranle et l'a à demy penché; vient quelque bon œconome ou hortolan[1], qui le vient appuyer, et dure pour quelque temps, et produict du fruict; mais, à la longue, et quoy qu'il tarde, il tumbe tout à plat par terre.

Voyez de mesmes nostre roy dont je parle : il fut au commencement fort assailly de la fortune, comme j'ay dict, puis en fut bien recueilly par amprès; pour son comble, il en fut pis traicté que jamais, et ce sur son vieil aage, qu'il se vist frustré en un rien de ce qu'il avoit conquis et gardé si longuement, sans aucune esperance de revanche, car la vieillesse l'accabloit, et puis ses deroutes et desfaictes, les unes amprès les autres.

Toutesfois ses ennemys n'esjambarent rien sur luy[2], ni sur un seul poulce de terre de son royaume; car il mourut très pacifique et très absolu roy, et en tiltre le plus beau et le plus honnorable que jamais porta roy de France, qui estoit celuy de Pere du peuple et Bien aimé du peuple; ce qui donna à croire à plusieurs qu'il estoit benit et bien aimé de Dieu : si bien qu'il a laissé amprès luy par tout le peuple de France, que quand il est si surchargé et accablé de grandes tailles, taillons, subsides et impots, il crie tousjours : « Qu'on nous regle et remette

1. Jardinier.
2. Ne lui emportèrent rien.

« seulement sous le regne de ce bon roy « Louis XII! »

S'il fut esté aussy jeune, quand il vint à la couronne, que son predecesseur, il eust faict de grandes choses; car il estoit très brave et très vaillant. A ceste battaille qu'il donna aux Venitiens, on luy vint rapporter qu'ilz avoient desjà pris le logis qu'il vouloit pour luy : « Et quoy, « dict il, sont ilz desjà logez pour le seur? — « Ouy, sire, luy fut il respondu. — Or bien, « respliqua il, il faut aller loger sur leur ven- « tre, » comme il fit; car il les en deslogea, leur donna la battaille et les desfit. Et ainsin que l'artillerie donnoit, on luy dict qu'il s'ostast de devant : « Rien, rien, ce dict il. Je n'en ay point « de peur; et quiconque aura peur, qu'il se mette « derriere moy, il n'aura point de mal. »

Il estoit très beau et très agréable, ainsin que tous ses portraicts l'ont representé, comme celuy qui est au grand portail de Blois, et comme d'autres que l'on voit aux cabinets de nos roys, roines et princesses, dont j'en ay veu un en celuy de la roine de Navarre d'aujourd'huy, qui le représente vestu tout de blanc, de très belle et haute taille, de fort bonne grace, et sur tout un visage doux et bon, et qui monstroit toute candeur. [Il fut un peu blasmé de s'estre laissé trop gouverner au cardinal d'Amboise [1]; car les

1. Georges d'Amboise, cardinal, archevêque de Rouen, huitième fils de Pierre d'Amboise, chambellan de Louis XI, et d'Anne de Bueil, né en 1460, mort à Lyon le 25 mai 1510. Depuis 1498, où il fut créé cardinal, jusqu'à sa mort, son seul but fut d'arriver à la papauté; mais Julien de la Rovère, depuis Jules II, le joua. Cl. de Seyssel dit « qu'il étoit

affaires pour cela n'en allarent pas mieux; car, si l'on veut croire Guichardin et autres, il estoit fort ambitieux et se vouloit mesler de tout; il voulut estre pape amprès la mort de Alexandre et en fit de grands brigues; et, ne le pouvant estre, il aida à faire le pape Julles, qu'il voulut amprès deffaire par un concile et se faire eslire pape. Voire qu'il y eust homme qui fust accusé de vouloir empoisonner ledit pape; voyez Guichardin. Enfin son ambition gasta tout et ne fit trop de bien.

En quoy ce n'est pas le milleur, si ay je ouy dire à un grand, que ces grands cardinaux se meslent tant des affaires du monde. Le roy Louis XI se laissa gouverner au cardinal Balue, duquel il descouvrit amprès la meschanceté. Le roy Charles VIII ne se trouva pas bien de croire tant le cardinal de Saint Malo pour ses affaires d'Italie et de Naples. Tout cela est aisé à notter, exemple par exemple. Nostre roy François, pour la faute que fit M. le cardinal de Lorraine, bien qu'il fust très bon et y allast de bonne foy, ne s'en trouva mieux en la conqueste du Piedmont. Il eust aussy M. le cardinal de Tournon qui le posseda fort; mais fort mal pourtant en la paix qu'il fist au camp de Jullon avecque l'empereur, lequel n'en pouvoit plus et ressembloit la perdrix qui fuit un si grand vol devant l'oiseau, et tant qu'elle peut.] Il eut la devotion de faire la guerre contre le Turc, comme son predecesseur, mais non en telle ambition. Il envoya le seigneur de

homme très excellent pour la conduite de ses principales affaires, et accompli de sens, d'expérience, de loyauté et bonne vie. »

Ravestein[1] conquerir Methelin; et avoit charge de pousser plus oultre; mais cela ne fut rien[2].

Il eut cet heur qu'il fut très bien servy par ses lieutenans : c'estoit aussy ce qu'on disoit de luy, qu'à mode d'Octave Cæsar, il estoit heureux en service de ses lieutenans, au contraire de Marc Anthoine, duquel la presence servoit plus que des autres, fors en la battaille Actiaque.

Mais ce roy, et en absence et en presence, triumphoit partout, fors que sur le declin, comme j'ay dict. Il portoit aussy pour devise un porc espic avecque ces mots : *Cominus et eminus;* comme voulant dire que *de près et de loing* il nuisoit comme le porc espic, qui darde ses piceons[3] à ceux qui luy veulent nuire. Il portoit aussy sur ce porc espic ces mots escripts :

Spicula sunt humili pax hæc, sed bella superbo[4].

Si est ce qu'il se dict et se trouve par escript : qu'ampres qu'il eut perdu le royaume de Naples, qu'il avoit si heureusement conquis et assez bien gardé pour le commencement, il fut si despit et fasché, qu'il jura et protesta que jamais plus il

1. Philippe de Clèves, seigneur de Raveinstein, commandoit l'armée navale de Louis XII et fut gouverneur de Gênes. Son expédition à Metelin eut lieu en 1501. Voy. les *Mémoires* de Jean d'Auton.

2. Var. : *Mais les Venitiens qui estoient de moitié luy aillirent.*

3. Piquants, pointes dont est hérissée la peau du porc-épic.

4. On a pensé que cette devise avoit été inspirée par l'ordre de chevalerie du Porc-Epic, que créa, vers 1407, Louis de France, duc d'Orléans, grand-père de Louis XII.

ne feroit la guerre par ses lieutenans, mais par luy mesmes en propre personne [ainsin qu'il le monstra en la battaille qu'il gaigna contre les Venitiens]. Si eut il pourtant soubs luy de très braves et de très vaillans capitaines, que je diray cy amprès.

Aussy ay je ouy dire aux anciens capitaines que ce fut dessoubs luy que les compaignies des ordonnances commencarent à se faire très belles, très bonnes et très bien aguerries, s'estant ainsin façonnées et aguerries par les continuelles guerres qu'ilz firent soubs luy; ainsin que l'exercice y faict, comme ce sage legislateur le sceut très bien deffendre à ses Lacedemoniens, de ne faire longuement guerre à leurs voisins ni à d'autres, de peur de les aguerrir à leurs despans.

Aussy nos François s'aguerrirent aux despans des Italiens et Espaignols, dont ilz en ont beaucoup tué; et rien ne se presentoit devant eux qu'ilz ne battissent : si bien qu'on ne parloit que de la gendarmerie de France parmy le monde, et tout le monde aussy la redoubtoit : aussy la payoit il bien, et jamais ne perdoient un seul petit quartier de monstre [1].

Il ne laissa que deux filles : madame Claude et Renée; l'une, roine de France, qui produisit du roy François la belle lignée que nous avons veue depuis; et l'autre, madame de Ferrare, qui en a produict une très belle aussy : M. le duc de Ferrare, le cardinal d'Est, et mesdames de Nemours, d'Urbin, et Leonor, qui mourut fille,

1. Monstre, revue. La paye se distribuoit aux hommes d'armes par quartier, après une revue.

qu'on peut dire ces trois avoir esté de leur temps la beauté du monde.

Il fut enterré à Sainct Denis, là où l'on voit son tumbeau, qui est très beau, et sa figure et de la roine Anne sa femme.

Il n'eut aucuns enfans de sa dernière femme Marie d'Angleterre : il ne tint pas à elle, comme j'ay dict ailleurs. Aussy elle ne demeura guieres avecque luy; car, s'efforçant par trop amprès ceste grand beauté, plus que son vieil aage ne le portoit, il mourut. Aussy disoit on pour lors quand il l'espousa, qu'il avoit pris et chevauchoit une jeune guilledine [d'Angleterre[1]] qui bien tost le meneroit en paradis tout droict et, plustost qu'il ne voudroit, son grand chemin : ce qui fut vray, bien qu'il ne mourut qu'en l'aage de 56 ans, vray aage encor de sa bonne force; mais il avoit fort paty en son temps. Il ne l'espousa pourtant par aucunes amourettes, comme j'ay ouy dire, ne pouvant oublier la roine Anne, sa très chere femme, qu'il avoit tousjours tant aimée, et fille et femme. Estant fille, M. d'Albret[2], qui la pretendoit et estoit son fort proche, et luy, s'en cuidarent battre; tant il luy portoit d'amour, plus qu'à ceste belle Marie, qu'il espousa quasy comme par contraincte, se sacrifiant pour son royaume, pour achapter la paix et l'alliance du roy d'Angleterre [qui le commencoit à le beaucoup fatiguer, et par ainsin vouloit mourir roy pa-

1. *Guilledin*, de l'anglais *gelding*, cheval hongre. Les François appliquoient ce mot à tous les chevaux anglais. Branthôme est, je crois, le seul qui se serve du mot *guilledine*.

2. Alain, sire d'Albret. Voy. La Trémouille, *Mémoires*.

cifique de ce côté d'Angleterre; car de ce temps quand on parloit : « Les Anglois entrent en France! » il sembloit que ce fussent tous les diables;] et qu'il peust mourir paisible roy de France sans la laisser en trouble, comme certes il fit par le sacrifice de sa mort.

CHAPITRE V.

84. *M. d'Aubigny.* — 85. *Louis, conte d'Armagnac.* — 86. *M. d'Alegre.* — 87. *M. de la Pallice, dict le mareschal de Chabannes.* — 88. *M. de Vandenesse.* — 89. *M. de Bayard.* — 90. *Le sieur de Montmoreau.* — 91. *Louis d'Ars.* — 92. *M. de la Trimouille.* — 93 *M. d'Imbercourt.*

Ce grand roy eut soubs luy de très grands capitaines, qu'il dressa et façonna la pluspart par ses belles et continuelles guerres delà les monts, entr'autres M. d'Aubigny[1], escossois et grand seigneur, qui fist grand honneur à sa nation : de sorte qu'aucuns de nos annalistes françois l'ont appellé grand chevallier sans reproche, comm' il le monstra en plusieurs beaux faicts de sa main et de sa con-

1. Robert Stuart, plus connu sous le nom de maréchal d'Aubigny; il accompagna Charles VIII en Italie, fut créé maréchal de France en 1515, et mourut sans postérité en 1543.

duicte, mesmes en la conqueste qu'il fit du royaume de Naples, avecqu' une fort heureuse et vaillante fortune, ayant à faire à Gonzalve, ce grand capitan. Il fit aussy très bien aux exploicts de guerre en Lombardie : les histoires en parlent assez, sans que j'en parle plus advant,

Il mourut du regne du roy François, fort vieux et cassé, plus de combats et victoires que de trop grande vieillesse[1]. Il laissa un fils[2], très notable chevallier et capitaine, mais non tant employé aux grandes charges comme son père; qui laissa le duc de Lenos[3], son fils, brave et très honneste seigneur, qui, pour sa valeur et vertu, est aujourd'huy visce roy en Escosse; lequel il faut louer, à toute violence, d'un traict noble qu'il fist dernierement : car, scachant que M. d'Antragues, son beau frere, ayant espousé sa sœur (j'estois à ses nopces, il y a plus de quarante ans), estoit en peine extresme, prit la poste du fin fonds de l'Escosse, vint en France supplier et requerir le roy pour luy; ce qui luy servist beaucoup. C'est un beau traict certes, digne d'estre loué d'un chacun.

Quittons ce discours; reprenons nostre premier, de nostre grand roy Louis et de plusieurs

1. Var. : [*Mais nous ne le gardasmes guières et à sa conservation nous n'eusmes la fortune trop prospere, car nous le perdismes, et en le perdant nous y perdismes une grande quantité de bons hommes et de grands capitaines.*]

2. Il ne laissa pas de fils. Son frère, Mathieu Stuart, comte de Lennox et seigneur de Darnley, qui fut tué à Flodden en 1513, à côté de Jacques IV, roi d'Ecosse, avoit laissé plusieurs fils; ce fut le troisième, Jean Stuart, qui hérita d'Aubigny.

3. Lennox, régent du royaume d'Ecosse en 1570, assassiné l'année suivante.

de ses grands capitaines. Il eut ce grand Jean-Jacques Trivulse, duquel j'ay parlé ailleurs[1].

85. — Et parle maintenant de ce brave et vaillant conte Louis d'Armagnac, intitulé duc de Nemours, lieutenant de roy au royaume de Naples. Il fut fils de ce conte d'Armagnac que le roy Louis XI fit descapiter aux hasles à Paris[2], et luy et son frère y estoient présens et fort jeunes enfans, que j'ay ouy dire à ma grand' mere, et estoient vestus tout de blanc, testes nues et mains jointes, et le sang de leur pere les teignit tous et les enrougit tumbant de l'eschaffault en bas. Ainsin le voulut le roy pour leur donner exemple et crainte. Cedict roy ne pardonna pas, comme fit le roy sainct Louis à un conte d'Armagnac un peu rebelle à lui[3]. Voyez Paule Æmile.

Ledict Louis, conte d'Armagnac, mourut à la battaille de Cerignolles[4], qu'il donna au grand capitaine don Gonzalvo, voulant pourtant la différer, car il la voyoit peu advantageuse pour les François; mais il fut taxé de M. d'Alegre, dit Precy, estre par trop froid et peu entendu au de-

1. Voy. t. 2, p. 228.

2. Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qui, après plusieurs révoltes contre Louis XI, fut enfin forcé dans son château de Carlat, et décapité en 1477.

3. Je crois qu'il s'agit ici de Géraud, comte d'Armagnac, qui, étant en état de rebellion contre son seigneur, Alphonse, comte de Poitiers, alloit être accablé et peut-être dépossédé, lorsque saint Louis, à la prière du vicomte de Béarn, beau-père de Géraud, intervint pour apaiser le comte de Poitiers [1267].

4. Bourg de la Pouille, où les François perdirent une bataille contre les Espagnols (1503).

voir d'un general; dont luy, qui estoit fort haut à la main, à la gasconne, s'en estomacqua de telle façon qu'il partist de la main et luy voulut porter l'espée à la gorge pour le tuer, ne fust esté M. Louis d'Ars, qui se mit au devant et l'en garda. Et s'estant appaisé : « Ouy vraiment, dict il, « vous aurez la battaille puis que vous la voulez « tant, et combattray non comme froid, ains tel « que je suis, brave, bon et fidele serviteur de « mon maistre, et nullement poltron; mais j'ay « belle peur que ce brave qui crie tant battaille, « qu'il se fie plus à la vitesse de son cheval qu'au « fer de sa lance. » Et là dessus il part, il donne combat vaillamment, et meurt sur la place fort honnorablement; et en un rien la battaille fut commencée et perdue pour nous. Paulo Jovio racompte gentiment cela [1].

Ce fut quasy un pareil dict du mareschal d'Audnehan à la battaille du roy Jehan [2], auquel le mareschal de Clermont reprochant qu'il avoit peur pour ne vouloir consentir à la battaille, il luy dict : « Je te monstreray le contraire, Clermont; car « j'auray plus tost le bout de ma lance dans le « corps de l'ennemy que tu n'auras la tienne en « l'arrest. »

86. — [M. d'Alègre, qu'on nommoit messire Yves d'Alègre, ainsin qu'on nommoit le plus sou-

1. Var. : *Vous trouverez cela dans Paulo Jovio et autres autheurs.*

2. La bataille de Poitiers, en 1355, où le roi Jean fut fait prisonnier par le prince de Galles.

vant les nobles, fut un très notable capitaine, l'ayant monstré en force endroits; et pour le plus beau et plus signalé, ce fust à la battaille de Ravenne [1], où, ayant veu tuer son fils, M. de Vivarets, brave et vaillant jeune homme, certes, devant luy, se jette si advant dans l'epesseur des ennemys, fut ou qu'il voulust vanger sa mort, ou ne voulust plus vivre, qu'il y fust tué, dont ce fut très grand dommage.

Si fit il une grande faute, lorsque M. de Nemours estant entré dans Boulongne avecque son armée et de plain jour, sans que l'Espaignol l'eust advizé ni ensenty le vent, qu'est un grand cas, sinon par un Albanois qu'estant sorty à l'escarmouche fust pris, et decela le sort; possible, le maraud qu'il estoit, qu'il s'estoit laissé prendre. Monsieur de Nemours et tous les capitaines vouloient bien sortir aussy tost et donner à l'ennemy qu'ilz eussent pris à l'imporveu, ne se mesfiant de rien; mais M. d'Alegre opina et empescha de ne sortir et laisser rafreschir l'armée, qui en combattroit mieux le lendemain : il fut creu. Il debvoit donc mettre ordre que nul ne sortist, et faire bien fermer les portes, pour ne porter nouvelles de l'arrivée de l'armée.

Qui veut voir bien descripte la bataille de Ravenne, qu'il lise le *Roman de M. de Bayard,* il en descript mieux en son viel langage qu'aucune autr' histoire : il n'oublie la mort de M. de Maugiron, qui fust tué ayant charge de gens de pied, qui fist très bien; car il estoit très brave et vail-

1. Gagnée en 1512 par les François contre l'armée coalisée des Espagnols, des Vénitiens et du Pape.

lant; aussi la race le porte, dont en sont sortis de tres braves et vaillans capitaines.[1]]

87. — Monsieur de la Pallice[2] fut le contraire; car il fut un très sage et très vaillant capitaine quand il falloit; et s'il ne fut esté tel, il n'eust eu les grandes charges et grades de ses maistres qu'il eut, et mesmes du roy Louys XII, qui l'aima fort et plus que tous, et se fia en sa suffisance.

Il fut lieutenant du roy au royaume de Naples amprès la mort du conte d'Armagnac, et tout le monde l'en esleut et luy defera et luy obeit. Il le fut avecque l'empereur Maximilien contre Padoue et les Venitiens[3].

1. Var. : *De ce que devint M. d'Alegre, je m'en rapporte à ce que les histoires en ont escript là dessus, qu'il y alla un peu du sien; mais pourtant si a il esté brave et vaillant capitaine et faict de beaux combats au royaume de Naples et en Lombardie* (au siége de Monaco principalement, qu'il fit lever aux Génois, sans pertes pour son armée, le 2 avril 1507), *et ailleurs : en celuy là* (la bataille de Cérignolles) *il fut malheureux, dont le roy Louis luy en fit très mauvais visage à son retour; mais M. Louis d'Ars rabilla tout et puis s'en alla mourir et chercha son cimetiere fort honorablement à la bataille de Ravenne, ce qui rabilla tout le passé. Il ne faut qu'une bonne ou malle heure pour l'homme. Il estoit taxé d'aller un peu viste en besogne.* Cette variante n'est que la version des précédentes éditions, à laquelle nous avons cru devoir substituer le chapitre bien plus circonstancié qu'on vient de lire : il est emprunté au manuscrit 120, où il termine la vie du baron de Chepy.

2. Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, maréchal de France le 7 janvier 1515.

3. Au siége de Padoue, en 1509. Les François et les impériaux furent obligés de lever le siége de cette place, héroïquement défendue par le provéditeur André Gritti et le comte de Pitigliano.

Il le fut en Italie, amprès la mort de M. de Nemours, par l'eslection de toute l'armée et des plus grands capitaines de là s'il y en eust au monde.

Il le fut en Navarre et autres endroicts. Tousjours fut en très bonne et grande reputation et très heureuse fortune.

Les Espaignols l'appeloient souvant *el capitan la Paliça, gran mareschal dy Francia.* Bel honneur! comme nous avons appelé M. de Biron dernier, le grand et premier mareschal.

J'ay veu le portraict dudict M. de la Pallice; il monstroit bien ce qu'il estoit : très beau et très belle façon. Si le roy François l'eust voulu croire, ensemble M. de la Trimouille, Galleazze Sainct Severin et Theodore Trivulse[1], il n'eust pas donné la battaille de Pavie, et tous conseilloient de se retirer à Binasco et lever le siege, dont ilz en alleguoient force belles raisons; mais celles de M. de la Pallice estoient très belles, que j'ay leues dans le livre espaignol de la vie de M. le marquis de Pescayre. « Car, disoit il, « l'honneur ou le deshonneur de la guerre ne « s'acheve jamais avecque aucune autre reputa- « tion, sinon avecque la victoire, » à laquelle tout grand capitaine doict avoir et du tout tendre son pensement; et si cela touche de lever le siege et n'y estre perseverant, c'est bien plus grand follie à un grand capitaine que gaigner la gloire

1. Galeas San Severino. — Théodore Trivulce, d'une illustre famille milanaise fort attachée à la France, étoit gouverneur de Milan au moment de l'expédition malheureuse de François Ier. Il fut fait maréchal de France en 1524. Voy. § 73, et ci-dessus, p. 31.

d'une obstination, laquelle bien souvant apporte deshonneur et perdition. Si que, pour changer à ceste heure d'advis, de se retirer, tarder et temporiser, l'ennemy se deffera luy mesmes par faute d'argent, que tous crient amprès, tant ceux de leur armée que dedans Pavie; car resolument si on ne leur donne prestement de l'argent, ou ilz feront une revolte et amutinement entre eux si dangereux, que les capitaines auront beaucoup affaire à se sauver d'eux; ou bien ilz se retireront tous, quī de çà, qui de là, en leurs pays et maisons. Si bien qu'il est très necessaire : *Que nuestra gente* (j'useray de ce mot espaignol, dict le livre) *gana fuerça con el espacio y tardança; y al contrario el enemigo se debilita regiamente; y los consejos se envejecen y se hazen inciertos, quando faitan pagas, vituallas y voluntades de hombres* : « que nostre gent gaigne la force « avecque l'espace et la tardance; et, au con« traire, la leur se debilitera du tout; et les con« seils ne valent plus rien quand les payes, les « vivres et les volontez des hommes faillent. » Tant d'autres raisons alleguoit M. de La Pallice, si apparantes, que l'Espaignol mesmes dict que, dissuadant la battaille, il le disoit bien contre son naturel, lequel n'estoit si posé ni si arresté qu'il n'aimast mieux tousjours de combattre et de venir aux mains que de donner conseil contraire; et comme dict le mot, *era mas valeroso y bravo capitan, que moderado y recatado;* « car il estoit bien tousjours plus vaillant et hasardeux capitaine, que moderé et retiré. »

Aussy M. l'admiral Bonnivet le sceut très bien dire au conseil, quand ce vint à son rang de par-

ler, que ledict M. de la Pallice donnoit conseil selon la coustume des vieux, et non selon la sienne, qui n'avoit jamais fuy de combat en sa vie; et qu'alors ilz avoient besoing qu'il les servist avecque ceste tant valeureuse main qui, d'autres fois avoit souvant tant et tant exploicté de beaux combats, ores en telle necessité; laquelle force, avecque d'autres vaillantes qui luy aideroient, acquerroit la victoire et la gloire à son roy. Et quant à M. de la Trimouille et Sainct Severin et Trivulse, disoit il, pour avoir septante ans, ilz avoient perdu toute leur ancianne vigueur du passé, et parloient selon la volonté de leur aage; mais qu'il ne vouloit encor penser que ceste noble et ancienne valeur de combattre tousjours, qu'on avoit veu en M. de la Pallice, pour quelque petite charge d'années se peust jamais refroidir.

Voylà les belles parolles que profera M. de Bonnivet sur la bonne opinion qu'il avoit de la vaillance de M. de la Pallice (disent les Espaignols qu'il dict ainsin). Aussy ne fut il poinct trompé; car ce jour il fit d'aussy beaux combats que jamais il en avoit faicts au plus beau de son aage; si bien, ce dict le compte, que son cheval luy ayant esté tué soubs luy, et amprès qu'il s'en fut desengagé et qu'il s'en alloit jetter à beau pied dans nos Suisses pour combattre encor à pied, vint le capitaine Castaldo à cheval, qui le prist prisonnier. S'estant rendu à luy de bonne guerre, vint amprès le cruel Buzarto, Espaignol, *come hombre que tenia embidia del precio y loor de un tan gran prisionero à la cavaleria, lo matò cruelmente, encarandole un grueso harquebuse à la co-*

raça ? « comme homme qui portoit envie du prix « et de l'honneur d'un si grand capitaine pris à « la cavallerie, le tua cruellement, luy accarant[1] « une grosse arquebuse de qualibre dans sa cui- « rasse. » Et par ainsin mourut ce bon capitaine et honnorable seigneur, qui ne pouvoit mourir autrement : car qui a bon commancement a bonne fin[2].

Il y avoit, quelque temps advant, fort opiniastré à la journée de la Bicoque, pour ne la donner point (ce dict ce mesme livre), en alleguant force raisons que sa grande experience luy avoit apprises, et mesmes que de forcer son ennemy dans un logis si fort et si advantageux pour la deffence pour eux, et très mal pour leurs vivres, il n'y avoit nul propos ; et qu'en temporisant tant soit peu de les attaquer là, ilz en sortiroient et se mettroient en telle oportunité, qu'on les combattroit aisement, *al egual* (dict le motes paignol). Mais M. de Lautrec, qui estoit le general, se mettant sur son opiniastreté accoustumée et sur l'importunité des Suisses et d'Albert La Pierre[3], leur couronel, voulut combattre. « Eh « bien ! (respondit M. de la Pallice) que Dieu « favorise doncqu'aux fols et aux superbes : quant « à moy, afin qu'on ne pense point que je refuse « le peril, je m'en vais combattre à pied avecque

1. Mot espagnol francisé par Branthôme. *Acarar* ou *acarear* signifie présenter en face, ajuster, coucher en joue.

2. La mort de la Palice a inspiré tous les poëtes du temps. C'est à ce sujet que G. Cretin a composé l'Apparition du maréchal de Chabannes, où il y a des choses intéressantes sur la bataille de Pavie.

3. Albrecht van Stein.

« la premiere infanterie (ainsin le dict l'Espai-
« gnol); et vous autres, gensdarmes françois,
« combattez si vaillamment que l'on cognoisse
« qu'en tel cas perilleux la fortune vous a plus-
« tost manqué que non pas le courage. » Beau mot certes ! L'on combattit doncques, et en advint la desfaicte de nos gens, et puis la perte de l'estat de Milan. La gloire fut grande pour les imperiaux, car les nostres estoient deux fois plus. Il y avoit quinze mille Suisses, lesquels, poussez (ce dict le livre) d'une superbeté opiniastre et bravesse barbare, ou pour mieux dire fatale, menassoient d'investir l'ennemy du premier abord et l'emporter; mais il arriva tout au contraire. Que s'ilz eussent creu M. de la Pallice, capitan de *muchas guerras y victorias*[1] (ce dict le livre), tel malheur ne leur fut arrivé.

88. — Ce M. de la Pallice avoit un frere[2] qui le secondoit fort, et mesmes en vaillance. Il estoit fort petit de corsage, mais très grand de courage; de sorte que, dans des vieux romans, on l'appelloit le petit lion remply d'un grand cœur; encor que les médecins et anatomistes disent que le petit cœur est meilleur en un homme que le grand; aussy le lion l'a très petit, et non si grand que les autres animaux[3]; mais c'est une frase de parler que nous avons de dire : « Il est de grand

1. De plusieurs guerres et victoires.

2. Jean de Chabannes, seigneur de Vandenesse, capitaine de mille hommes de pied à la bataille de Ravenne.

3. Les anatomistes nous font voir, au contraire, que le lion a le cœur beaucoup plus grand à proportion qu'un autre animal.

cœur », c'est à dire de grande generosité et courage; car M. de Vandenesse n'en avoit nulle faute; en tous ses combats il l'a monstré : et ne tint pas à luy qu'il ne se battist contre le marquis de Pescayre en desfy, à cause de la capitulation de Como[1]. J'en parle ailleurs.

Il fut tué à la retraicte de Rebec; et ainsin que M. de Bonnivet luy eust recommandé l'artillerie : « Ouy, monsieur, je la vous garderay, je « vous en asseure, tant que je vivray, respondit « il, ou j'y mourray ; » comm' il fit, car il fut blessé d'une grande harquebuzade, et puis mourut. Les Espagnols le disent ainsin; les François aussy s'y accordent, et comment ce jour il fit de grands faits d'armes et de belles charges, que l'Espaignol appelle *aremetidas*[2], tousjours en se retirant bravement; mais il fut atrappé, dont ce fut grand dommage.

89. — En ceste mesme retraicte fut tué aussy ce gentil et brave M. de Bayard[3], à qui ce jour M. de Bonnivet, qui avoit esté blessé en un bras d'une heureuse harquebuzade, et pour ce se faisoit porter en litiere, luy donna toute la charge

1. La capitulation de Como [1521] portoit que les François et leurs adhérents italiens sortiroient de la ville avec leurs biens sans être inquiétés. Cependant les Espagnols, à peine entrés dans la place, la livrèrent au pillage. Le commandant françois, indigné, s'en prit au marquis de Vasto et l'appela en duel. Guicciardin dit que ce commandant n'étoit pas Vandenesse, mais Giovanni Gabaneo.

2. Assauts.

3. Pierre du Terrail, seigneur de Bayart en Gevaudan, fils d'Aimé du Terrail et d'Hélène des Allemans, mort le 24 février 1525, à l'âge de 48 ans.

et le soin de l'armée, et de toute la retraicte, et luy avoit recommandé l'honneur de France. M. de Bayard, qui avoit eu quelque picque auparadvant avecque luy, respondit (ce dict l'Espaignol) : « J'eusse fort voulu, et qu'il eust ainsin pleu à Dieu, que vous m'eussiez donné « ceste charge honnorable en fortune plus favo- « rable à nous autres qu'à ceste heure : toutes- « fois, ainsin que ce soit que l'adventure traicte « avecque moy, je feray en sorte que, tant que « je vivray, rien ne tumbera entre les mains de « l'ennemy que je ne le deffende valeureuse- « ment. » J'en eusse proferé les parolles en espaignol, mais ce fut esté superfluité.

Ainsin qu'il le promit il le tint; mais les Espaignols et le marquis de Pescayre, usant de l'occasion, furent si importuns à chasser les François, qu'ainsin que M. de Bayard les faisoit retirer tousjours peu à peu, voicy une grande mousquetade qui donna à M. de Bayard, qui luy fracassa tous les reins.

Aussy tost, se sentant frappé, il s'escria : « Mon Dieu ! je suis mort. » Si prit son espée par la pougnée, et en baisa la croisée en signe de la croix de Nostre Seigneur, et dict tout haut : *Miserere mei, Deus !* puis, comme failly des esprits, il cuida tumber de cheval[1]; mais encor eut il le cœur de reprendre l'arçon de la selle, et demeura ainsin jusqu'à ce qu'un gentilhomme, son maistre d'hostel, survint, qui luy aida à descendre et l'appuyer contre un arbre.

1. Voy. dans la vie d'Antoine de Lorraine de longs détails sur un cheval de guerre de Bayart.

Soudain voylà une rumeur, parmy les deux armées, que M. de Bayard estoit mort. Voyez comme la renommée soudain trompette le mal comme le bien. Les nostres s'en effrayarent grandement; si bien que le desordre se mit parmy eux, et les impériaux à les chasser. Si n'y eut il galant homme parmy eux qui ne le regrettast; et le venoit voir qui pouvoit, comm' une belle relique, en passant et chassant tousjours; car il avoit ceste coutume de leur faire la guerre la plus honneste du monde et la plus courtoise; et y en eut aucuns qui furent si courtois, qui le voulurent emporter en quelque logis là près; mais luy les pria qu'ilz le laissassent dans le champ mesmes qu'il avoit combattu, ainsin qu'il convenoit à un homme de guerre, et comm' il avoit tousjours desiré de mourir armé (dit l'Espaignol).

Sur ce arriva M. le marquis de Pescayre, qui luy dict : « Je voudrois de bon cœur, monsieur « de Bayard, avoir donné la moitié de mon vail« lant, et que je vous tinsse mon prisonnier « bien sain et sauvé, afin que vous puissiez res« sentir, par ces courtoisies que recevriez de « moy, combien j'estime vostre valeur et haute « prouesse. Je me soubviens qu'estant bien jeune, « le premier los que vous donnarent ceux de ma « nation fut qu'ilz disoient, *muchos Grisonnes y* « *pocos Bayardos*[1]. Aussy, depuis que j'ay eu « connoissance des armes, je n'ay point ouy par« ler d'un chevallier qui approchast de vous. Et

1. Beaucoup de Grisons et peu de Bayards, allusion au nom du cheval Bayard des romans de chevalerie.

« puis qu'il n'y a remede à la mort, je prie « Dieu qu'il retire vostre belle ame auprès de « luy, comme je croy qu'il le fera. »

Incontinent il luy deputa gardes qu'elles ne bougeassent d'auprès de luy, et, sur la vie, ne l'abandonnassent qu'il ne fust mort; et ne luy fust faict aucun outrage, ainsin qu'est la coustume d'aucune racaille de soldats et de bisongnes[1] qui ne sçavent encor les courtoisies de la guerre, ou bien de ces grands marauts de goujats[2] qui sont encor pires. Cela se voit souvant aux armées.

Il fut tendu doncqu' à M. de Bayard un beau pavillon pour se reposer : et puis, ayant demeuré en cet estat deux ou trois heures, il mourut; et les Espaignols enlevarent son corps, avecque tous les honneurs du monde, en l'eglise, et par l'espace de deux jours luy fut faict service très solempnel : et puis le rendirent à ses serviteurs, qui l'emmenarent en Dauphiné, à Grenoble; et là receu par la cour de parlement et une infinité de monde qui l'allarent recueillir et luy firent de beaux et grands services en la grand' eglise de Nostre Dame; et puis fort porté en terre, à deux lieues de là, chez les minimes. Qui en voudra plus sçavoir lise son roman, qui est un aussy beau livre qu'on sçauroit voir, et que la noblesse et jeunesse devroient autant lire.

Ce livre dict que ce bon chevallier, ainsin qu'il fut blessé, vint à luy le seigneur d'Alegre, pre-

1. Jeune soldat inexpérimenté, conscrit; de l'espagnol *bisoño*.

2. Valets de soldats, maraudeurs à la suite d'une armée.

vost de Paris, auquel il dict qu'il estoit mort et qu'il se retirast de peur de l'ennemy, et qu'il le recommandast au roy son maistre, bien marry qu'il ne le pouvoit plus servir d'advantage; qu'il le recommandast aussy à tous les princes de France, à tous messieurs ses compaignons, et generalement à tous les gentilshommes du royaume, quand il les verroit. Voyez l'ambition belle et douloureuse de ce bon chevallier, de se recommander ainsin sur sa fin à tous ces gens là, et y bastir dans leurs ames un soubvenir de luy.

M. du Bellay dict que M. de Bourbon, le voyant en passant, luy dict : « Monsieur de « Bayard, vraiment j'ay grande pitié de vous. — « Ah! Monsieur, pour Dieu! n'en ayez point de « pitié, mais ayez la plutost de vous qui com- « battez contre vostre foy et vostre roy; et moy « je meurs pour mon roy et pour ma foy. » Je croy que ce mot piqua un peu M. de Bourbon; mais et luy et tous estoient si aspres à donner la chasse et suivre la victoire, que M. de Bourbon ne s'en soucia autrement, et aussy qu'il voyoit bien qu'il disoit vray.

La fin de ce brave chevallier a esté pareille à sa vie. On luy a donné ce tiltre noble de chevallier sans peur et sans reproche; aussy l'a il sceu très bien entretenir : et qui en voudra voir la preuve lise le vieux roman; mais tout vieux roman qu'il est, ne parle point mal et en aussy bons mots et termes qu'il est possible : il y en a deux, mais le plus grand est le plus beau.

Ses premieres armes furent vers le royaume de Naples, où il se fit fort signaller, et mesmes en son combat contre le segnor Alonzo de Sotto

Major, dont je parle ailleurs[1]. Il fit aussy très vaillamment au Garillan, où mon pere estoit avecque luy, faisant son premier apprentissage soubs luy, et y fut fort blessé, et M. de Bayard l'en aima fort depuis et l'estima fort : il cuida mourir de ce coup. Belleforest, en son histoire, le racompte et y nomme mon père, sans que j'en parle d'advantage; mais il me soubvient d'en avoir ouy faire à mon dict pere force beaux et bons comptes de luy, dont je ne m'en souviens pas bien de tous, et le louoit jusques au tiers ciel.

J'ay vu plusieurs s'esbahir de luy que, ayant esté si grand et si renommé capitaine, qu'il n'ait eu en sa vie de plus grandes charges qu'il n'eut ; car vous ne trouverez point, ni au livre de sa vie ni ailleurs, qu'il ait mené en chef aucune armée, ni qu'il ait esté jamais lieutenant de roy, sinon dans Mezieres. Bien dict son histoire qu'il le fust en Dauphiné ; mais c'estoit pour gouverner le pays, et non pour faire la guerre. Aucuns ont dict qu'il n'avoit esté jamais ambitieux de telles charges, et que de son naturel il aimoit mieux estre capitaine et soldat d'advantures, à la guerre où il luy plairoit, et s'enfoncer aux dangers, que d'estre contrainct par une si grande charge et gesné de sa liberté à ne combattre et mener les mains quand il vouloit ; aussy qu'il y a des hommes qui sont très malheureux en ces grandes charges, et ailleurs ilz y sont très heureux et y font des mieux, comme je dirois d'aucuns : et sont à comparer à ces mullets et chevaux de charge, lesquels, pour les trop charger, plient sous le faix ; mais, leur

1. Dans le discours des Duels.

baillant la charge ordinaire, triumphent de porter : j'en nommerois bien aucuns là dessus que je sçay.

Bien avoit il cet heur qu'oncques general d'armée de son temps ne fit voyages, entreprises ou conquestes, qu'il ne fallust tousjours avoir M. de Bayard avecque luy, car sans luy la partie estoit manquée; et tousjours ses advis et conseils en guerre estoient suivis plustost que des autres : par ainsin l'honneur luy estoit très grand, voire plus, si on le veut quasy bien prendre, pour ne commander pas à une armée, mais pour commander au general; c'est à dire que le general se gouvernoit totalement par son advis.

Ce qui me faict soubvenir de ce grand roy Charles Martel, lequel ne voulut oncques estre roy de France, estant bien en son pouvoir; mais il aima mieux d'avoir ceste gloire de commander aux roys. Et ne faut doubter que M. de Bayard, s'il eust eu telles grandes charges, qu'il ne s'en fust acquitté aussy dignement qu'il fist dans Mezieres, là où entrant et la trouvant très faible et très estonnée, l'asseura et la deffendit si bien que le conte de Nassau y perdit sa leçon : et comm' il l'envoya sommer de la rendre à l'empereur, M. de Bayard fit responce qu'advant de sortir il vouloit faire un pont de corps morts de gens de son armée, et qu'amprès il sortiroit plus à son aise par dessus; car autrement il ne pourroit bonnement sortir.

A ceux qui l'ont veu j'ay ouy dire que c'estoit l'homme du monde qui disoit et rencontroit le mieux : tousjours joyeux à la guerre, causoit avecque les compaignons de si bonne grace qu'ilz

en oublioient toute fatigue, tout mal et tout danger.

Il estoit de moyenne taille, mais très belle et fort droite et fort disposte, bon homme de cheval, bon homme de pied. Que luy restoit il plus? Il estoit un peu bizarre et haut à la main quand il falloit et alloit du sien[1].

Lorsqu'il eut ceste camisade à Rebec, ce fut une petite disgrace pour luy. Ce ne fut pourtant sa faute, mais celle de l'admiral Bonnivet qui luy avoit promis de le couvrir; mais il n'en fit rien. Si n'y perdit il que bien peu de ses gens; car il les sauva presque tous à Bigaras. Bien est il vray que leur bagage et quelques chevaux s'y perdirent. Il en fut si despit qu'il s'en courrouça fort contre son general et parla fort haut, jusques à luy dire qu'un jour il luy en feroit raison et qu'il le luy demanderoit une autre fois qu'à celle là, d'autant qu'il vouloit plustost s'amuser au service de son roy, là où il voyoit qu'il y alloit de bon, qu'à son particulier. On dict que M. l'admiral, qui n'estoit endurant et fort superbe à cause de sa faveur, acquiesça un peu, voyant qu'il avoit tort, l'ayant là envoyé contre son opinion et toute forme de guerre, et sur sa promesse et parolle.

1. *Bizarre* avoit alors un sens un peu différent du mot espagnol qui s'est naturalisé chez nous. On peut le traduire par susceptible sur le point d'honneur. — *Haut à la main* est une métaphore empruntée à l'équitation. On dit d'un cheval ombrageux ou rétif qu'il est haut à la main, parce qu'il faut le tenir en bride. Ici le sens de l'auteur est que Bayart n'étoit pas patient et qu'il se fâchoit facilement. — *Aller du sien* correspond tout à fait à la locution familière : faire des siennes.

Il ne faut doubter que, s'il ne fust mort là et se fust retiré avecque ledict amiral en France, qu'il ne luy eust demandé, car il avoit de l'humeur, tant pour la reparation de son honneur que pour l'envie qu'un chascun portoit audict admiral de la charge qu'il avoit eue par dessus de plus grands capitaines que luy. J'ay ouy discourir tout cecy à un vieux gendarme sien de Dauphiné.

Qui voudra lire ce livre de M. de Bayard y verra de beaux traicts de valeur et de vertu qui luisoient en ce bon chevallier, et ne se pourra saouler de les lire ni de les admirer.

M. de Ronsard, entr'autres plus grandes louanges qu'il donne à M. de Montmorency, connestable depuis, dict qu'il estoit compaignon de Bayard. Celle là n'estoit pas trop petite, encor qu'il fust grand favory du roy.

90. — Il eut encor avecque luy le seigneur de Montmoreau, brave gentilhomme d'Angoumois, puisné de la maison de Mareuil[1]. Aussy disoit on de ce temps là « peu de Bayards et peu de Mo-« reaux[2] pareils à ces deux-là. » Mais M. de Bayard s'estoit trouvé en de plus grandes guerres que luy, qui estoit encore jeune; et M. de Bayard commança à estre des ordonnances, dès le petit roy Charles VIII, en la compaignie de M. de Ligny.

1. Il étoit baron et avoit mille hommes sous ses ordres. Voy. les *Mémoires* de du Bellay.

2. Moreau est un cheval noir; c'est encore une allusion à ce même cousier Bayard des romans.

91. — De laquelle compaignie estoit lieutenant ce vaillant Louis d'Ars, berruyer, duquel, sans aller rechercher les innumérables vaillances qu'il a monstré en sa vie, ne faut que proposer celle qu'il fist en la deffense de la ville de Venouze, au royaume de Naples, où s'estant retiré amprès la totalle perte du royaume pour les François, et voulant conserver ceste terre et Canouze et Monnervine, appartenantes à M. de Ligny son bon maistre, à cause de la princesse d'Altemore, sa femme, et ne les pouvant toutes garder, ni mettre son corps ni son bon cœur en trois parts, il entreprist Venouze, dans laquelle il fut assiegé et sarré un an durant, sans aucun espoir de secours, enfin contrainct de la longueur du temps et de la necessité. Encor dict on qu'il ne vouloit partir sans le commandement du roy son maistre, qui luy manda qu'il composast, ne voulant point mettre en hazard si peu de gens de bien qu'il avoit là. Parquoy doncqu' il capitula avecque son ennemy, ce grand capitaine Gonzalvo, avecque la plus belle et honnorable composition qu'il se peut dire, et qu'oncques assiégé fist [1].

Il en part, il s'en retourne, passe par le mitan de tout le royaume de Naples et de toute l'Italie, luy et tous ses gens, la lance sur la cuisse, armé de toutes pièces ; tient les champs, vit à discrétion et de gré à gré partout où il loge ; marche tousjours en forme de guerre ; rapporte sa vie et son honneur de luy et de ses compaignons, leurs bagues et butins sauvez; rentre ainsin en

1. 1504.

France, avecque grande admiration de tout le monde; vient jusques à Blois, en tel ordre, faire la reverence au roy son maistre et à la roine sa maistresse, qui lui firent tel honneur de les voir ainsin arriver en un si bel arroy qu'amprès luy avoir faict bonne chere et grand honneur, à luy et à ses compaignons, ne se peurent saouler de louer sa valeur et vertu et de luy et d'eux, et de les recompenser[1].

Je l'ay ainsin ouy racompter à feu madame la seneschale de Poictou, ma grand mere, qui estoit lors à la cour, et à qui M. Louis d'Ars, comme son bon parent, fit un present d'un grand linceul de rezeur de soie cramoisie[2], tout ouvré d'or et d'argent en personnages et de petis bestions[3], la chose aussy bien labourée qu'on sçauroit voir, et estimée à quatre cens escus. Il est bien encor assez en son entier en nostre maison; et M. Louis d'Ars le luy donna pour son partage de butin qu'il avoit faict vers Naples, car il l'aimoit et honoroit fort comme sa parente.

Je prie doncques un chascun d'admirer ce traict de ce vaillant capitaine, et juger par celuy là quels peuvent estre les autres infinys qu'il a faicts

1. Louis XII, en souvenir de cette belle action, lui donna, en mars 1513, les terres de Vouillon et de Sacierges (en Berry), confisquées sur Edouard de Sully.

2. Une grande pièce de satin cramoisi. Ne faudroit-il pas lire *ras* au lieu de *reseur*, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire, ou seroit-il ici question de *reseuil*, espèce de filet ou de guipûre? Branthôme, qui mêle tant qu'il peut de l'espagnol à son françois, auroit pu encore faire ce mot *rezeur* de *raso*, qui signifie satin.

3. Animaux fantastiques comme on en voit sur les anciennes tapisseries.

en France, en la Lombardie, au royaume de Naples, en la Romaigne et ailleurs; lesquels pour couronner, l'honnorable mort qu'il fit à la battaille de Pavie nous en servira d'une ample instruction, encor qu'aucuns le voulurent soupçonner d'estre trop amy, et plus qu'il ne debvoit, de feu M. de Bourbon. Il le pouvoit bien estre, mais non pour cela ennemy du roy son maistre, comme l'a monstré le sacrifice qu'il fit de sa vie.

92. — M. de la Trimouille[1] a esté en son temps un très bon et un très sage capitaine; et pour ce il eut cest honneur et bonheur d'avoir porté le tiltre de Chevallier sans peur et sans reproche. Beau tiltre, certes, qui le peut garder et entretenir jusqu'à la mort! Mais ce maudict honneur est tant subject à se casser, qu'il n'y a verre qui le soit d'advantage; de sorte qu'amprès le trespas il est disputable, et surtout celuy des gens de guerre : je m'en rapporte à eux pour voir ce qu'ilz en diront. Ah! combien s'en est il veu, et de nos peres et de nos temps, que l'on a tenus les plus braves et les plus vaillans du monde, et portans le tiltre de gens sans peur et sans reproche, qui les ont bien effacez par grandes fautes et poltronneries, et avoir eu telle apprehension quelquefois du danger qu'ilz s'en sont fuys vilainement pour en eschapper!

Je ne veux point parler des morts, car l'offense seroit par trop grande de les perturber en leur repos par une mesdisance. Mais cognois je

1. Louis II de la Trémouille, prince de Talmont, né en 1460, tué en 1525.

aujourd'huy plusieurs grands capitaines qui font bien des braves et vaillans, qu'on tenoit des Cæsars, fuir aussy viste les dangers et moucher[1] comme le moindre pionnier des armées.

Il me soubvient qu'au siege de Rouen, aux premieres guerres, un capitaine qu'on tient pour très grand aujourd'huy, et qui a grand grade (mais dès lors il n'estoit que simple gentilhomme servant de guerre[2]), un jour que la trefve avoit esté faicte pour capituler, s'esmeut quelque different entre le baron de Neubourg[3], qui estoit haut la main et injuriant. Il se mit à injurier un gentilhomme, sien voisin, qui estoit leans[4], et luy donna un desmenty, qui ne le voulant endurer, se mit aussytost à crier : Tire ! tire[5] ! pensant le tuer; car il estoit sur la contrescarpe du fossé, non pas seulement luy, mais plus de six mille, ou sur le haut de la tranchée. Soudain voylà une

1. *Moucher*, peut-être au lieu de *se musser*, se cacher. Cotgrave traduit mouscher par *sneake into corners, thrust his nose into every thing*. — C'est le verbe dérivé de *mouche* pris dans le sens d'espion. — On dit d'un faux brave qui refuse d'affronter un danger qu'il *saigne du nez*, c'est-à-dire qu'il prend un prétexte pour rester en arrière. Dans le même sens et d'une façon un peu plus détournée encore, on a pu dire *il se mouche* pour il saigne du nez. — Mais ailleurs Branthôme se sert de cette expression en parlant des postillons de Brusquet, « legers à bien courir et *moucher* ». En comparant ces deux passages, on peut croire que moucher a le sens de *mosqueor*, émoucher, sous-entendu à coups de fouet, et par suite s'enfuir en fouettant son cheval.

2. Ce terme équivaut à celui de volontaire.

3. Tué au siége de Sancerre en 1574. Voy. d'Aubigné *Hist. univ.* Vieilleville, dans ses *Mémoires,* parle aussi d'un baron de ce nom.

4. Dans la ville.

5. C'étoit alors le commandement de feu.

salve d'harquebuzerie si menue que ce fust à qui se sauveroit ou dans la tranchée ou à l'escart, comm' on pouvoit; mais on vit ce grand, monté sur une petite hacquenée blanche, qui n'eut pas l'asseurance de se jetter dans la tranchée comme nous autres, mais se mit à la fuite à si grand erre devant tout le monde, et avecque si grand peur, qu'il sauta un canon, cas estrange! et fuit jusques à un quart de lieue de là. Aujourd'huy il est estimé le plus vaillant homme du monde. Un brave capitaine des nostres, Provençal, qui s'appeloit Cabazzole, y fut tué avecque d'autres ainsin à l'improviste, dont fut un grand dommage; et M. de Guise se fascha fort audict baron d'avoir esté cause de tout ce desordre.

A la battaille de Dreux, fuirent aussy avecque plusieurs autres, deux très grands capitaines qu'on tenoit pour des Cæsars et très vaillans, entr' autres un qu'on tenoit sans peur, et gaignarent le haut fort vilainement[1].

A la grande escarmouche qui fut faicte le jour de la my caresme à La Rochelle[2] (qui fust des belles qu'on eut sceu voir : M. de La Noue la conduisit, et certes très bien, avecque ses capitaines et douze cens soldats sortis, sans ceux de

1. D'Aubigné nous a conservé le nom d'un de ces *Césars*. « Je ne puis laisser passer Aussun, duquel on disoit : *hardiesse d'Aussun*. Il s'enfuit de la charge de l'Admiral, entre ceux que nous avons nottez, et puis se resolut de ne survivre pas à son deshonneur, si bien qu'aucun de ses amis, et entre autres le Duc [de Guise], ne put onques impetrer de lui qu'il mangeast. » (*Histoire universelle*, t. 1, l. 3, chap. 15.)

2. Au siége de 1572-1573, entrepris par Monsieur, depuis Henri III, contre les protestants de La Rochelle, commandés par La Noue.

la muraille, qui en estoit toute bordée et en feu), nous y perdismes là force capitaines et soldats, où ce brave M. de Grillon, qui n'y estoit que pour son plaisir, fit très bien et fut blessé. Mais je vis un très grand, qui se disoit estre le vaillant du monde, ainsin qu'il estoit au conseil avecque M. de Strozze de ce qu'on debvroit faire la nuict suivante, et que M. de Cossains, qui estoit de garde ce jour, et qu'il manda à son couronnel de le venir secourir, car il avoit toutes les forces de La Rochelle sur les bras, soudain M. de Strozze y accourut, et moy avecque luy et ce galland que je dis, faisant de l'eschauffé; m'ayant demandé un espieu, que je luy fis donner, il fit cinq ou six pas avecque nous; il ne vit pas plustost le capitaine Johannes blessé à la teste (qui depuis fut capitaine de la garde de M. de Guise), qu'il s'en va viste à la font [1], et faisant de l'eschauffé et bonne mine d'envoyer des soldats au secours. Au bout d'un peu, M. de Strozze et moy advisasmes derriere, et nous n'y vismes point nostre homme ni nostre brave. Alors me dict M. de Strozze : « Branthosme, nostre homme « craint les coups; il les eschappe bien : il n'est « pas si hardy comm' il faict et qu'il nous disoit « tantost en la chambre du conseil, et qu'il vou« loit prendre La Rochelle dans un mois par as« saut, et qu'il iroit le premier. A ton advis, s'il « y ira, et s'il nous en monstrera le chemin, « puisqu'il ne nous suit poinct ? » Encor aujourd'huy faict il bonne mine nonobstant cela et une

1. Par ce mot, qui semble défiguré, Branthôme ne voudroit-il pas désigner l'arrière-garde ou la réserve ?

infinité d'autres poltronneries qu'il a faictes, disant que c'est luy qui sçait faire la guerre, et nul autre.

Je pense que j'en nommerois une milliasse de pareils. Ah! que tous ceux qui se disent braves, vaillans et hardys, qui ne le sont pas! Mais si l'on me disoit qu'ilz fussent bons hypocrites de guerre, et gauchans[1] aux coups, ouy bien cela. Et telles gens les ay je veus comparer à plusieurs catholiques qui font bonne mine et semblant de l'estre par leurs gestes exterieurs; mais au dedans ilz ne le sont point, ains hayssent nostre religion autant que ces braves hayssent et fuient les coups.

Voylà doncque pourquoy j'estime ces bons chevalliers qui sont sans peur et sans reproche, très heureux et dignes de grande gloire s'ilz peuvent franchir la carriere sans y bruncher; mais ilz sont rares. Si en a il eu pourtant d'autresfois, et y en a encor; et plusieurs en ai je veu si vaillans que je crois qu'ilz n'ont jamais sceu ce que c'est que de la peur, et de grands, et de moyens, et de petis, de toutes sortes. Certes y en a il qui se soucient autant des hasards que rien; et pour le reproche, il y en a eu, et y en a tous les jours, auxquels on ne sçauroit jamais reprocher qu'ilz eussent fuy d'un combat, d'une battaille, et autres dangereux exploicts de guerre; car, pour un homme qui faict profession des armes, c'est le plus grand reproche qu'on luy sçauroit faire et dire que de l'accuser de poltronnerie et d'avoir fuy d'un combat ou d'une battaille.

1. Gauchissant.

Ainsin y a il et d'uns et d'autres braves et hardys, sans peur et sans reproche, et d'autres de contraire faction, selon qu'il plaist à la fortune de Mars, laquelle bien souvant met la peur en un homme qu'on n'eust jamais pansé et qui toute sa vie avoit été estimé des plus preux. Possible en parleray je ailleurs d'advantage.

Outre ce titre que je viens de dire, on appeloit ce grand capitaine, Monsr. de la Trimouille « La vraye Corps Dieu », d'autant que c'estoit son sermant ordinaire, ainsin que ces vieux et anciens grands capitaines en ont sceu choisir et avoir aucuns particuliers à eux : comme Monsr. de Bayard juroit « Feste Dieu, Bayard! » M. de Bourbon « Saincte Barbe! », le prince d'Orange, « Sainct Nicolas ! » le bon homme M. de La Roche du Maine juroit : « Teste de Dieu pleine de reliques ! » (où diable alla il chercher celuy là ?) et autres que je nommerois, plus saugreneux que ceux là ; mais il vaut mieux les taire.

Or ce bon chevallier, M. de la Trimouille, eut cet heur de servir bien et dignement trois roys ses maistres ; aussy en fut il très bien recompensé; car il fut très riche terrien, tant de son costé que de ses predecesseurs, qui avoient esté très bien venus des autres roys leurs maistres.

Il eut ceste bonne fortune en aage fort jeune, estant lieutenant du roy en son armée de Bretaigne, de prendre prisonnier M. d'Orleans en la battaille de Sainct Aubin du Cormier, qui pourtant, estant venu à la couronne, ne luy en fit pire chere ni traictement, estant bien asseuré que, puis qu'il avoit bien servy son predecesseur, qu'il serviroit aussy bien le successeur. Toutesfois dans

son ame ne l'affecta il point tant [1], ni le caressa comme d'autres capitaines de ses compaignons, mesme comme M. de la Pallice et d'autres, que l'on peut cognoistre par les histoires, et comme je l'ay ouy dire à aucuns anciens; mais, parce qu'il estoit un grand homme de service, il luy faisoit tousjours bonne mine, estant ce grand roy de ce naturel, de ne mescontenter nullement ses grands capitaines, à cause des grandes guerres qu'il faisoit et souffroit; aussy s'en trouva il bien.

Si ne fut il trop content dudict M. de la Trimouille amprès sa desroute de Novarre, et de l'appoinctement qu'il fit à Dijon avecque les Suisses [2], que le roy desapprouva; et pour le commancement ne le voulut point tenir; toutesfois, amprès avoir bien pesé le tout, et que pour chasser son ennemy il ne faut nullement espargner un pont d'argent, quoy qu'il aille un peu de l'honneur, [il le tint]. Les advanturiers françois en firent une chanson qui commance ainsin :

« Holà! holà! dict la Trimouille,
Nostre roy est il vostre amy?
— Ouy, ouy, dea! mon capitaine,
Car il n'est pas nostre ennemy.
Mais nous voulons la conté d'Ast,
Le chasteau de Milan aussy,
Et des escus quatre cens mille,
Pour retourner en nos pays.

1. Affecter est pris ici dans le sens de s'attacher à quelqu'un.

2. En 1513, après la surprise de Novarre, les Suisses avoient envahi la Bourgogne. La Trimouille parvint à négocier leur évacuation, ou plutôt il l'acheta par une contribution.

— Vous arez vos fiebvres quartaines,
Avec force bons coups de lance
Pour vous chasser en vos pays ! »

Le roi s'appaisa à la fin, mais non qu'il ne le blamast fort de ceste deffaicte de Novarre; car de là venoit la premiere origine de cette capitulation, qu'on n'eust esté en peine de faire si l'ennemy n'eust vaincu; et pour ce, comme j'ay ouy dire, ne luy en fit jamais si bonne chere, et luy eust rendu, quoy qu'il eust tardé[1]; mais il mourut à propos pour luy bientost amprès, dont le roy François le prit en faveur et l'aima, et s'en servit aussy très bien en Picardie, lieutenant general du roy, et en d'autres lieux.

Et en la battaille de Pavie, amprès avoir combattu très vaillamment et plus que son vieil aage ne luy concedoit, il mourut au champ de battaille et au lict d'honneur, monstrant par sa mort au monde que, si quelquefois les grands capitaines sont defavorisez de la fortune en quelques exploicts, que pourtant il ne les en faut blasmer, ni eux, ni leurs courages, ni leurs valeurs; mais que la fortune, qui tient toutes choses mondaines en sa main, et se plaist en faveur, en disgrace, en gloire et deshonneur, les donne en

1. Var. : [*Si fallut il, nonobstant le dire de la chanson, capituler et donner les quatre cent mille escus ou à peu près; autrement... estoit pris, et pour ce donné en ostage, comme disent les chroniques. Et comme le roi trouva cette capitulation, et plusieurs de son conseil, fort ingnominieuse, toutesfois, à la fin, on la trouva fort advantageuse.*]

Cette variante n'est point à sa place dans le manuscrit 120. Elle se trouve sur une feuille volante perdue au milieu d'un article qui n'est pas celui de la Trémouille.

abondance et en espargne, ainsin que porte sa volonté, aux uns et aux autres.

Qui voudra sçavoir plus au long de ce grand capitaine lise un livre que Guillaume Bouchet [1], chroniqueur de l'Aquitaine, a composé à sa louange, qui s'intitule *Le Jardin d'honneur*; lise aussy les histoires de nostre temps, tant françoises qu'estrangeres : il y trouvera prou à lire de luy et de plusieurs de sa race et maison, qui est l'une des belles, nobles, genereuses et riches de la France.

Quand ce vaillant chevallier et grand capitaine mourut, mon pere estoit près de luy, et fut blessé à mort : y perdit beaucoup, car il l'aimoit naturellement, tant pour sa valeur que pour une obligation qu'il se soubvenoit et rememoroit souvant d'avoir à la maison de Bourdeilles, son grand oncle, archevesque de Tours, qui remonstra au roy Louis XI le tort qu'il se faisoit et à sa conscience de retenir la visconté de Thouars aux enfants de messire Louis de la Trimouille, à cause de Marguerite d'Amboise [2], et que ce n'estoit bien faict. Le roy, qui craignoit ledict cardinal et le croyoit, ne faillit aussy tost d'en faire la restitution. Cela se trouve par escript; et l'ay ainsin vu dire à mondict sieur de Bourdeilles mon pere, qui le plaignoit fort.

Ce bon chevallier sans reproche eut un fils,

1. Non pas Guillaume, mais Jean Bouchet, l'auteur des *Annales d'Aquitaine et Antiquitez du Poictou*.

2. Ils avoient droit à la vicomté de Thouars comme propriété de leur mère, Marguerite d'Amboise. V., sur le procès entre Louis XI et la maison de la Trémouille, *Mémoires* de Phil. de Commynes, éd. par Mlle Dupont, t. 3, p. 83, § 5.

que, s'il eust vescu, eust ressamblé le pere en tout, comme sa noble mort le monstra, qu'il fit à la battaille des Suisses [1]; et l'appeloit on le prince de Talmont.

93. — Ceste battaille fut aussy signalée par la mort de M. d'Imbercourt [2]. Son pere ou grand pere fut celuy à qui les Gantois firent si injustement mourir et transcher la teste à la veue de ceste belle dame et honneste, leur maistresse, mademoiselle de Bourgoigne, laquelle, en teste eschevelée et cheveux epars, en larmes et prieres, à mains jointes, leur demanda sa vie et celle de son chancelier; mais ilz furent si cruels qu'ilz les luy refusarent tout à plat. Quelle cruauté et discourtoisie de faire tel reffus à une si honneste princesse et la plus riche heritière de la chrestianté [3]!

1. A Marignan.
2. Adrien de Brimeu, sieur de Humbercourt.
3. Le seigneur d'Imbercourt étoit ministre de Marie, duchesse de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire. A la mort de ce prince, Louis XI s'empara d'une partie de ses états et négocia avec les mécontents de la Flandre pour arracher à Marie de Bourgogne le reste de son héritage. Il envoya Olivier le Diable en Flandre avec la mission patente de demander la main de Marie pour le Dauphin, son fils, et des instructions secrètes pour exciter les Flamands à la révolte. Le Dauphin n'avoit que huit ans, Marie en avoit vingt, et Louis XI ne désiroit pas ce mariage, craignant que, s'il venoit à mourir avant la majorité de son fils, sa bru, héritière de la Bourgogne, ne s'emparât du pouvoir au préjudice des princes françois. Les ministres de Marie s'aperçurent des intrigues d'Olivier et le firent congédier ignominieusement. Cette insulte irrita vivement le roi, qui se promit de s'en venger à la première occasion. Quelque temps après, d'Imbercourt et Hugonet, ce dernier chancelier de la duchesse, vinrent en France comme ses ambassadeurs pour traiter la

Ce M. d'Imbercourt engendra doncque ce brave fils ou petit fils dont nous parlons. Il servit très bien le roy Louis XII en toutes ses guerres d'Italie, et puis aussy servit le roy François en son premier passage delà les monts, qui estoit empesché des Suisses et de Prospero Colomne, qui estoit là le guettant et l'attendant, et disant qu'il les attraperoit *come piggioni in la gabbia*, « comme pigeons en cage »; mais, comme j'ay dict, M. d'Imbercourt l'attrappa bien mieux, par le moyen de ces deux braves et vaillans gensdarmes de sa compaignie, l'un nommé Beauvais, le brave Normand, et l'autre Picard, dict Hallancourt, qui donnarent à la porte si à propos et si furieusement que ceux de dedans ne la peurent fermer; car Hallancourt donna si roide contre la porte à course de cheval qu'en l'esbranlant il

question toujours indécise de son mariage, et ils eurent l'imprudence non-seulement de se fier à Louis au point de lui livrer le comté d'Artois comme gage de l'union projetée, mais encore de lui remettre une lettre autographe de Marie dans laquelle elle entretenoit le roi d'un projet de gouvernement absolu qu'elle devoit exercer avec son cabinet au préjudice des Etats de Flandres. Marie étoit si peu en état de gouverner de la sorte que bientôt après elle fut obligée de convoquer les Etats. Ils se réunirent à Gand et nommèrent des députés pour se rendre auprès de Louis XI. Ces derniers annonçant de bonne foi au roi que la princesse avoit résolu et promis de ne gouverner qu'avec leur assentiment, Louis XI, enchanté de perdre Hugonet et d'Imbercourt, montra aux députés flamands la lettre de Marie qui l'engageoit à ne traiter qu'avec elle-même et son conseil secret. Les députés, furieux, firent leurs rapports aux Etats, qui décrétèrent les deux ministres d'accusation. Ils furent mis à la torture la plus cruelle, et enfin eurent la tête tranchée, en 1477, sous les yeux même de la duchesse, qui demandoit leur grâce à la foule rassemblée autour de l'échafaud.

tumba dans le fossé ; dont Beauvais, prenant le temps, mit sa lance en travers, que jamais ceux de dedans ne la peurent sarrer : cependant le gros vint, et forçarent la porte fort aisement. Il ne jouit guieres de ceste gloire, car il fut tué sitost amprès, à la battaille des Suisses, en combattant et faisant si vaillamment qu'il y aida bien à la victoire.

J'ay ouy racompter à aucuns des ancians, et mesmes qui disoient l'avoir ouy dire au roy François, que ce brave chevallier avoit une complexion en luy que, toutes les fois qu'il vouloit venir au combat, il falloit qu'il allast à ses affaires et descendist de cheval pour les faire ; et pour ce portoit ordinairement des chausses à la martingalle, ou autrement à pont levis [1], ainsin que j'en ay veu autresfois porter aux soldats espaignols portant le corselet et la picque, afin qu'en marchant ilz eussent plustost faict, sans s'amuser tant à deffaire leurs aiguillettes et s'attacher, car en un rien cela estoit fait. De dire que le proverbe eust lieu à l'endroict de M. d'Imbercourt, en ce faict qu'il dict : « il se conchie de peur », ce seroit mal parler et l'adapter très faucement à luy, ce disoit le roy, car c'estoit l'un des plus vaillans et hardys de son royaume, et amprès qu'il avoit esté là et qu'il avoit le cul sur la selle, il combattoit comm' un lion ; mais on tenoit que l'animosité et le courage grand qu'il avoit de combattre luy esmouvoit ainsin les entrailles et le ventre. Je m'en rapporte aux mede-

1. C'étoient des chausses dont une partie pouvoit se défaire. Il y a peu d'années on portoit des pantalons à *pont*, qui avoient conservé la forme de l'invention citée par Branthôme.

cins pour en dire là dessus leurs raisons. J'ay ouy parler de quelques uns qui avoient ceste mesme complexion.

Ce seigneur avoit aussy une autre humeur, c'est qu'il se plaisoit d'aller par pays ordinairement, ou à la guerre, au plus chaud du jour, et ne le craignoit nullement; et n'aimoit point aller aux matinées ni serées, ni prendre tant ses aises aux fraischeurs, ayant opinion que telles accoustumances nuisoient fort à un homme de guerre. Il pouvoit alleguer autres raisons, ou que telle fust son humeur et caprice et bizarrerie. Tant y a qu'alors et depuis ce proverbe couroit : « Vous allez à la fraischeur de M. d'Imbercourt », quand on alloit par pays au plus grand chaud du jour. Et vous diray comment j'ay sceu ce proverbe et interpretation, par ce petit compte que je vous feray en forme d'incident.

Du temps du roy Henry II, y avoit en sa court une très grande dame et la plus belle de la court (possible quand je dirois de la chrestianté ne mentirois je) : ce fut madame de Guise[1]. Un

1. Anne d'Este et de Ferrare, duchesse de Guise, née en 1531 d'Hercule II d'Este, duc de Ferrare, et de Renée de France, mariée le 4 décembre 1548 à François de Lorraine, duc d'Aumale et depuis duc de Guise. Sigismond III, roi de Pologne, l'avoit demandée d'abord; mais le goût de la jeune princesse pour la France lui dicta un autre choix. Vassé, qui suppléait le duc d'Aumale dans le commandement de la Savoie, lui exprima son admiration dans ces termes spirituels : « Si est-ce, Monseigneur, que par le corps-Dieu, vous avez l'une des plus belles et hounestes princesses que j'aye jamais veu. Et ay paoure que des graces et contentement que Dieu vous donne en ce monde il ne vous pugnisse

jour, elle allant de Paris jusques à Sainct Germain, où estoit la court, montée sur son hacquenée, et n'ayant avecqu' elle qu'une seule damoiselle, un page et deux grands lacquais, car au matin ell' estoit allée à Paris faire un tour et puis s'en tourner aussy tost, et chevauchoit le plus roide qu'elle pouvoit, et à la plus grande chaleur du jour, pour se trouver au soupper de monsieur son mary, elle vint à rencontrer un honneste gentilhomme, capitaine qui estoit au service d'un beau frere de monsieur son mary. Le gentilhomme, qui estoit courtois, et ne faisant que venir fraischement du Piedmont, et ayant demeuré un an sans venir à la court, et ne cognoissant pas la livrée qu'elle portoit, pour l'avoir changée depuis son partement, vint accoster ceste grande dame et l'arraisonner, pensant que ce fust une autre dame de la court, non si grande comme celle là; et d'abordade luy va dire qu'elle chevauchoit fort roide, et comm' elle alloit par pays à la fraischeur de M. d'Imbercourt, et que la chaleur luy feroit mal. Elle fit de l'ignorante de ce proverbe et luy en demanda l'interpretation. Il la luy dict, et de propos en propos il l'entretint tousjours en cheminant, jusques à luy presenter son service, et quelquefois faisant semblant de vouloir luy touscher la jambe, qu'il ne voyoit que trop belle et trop tentative pour luy; elle luy laissoit faire à demy ce qu'il vouloit, mais

quelque petit en l'aultre. » Aussi ému que Vassé et que Branthôme, Ronsard a dit d'elle :

Venus la sainte en ses grâces habite,
Tous les amours logent en ses regards :
Par ce, à bon droit, telle dame mérite
D'avoir esté femme de nostre Mars.

avecque toute modestie, et l'escoutoit parler (car il disoit très bien) de l'amour, non pourtant sans rire sous son touret de nez[1]; car, de ce temps, les masques n'estoient encor en usage pour cheval.

Enfin, estant arrivée à Sainct Germain, la dame, prenant son chemin pour aller descendre au chasteau et luy en son logis : « Dieu vous donne « très heureuse et longue vie, je suis vostre ser- « viteur ! » Aussy tôst la dame, baissant son touret de nez, dict au gentilhomme : « Mon gentil- « homme, je vous remercie de vostre compai- « gnie ; je suis à vostre commandement : à ja- « mais je me souviendrai de la fraischeur de « M. d'Imbercourt pour l'amour de vous[2]. »

Le gentilhomme fut si estonné de voir ceste dame, qu'il ne pensoit estre celle là, que soudain, sans dire mot, il tourne bride en arriere au grand galop d'où il estoit venu, pensant avoir offensé ceste dame, et qu'elle luy en voudroit mal.

Mais la dame depuis cogneut en luy qu'il pensoit avoir grandement failly et pesché envers elle; elle en fit le compte à son beau frere, à qui le gentilhomme estoit; elle le pria luy demander de venir, et qu'elle n'estoit nullement faschée contre luy, mais très contente et satisfaicte de luy et de sa compaignie, qu'ell' avoit trouvée très bonne et très belle, et qu'une autre fois ne la refuseroit pour le prix.

1. Voile qui couvroit une partie de la figure, comme le *yachmak* des femmes turques. *Le touret de nez*, en latin *epistomium*, s'appliquoit de façon à voiler tout le bas de la figure.

2. Le mot est resté proverbe ; mais on l'a rajeuni en l'attribuant à un capitaine plus célèbre, le duc de Vendôme.

Il vint doncques, et la dame le voulut voir, lequel luy demanda pardon ; mais elle, qui estoit toute courtoise et honneste, luy octroya, n'ayant esté offensée de luy ; mais bien s'offrit à luy de s'employer en quelque affaire qui se presentast pour luy ; et par amprès luy fit très bonne chere tousjours quand elle le voyoit, et quelquefois luy faisoit la guerre de la fraischeur de M. d'Imbercourt.

Ce gentilhomme m'en a faict le compte plusieurs fois, car il estoit fort mon amy, et que l'entretien d'une si belle et honneste dame luy faisoit bien oublier le chaud et si le mettoit en chaleur. Je luy demanday si c'estoit à bon escient qu'il la mescogneut (comm' il y en a aucuns qui ont bien faict de tels traicts en faisant leurs naïfs), ou bien qu'il le fit à poste et purement et naïfvement, sans y penser ; mais il me jura cent fois qu'il la mescognoissoit du tout.

Il a fallu que j'aye faict ce petit incident ; aucuns le trouveront bon et à propos, autres non : on ne peut pas à tous plaire.

Ceux de ce temps là qui firent le tumbeau de ce grand capitaine M. d'Imbercourt n'y mirent que ces deux mots : *Ubi honos partus, ibi tumulus erectus ;* comme voulant dire « que là où il avoit « gaigné honneur et gloire, que là avoit esté eri- « gé son tumbeau ; » qui estoit dans le champ de battaille, qui certes est la plus belle sepulture qu'un grand capitaine et homme de guerre sçauroit choisir et souhaicter, quelque marbre, porphyre, jaspe, airain, cuivre, qu'on pourroit leur dresser, en quelque lieu que ce soit.

CHAPITRE VI.

94. *M. de Montoison.* — 95. *M. de Fonterrailles.* — 96. *M. de Montmaur.* 97. — *M. du Lude.* — 98. *M. de la Crotte, frère de M. du Lude.* — 99. *M. de Theligny.* — 100. *M. de Chastillon.* — 101. *Le baron de Chepy.* — 102. *M. de Maugiron.* — 103. *M. de Conty.*

Nos chroniques de France font peu de mention d'un bon chevallier et bon capitaine qui estoit du temps des roys Charles VIII et Louis XII, à quoy elles ont tort, car il meritoit bien de bonnes louanges, qui estoit M. de Montoison [1], de Dauphiné, bonne et ancianne maison, dont sont sortis beaucoup de gens de bien et d'honneur; et y en a encor aujourd'huy qui ne font deshonneur à leurs devanciers.

Ce bon seigneur servit très bien ses roys aux guerres de Picardie, de Bretaigne, de Naples et Lombardie. Il estoit compaignon de M. de Bayard : aussy estoient ilz de mesme patrie; mais il estoit bien plus vieux et cassé, car il avoit desjà eu une compaignie de gens d'armes au voyage du petit roy Charles à Naples.

1. Philippe de Clermont, mort en 1512, à Ferrare, où il étoit lieutenant général de Louis XII.

Il fut en partie cause, avecque messieurs du Lude, de Bayard et Fonterrailles, d'une belle deffaicte que firent les François sur les gens du pape Julles II à la Bastide, près de Ferrare, que ledict pape Julles II avoit assiegée ; qui fut un combat des beaux de ce temps là, dont aucuns François et Italiens se sont estonnez qu'il n'a esté mis par escript et au rang d'une petite battaille ; car elle fut belle et bien combattue, car il y mourut plus de quatre ou cinq mille hommes de pied, plus de soixante hommes d'armes et plus de trois cens chevaux pris, et leur camp forcé, où les capitaines Pierrepont et le bastard du Fay firent très bien. Au bout de laquelle M. de Montoison mourut d'une fiebvre continue, fort regretté de M. le duc et de madame la duchesse de Ferrare, car il leur avoit faict de bons services ; et fut enterré à Ferrare avecqu' une grande solempnité et pompe d'obseques, accompaigné de tous les grands et petis, tant de France que de la ville, qui tous le pleuroient et regrettoient. Sa sepulture y paroist bien encor.

Son vieil aage, et cassé de tant de courvées de guerre qu'il avoit enduré, furent cause de sa mort, bien que, quand il estoit à cheval pour mener les mains, on l'eust pris pour un jeune homme de trente ans, tant il portoit bien ses armes, pour les avoir longuement accoustumées. Ce fut esté un grand heur pour luy (ce disoient ses compaignons) d'avoir esté mort en ce combat ; et la fortune ne luy debvoit avoir esté si contraire, ou bien la Parque, de ne luy avoir allongé sa vie de huict jours pour mourir dans son lict, ne mourir en celuy d'honneur, au lieu de sa pro-

fession et de son desir. Ainsin nos vies et nos morts sont mesnagées au plaisir du destin, et non au nostre.

Aucuns vieux romans, qui ont voulu louer ce bon capitaine, l'appeloient « un vray esmerillon de guerre ». Ils parloient bien à l'antique et à la grossiere; mais pourtant le mot de ce temps n'estoit point mauvais, pour la continuelle vigilance qui estoit en luy, car ordinairement en guerre il dormoit fort peu.

95. — Monsieur de Fonterrailles[1] estoit l'un de ses compaignons, qui a eu en son temps resputation d'un bon capitaine, et surtout bien commandant aux chevaux legers, et les bien menant. Aussy le roy Louis son maistre l'aimoit fort, et luy donna l'estat de couronnel general des Albanois, qu'il avoit à son service : car de ce temps il ne se parloit point de cavallerie legere françoise, si non de la gendarmerie[2], qui pour lors surpas-

1. N. d'Astarac, seigneur de Fonterrailles ou Fontenailles.

2. *Il ne se parloit point de cavallerie legere*, *sinon de la gendarmerie.* Cette phrase, comme l'a fait à propos observer le P. Daniel (*Histoire de la milice françoise*, II, 436), ne signifie point qu'il n'y avoit pas de cavalerie armée à la légère en France : notre pays en a possédé de tout temps; cela veut dire simplement qu'elle étoit tellement inférieure en force à la gendarmerie, qu'on la regardoit comme de nulle valeur, et qu'une armée qui n'auroit pas eu, pour commencer l'action, une gendarmerie, eût été une armée impossible. Voilà pourquoi la reine régente pressoit tant son fils, François Ier, de ne pas entrer en Italie sans attendre sa gendarmerie. Branthôme veut dire encore qu'à cette époque il n'y avoit ni officiers généraux de cavalerie comme de son temps, ni d'état-major, ni de capitaines avec des commissions fixes; que la cavalerie légère ne composoit enfin qu'un

soit toutes les autres du monde, je ne veux pas dire seulement de la chrestianté; mais on s'aidoit desdicts Albanois, qui nous ont porté la forme de la cavallerie legere et la methode de faire la guerre comm' eux.

Les Venitiens appelloient les leurs estradiots [1], qui nous donnarent de la fatigue à Fornove; ilz les appelloient aussy corvats, à cause de la nation [2]. Les Espaignols appelloient les leurs genetaires.

Outre ceste charge qu'avoit M. de Fonterrailles, il avoit une compaignie de cinquante hommes d'armes; et de l'une et de l'autre charge s'acquitta très bien aux guerres du royaume de Naples et Lombardie.

M. de Bayard et lui menoient les coureurs bien souvant ensemble. Il fit bien aussy à ceste deffaicte de la Bastide. Bref, ce bon capitaine gascon a esté fort estimé de son temps. Nous autres, qui avons veu de ses enfans ou petis enfans que je ne mente (M. de Montluc en parle en son livre), pouvons juger quel a esté le pere, car ilz ont esté très braves et vaillans.

L'aisné est M. de Fonterrailles, qui vist encor aujourd'huy et est gouverneur de Lectoure. Il eut à la battaille de Cognac une jambe blessée et couppée, qu'il a à dire [3]; mais pourtant il n'a

corps peu considérable. Fonterailles, dit Montluc, étoit général *des douze cents chevaux légers* : le nombre aussi bien déterminé, l'on peut savoir à quoi s'en tenir.

1. Du grec στρατιωτης ; ces cavaliers furent d'abord des Grecs et des Albanois chrétiens, ou bien des Croates et des Illyriens.

2. Les Croates s'appellent dans leur dialecte slave *Horvati*.

3. Pour : qu'il a à regretter.

laissé pour cela à très bien faire en tous les bons lieux où il s'est trouvé [1].

96. — Monsieur de Montmaur [2] estoit son second frere, qui certes estoit un homme de belle façon, et qui monstroit bien ce qu'il estoit, et bon capitaine, et mesmes pour l'infanterie, qui avoit esté sa premiere profession; et avoit esté l'un des capitaines de M. de Grandmont, du temps du roy Henry [3], lorsqu'il commandoit à quatre compaignies.

Ce brave capitaine fut tué au massacre de la Sainct Barthellemy; mort certes très indigne de luy.

97. — Monsieur du Lude [4] estoit compaignon

1. Henri IV l'appeloit son vieux serviteur

2. Bernard d'Astarac, vicomte de Montamar (Montamat, Montaumar et même Montmaur). Il se signala à la bataille de Gannat et escorta Jeanne d'Albret à La Rochelle. Quelques jours avant la bataille de Jarnac, on le laissa en garnison dans cette ville, que venoit d'emporter Briquemaut. La bataille perdue, il fut renvoyé dans le Béarn pour seconder d'Arros. Contraint à s'enfermer dans Navarreins avec le petit nombre de Béarnois restés fidèles, il contribua à la belle défense de cette place jusqu'à l'arrivée de Montgommery, qu'il parvint à rejoindre, sur l'ordre de sa souveraine. Enfin, en 1572 il accompagna le prince de Navarre à Paris, où il périt victime de la Saint-Barthélemy.

3. Henri II.

4. Jacques de Daillon, seigneur du Lude (Sarthe; à cinq lieues de La Flèche. Le château, dont la plus grande partie date de la Renaissance, est magnifiquement conservé et appartient à la famille de Talhouët), sénéchal d'Anjou, conseiller et chambellan de Louis XII et de François Ier, gouverneur de La Rochelle et de Fontarabie. Il succéda à la seigneurie de Lude en 1482, épousa, en 1491, Magdeleine

et contemporain de tous ces bons capitaines, et se trouva bien en ceste charge de la Bastide, et des plus advant, où il acquist grande resputation.

Il estoit gouverneur de Bresse, et le roy Louys XII les avoit tous mandez des garnisons, d'aller secourir Ferrare, soubs M. de Nemours, contre le pape Julles; qui fut cause que les Venitiens, soubs ce grand capitaine André Grity, voyant la ville de Bresse fort peu pourveue de gens, et aussy par l'intelligence d'un gentilhomme des grands de la ville, firent entreprise dessus de six mill' hommes de dehors et de plusieurs de la ville que ce gentilhomme avoit gaignez; parquoy, ainsin que les Venitiens donnarent l'alarme par une porte, entrarent trois mille par une grille par où sortoient toutes les immondices de la ville, à quoy leur tenoit la main ce gentilhomme, avecque force factionnaires[1] des siens qu'il avoit gaignez; si que M. du Lude, combattant à ceste porte, se vit par le derriere assailly fort rudement; mais luy, ne s'estonnant point, encor que les Venitiens fussent six contre un, combattit avecque ses gens si vaillamment et longuement, que, n'en pouvant plus à cause du grand affoullement[2] et rafraischissement des gens des ennemys qui luy venoient sur les bras, fit sonner la retraicte; et, tousjours en bien combattant et faisant teste, se retira au chasteau, non sans perte et meurtre de ses gens et des en-

d'Illiers, et mourut en 1532 des suites des blessures qu'i avoit reçues à la bataille de Pavie.

1. Ceux de sa faction.

2. La pression de la foule.

nemys aussy, mais pourtant plus des nostres, sur lesquels les Venitiens s'acharnarent par trop, et ne pardonnarent à aucun de ceux qui tombarent entre leurs mains, mais ilz le payarent bien tost amprès.

Le chasteau fut aussy tost assiegé, barricadé et retranché fortement du costé de la ville, et canonné si furieusement qu'on y fit une grande bresche, qui fut pourtant si bien gardée et soubtenue l'espace de dix jours, que M. de Nemours eut loisir de les secourir; encor de secours de guerre ne s'en fussent ilz point souciez, si non pour celuy de la faim : car là dedans s'estoient jettez tant de gens, que le magasin n'y pouvoit plus fournir.

Cet exploict, avecque plusieurs autres, donna grand resputation de vaillance et conduicte à M. du Lude; si que, quelque temps amprès, le roy François l'envoya dans Fontarabie son lieutenant general, que l'Espaignol vint assieger[1]; où il fit très bien, car il y endura le siege l'espace de treize mois, combattant et soubtenant tous les assauts plus que vaillant homme ne sçauroit faire, n'estant pas seulement assailly ne combattu de la guerre, mais de la famine, jusque là qu'il leur convint manger les chats et les rats, jusques aux cuirs et parchemins bouillis et grillez, ainsin que je l'ay ouy racompter à madame la seneschalle de Poictou sa sœur et ma grand'-mere, qui m'en comptoit des choses estranges des extresmes necessitez qu'ilz endurarent là; mesmes n'a pas long temps que dans le tresor et pa-

1. 1521-22.

piers de nostre maison j'y trouvay une lettre dudict seigneur du Lude et de trois ou quatre gentilshommes des siens qui estoient leans, qui, lors qu'ilz furent desassiegez, escriprent à madicte dame sa sœur les grands combats, assauts, miseres et famine qu'ilz patirent dedans, et la grande extremité à laquelle ilz furent reduicts; qui est certes admirable et incredible[1], encor que ceste place ne fust si forte comme je l'ay veue depuis, car ilz n'en pouvoient plus; dont bien servit le secours et le levement de siege que donna et fit M. de La Pallice.

Lequel M. du Lude, ayant congé d'aller trouver le roy, qui luy fit un très grand honneur et recueil et très bonne chere, et de là s'aller raffraischir en sa maison, mit en sa place le capitaine Franget[2], qui avoit esté lieutenant de M. le mareschal de Chastillon, qu'on vint assieger au bout de quelque temps; lequel, au lieu de s'y deffendre de la resolution de son predecesseur, la rendit subitement et dans huict jours, et fort mal à propos, ce qui donna davantage de gloire à M. du Lude et à sa valeur; ni plus ni moins qu'on voit un excellent peintre qui, amprès avoir faict le portraict d'une fort belle et agreable dame, luy appose auprès d'elle, ou quelque vieille, ou quelque esclave more, ou quelque nain très laid, afin que leur laideur et noirceur

1. « Cette défense, dit du Bellay, peut être parangonnée aux plus beaux siéges, tant du vivant de nous que de nos pères. »

2. Selon du Bellay, ce fut le maréchal de Chabannes qui chargea Franget de cet emploi.

donne plus de lustre et de candeur à ceste grand beauté et blancheur. Ainsin la faute du capitaine Franget donna encor plus de soleil et de jour à la valeur de M. du Lude qu'il n'avoit. Le capitaine Franget pourtant, si avoit il esté en son temps en resputation d'un des hardys et vaillans hommes de guerre ; mais ce fut là un grand malheur pour luy d'avoir ainsin perdu son cœur.

Il en arrive de pareils ainsin, ordinairement, à plusieurs vaillans, dont ilz se doivent bien recommander à Dieu de ne leur oster leur cœur et entendement ; et, pour cela, j'ay ouy dire à de grands capitaines qu'il n'y a gens qui se doivent plus recommander à Dieu que les gens de guerre.

Le roy François en fut si despit, qu'il luy en voulut faire transcher la teste à Lyon ; et rien, disoit il, ne luy devoit faire son procès, sinon la deffense et résolution de M. du Lude, qu'il fit et monstra là. Toustesfois le roy, luy faisant grace de la vie, le fit desgrader des armes, punition, certes, qui estoit cent fois pire que la vie, n'estant si chère de beaucoup que l'honneur, et mesmes à qui en faict profession, en quoy est une fort belle question, que je fais en autre endroit.

Or, pour retourner encor à M. du Lude, qu'on nommoit messire Jacques de Dallion, et, de son temps, le rempart de Fontarabie, a acquis telle resputation et aux guerres d'Italie, de Lombardie et de Ferrare, et de France, qu'on l'a tenu un très bon capitaine et vaillant ; car de ceste race ilz le sont tous.

Il estoit fils de feu M. du Lude, qui gouvernoit le roy Louys XI[1]. Il falloit bien qu'il fust quelque chose de poids, car ce roy se cognoissoit bien en gens. Ce messire Jacques de Dallion laissa un fils[2] qui, pour ses merites, fut gouverneur de la grande Guyenne jusques au port de Pilles, y mettant le Poictou et autres pays. Il la gouverna très sagement, et jamais l'Espaignol

1. Jean Daillon, seigneur du Lude, capitaine de cent hommes d'armes, lieutenant général en Roussillon, bailli de Cotentin, gouverneur d'Alençon, du Perche, du Dauphiné, de l'Artois et de la Picardie, mort en 1482. Nous devons à Commynes quelques détails sur sa vie. « Il avoit esté nourry, rapporte-t-il, avec le roy (Louis XI) en sa jeunesse; il luy savoit fort bien complaire et estoit homme très plaisant. » Il étoit fils de Gilles Daillon, descendant d'une famille poitevine, et devint seigneur du Lude par son mariage avec Renée de Fontaine, fille de Jeanne de Vendôme, héritière de cette seigneurie. Longtemps il refusa d'approuver la politique de Louis XI; Tristan l'Hermite le tenoit, sur son rôlet, parmi ceux dont il devoit châtier les bouderies; mais la guerre du bien public rapprocha les deux anciens amis. A partir de 1468 on le voit l'un des plus intimes favoris du roi, qui l'appeloit, avec sa causticité ordinaire, « maistre Jehan des habiletés », ou bien lui mandoit : « Faites bien du maistre Jehan, je ferai bien du maistre Louis. » Nous ne finirons pas sans rappeler ce mot de Commynes, qui en dit long : « Monseigneur du Lude aymoit fort son proffict particulier, et ne craignoit jamais à abuser ny à tromper personne. Aussy legerement croyoit et estoit trompé bien souvent. »

2. Jean Daillon, comte du Lude, gouverneur du Poitou et de La Rochelle, mort à Bordeaux le 21 août 1557. Ce fut pour lui que le Lude fut érigé en comté par lettres patentes de 1545. Il existe une médaille de Jean Daillon, portant d'un côté ses armes et son titre de comte du Lude, et représentant de l'autre une femme tendant une voile sur des débris de navire, avec cette exergue : *Fortunam virtute Lude*; « déjoue la fortune par ton courage ». (Le jeu de mots est d'ailleurs intraduisible.) Jean de Daillon avoit épousé Anne de Bastarnay du Bouchage (1428).

n'osa rien entreprendre de son costé; pour le moins, aucunes entreprises qu'il fit, M. du Lude les fit esvanouir au vent.

Amprès luy mort, M. du Lude, messire Guy de Dallion[1], le dernier mort, fut gouverneur de Poictou, de laquelle charge il s'est acquitté dignement, et mesmes durant les guerres civiles, où il eut beaucoup à desmesler, car la pluspart du pays et des villes tenoient pour la religion, de laquelle ilz estoient fort touchez. C'estoit un seigneur fort brave, vaillant, homme de bien, d'honneur et de grand munificence et liberalité. Il avoit esté en ses jeunes ans guidon de M. de Nemours, en quoy il fit beaucoup parler de luy, et mesmes au siege de Metz, où il eut le guidon, par la mort de M. du Paillé, qui fut tué.

Ce M. du Lude a laissé un fils[2] qui promet

1. Guy Daillon, comte du Lude, mort le 11 juillet 1585. Il brilla au siége de Metz, comme le dit Branthôme; mais aussi à Renty, à Calais et à Poitiers. Ce dernier siége, entrepris par Coligny, et qu'il se vit forcé de lever, dura six semaines. Henri III faisoit une grande estime de son courage, de ses talents militaires,—devons-nous ajouter : et de ses chiens. « Monsieur du Lude, lui écrivoit-il le 11 novembre 1578, estimant que vostre meutte de chiens courants est à présent meilleure que la mienne, je l'envoie visiter et vous prier, comme je fais, si vous en avés de bons, m'en vouloir faire présent des meilleurs avec l'occasion de ce porteur, que je vous envoie exprès à cet effet, lequel vous dira l'exercice et le plaisir que je prends maintenant à la chasse... et... tant plus volontiers m'en ferez le présent que je vous demande. » Guy épousa Jaqueline de La Fayette, dont il eut un fils qui nous occupe ci-dessous et qu'il ne faut confondre ni avec François de Daillon, seigneur de la Cropte (Voy. plus loin), ni avec un autre François de Daillon, seigneur de Briançon, frère de Guy, qui périt à la défense de Poitiers.

2. François Daillon, comte du Lude, sénéchal d'An-

beaucoup de luy et a desjà faict belles preuves de soy.

Voylà comment ceste noble et brave race va germant tousjours de bien, je ne diray pas de mieux en mieux, par l'advis d'un grand personnage, qui disoit qu'il ne le falloit pas dire, d'autant que les enfans et nepveux ne vallent jamais tant que leurs peres et predecesseurs : si en a on bien veu plusieurs les surpasser; mais ceux là sont rares. Toutesfois j'en alleguerois force si je voulois, mais possible à un autre discours.

98. — Or ce messire Jacques de Dallion, que je puis appeller proprement ce grand M. du Lude, eut un jeune frere qu'on appeloit M. de la Crotte [1], très brave et très vaillant, qui alloit un peu plus viste que l'aisné, ainsin que j'ay ouy dire à feu madicte grand mere [2], sa sœur, et

jou, gouverneur du duc d'Orléans, Gaston. Il fut, en 1599, chargé de négociations auprès de l'archiduc d'Autriche. Henri IV trouva en lui un compagnon d'armes et un courtisan fidèle; on croit que ce fut au château du Lude qu'il composa les vers connus, si bien « arrangez » par Bertaud : « *Charmante Gabrielle.* » Louis XIII aussi passa une ou deux nuits dans cette résidence princière, à la demande du même François, qui s'étoit acquis à la cour un grand renom d'esprit. En haine de la maréchale d'Ancre, il répondit un jour à une dame qui demandoit le voile de la reine : — « En est-il besoin pour un navire à l'ancre? » Sa femme, qu'il avoit épousée en 1597, fut Françoise de Schomberg; il eut pour fils et petit-fils Timoléon et Henri Daillon, lesquels soutinrent dignement le nom de leurs aïeux.

1. François Daillon, sieur de la Cropte, frère de Jacques, mort à Ravenne en 1512. On a loué sa conduite aux journées de Saint-Aubin du Cormier (1488) et de Fornoue (1494).

2. Louise Daillon, dame de la Chasteigneraye, fille de

comme j'ay cogneu par aucunes lettres que les deux freres lui escripvoient.

Nonobstant qu'il fust un peu plus bouillant que l'aisné, si est ce que le roy Louis XII voulut que, pour sa valeur et suffisance, qu'il fust lieutenant de la compaignie de cent hommes d'armes de M. le marquis de Montferrat, et le fit gouverneur de Lignano, terre appartenant aux Venitiens, et qui leur avoit esté prise par force. Il la garda très bien, où il cuida mourir pourtant d'une forte maladie qui le prit ; mais le dieu des armes ne voulut que la mort hideuse et affreuse d'une maladie et d'un lict en triumphast, mort certes par trop indigne de sa valeur ! mais, devenu sain, l'osta du lict et le prit par la main, et le mena mourir plus glorieusement à la battaille de Ravenne, en combattant très vaillamment. Il fut un des premiers qui fit la première charge, avecque sa compaignie de cent hommes d'armes dudict seigneur marquis, où il fut fort blessé et son cheval aussy. Et ainsin qu'on luy dict qu'il se retirast : « Rien, rien, dict il, je veux faire icy « mon cimetiere, et mon cheval me servira de tum« be ; car il faut qu'il me serve encor, et que luy « et moy mourions ensemble. » Par quoy et le maistre et le cheval, en combattant jusques à la derniere goutte de sang et de vigueur, tombarent en terre, et luy dessoubs : et ainsin mourut il, et ainsin fut il ensepveli pour le coup comm' il l'avoit dict et le vouloit. Sa sœur le comptoit ainsin.

Et comm' il fut fort regretté de tous les Fran-

Jean Daillon — *des habiletés*, dont nous avons parlé cidessus.

çois, les Venitiens ne le regrettarent guieres; car il leur avoit bien faict la guerre.

On appelloit communement et coustumierement messieurs de Bayard, de la Crotte et de Fonterrailles, chevalliers sans peur et sans reproche, qualité certes très belle et des plus belles du monde, à qui la merite porter, voire plus que tous les noms de seigneuries du monde [1]. Aussy tenoit on ces trois là pour les plus hazardeux, et auxquels rien n'estoit de trop froid ni chaud. Je l'ay ainsin ouy dire à feu ma grand mere, sa sœur, et que feu mon oncle de la Chastaigneraye [2] ressembloit du tout audict capitaine La Crotte son oncle, en ses façons, promptitudes et valeurs.

99. — De ces volées de braves capitaines de

1. Branthôme oublie dans cette liste un quatrième nom que ses contemporains et lui-même ont ainsi illustré, la Trémouille.

2. François de Vivonne, le célèbre antagoniste de Jarnac, sur la vie duquel Branthôme revient complaisamment à bien des reprises. C'est à propos de son nom que l'on a l'une des premières fois remarqué l'anomalie qu'il y avoit à écrire La Chasteigne*raye* et j'aime*rois* : « Et faut noter que la diphtongue *oi* a esté adoucie en celle d'*ai* (Au XIII[e] siècle on écrivoit La Chasteigneroie, comme La Fresnoie, La Saulsoie, La Boulloie)... Cette diphtongue, étant contraire à la gentillesse et mignardise de la langue françoise, a esté chassée par l'usage, sauf qu'elle a retenu sa place en quelques verbes, où encore, en parlant, on supprime la dernière voix finale; et si, de fortune, elle tombe dans la lizière du vers, Belleau et les autres poetes plus intelligens, rimeroient sans difficulté *ondoye* contre *playe.* » Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison des Chasteigners*, 1634, *in-fol.*, préface.

cy dessus, il y eut M. de Theligny[1], seneschal de Beaucaire, noble charge dont beaucoup d'honnestes gens s'en sont contentez, tesmoing Tanneguy du Chastel[2], et autres que je dirois bien. Ce M. de Theligny fut en son temps estimé et reputé pour un très sage chevallier et bon capitaine, et qui servit bien ses roys deçà et delà les monts.

Il fut gouverneur pour quelque temps de l'estat de Milan, en l'absence de M. de Lautrec, qui avoit eu permission du roy d'aller en France luy faire la reverence, et d'y voir ses maisons et y mettre ordre. Ce M. de Theligny se comporta en ceste charge si sagement et modestement, qu'il n'y perdit pas un seul poulce de terre, mais très bien garda ce qu'on luy avoit donné en charge, et si contenta tout le peuple de là et ne leur donna jamais subject de revolte; comme fit M. de Lescun, qui vint amprès en sa place, qui gasta tout, comme homme par trop turbulent, et qui donna occasion, par son avarice et trop rigoureuse justice, de la rebellion de l'estat de Milan, lequel nous perdismes, amprès que nous l'avions si cherement acquis et conservé; ce qui augmenta d'autant plus la gloire de M. de Theligny et fit ravaller celle de M. de Lescun.

1. François de Teligny, sénéchal de Rouergue, mort en 1522, à Mouchy-le-Cayeu, bourg de Picardie. (Voy. les *Mémoires* de Du Bellay.)

2. Lorsque Tannegui Duchâtel fut contraint de quitter les affaires et de se retirer en Provence, Charles VII, pour le mettre à l'abri des entreprises de ses ennemis, le nomma sénéchal de Beaucaire, qui étoit alors une place importante et bien fortifiée.

Lorsque M. de Nemours vint secourir Bresse, et qu'en chemin Jean Paule Baillon, general, fut desfaict, il menoit les coureurs avecque M. de Bayard, qui avoit la fiebvre; et tous deux firent la charge si furieusement qu'ilz ebranlarent le reste, dont le gros eut bon marché; et là fut tué le porte enseigne dudict sieur de Theligny, de ses gens d'armes; qui fut grand dommage, car c'estoit un brave homme.

Il garda aussy très bien Therouanne d'un siege de neuf sepmaines, y estant lieutenant du roy Louis XII, là où se donna la journée des Esperons.

Enfin ce M. de Theligny, assez aagé, vint mourir en Picardie, en une charge qu'il fit contre les ennemys, où nul n'y fut blessé ni tué que luy seul, afin que ceste rencontre fust remarquée et signallée seulement par la blessure et la mort d'un si bon capitaine; car pour autre chose ne pouvoit elle pas estre, pour rencontre si légère et petite.

Il laissa amprès luy un fort honneste gentilhomme de fils, qui imita le pere en valeur et sagesse[1]; et pour estre tel, il fut en ses jeunes ans guidon de feu M. d'Orléans; dont il s'en acquitta si dignement, que, pour se faire paroistre en ceste charge, s'enfonça si fort en de si grandes dettes, comme sont coustumiers les jeunes gens, que, ses crediteurs le poursuivant estrangement, fut contrainct d'abandonner la France et de se retirer à Venise, où de mon temps je l'ay veu; et si mon-

1. Louis de Theligny. Sa sœur Marguerite épousa le célèbre François de La Noue, dit *Bras-de-Fer*.

troit encor, en sa misere et pauvreté, un courage bon et point encor ravallé. Il y est mort pourtant en cet estat.

Il laissa un fils, feu M. de Theligny[1], qui s'estoit rendu un si accomply jeune gentilhomme, et en lettres et en armes, que peu de sa volée il y en a eu qui l'ont surpassé; et fust parvenu en grade, comme plusieurs de ses compaignons, sans qu'il se mit des plus advant en la religion reformée : et pourtant ce fut tout son plus grand bien, car encor qu'il fust fort honneste homme, M. l'admiral, le voyant tel, le prit en main et l'enseigna si bien, qu'il devint un très bon maistre passé en tous affaires, tant de la guerre que de l'estat : aussy luy donna il sa fille en mariage[2], qui estoit une très belle et honneste damoiselle qui eust pu rencontrer party meilleur[3]; mais il pleut ainsin à M. l'admiral de choisir un tel gendre, ayant plustost esgard à ses perfections qu'à ses moyens.

Il fut tué au massacre de la Sainct Barthelemy, comme d'autres gens de bien, dont ce fut grand dommage. Quant à moy, je le regrette comme mon frere : aussy l'estions nous d'alliance et confederation. Sa femme espousa depuis en secondes nopces M. le prince d'Orange[4], autant pour ses vertus et perfections que pour le nom celebre de M. l'admiral de Chastillon.

1. Charles de Theligny.

2. Louise de Coligny, née le 28 septembre 1555. Son mariage eut lieu en 1571.

3. Du Maurier en fait cet éloge : « Elle gagnoit d'abord l'amour d'un chacun par une parole douce, et l'estime générale par un raisonnement fort et par une bonté angélique. Elle étoit bien faite, quoique sa taille fût petite. Ses yeux étoient beaux et son teint extraordinairement vif. »

4. Guillaume de Nassau, le 12 avril 1583.

100. — Il y avoit de ce temps là de ces braves capitaines, M. de Chastillon[1], et s'appeloit Jacques, et le frere Gaspard, qui estoit lors estimé un brave gentilhomme et capitaine. Il fut tué au siege de Ravenne le jour advant la battaille, y ayant esté premierement blessé d'une grande harquebuzade dans la cuisse, qui luy en fracassa tous les os; dont ce fut fort grand dommage, et fut fort regretté de tous ses compaignons.

Il avoit esté l'un des grands favorys et mignons du roy Charles VIII, et mesmes au voyage du royaume de Naples; aussy disoit on lors :

Chastillon, Bourdillon, Bonn'val[2],
Gouvernent le sang royal.

Aucuns y mirent Galliot[3], qui fut dict depuis le grand escuyer Galliot; j'en parle ailleurs. Et estoient ces trois, avecque le roy, des tenans aux tournois qu'il fit là en la ville de Naples et par tous les autres; mais on disoit alors que Chastillon l'emportoit par dessus tous les autres, fust en valeur, fust en credit.

1. Jacques de Châtillon, chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, lieutenant des cent gentilshommes de Charles VIII, et prévôt de Paris, qui périt au siége de Ravenne. On croit le reconnoître, sous le nom de Astillon, dans la XLIXe des *Cent Nouvelles* de la reine de Navarre; nouvelle d'ailleurs citée par Branthôme dans l'un des Discours des *Dames*. Ce J. de Chastillon eut pour neveu le célèbre amiral de ce nom.

2. Antoine de Bonneval, premier chambellan, en 1470, de Gaston de Foix, roi de Navarre, conseiller et chambellan des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII, mort au château de Bonneval le 18 septembre 1505; il avoit épousé Marguerite de Foix, fille de Mathieu de Comminges.

3. Voyez plus bas l'article que Branthôme lui consacre.

Il avoit cent hommes d'armes, chambellan dudict roy et du roy Louis XII, et prevost de Paris, et avoit espousé une fille de la maison de Chabannes, et fille heritiere de la maison de Dampmartin, ainsin que j'ay ouy dire à ma grand'mere, qui estoit lors fille à la cour, et depuis succeda en la place de dame d'honneur de la roine de Navarre, Marguerite, et à ceste dame de Chastillon, qui estoit demeurée vefve de ce M. de Chastillon, qui estoit une sage et vertueuse dame : aussy le roy François, de son propre mouvement et nomination, voulut qu'une toute semblable se mist en sa place.

101. — Avecque M. de Chastillon fut blessé aussy M. le baron de Chepy[1], et en ce mesme siege[2], y servant de grand maistre de l'artillerie ; et eut son coup d'une harquebuzade dans le bras, qu'il luy fallut couper ; et furent tous deux, ainsin blessez, portez à Ferrare, où ilz moururent, nonobstant tous les bons remedes et traictemens qu'y peut faire apporter ceste belle et honneste duchesse de là. Mais on dict que tous deux eurent si grand despit de ne s'estre point trouvez à ceste belle battaille donnée à leur nez, et deux jours amprès leurs blessures, qu'ilz moururent tous deux de regrets.

J'ay cogneu en Piedmont le baron de Chepy (je croy qu'il estoit fils de ce susdict baron, ou pour le moins son petit fils), lequel estoit un brave et vaillant capitaine. Aussy le roy Henry II, lors qu'il voulut envoyer M. de Montluc

1. François de Beusseraille, seigneur d'Espy.
2. Le siége de Ravenne.

dans Sienne, luy donna la charge de maistre de camp dans le Piedmont, par la nomination et advis dudict sieur de Montluc, ce dict il; mais ce fut de M. de Brissac qui le cognoissoit fort digne de ceste charge[1].

102. — Parmy les rangs de ces grands capitaines fut aussy M. de Maugiron, qu'on nommoit Pyraud de Maugiron[2], duquel je parle ailleurs, qui fut un très bon capitaine, et bien employé en toutes ces guerres de ces temps, et très bien acquitté[3], comme depuis luy ont esté ses fils et petis fils, et ont esté lieutenans de roy en Dauphiné, en très grand honneur, et bien servy leurs maistres; et mesmes le dernier, feu M. de Maugiron, lequel, bien qu'il eust sur les bras les huguenots très forts de son gouvernement, il s'en est sceu très gentiment garantir; j'en parle ailleurs.

C'est une illustre et grande maison en Dauphiné, autant en biens, grandeurs, dignitez, que merites. Je n'en parle pas pour affection, car nous sommes fort proches parens, mais pour la verité.

1. Ici, dans le manuscrit 120, se trouve une longue note relative à M. d'Alègre; nous avons cru bien faire de l'insérer plus haut, § 86. Voy. aussi p. 97, n. 1.

2. François de Maugiron, Dauphinois.

3. Métaphore empruntée aux usages de la chevalerie. Lorsqu'un chevalier vouloit gagner de la renommée, il se rendoit dans une cour étrangère avec une *emprinse* c'est-à-dire un gage remis en général par une dame, et qu'il portoit sur lui [comme une chaîne, un carcan, un bracelet], jusqu'à ce qu'il fût *délivré* ou *quitte* On disoit qu'un chevalier étoit *acquitté* lorsqu'il avoit pu donner le gage de sa captivité [son emprinse] au chevalier qui l'avoit *délivré*, c'est-à-dire qui avoit jouté contre lui.

103. — M. de Conty[1] aussy a esté de ce vieux temps un très bon et vaillant capitaine; il falloit bien qu'il le fust, car il estoit capitaine en chef de cent hommes d'armes. Telles compaignies de ce temps ne se donnoient pas ni par faveur ni par le grand rang des maisons qu'ilz avoient, ainsin que cestuy cy estoit sorty d'une fort grande et ancianne maison, et où il y a eu autrefois de fort bons et vaillants chefs de guerre : les histoires en font foy. Cestuy cy se fit fort signaller en toutes les guerres qui estoient pour lors.

Il mourut auprès de Milan, en une charge qu'il fit contre les Suisses, qui descendirent amprès la mort de M. le grand maistre de Chaumont; lesquels, y ayant mis le siege, furent contraincts de l'enlever par faute de vivres et se retirer avecque quelque petite composition que leur fit M. de Nemours[2]; mais en se retirant, M. de Conty les rencontra et les chargea si bien, qu'il y fut tué, qui fut très grand dommage, et fut fort regretté, car il estoit un des principaux capitaines de par de là.

Sa compaignie y fut quasy aussy toute deffaicte, qui fut une grosse perte pour le roy, car ell' estoit belle, et luy, outre la paye du roy, qui estoit grand seigneur et riche, l'appoinctoit fort bien de plus et l'embellissoit le plus qu'il pouvoit.

Ce brave M. de Bayard, le lendemain de ceste

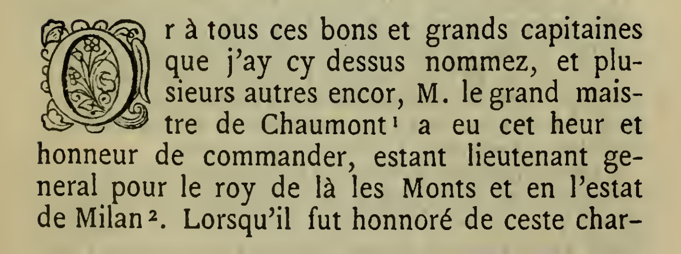
1. Ferry de Mailly.

2. Guichardin dit que la retraite des Suisses ne fut pas le résultat d'une transaction pécuniaire; mais on doit croire qu'en ceci les historiens françois étoient mieux instruits. Voy. Duhaillan, t. 2, p. 244.

mort et deffaicte, eut bientost raison et la revanche : car aussytost en ayant sceu nouvelles, monta à cheval et alla amprès, et rencontra cinq cens de ces Suisses, qu'il mit tous au tranchant de l'espée, sans en garder un seul, et en la mesme place où M. de Conty avoit esté deffaict et tué ; qui leur servit autant d'autel pour faire sacrifice de ces gens aux manes de M. de Conty et à ceux de ses gendarmes là tuez ; ce qui fut un grand heur pour M. de Bayard.

CHAPITRE VII.

104. *M. le grand maistre de Chaumont.* — 105. *M. de Longueville.* — 106. *M. de Nemours (Gaston de Foix).* — 107. *M. le baron de Bearcq.*



Or à tous ces bons et grands capitaines que j'ay cy dessus nommez, et plusieurs autres encor, M. le grand maistre de Chaumont[1] a eu cet heur et honneur de commander, estant lieutenant general pour le roy de là les Monts et en l'estat de Milan[2]. Lorsqu'il fut honnoré de ceste char-

1. Charles d'Amboise, neveu du cardinal.

2. Dans un manuscrit du XVIe siècle, conservé à la bibliothèque de l'Institut, portefeuille 286, on retrouve la plupart des noms des capitaines que le grand maître avoit à

ge il n'avoit pas vingt cinq ans, et quand il mourut, il avoit trente huict ans.

Le cardinal d'Amboise, son oncle, l'avoit poussé là, lequel gouvernoit du tout le roy et le royaume de France, pour avoir esté l'un de ses plus familiers lorsqu'il estoit M. d'Orleans. Tant y a qu'il n'advança pas un jeune homme de peu ni mal à propos, car, l'espace de dix ou onze ans qu'il fut là gouverneur, il ne perdit à son maistre un seul poulce de terre, mais très bien garda il et fort sagement ce qu'il avoit, et encor en acquit il et là et sur les Venitiens.

Si fit il pourtant deux très lourdes fautes : l'une, que, s'amusant trop à quelque pourparler de paix, il s'arresta d'une journée, et laissa entrer dans Bouloigne Chapin Vitelly, avecque le secours des Venitiens, et par ainsin en perdit l'occasion d'entrer dans la ville, qu'il le desiroit, avecque les Bentivolles [1]; l'autre, quand il laissa prendre La Mi-

ses ordres, et qui ont été cités précédemment, avec le nombre d'hommes qui leur obéissoient :

« Les compaignies qui doyvent aller avecques Mons. le grant maistre à Peronne et Saint Quentin : Mons. le grant maistre, C lanc.; Mons. d'Ymbercourt, IIIIxx lanc.; Bucy, L lanc.; Mons. de Saint Vallier, L lanc.; le seneschal d'Armaignac, duquel la compaignie est à Peronne, XXV lanc.; Mons. Desquerdes, duquel la compaignie est à Saint Quentin, XXX lanc.; Bonnyvet, L lanc.; Crequy, C lanc.

« Les compaignies qui doivent aller avecques M. de Vendosme, avecques lequel va Mons. de Prye pour chaucher les ennemys : « M. de Vendosme, de Prye, le baron de Béarn, Mons. de Lorraine, de Guyse, Saincte Colombe et de Fontrailles.»

1. En 1510 il étoit gouverneur de Milan, et s'avançoit avec une armée pour réduire Bologne et y faire rentrer les Bentivoglio, anciens alliés de la France, lorsque le pape

rande[1] à sa barbe, qui faisoit si bien debvoir de se deffendre, et que, par avarice, il cassa ses bandes italiennes. [Force autres fautes fit il que je ne dis point, sinon que c'est une chose très perilleuse de donner des charges de guerre à ces mignons et favorys de merde qui ne font que gaster et souiller la besongne et ne faire rien qui vaille. J'en nommerois force aussy bien des nostres que des estrangers, comme ce M. de Chaumont, que M. le cardinal son oncle avoit ainsin advancé que tant qu'il vescut toutes fautes estoient cachées; mais luy mort furent descouvertes, et luy et tout, et son insuffisance fut cognue, ce dict Guichardin.]

Il se gouvernoit du tout par son oncle le cardinal, qui luy envoyoit toutes ses instructions, auxquelles il obeissoit très bien : aussy dict on que, lorsqu'il en sceut la mort, jamais plus il ne profficta ni d'honneur ni de vie, et mourut de regret[2].

Guichardin ne le loue guieres; mais il ne le faut croire, car il loue le moins qu'il peut nos François, et mesmes cestuy là, qui par effect a monstré qu'il estoit un très sage et bon capitaine, et mesmes en l'aage où il eut sa charge : car encor qu'il se gouvernast par l'oracle de son oncle,

Jules II parvint à l'amuser par des négociations, et donna le temps aux Vénitiens de mettre la ville en état de soutenir un siége.

1. La Mirandole, qui appartenoit au duc de Ferrare, allié des François.

2. Var. : [*Et tant que ledit cardinal vesquit, il fit bien, car il se gouvernoit du tout par son conseil, comme de raison.*]

ce n'estoit pas tousjours ; car, en estant si loing, et les affaires tout à coup se presentant à luy et le pressant sur les bras, il falloit bien qu'aussy tost, sans envoyer ou attendre le courrier à son oncle, pour luy demander et avoir sur ce advis, qu'il y advisast luy mesme et remediast promptement; aussy avoit il avecque luy des meilleurs capitaines que jamais eut roy de France.

Un des beaux traicts qu'il fit en sa charge, ce fut lorsque les Suisses, ayant renoncé à l'alliance du roy, vindrent faire une descente vers Milan[1]; il les fit tous esvanouir et retirer sans perte de ses gens; car il leur fit coupper tous les vivres et abattre tous les moulins, et fit empoisonner tous les vins à Gallereas[2], où ilz estoient; mais au diable l'un qui mourut[3] : il falloit bien dire que l'espice[4] fust tombée au fonds; et quelques advanturiers françois y allarent amprès environ deux cens, qui tous y moururent.

La faim chassa ainsin les Suisses, et M. de Chaumont, qui les suivoit tousjours de près.

J'ay veu autrefois un vieux maistre de poste dans Novarre, qui avoit plus de quatre vingt

1. Les Suisses envahirent à plusieurs reprises le Milanois, en 1503, puis en 1510; la descente dont il est question est de novembre 1511.

2. Galeran, place alors d'importance, et qui fut détruite dans les guerres suivantes du Milanais.

3. C'est-à-dire : Pas un seul ne mourut.

4. Le poison. Le fait a été nié, et d'ailleurs n'est rapporté par aucun auteur contemporain. Cependant, à la manière dont Branthôme le raconte, on peut craindre qu'il ne soit véritable. Il faut observer que les Suisses, pour les gentilshommes de cette époque, étoient des rustres avec lesquels on n'observoit guère de courtoisie.

dix ans, mais pourtant gallant, gaillard et sain vieillard, et de bonne memoire, qu'il faisoit bon l'ouir parler, et de M. de Chaumont et de tous ses capitaines, braves François, qu'il avoit tous cogneus : à mon advis qu'il en comptoit bien d'eux, et de leurs guerres, et de leurs beaux faicts; car il avoit esté avecqu' eux à la part. Je ne faillis pas de l'entretenir tout un soir à soupper et encor le lendemain matin à disner[1].

Il me louoit fort ce grand maistre de Chaumont, et disoit qu'il estoit un fort homme de bien, mais un peu trop subject à son profit. Luy et son oncle furent fort blasmez de l'assistance qu'ilz firent au commencement au pape Julles, dont il y eut aucuns qui en eurent bon argent, et autres bons benefices et le chappeau rouge. Il ne nommoit rien autrement, mais il vouloit dire d'eux; dont par amprès le pape n'en fut cognoissant envers nous, car il nous fit le pis qu'il peut[2].

Surtout ce maistre de poste me loua fort M. de Bourbon, et disoit que c'estoit son bon maistre et son grand amy. Ainsin parloit il.

105. — Amprès M. de Chaumont, vint tenir

1. Au seizième siècle, l'habitude générale étoit de dîner dans la matinée, ainsi que le rappelle un vieux proverbe :

> Lever à cinq, *disner à neuf*,
> Souper à cinq, coucher à neuf,
> Font vivre d'ans nonante-neuf.

2. Charles d'Amboise mourut empoisonné, dit-on, à Corregio, en 1511. (Les *Mémoires* de Fleuranges contiennent quelques détails sur ses derniers moments.) Son portrait, conservé au Louvre, et qui a servi de matière à tant de discussions, donne une idée avantageuse de sa personne.

sa place M. de Longueville[1], plus par illustration de sa race (mais pourtant à cause de la bastardise) que pour sa valeur en vertu, ce dict Guichardin. Si a il tort de parler ainsin, car il estoit bon et grand capitaine, et brave et vaillant, comm' en ceste race il en est tousjours de pareils ; issu en premier estocq de ce brave et vaillant bastard d'Orleans, conte de Dunois, et le fleau des Anglois. Ce brave seigneur sema une telle semence de generosité en toute sa race, qu'elle s'en est tousjours ressentie depuis d'une jusques à l'autre, ce qui est à noter ; et comme d'une semence en une bonne terre, et de moisson en moisson se renouvellant tousjours ainsin, ne faut jamais, comme ceste cy de Longueville.

Je croy que cestuy cy dont je parle estoit petit fils de ce brave conte de Dunois : aussy imita il le pere, comm' ont faict tous leurs petis, j'entends d'enfans et nepveux.

Pour quant à moy, j'en ai cogneu un, qui estoit M. de Longueville, qui mourut au retour du siege de La Rochelle, à Blois, de poison (ce dict on)[2]. Que maudict soit le miserable, celuy qui la luy donna ou la luy fit donner ! Mais il n'estoit pas possible de voir un prince plus brave, vaillant et genereux, que celuy là, ni moins hypocrite en guerre, tant homme de bien et d'honneur au reste, et qui ne fit jamais tort ni desplai-

1. François d'Orléans, duc de Longueville, deuxième du nom.

2. Eléonor d'Orléans, duc de Longueville, mort à Blois en 1573. Sa mort a aussi été attribuée aux maladies contagieuses qui firent à cette époque tant de victimes. (Voy. de Thou, t. 4, l. 56, p. 797.)

sir à aucun; tant doux, tant gracieux, très beau, et de fort bonne grace et adroict à toutes choses. Bref, ce fut un très grand dommage de sa mort, car il fut esté un jour un très grand capitaine, comm' il commençoit desjà. Il mourut à la fleur de son aage et de sa beauté. Il estoit l'un de mes bons seigneurs et amys que j'eusse.

Il laissa amprès luy un fils aisné, qui fut tué dernierement en Picardie, à Dorlans, en une salve de reveue, par un soldat maladvisé (autres disent à poste)[1]; dont ce fut un très grand dommage, car il n'y avoit rien de si jeune que luy, et desjà avoit faict de très belles preuves de sa personne, tant en valeur qu'en sagesse et bonne conduicte. Ce fut luy le premier qui commança à esbranler la ruine de la ligue, lorsqu'il donna la battaille de Senlis[2], un si grand coup que jamais oncques ne s'en peut elle bien guerir ni remuer. J'en parleray ailleurs.

M. de Sainct Pol, son second frere, promet beaucoup de luy et de sa maturité, ainsin que ses nouveaux fruicts de valeur le promettent.

Pour retourner à nostre M. de Longueville, il fut un très bon capitaine; et, pour ce, ses roys s'en servirent très bien, et luy les servit bien aussy. Il fut (comme j'ay dict) lieutenant du roy à Milan; mais il n'y demeura guieres, car le roy, le voulant employer aux affaires et dangers qui estoient le plus près de sa personne, l'envoya

1. En 1595.

2. Le duc de Longueville et Lanoue, partis de Compiègne, attaquèrent les Ligueurs qui assiégeoient Senlis, et mirent en déroute leur armée, qui s'élevoit à 8 ou 10,000 hommes, 17 mai 1589.

querir, et le fit son lieutenant en son armée de Navarre, pour le secours du roy Jehan, avecque M. de Bourbon, où, pour ne s'entendre trop bien, les deux chefs ne peurent si bien faire comme s'il n'y en eust eu qu'un. On disoit que M. de Bourbon avoit tort; car luy, qui estoit jeune, encor qu'il fust le premier prince du sang amprès M. d'Angoulesme, il devoit ceder à M. de Longueville, qui estoit plus vieux et plus experimenté que luy, qui estoit fort jeune et ne faisoit que venir.

Tant y a que, si M. de Longueville eust esté creu, les affaires fussent allées mieux; car il estoit très bon capitaine, comm' il le monstra à l'avitaillement de Therouanne et à la journée des Esperons, où il ne se servit guieres des siens pour fuir, comme d'autres, mais pour rallier ses gens fuyant, et bien combattre, ainsin qu'il fut pris les armes au poingt, en brave seigneur et chevallier, et mené prisonnier en Angleterre, où, par sa sagesse et prudence, il fit la paix entre les deux roys, au grand soulagement de toute la France; et, pour ce, le roy espousa ceste belle princesse Marie, sœur du roy d'Angleterre [qu'on disoit lors une belle monture qui le meneroit en paradis, ce qu'il fit]; dont j'en parle ailleurs.

106. — Le roy, ayant retiré de Milan M. de Longueville, mit en son lieu M. de Nemours, Gaston de Foix[1], qui fut surnommé le Foudre

1. Gaston de Foix et d'Armagnac, duc de Nemours, neveu de Louis XII, gouverneur général de la Lombardie françoise, mort à 23 ans, sur le champ de bataille de Ravenne, le 11 avril 1512. — Voy. ci-dessus, t. 2, p. 295.

d'Italie, pour les beaux exploicts et belles guerres qu'il y fit tout à un coup, ni plus ni moins qu'un foudre qui descend du ciel et en un tour d'œil fait grand ravage par où il passe et attainct.

Qui veut bien et briefvement sçavoir les beaux faicts et appertises d'armes que fit ce grand duc de Nemours, ne faut qu'emprumpter les parolles courtes qu'ont dict de ce temps là les Espaignols, lesquelles je diray en espaignol, et puis les traduiray. Elles sont telles :

Aquel don Gaston de Foix, varon de admirable virtud, y capitan general, aviendo refrenado una vez los Suiceros junto à la ciudad de Como, y despues otra à Milan, à losquales avia llamado en su favor el papa Julio, con increible presteza llegò à Boloña con los esquadrones de los Franceses, à punto alçado el cerco, y forçados los Españoles à dar su lugar, retirando se de miedo. Bolviò todas sus fuerças y furia contra los Venecianos; y de ay à poco vavo, resciendo la fortuna desordenadamente las empresas deste moço encendido de colera, fue desbaratado de camino el socorro de los Venecianos en la campaña de Verona, fue presa Brescia por la fortaleza, y murieron à espada los que estavan en guardia; y haziendo muy grave dano à los ciudadanos, fue saqueada y robada con estraña crueldad de los Franceses y Tudescos. De ay bolvieron las vanderas de los Franceses de la otra parte del Po, y caminando derecho por la Romania, y aqui fortuna lo dexo, laqual, leviana y sin fe, haviendo lo traydo hasta ay con pasos dudosos y peligros de resbalar, parecia que lo traya à lugar de la pelea hadada; de manera que fue travada aquella batalla la mas nom-

brada de todas las que han acontescido en Italia muchos años ha, adonde muriò[1].

« Ce Gaston de Foix, personnage certes de grande et admirable vertu, et général des François, ayant une fois refrené et rembarré les Suisses auprès de Como, et depuis encor une autre fois près Milan, que le pape Julles avoit envoyé querir à son secours avecque une prestesse incroyable, arrive à Boulloigne avecque les forces françoises, très bien à poinct, en leve le siege et en force les Espaignols à luy faire place et se retirer avecque peur[2]. Amprès il tourne toutes ses forces contre les Venitiens, et de là à un peu, la fortune favorisant desordonnement les entreprises de ce jeune garçon bruslant de colere, il rompt en chemin et met en pieces le secours desdicts Venitiens en la campagne de Veronne, reprend Bresse par le chasteau, tue tous ceux qu'il trouve en garde; et ayant porté grand dommage aux citadins, saccagé leur ville avecque une estrange cruauté des François et Tudesques, de là un peu il tourne ses ensaignes de l'autre part du Po, et, cheminant droict par la Romagne,

1. Branthôme hésita avant de faire cette citation. On lit dans son premier manuscrit : « [*Il ne faut qu'emprunter les paroles, etc., lesquelles je ne reciteray de mot à mot en leur langage, d'autant que la superfluité en seroit trop grande; ilz disoient donc ainsin : « La fortune prist en main de Gaston de Foix à son advenement de sa charge de lieutenant general de son roy, de telle façon et faveur qu'ayant rabattu l'orgueil des Suisses, etc.*] »

2. Gaston de Foix, secondé par les maréchaux de Trivulce et de La Palice, aussi bien que par Bayart, fit lever, au printemps de 1512, le siége de Bologne à Pierre de Navarre, général des Espagnols.

arrive près des murailles de Ravenne; et la fortune le laissa, laquelle, legere et sans foy, l'ayant mené et conduict avecque des pas douteux et dangers de revaler[1], il paroissoit bien qu'elle le conduisoit à un combat fatal : de maniere que là fut donnée une battaille la plus renommée que de longtemps et plusieurs années estoit advenue en Italie, là où il mourut. »

Voylà certes de belles parolles, et qui representent bien une inconstante et legere fortune; qui me faict ressouvenir, comme l'on a veu souvant, et comme j'ay veu aussy, de quelque belle dame vrenilleuse[2] et vollage qui, encapricée desordonnement d'un nouveau amant, l'aime, l'adore, en brusle, le meine, le pourmeine, le plonge dans toutes les sortes de plaisirs et delices qu'elle peut; amprès, se faschant, et venant à jetter ses yeux lascifs sur quelqu'autre, possible non pas plus aimable que le premier, le quicte, vous le plante là, à mode de la danse et bransle de la torche, où l'on prend et l'on laisse.

Ainsin traicta ceste fortune guerriere M. de Foix, et s'alla comm' une bagasse[3] abandonner à d'autres qui ne valoient pas ce brave, beau et genereux jeune seigneur et capitaine. Telles sont les conditions de Venus et de la Fortune. Mais pourtant, quand tout est bien consideré, qu'avoit elle à faire, ceste vesse, de s'aller emmouracher de ce jeune et brave prince, l'amadouer, et puis tout

1. Descendre.
2. Vrenilleuse? *Brenillouso*. Minutieux, qui s'occupe de futilités.
3. Var. : *Coureuse*.

à coup le tromper, le quicter et se mocquer de luy.

Il y mourut doncque, mais par trop grande ardeur de courage; car, la battaille gaignée par luy, là où il combattit très vaillamment, et estant tout couvert de sang et de cervelle d'un de ses gensdarmes tué près de luy d'une canonnade, M. de Bayard, le voyant ainsin couvert de sang, vint à luy et luy demanda : « Monsieur, estes vous « blessé? — Non, dict il, mais j'en ay bien « blessé d'autres. » C'estoit bien la parolle d'un jeune homme courageux et bien aise d'avoir faict son coup comme les autres. « Or, Dieu soit loué, « monsieur, dict M. de Bayard, vous avez gai- « gné la battaille, et demeurez aujourd'huy le « plus honnoré prince du monde; mais ne tirez « plus advant, et rassemblez vostre gendarmerie « en ce lieu; qu'on ne se mette point encor au « pillage surtout, car il n'est pas temps. Le ca- « pitaine Louis d'Ars et moy allons amprès ces « fuyans; et pour homme vivant, monsieur, ne « departez point d'icy que le dict capitaine Louis « d'Ars et moy ne vous venions querir ou vous « mandions. » Bon conseil, certes, de se rallier ainsin avecque ses gens et faire là un gros contre les autres, s'ilz se fussent radvisez et ralliez pour faire une nouvelle charge, qui eust osté la victoire à luy, qu'il avoit desjà entre les mains, comme cela est venu souvant, tesmoing la battaille de Dreux [1].

M. de Nemours promit ainsin qu'il l'en avoit

1. Le duc de Guise, par une charge faite à propos avec sa réserve, gagna la bataille de Dreux, au moment où les protestants se croyoient sûrs de la victoire.

prié; mais, le malheur pour luy, il n'en tient rien : car, voyant que deux enseignes de gens de pied espaignols se retiroient sains et sauves tout le long d'un grand canal, lesquels avoient deffaict quelques Gascons, et M. de Nemours demandant à un maraut d'adventurier qui s'enfuyoit quels gens c'estoit : « Ah! monsieur, ce « sont les Espaignols qui nous ont deffaicts! »

Le pauvre prince, despit de cela, commença à dire : « Qui m'aimera si me suive, je ne sçau« rois souffrir cela. » Et, sans regarder derriere soy qui le suivoit, donne, suivy pourtant d'une vingtaine d'honnestes hommes, et charge en un lieu si desadvantageux que bonnement ne s'y pouvoient remuer; car la chaussée estoit estroicte du costé du canal, où l'on ne pouvoit descendre, et de l'autre costé il y avoit un merveilleux fossé où l'on ne pouvoit passer : si que les Espaignols ayant rechargé leurs harquebuzes, et les picques baissées, eurent bientost raison des nostres et de M. de Nemours, qui, combattant vaillamment, eut les jarrets de son cheval couppez, tomba par terre, où il fut blessé de tant de coups, que, depuis le menton jusques au front, en avoit quatorze, et puis laissé mort.

M. de Bayard, tournant de la chasse, sceut sa mort, qui en cuida desesperer, par un bruict sourd parmy le camp, qui demeura si estonné que, si l'ennemy se fust rallié tant soit peu de deux cens hommes d'armes et quelques gens de pied, nostre armée victorieuse estoit deffaicte.

Que c'est que de la perte d'un grand chef, et combien elle porte quelquesfois de dommage à sa trouppe, qui, ayant mis toute son esperance en

luy, perd cœur, luy perdu : ni plus ni moins qu'un furieux taureau et superbe, seul honneur et support d'un grand trouppeau de ses autres compaignons, amprès qu'il se voit abattu par un courageux et puissant lion, et estandu mort par terre, tous les autres meurent de peur et demeurent estonnez, sans se pouvoir resoudre à faire choix d'un qui prenne la place du mort, et rende combat si le lion les vient assaillir. Mais en ce poinct dernier, la comparaison faillit sur nos François, ayant perdu un si brave chef, et voyant la consequence trop grande pour eux, s'ilz n'en eslisoient un en sa place.

Amprès avoir un peu en eux songé, se resolurent d'eslire en son lieu M. de la Pallice, lequel, parmy une vingtaine de grands capitaines qui estoient là, qui tous se pouvoient dire des eslus du monde, fut trouvé le plus digne de leur commander; dont falloit bien dire qu'il en fust bien digne.

Ceste battaille ne porta pas grand profit à la France, encor que pour nous elle fust bien gaignée; mais aussy elle fut bien cherement achaptée par la perte de beaucoup de gens de bien que nous y perdismes, qui jamais ne se peut reparer par le recouvrement de pareils, et aussy que peu amprès nous perdismes de là les Monts tout ce que nous y avions acquis, gaigné et conservé par beaucoup de sang françois respandu l'espace de douze ou quinze ans.

[Sur quoy j'ay ouy discourir de grands personnages, qui disoient que M. de la Pallice, Jacques Trivulse et une douzaine des meilleurs capitaines du monde qui estoient par delà tous

ensemble, scēurent aussy mal jouir de leur victoire qu'on vist jamais; car pour le bruit de la descente des Suisses, ilz prirent tous si fort l'espouvante, qu'ilz quictarent tous ce qu'ilz avoient conquis en la Romanie et laissarent tout perdre. Et bien pour cela la perte n'en estoit pas trop grande, et, sans s'opiniastrer là, firent mieux de venir gaigner la duché de Milan; mais ilz y mirent si mauvais ordre, qu'avecque l'envie et la peur qui les menoit en France, ilz la perdirent. Aucuns en blasmoient le seneschal de Normandie, qui gouvernoit toutes les finances de delà les monts, qui s'excusoit n'avoir plus d'argent pour payer les compaignies; mais avecque cela, il avoit grand peur que, ne se contentant d'en avoir sa bonne part, il la donnast aux autres; il falloit le jetter (en) un sac dans l'eau et qu'il n'en fust jamais parlé, bien que le roi l'aimast fort. Voylà doncques un beau gain de victoire; qu'eussent ilz faict s'ilz ne l'eussent obtenue et perdu la battaille? Ilz eussent fuy jusques en France tout d'une tire, sans se pouvoir resoudre. M. l'admiral ne fit pas ce trait amprès la prise et mort du prince de Condé aux battailles de Dreux et Jarnac. Ainsin arrive souvant aux plus grands capitaines faire de ces fautes.]

M. de la Pallice doncque, nouveau chef, ayant pris Ravenne et rendue par la frayeur du gain la battaille, se retira vers Milan, menant avecque luy le corps mort de M. de Nemours, *con pompa* (ce disoient les Espaignols), *mas triunfante que funebre ni christiana, à manera de unas exequias de perpetua memoria, saliendolo à recebir en cada lu-*

gar los pueblos. « Avecqu'une pompe plus triumphante certes que funebre ni chrestianne, à « maniere d'un obseque de perpetuelle memoire, « allant au devant de luy en chasque lieu tout le « peuple, pour le recevoir et honnorer. »

Outre plus, il y avoit du camp plus de dix mille personnes, et la pluspart à cheval, toutes vestues de deuil, quarante enseignes prises sur les ennemys, tant Espaignols que du pape, que l'on portoit devant son corps, traisnantes en terre, et son enseigne et guidon amprès, tous proches de sa personne, en desmonstrant que c'estoient ses drapeaux qui avoient abbattu l'orgueil des autres.

Plusieurs prisonniers alloient aussy à pied devant ledict corps, entr'autres Jehan de Medicis, legat du pape, qui fut depuis pape Leon advant que l'an fust accomply, ce qu'il n'eust jamais pansé se voyant en tel estroict; mais, en l'emmenant en France prisonnier, il fut rescous près Pavie et sauvé, dont il nous fit bien amprès du mal.

Amprès, marchoit le marquis de Pescayre, encore jeune garçon, mais pourtant fort estimé, et de la prise duquel on faisoit grand cas.

Marchoit aussy ce grand capitaine don Pedro de Navarre, et plusieurs autres gros prisonniers, marchant tous à mode de triumphe des anciens Romains, fors qu'au lieu de resjouissances et allegresses qui se faisoient là, se celebroient pleurs, regrets et gemissemens.

Puis fut ainsin enterré dans le grand domo de Milan, avecque force solempnels et divins ser-

vices de toutes façons, et l'oraison funebre, qui exalta le trespassé jusques au tiers ciel, ainsin qu'il le meritoit.

Voylà le superbe et honnorable enterrement que ces braves capitaines françois firent à leur general. Helas! ilz le devoient ainsin faire, puis que mieux ne pouvoient. Il mourut en l'aage de vingt trois à vingt quatre ans : dommage pareil à celuy que l'on faict de fouler et gaster une belle herbe verte ou plaisante fleur au beau mois de may, plus tost qu'en juillet, que la grande chaleur a rendu fanée et flestrie, qu'elle ne vaut rien plus que d'estre fauchée, abbattue et mise en foin, toute assechée et morte.

S'il est ainsin que les grands chefs et capitaines doibvent estre estimez, honnorez et heureux, qui, ne pouvant pour leur gloire survivre leurs victoires, meurent au moins bravement dans le champ de battaille, et que la maxime en soit telle, M. de Nemours l'a bien observée, et doibt estre fort glorifflé. La fortune pourtant le debvoit laisser un peu survivre, et ne luy porter si tost envie, et ne luy rompre sa patrie, sur laquelle il avoit desjà trois jeux et biscaye[1], à mode des joueurs de paume : car ne faut point douter que, s'il ne fust mort, il emportoit Rome et le royaume de Naples à son aise; car il y avoit de grands dessains, belles entreprises et intelligences; et, luy vivant, jamais l'Espaignol n'eust pu se remettre, ni le pape, ni le duc de Milan, avecque

1. *Biscaye*. Ce mot paraît pris dans le même sens que *bisque*, terme du jeu de paume, qui désigne un avantage donné à un des joueurs. *Prendre sa bisque*, profiter de ses avantages.

ses Suisses qui retournarent, dont nous perdismes l'estat de Milan.

Ce sont trois braves et vaillans capitaines françois qui sont morts au plus beau de leur jeu, qu'est M. de Nemours, M. de Bourbon et M. le prince d'orange : François le puis je dire, puisqu'il estoit Bourguignon, de la maison de Chalon ; tous trois François, l'un Gascon, l'autre Bourbonnien, et le tiers Bourguignon ; tous trois esgaux aux beaux faicts d'armes, tous trois pareils en fortune et beaux dessains, et tous trois semblables en mort genereuse, et tous trois, de plus, qui ne devoient mourir qu'ilz n'eussent eu un peu de temps de jouir de leur victoire, et donner de l'esbat aux uns et du desplaisir aux autres, et matiere à plusieurs d'en discourir amprès à loisir.

Je croy que M. de Bourbon se fust faict empereur de Rome et des Romains, et, comme j'ay dict, en eust gardé le morceau pour luy seul, et n'en eust faict part à aucun, car il estoit fort affamé et fort malcontent de l'empereur.

Le prince d'Orange se fust faict creer duc de Florence, car il estoit fort ambitieux et eust espousé la petite duchesse pretendue de Florence, et d'Urbin desjà, depuis notre roine mere[1] ; mais il eust voulu se tenir soubs la protection de l'empereur, de peur que luy, s'irritant, s'il eust faict autrement, ne luy eust faict la guerre, et avecque le temps depossedé[2].

1. Catherine de Médicis, fille de Laurent II, chef de la république florentine et duc d'Urbin. Elle étoit née en 1519, quelques jours avant la mort de son père.

2. Voy. t. I, p. 288.

M. de Nemours eust tout conquis et gardé pour le roy son bon oncle, qui l'aimoit fort, et l'eust faict son visce roy, voire tout, fors qu'il ne l'eust pas faict roy ni souverain, car il le vouloit estre.

Voylà comme j'en ay ouy discourir à aucuns des ancians seigneurs et dames, comm' on en discouroit alors. Le roy Louis le regretta fort, car il estoit fils de sa sœur[1], qu'il aimoit fort, et de ce seigneur de Foix duquel je parle ailleurs. Le roy son oncle, n'ayant point d'enfans masles, le tenoit et l'aimoit comme son propre fils, et l'eust faict très grand; si que l'on disoit qu'il l'eust marié à une de ses filles, s'il eust peu par dispense, qu'il eust peu obtenir aisement, puis qu'il en avoit eu une pour se marier et se remarier, et aussy qu'ayant mal mené et chassé le pape Julles de Rome, et d'Avignon par consequent, comm' il en estoit en train et vouloir, il eust faict tel pape de sa main qu'il eust voulu.

On dict que lors que le courrier luy apporta la nouvelle de la battaille gaignée, mais M. de Nemours mort, il s'escria aussy tost : « Ah « Dieu! je ne l'ay doncque pas gaignée, mais « très bien perdue! » Aussy l'Espaignol disoit que *fue pelea sin victoria*, « ce fut battaille « sans victoire. » Et puis en fit de si grandes doleances et regrets que de longtemps il ne se peut remettre, desirant cent fois avoir perdu

1. Marie d'Orléans, dont le mari fut Jean de Foix, vicomte de Narbonne.

trois battailles comme celle là et n'avoir perdu son nepveu.

J'ay veu au tresor des titres de nostre maison un tombeau[1] faict de luy de ce temps, assez bien faict pour lors, en rime, là où, amprès avoir racompté ses hauts faicts, et fort exalté, il dit que les neuf preux, voyant que ce grand capitaine les alloit tous surpasser et les jetter hors du temple de Memoire pour jamais, si qu'on ne parleroit oncque d'eux, priarent tous, estant en l'autre monde, le dieu Mars que, quisqu'ilz l'avoient tous neuf si bien servi par le passé, que pour recompense, n'en demandant d'autre, qu'il fist mourir ce preux, lequel pourroit demeurer tout seul; et qu'au lieu de neuf on ne parleroit que d'un seul s'il continuoit plus advant ses armes, qui pourroient venir en telle vogue qu'aux siennes mesmes feroient honte. Partant le dieu de Mars, par la presse de leurs prieres, et qu'il y alloit du sien, le fit aussy tost porter par terre et mourir. Voylà qu'en dict ce tombeau ancien en substance; je n'en parleray plus amprès cela.

107. — Il avoit son lieutenant de sa compaignie de cent hommes d'armes, M. le baron de Bearq[2], qui estoit un brave et vaillant capitaine,

1. Pièce de vers pouvant servir d'épitaphe.

2. Le baron de Bearn. Il en est question dans les historiens contemporains. Olhagaray le mentionne parmi les seigneurs qui, en 1494, furent témoins du couronnement de Jean d'Albret, roi de Navarre. Voy. *Hist. de Bearn*, p. 450. Voy. aussi Montluc, qui cite un baron de Bearn, fils de celui dont il est question dans cet article.

et qui secondoit bien son capitaine. On luy donnoit la resputation qu'il estoit fort grand entrepreneur et tousjours à cheval, et fort importunant l'ennemy, fust foible ou fort.

Le jour advant la battaille de Ravenne il fut recognoistre l'ennemy avecque sa seule compaignie, jusque dedans son camp, qu'il mit en si grosse allarme que toute la cavallerie monte à cheval contre luy, qui fut à se retirer, non sans perte d'aucuns braves gensdarmes des siens ; et sans M. de Bayard, qui survint fort à propos, il estoit fort engagé : mais tous enfin se retirarent sans en venir à plus grand choc, remettant la partie au lendemain. Amprès la battaille perdue, où le baron de Bearq (d'autres l'appeloient le prince de Bearq) combattit très vaillamment avecque sa bande, et que les François se retirarent vers Milan, il fut mis à garder la forteresse de Trezzo, qui est sur le fleuve de Ladezila, où il fit très bien, et resolument et bravement endura la batterie et l'assaut ; et puis, n'en pouvant plus, se rendit par honneste composition au marquis de la Padulle [1], qu'il tint très bien et lui fit fort bonne et honneste chere de guerre ; car il le cognoissoit fort par resputation et les Espaignols aussy, qui disoient de luy : *El principe de Bearq, Gascon bravo, por fuerças y ingenio, lugar teniente de la vanda del capitan don Gaston* [1]; et l'avoient en fort belle estime, et d'autant qu'il estoit leur voisin encor plus.

1. Le prince de Béarcq, brave Gascon, dirigeant bien ses forces, lieutenant de la compagnie de don Gaston.

Chapitre VIII.

108. *M. de Lautrec.*

M. de Lautrec[1], cousin de M. de Nemours (que venons dire) de nom et d'armes, la premiere charge honorable qu'il eust fut lorsqu'il eut la conduicte des cardinaux, preslats et evesques qui allarent au concile de Pise par terre, n'osant s'hasarder par mer, craignant une embuche. Le pape appelloit par desrision ce concile *conciliabulum*.

M. de Lautrec doncque les conduisit jusque dans Pise, avecque trois cens lances et quelques gens de pied. Aucuns estimoient ceste charge bien vile pour un homme de telle maison, servant d'escorte et de garde corps à ces ecclesiastiques et prebstres ; et les partisans du pape s'en mocquoient et s'en mocquarent longtemps encor amprès qu'il fut gouverneur de Milan, et les Espaignols et tous. Que c'est d'une premiere impression mauvaise !

Le marquis Albert de Brandebourg, grand persecuteur d'evesques et gens ecclesiastiques,

1. Odet de Foix, connu d'abord sous le nom de Barbazan, puis sous celui de vicomte de Lautrec, fils de Jean de Foix, vicomte de Lautrec, et de Jeanne, héritière des seigneuries de Lescun et de Lesparre, mort au siége de Naples, le 15 août 1528.

appelloit, par mocquerie et desdain, les capitaines et soldats partisans et à la suitte et solde des gens d'eglise, *pesase quene*[1], qui est autant à dire « valets de prebstres ». On en eust peu dire de mesmes de M. de Lautrec pour lors : mais depuis il porta bien autre nom, car il a esté un grand capitaine, et de plusieurs estimé pour tel, ainsin qu'il l'a monstré entre plusieurs endroicts, à aucuns ouy, et à d'autres non.

Il perdit fort mal à propos l'estat de Milan, qu'on luy avoit laissé très clair et net, amprès que M. de Bourbon en eut quicté le gouvernement. Aucuns ont trouvé son excuse mauvaise qu'il fit au roy, qu'il n'avoit point d'argent pour payer les Suisses, et qu'ilz le contraignirent de donner la battaille de la Bicoque[2], autrement ilz s'en iroient[3]. Il les debvoit très bien et beau laisser aller, et les recommander à tous les diables, et mettre tout le reste de ses forces dans Milan et autres places, et laisser cependant le camp de l'ennemy se pourmener et attaquer quelque place qui les eust ruinez possible, comme Pavie ruina celuy du roy ; ainsin que sceut bien faire M. de Bourbon et le marquis de Pes-

1. *Pffaffen Knechte.*

2. Le 27 avril 1522. Le poste de la Bicoque étoit un vieux château bâti au milieu d'un parc immense où les ducs de Milan prenoient autrefois le plaisir de la chasse. Ce parc, environné de fossés larges et profonds, pouvoit contenir une armée de plus de 20,000 hommes et formoit un camp inexpugnable. Aux environs, la campagne étoit coupée d'une infinité de canaux.

3. Cet acte de rebellion coûta cher aux Suisses, car ils furent les plus éprouvés à la journée de la Bicoque. Ils perdirent environ 4,000 hommes avec 22 de leurs chefs et capitaines.

cayre, et faire place à l'armée du roy arrivant si furieusement contr' eux ; mais en temporisant dans leurs garnisons on en vit la fin qui s'en suivit; aussy que l'Espaignol n'estoit point si fort qu'il peust tant faire en la campagne que les garnisons françoises ne les eussent bien fatiguez.

Voylà une des raisons que j'ay ouy dire que le roy François luy allegua, pourquoy il ne debvoit estre si contrainct de donner ceste bataille de la Bicoque, où, s'il eust pris exemple sur M. de Bayard, il eust bien mieux faict; lequel estant au siege de Pampelonne, sous le roy Jean[1] et M. de la Pallice, luy fut commandé par eux d'aller prandre un chasteau là auprès qui fatiguoit et endommageoit fort l'armée ; où il alla fort bravement avecque le seigneur de Bonneval, qui estoit un vaillant et hardy chevallier et capitaine, et avoit une compaignie de gens d'armes. Ç'avoit esté un des favorys du feu roy Charles VIII.

Estant doncque ces deux braves chefs d'armées devant ce chasteau, amprès une bresche faicte, M. de Bayard fit commandement aux lansquenets qu'il avoit sous la conduicte du duc de Suffolk[2], Anglois, qu'ilz allassent à l'assaut ; eux firent response qu'ilz n'y iroient point qu'ilz n'eussent la double paye, et que telle estoit leur ordonnance et coustume. M. de Bayard fit dire par leur truchement qu'il ne s'estoit jamais desjuné de ceste leur coustume ni ordonnance ; mais

1. Jean d'Albret.
2. Capitaine général des lansquenets.

vraiment s'ilz faisoient bien, qu'il les recompenseroit très bien de quelque honneste et gentille courtoisie.

Sur ce ilz y allarent, mais ilz n'y firent rien qui vaille, si non monter et descendre, sans rendre combat. M. de Bayard print amprès ledict chasteau, sans leur moyen, mais par autre ruse de guerre. Retournant de là, ainsin que toute la trouppe marchoit en battaille, il y eut trois ou quatre capitaines qui firent dire à M. de Bayard, par leur truchement, qu'il leur tinst promesse et les fist payer; M. de Bayard respondit : « Dites à vos coquins de lansquenets « que je leur feray plutost bailler à chacun un li- « col pour les pendre : les marauts qu'ilz sont « n'ont jamais voulu combattre à l'assaut, et ilz « demandent double paye ! J'en parleray à M. de « la Pallice et à leur couronnel, mais c'est pour « les faire pendre ou casser, car ilz ne valent pas « putains. »

Leur truchement leur tourna dire cela, dont aussy tost commençarent à faire rumeur et forme d'amutinement; mais M. de Bayard, sans s'estonner, aussy tost fit sonner à l'estendart, et assembla ses gens d'armes, qui pouvoient monter à deux cens, et les alloit charger nommement et mettre tous en pièces s'ilz ne se fussent adoucys. Et nottez que M. de Bayard ne pouvoit pas avoir en tout que deux compaigniės de gens d'armes, la sienne et celle de M. de Bonneval, et les autres estoient huict mille lansquenets, mais pourtant il n'y avoit là que quatre mille, qui estoit encor beaucoup.

Ainsin debvoit faire M. de Lautrec à ses mutins

suisses : car jamais le faict ne va bien quand il faut que le general obeisse à ses soldats et combatte à leur volonté.

Ce grand Paul Emile, romain, sceut bien en cela corriger et mener beau ses soldats au commencement qu'il prit l'armée à mener, qui ne faisoient que bavarder et parler de la guerre, et comm' il la falloit faire, faisant plus des capitaines que des soldats, comment il leur osta tost ces bavarderies, et les rangea bien tous sous le silence.

M. de Lautrec fit en cela une grande faute de combattre sous l'appetit de ses soldats, et mesmes en un lieu si desavantageux pour luy qu'estoit ceste Bicoque. Le roy François luy sceut très bien reprocher quand il le vit à Moulins retournant de sa perte et de sa cheute ; lequel il ne voulut voir du commencement ; mais ayant obtenu audience de luy et luy ayant compté toutes ses raisons, et mesmes la faute d'argent, de ceste faute d'argent l'en excusa amprès avoir ouy M. de Samblançay. Cela est escript sans que j'en parle d'advantage : mais pourtant luy sceut il bien reprocher que Prospero Colomne et le marquis de Pescayre, et toute l'armée espaignolle, n'avoient pas plus d'argent que luy, qui sans argent l'avoient chassé et battu, et luy sans argent n'avoit sceu se deffendre.

On dict qu'advant qu'il fust chassé de Milan venoient au roy plusieurs nouvelles et plaintes de luy, et qu'il estoit trop severe et malpropre pour un tel gouvernement. D'estre hardy, brave et vaillant estoit il, et pour combattre en guerre et frapper comme un sourd ; mais pour gouver-

ner un estat, il n'y estoit pas bon. Madame de Chasteaubriant, sœur de M. de Lautrec, une très belle et honneste dame, que le roy aimoit et en faisoit son mary cocu, en rabattoit tous les coups et le remettoit tousjours en grace, si bien que le proverbe en couroit pour lors : « Milan a faict Meuillan, et Chasteaubriant a deffaict et perdu Milan. » Cela vouloit dire, ainsin que je tiens d'aucuns seigneurs et dames de ce temps là, que des gains et proffficts et lucres que fit M. le grand maistre de Chaumont quand il en estoit gouverneur, en fit faire le chasteau et maison de Meuillan[1], en Bourbonnois, qui est une des belles et superbes que l'on sçauroit voir; et les fautes que fit M. de Lautrec estant gouverneur dudict Milan, rabattues par madame de Chasteaubriant à l'endroict du roy, deffirent et perdirent Milan; et aussy qu'on disoit que ladicte dame avoit faict avoir le gouvernement à son frere.

Voylà doncque la perte de Milan, lequel pour recouvrer nous cousta bon, par la prise du roy François.

Certes, et luy et son frere firent de grandes fautes et lourdes pertes, comme la prise de Laudi[2] (où commandoit le seigneur de Bonneval, très brave capitaine pourtant), qui fut faicte sans batterie, ni bresche, ni eschelle, où il y avoit trois cens hommes d'armes et trois mill' hommes de pied, par une escarmourche attaquée d'eux et de douze cens Espaignols, qui y entrarent pesle-

1. Meillant, département du Cher, près de Saint-Amand, aujourd'hui propriété de M. de Mortemart.
2. Lodi.

mesle. Les histoires parlent aussy de la composition de Cremone faicte fort mal à propos par M. de Lescun.

De ce temps là les places ne se gardoient si bien comm' on l'a veu depuis; et suffisoit à nos François pourveu qu'ilz en sortissent par quelque belle et honnorable composition ; les voylà galans ! mais qu'ilz eussent une plume de coq à leurs bonnets. Toutefois M. du Lude et Louis d'Ars, et autres, ne firent pas ainsin en leurs places. M. de Lautrec se retira en Guyenne, où, amprès quelque temps, fut envoyé querir, et plus honnoré que jamais; car il fut faict lieutenant general de ceste grande ligue faicte contre l'empereur. Que c'est que de la vertu; car, encor qu'elle ait eu des traverses, si est elle tousjours recherchée; comme fut celle de ce grand capitaine qui entreprit le voyage de Naples, et en y allant il prit le Bosquo[1], Alexandrie et Pavie, toutes par force ou assaut, et mesmes Pavie, à laquelle il ne pardonna en sorte de cruauté, pour venger l'outrage et la prise du roy François, et la mort et deffaicte de tant de braves François qui pastirent là devant; et pour ce subject il ne voulut entrer dedans par les portes de la ville, mais par la bresche, tout à cheval, la faisant un peu esplanir, pour manifester plus grand triumphe dominatif. Ainsin voulut entrer le pape Julles dans la Mirande, s'estant faict faire un pont par où il peust passer plus aisement dans sa li-

1. Une plaquette de ces temps relate ce fait d'armes : *Le voyage de M. Lautrec faict ceste presente année, contenant la prinse du Bosque et de Pauye*, etc. (Par J. de Forges.) (*S. l.*, 1527,) in-4°, 4 ff. non chiffrés.

tiere. Grande et bravache superbeté de l'un et de l'autre !

M. de Lautrec doncques, ayant faict plusieurs beaux et grands exploicts guerriers en ceste Lombardie, fut prest à investir Milan, pour reparer la faute passée, sans la deffense du roy, qui luy commanda la quicter et tirer droict vers Naples, poussant ses ennemys devant luy, non en fuite pourtant, mais en retraicte de loups.

Arrivé là, lieu fatal pour luy, comme Ravenne pour son cousin M. de Nemours; car il y mourut et toute son armée se perit miserablement, estant sur le poinct d'une très glorieuse victoire s'il eust voulu. Mais, comme disoient les Napolitains : *Non seppe pigliar la Fortuna per gli capelli*[1], qu'il avoit à pleine main à prendre; et aussy qu'il estoit si presumptueux de soy qu'il ne voulut jamais croire autre conseil que le sien : car, combien qu'on luy conseillast de battre la ville et l'assaillir à outrance, il ne le voulut jamais, disant qu'il ne vouloit point gaster là ses munitions mal à propos, qui luy serviroient bien ailleurs (jamais chef ni general d'armée avare et tendant à l'espargne ne fit beau faict), et qu'il sçavoit que bientost il les auroit tous la corde au col, fust par famine ou d'un long siege. Je l'ay ainsin ouy compter dans Naples à plusieurs anciens qui vivoient encor.

Voyez, s'il vous plaist, quelles fantaisies ce seigneur s'alla mettre dans son esprit, de vouloir prendre une telle ville que celle là, si riche, si opulente, si forte et si fertile en tous biens de la terre, et ses environs, et si bien garnie de

1. Il ne sut pas prendre la Fortune par les cheveux.

bons hommes, voire d'une armée victorieuse de Rome, qui s'estoit allée jetter dedans ! ce qui fut le pis pour luy, et qui l'abusa, car d'autant mieux pensoit il l'affamer. Mais il en arriva bien autrement, car la longueur du siege luy nuisit plus qu'aux autres, qui apporta telles incommoditez et maladies aux nostres que de cent il n'en reschappa dix.

J'ay ouy dire là dedans qu'il demeura plus de trois sepmaines sans saluer la ville d'un seul coup de canon ; et les premieres volées qui s'y tirarent furent le premier jour de may, d'autres disent Saint Jacques, en juillet, jour et feste de Saint Jacques, le grand patron des Espaignols. M. du Bellay dict en ses *Memoires* qu'il arriva le premier jour de may [1] ; mais je l'ai ainsin ouy compter dans Naples : et pour ce j'advertis les lecteurs de ne prendre point esgard à ce que je diray, qu'ilz verront autrement dans nos livres françois, car je m'aide plus des estrangers et de leurs dicts et escripts que des François, dans lesquels on voit et lit on assez ce qui est escript ; mais non si bien que dans les estrangers et mesmes les livres espaignols, qui ne sont pas traduicts.

M. de Lautrec doncque fit tirer ces volées de canon ledict propre jour de may, plus pour perturber leur feste qu'ilz celebroient que pour autre chose, dont j'ay ouy compter un miracle d'un crucifix, que j'ay veu à Nostre Dame des Carmes, qui, voyant venir une canonnade droict à luy pour lui emporter la teste, la baissa bas, si qu'il n'en eut aucun mal, et la balle passa au dessus.

1. Guichardin dit le 29 avril : Voy. t. 3, l. 9, p. 359.

J'ay veu le crucifix, et me l'a on ainsin asseuré dans Naples : encor aucuns bonnes gens et bonnes femmes asseuroient que ce coup porta ce malheur aux François, qui leur engendra les infections de l'air, la puantise des eaux et les grandes maladies qui en un rien desfirent et ruinarent toute ceste belle armée. Aussy les ennemys leur empoisonnarent les eaux en y mettant force bled dedans, ce disoient les François.

M. de Lautrec luy mesme en eust sa bonne part, et telle qu'il en mourust; car, ainsin qu'il estoit en son lict malade, il s'enqueroit tous les jours aux capitaines et gentilshommes qui le venoient visiter, ensemble à ses medecins, valets de chambre, comment se portoit le camp, et si les maladies commençoient à laisser. Ceux auxquels on avoit faict le bec respondoient que, graces à Dieu, les maladies n'alloient plus en empirant, et qu'elles n'estoient si grandes. Mais luy pourtant, se doubtant à leurs mines et cares [1], non si allegres et joyeuses comm' elles debvoient estre, qu'il n'en estoit rien, il prit un jour deux de ses pages qui estoient en sa chambre, et leur dict qu'il les feroit fouetter devant luy jusques au sang s'ilz ne luy disoient vray de poinct en poinct. Eux, craignans le fouet autant que race qu'on voye, luy declarent le tout et comme tous mouroient sans en peu eschapper, et que tout le camp estoit en perdition; ce qu'il prit à si grand despit et contre cœur que le fiel et le cœur luy en crevarent, et mourut.

Mort bien differente à celle de son cousin

1. Care, figure, face, de l'espagnol *cara*.

M. de Nemours, qui mourut laissant son armée assez entière et non trop ruinée ; et M. de Lautrec laissa la sienne si perdue et ruinée que, des grands qu'il avoit avecque luy, peu s'en retournarent, ayant demeuré là comme luy : le marquis de Saluces, don Pedro de Navarre, le prince de Navarre[1], M. de Vaudemont[2], le plus beau prince que je vis jamais en portraict chez M. de Vaudemont d'aujourd'huy, en Lorraine, et tant de seigneurs et gentilshommes, comme les sieurs de Candalle, de la Chastaigneraye, Pomperant, et une infinité d'autres dont les histoires en sont pleines et les cimetieres et champs de là sont encor bossus.

Et toutefois ce fut un grand heur à luy de ne survivre point son malheur ; car, s'en retournant en France pour la seconde fois, desbaraté[3] de là, comm' il fit de Milan, il estoit pour jamais deshonnoré, au lieu qu'il mourut avecque une telle gloire que le pape luy fit faire des obseques solempnelles et très pompeuses ; outre, luy en ordonna un anniversaire continuel à Sainct Jean de Latran. Cela ne luy cousta guieres. Le roy son maistre luy en fit faire un tout pareil et tout semblable à celuy qu'il eust faict à un de ses propres enfants ou autre grand prince du sang, à Nostre Dame de Paris.

Tout cela fut très beau ; mais plus beau cent fois fut l'office pie, sainct et venerable duquel luy usa l'Espaignol son ennemy, à luy faire eriger ce

1. Frère du roi de Navarre.
2. Louis de Lorraine, comte de Vaudemont, commandant de l'infanterie allemande.
3. Défait, mis en déroute, de l'espagnol *desbaratado*.

tumbeau superbe de marbre à ses pauvres os[1], qui traisnoient et vautroient miserablement et chetifvement dans une cave, où ses gens l'avoient enterré sans aucune forme de pompe funebre, sinon comme le plus simple soldat de son camp. Mais amprès il fut desensepveli par aucuns marauts, et puis porté à Naples, et enterré par quelques gens de bien à l'eglise. Ainsin l'ay je ouy dire là.

Le tumbeau paroist très bien encor à Naples, en Santa Maria della Nova, en la chapelle du duc de Sessa, à main gauche en entrant, avecque ces beaux mots que moy mesme j'y ay leu et recueilly :

ODETO FUAXIO LAUTRECO, CONSALVUS FERDINANDUS, *Ludovici filius Corduba, magni Consalvi nepos : cum ejus ossa, quamvis hostis, in avito sacello, ut belli fortuna tulerat, sine honore jacere comperisset, humanarum miserarium memor, gallo duci hispanus princeps posuit.*

Le françois tourné est tel :

« A ODET DE FOIX, SEIGNEUR DE LAUTREC, « CONSALVE FERDINAND, fils de Louis de Cordo- « va, du grand Consalve nepveu : combien qu'il « fust ennemy, ayant sceu que ses os gisoient peu « honnorablement en la chapelle de ses predeces- « seurs, ainsin que la fortune de la guerre l'avoit « porté, luy, memoratif des humaines miseres, à « un capitaine françois un prince espaignol et « estranger a mis. »

1. En 1556.

Le latin a plus belle energie. Voylà un prince digne de grande louange, luy, prince estranger, à son ennemy estranger faire une si belle, saincte et honnorable courtoisie! Les courtoisies se font ordinairement d'ennemys à ennemys vivans; et se font ilz plus, possible, pour en recevoir la revanche, bien souvant, s'ilz tumbent en leurs mains, que pour un autre subject; mais de vivant au mort peu souvant le voit on. Nous trouvons bien qu'Annibal honora les cendres de Marcus Marcellus d'une urne très belle et très riche. Nous voyons ordinairement aussy, et l'a on veu souvant, les ennemys envoyer les corps morts de leurs ennemys à leur camp, ou aux parens, ou aux amys, pour les enterrer; et si les envoient avecque pompe et convoy magnifique et honnorable : c'est un office fort doux et qui plaist fort; comme fit M. le marquis de Pescayre celuy de M. de Bayard. Mais de trouver que l'ennemy ait faict à son ennemy une telle despense pour un si superbe tumbeau qu'a faict ce magnifique duc à M. de Lautrec et à don Pedro de Navarre, qui est près de luy, je voudrois bien que l'on me trouvast et enseignast un, pour le mettre icy en memoire perpetuelle comme l'autre.

Vivez doncque, vivez, brave et magnifique prince de Sesse, immortellement! Encor que vous soyez mort, vous vivrez eternellement avecque l'immortalité, autant pour ce bel œuvre pie, liberal et magnifique, comme par vos valeurs, et de vous et des vostres! Aussy de son temps a il esté le plus splendide et liberal prince et despensier qu'on eust sceu voir.

Il y eut un evesque de Tarbes à qui M. de

Lautrec avoit faict avoir l'evesché de là, qui le gouvernoit, et trop, ayant tous les affaires du general en main de la duché de Milan, et n'y fit rien qui vaille : il s'appeloit Manaud [1], qui, ne pouvant recouvrer les os de son maistre et de son bienfaicteur et ne luy eriger un tumbeau superbe, fit à ses propres cousts et despens bastir et achever ceste belle maison de Coustras, qui n'estoit qu'aux fondemens elevée lorsque son maistre mourut; et en continuant le dessain la fit ainsin parachever belle comm' elle est, qu'on peut dire le plus beau corps de logis et la plus belle vis qui soit en France, ainsin que j'ai veu et ouy dire aux grands seigneurs et dames qui l'ont veue, et aux grands architectes, ne voulant point qu'on s'en arreste à mon dire [2]. Ce bel œuvre ainsin paracheva cet honneste et recognoissant evesque, pour servir d'un second monument à la posterité de son maistre, ne luy restant marque en France que celle là, fors la memoire de ses hauts faicts.

Il y a plusieurs evesques et gens d'eglise qui n'ont garde d'estre ainsin recognoissans, ni qui l'aient esté à l'endroict de leurs bienfaicteurs qui leur ont faict avoir les eveschés, bonnes abbayes,

1. Le *Gallia christiana* le désigne sous le nom de *Menaldus*. Il avoit succédé à Thomas de Foix, mort en 1513. Voy. t. 1, f° 1259.

2. Ce château, qui fut habité successivement par Catherine de Médicis, Henri IV, la reine Marguerite et la belle duchesse de Longueville, n'existe plus. Le seul débris qui en marque encore la place est un puits recouvert d'une coupole assez élégante, dont le *Magasin pittoresque* a publié une vue en 1839, p. 69.

que, lorsqu'ilz sont morts, plantent là leur memoire et en sont ingrats envers eux, non pas à leur faire bastir un seul petit tumbeau, et envers leurs enfans, femmes et parens, qu'ilz ne voudroient secourir d'un seul sol en leurs necessitez.

On ne sçauroit faire accroire que tels gens fussent aimez de Dieu : encor qu'on die que le bien d'eglise est dedié pour les pauvres, les parens, estans pauvres, et les enfans et femmes, en ont autant de besoin que les pauvres qui mandient aux portes.

Or je ne parleray plus des valeurs de ce grand capitaine, sinon que les Espaignols et Italiens l'ont en telle resputation qu'ilz luy donnarent le nom de Demetrius et d'un second expugnateur de villes, comme de vray il en a pris aucunes, et bravement, qui luy ont donné ceste resputation, et surtout Pavie, que le roy son maistre tenoit assiegée plus de trois mois, et ne l'avoit sceu prendre : dont j'ay ouy dire que, lors que le roy en sceut la prise, en fut fasché à demy, et en porta quasy envie et jalousie sourde, pour s'en sentir autant abaissé, que luy, un si grand roy, ne l'avoit sceu prendre, et luy, son vassal faict de sa main, l'avoit prise en peu de jours.

Aussy n'y avoit il dedans un Anthoine de Leve pour la si bien deffendre, ce qui devoit contenter Sa Majesté ; car il y a hommes et hommes. Et eust voulu le roy pour beaucoup que cela ne fust arrivé, et qu'il ne l'eust jamais assiegée, ou bien faillie, encor que ce fust son dommage.

Que c'est que d'un cœur ambitieux, qui pour son grand bien et advantage, et qu'il y aille du

sien, ne veut qu'un autre aye plus d'honneur que luy, ainsin que j'en ay cogneu force de cet humeur!

Les Espaignols de ce temps qui voulurent louer mondit sieur de Lautrec dirent de luy : « Le capitaine Lautrec avoit en soy beaucoup « de vertus très claires, voire esgales à celles « des capitaines antiques. Il estoit nay aux der- « niers confins de la France et de la Gascongne, « près des monts Pyrennées, d'un lieu très il- « lustre et très noble; et pour ce il temperoit « ceste allaigre vigueur et promptitude françoise « avecque la gravité espaignolle, dont il estoit « voisin; et estoit si superbe et glorieux, fust de « son naturel, ou pour sa grande pratique de « guerre, que *en las cosas de guerra era tenido en* « *tal opinion que, menos preciados los consejos de* « *los otros, antes queria errar por si que ser ense-* « *nado de otros.* » « En choses de la guerre, il « estoit tenu en telle opinion, que, mesprisant « tous les conseils des autres, il aimoit mieux « faillir de par soy que d'estre enseigné des « autres. »

Voylà une grande imperfection de capitaine. Ainsin l'ay je ouy deschiffrer tel à plusieurs, et qu'il luy prenoit bien envie quelquefois de conferer et de demander advis à ses capitaines; mais quand ilz eussent dict d'or il ne l'eust pas tenu, tant presomptueux, orgueilleux et superbe de soy estoit il; aussy, mal luy en a pris. De plus grands capitaines que luy n'ont pas faict ainsin.

Lucullus avoit ce vice, parmy toutes les perfections et grandes vertus de capitaine grand qu'il avoit, c'est qu'il ne faisoit cas, que fort peu,

de ses capitaines et autres grands qui estoient en son armée, qui estoient esgaux à luy, et les tenoit tous à mespris; ce qui fut cause de sa decadence, que Clodius, meschant garnement, aida fort à pourchasser, luy amutinant tous ses soldats, et les rendant tous malcontens contre luy. [Lisez Plutarche en sa vie. On dit qu'il estoit semblable à ce Lucullus, car il ne faisoit cas que fort peu de ses capitaines et peu les consultoit et mesprisoit leur conseil; aussy, mal luy en prist. De mesmes que Lucullus eust à mespris ses gens et ses capitaines, ilz luy en firent amprès de mesmes, et de mesme monnoie fust ainsin payé. Ledict Lucullus estant tourné de ses guerres contre Tigrane et Mitridate et avoir triumphé, il repudia sa fame Clodia, seur de Clodius que j'ay dict cy devant, et espousa en secondes nopces Servilia, seur de Caton; mais il ne gagna guieres au change : car, excepté que Servilia n'avoit pas le bruit d'avoir esté insestée par ses propres frères [1], elle estoit aussy pallarde et lubrique comme la premiere, toutes fois il l'endura pour quelque temps pour l'amour de son frere Caton, qu'il aimoit et honnoroit fort, et amprès la repudia.]

J'ay veu son portraict [2], qui monstroit bien une mine fort arrogante et formidable, comme j'ay ouy dire aussy, tant de soy que des grandes plaie et ballaffres qu'il avoit au visage, reçues à la bataille de Ravenne (marques d'honneur

1. Avoir été *incestée*, avoir été l'objet d'une passion incestueuse. Clodius fut accusé d'avoir eu un commerce incestueux avec sa sœur.

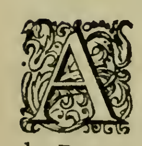
2. Le portrait de Lautrec.

pourtant fort estimables) avecque son cousin M. de Nemours, qu'il deffendit le plus qu'il put, tant de son espée que de sa voix et parole, en criant tousjours : « Ah! Messieurs, ne le tuez « pas! c'est nostre general et frere à vostre « roine[1], qui vous donnera bonne rançon. » Mais, pour cela, ne laissarent à le parachever, et à donner tant de coups audict M. de Lautrec qu'ilz le laissarent sur le champ comme mort.

Mais amprès, nos gens, en visitant les morts, le trouvarent au nombre et l'ammenarent à Ferrare, où le duc et la duchesse (l'honnesteté alors du monde) le traictarent si bien, et le firent si curieusement panser, qu'il a survescu long temps amprès; dont oncque puis n'aima il la nation espaignolle, ains en fut ennemy mortel, comme j'ay ouy dire aux vieux de ce temps là, et peu enclin à leur faire bonne guerre, et plus à leur oster la vie qu'à prendre rançon.

CHAPITRE IX

109. *M. le duc de Ferrare.*



Aussy ne fut il ingrat à M. le duc de Ferrare, le grand Alphonse d'Est, prince d'honneur et de toute valeur, ainsin qu'il le monstra à la bataille de Ravenne[2], où il combattit très vaillamment;

1. Germaine de Foix, sœur du duc de Nemours, avoit épousé Ferdinand, roi d'Aragon.
2. Il commandoit l'avant-garde de l'armée françoise.

et encor qu'il aimast fort nostre nation, et luy fust fort obligé, si fit il le plus qu'il peut force courtoisies aux Espaignols (aussy sa femme estoit espaignolle, fille du pape Alexandre[1] : Guichardin en parle prou, et en mots briefs) et ceux de sa nation qui tombarent entre nos mains prisonniers, sans faire pourtant aucun tort à son honneur ni à l'obligation qu'il avoit à la France; et ne varia point comme les autres de son temps.

Il porta un grand secours et advis à ceste bataille de Ravenne : car, les Espaignols estant ressarrez dans leurs retranchemens, et [les François] fort endommagez de quelques petites legeres pieces que don Pedro de Navarre avoit faict mettre sur des charriots[2], qui nuisoient fort à nos gens et en tuoient, ledict duc fit venir et advancer prestement ses grosses pieces d'artillerie (car c'estoit luy qui les prestoit), et les faict battre en flanc contre les ennemys, qu'en un rien il les vit bientost esclaircys, et testes et corps voller en l'air, et chevaux et tout : qui les fit sortir de leur retranchement; et Fabricio[3] fut le premier qui vint à nous; ce que nous ne demandions pas mieux, car bientost nous en eusmes raison. Voylà le bon service que fit là ce brave duc.

Il fut pere de ce grand duc de Ferrare, Her-

1. Alexandre VI. Il avoit épousé la fille de ce pape, la célèbre Lucrèce Borgia.

2. On attribue à don Pedro de Navarre l'invention d'une artillerie de campagne pouvant suivre les manœuvres d'une armée pendant une bataille.

3. Colonna. Voy. plus haut son article, t. I, p. 196.

cules, mary de madame Renée de France[1], et grand pere de celuy qui est aujourd'huy, tous deux très braves et très vaillans princes, et très bons partisans françois, et qui n'ont jamais failly aux obligations qu'ilz avoient à nos roys, ni ce grand cardinal de Ferrare, ni ce magnifique cardinal d'Est non plus; si bien que je puis dire que j'ai veu ces grands personnages meilleurs françois cent fois plus que plusieurs de la nation mesme, et tousjours ont admonesté messieurs de Guise, leurs nepveux, d'estre serviteurs de leurs roys. Bref, ils ont esté vrays petis fils du roy Louys XII.

Le duc de Ferrare d'aujourd'huy se comporte avecque ses subjects aussy doucement que prince de la chrestianté, les vexant le moins, et ne tirant d'eux, sinon ce qui luy est deub et accoustumé de donner. Aussy est il aimé de son peuple comme le roy Louis son grand pere; et aussy son bien luy proficte à veue d'œil, car il se peut dire le plus pecunieux prince de la chrestianté. Ç'a esté un très beau prince, comme je l'ay veu en sa jeunesse, et de fort bonne grace; et m'a on dict qu'à ceste heure il est un très beau vieillard. Il a esté très adroict en tous honnestes exercices, et surtout aux armes et au jeu de la paulme.

Tant qu'il a esté en France avecque le feu roy Henry son cousin[2], il l'a très bien servy en toutes ses guerres, et de sa personne et de sa compai-

1. Renée de France, née à Blois le 25 octobre 1510, se maria le 30 juillet 1527 à Hercule d'Este, fils de Lucrèce Borgia, et mourut le 12 juin 1575.
2. Henri II.

gnie de cent hommes d'armes, qu'il avoit tousjours très belle; et puis, aux guerres d'Hongrie, il a tousjours aussy très bien secouru la chrestianté et l'empereur son beau frère, y conduisant tousjours de belles trouppes. Il alla au devant de nostre roy à Venise, tournant de Pouloigne; le mena en ses terres, le recueillit, le festina, non pour en tirer, comme d'autres[1], ains pour lui offrir sa puissance et ses terres.

C'est dommage qu'il n'ait des enfans, car la race en est très bonne. M. le cardinal son frere a esté un fort homme de bien aussy, et fort honneste, autant splandide, magnifique, liberal prelat et prince qu'on eust sceu voir. Il estoit protecteur des affaires de France à Rome : vraiment ouy, il l'estoit; car jamais prelat ne les embrassa de telle affection que luy, tant il aimoit la couronne de France. Aussy nos feus roys Charles et Henry III l'aimoient uniquement, et surtout le roy Charles; car il n'eust faict nuls exercices, auxquels il estoit fort adonné, s'il n'eust eu M. le cardinal son oncle.

Estant à la court il paroissoit fort, et si despendoit très extremement, et table ouverte à tous les gentilshommes qui y vouloient aller; et c'estoit tout son plus grand plaisir. A Rome, tous les François se jettoient en sa maison, comm' en une maison publique; car, fussent ou delinquans ou innocens, tout y estoit receu, et nul barisel[2] n'y eust osé aller qu'il ne s'en fust très mal trouvé, comme le commun de Rome dira bien.

1. Le duc de Savoie, qui se fit donner Pignerol, etc.
2. *Barigelio*, officier de police.

J'ay ouy racompter à gens de foy que, quand le grand maistre de Malthe dernierement vint à Rome, il[1] tenoit table ouverte à tous les chevalliers françois; et ainsin qu'on luy dict un jour qu'il s'estoit escarté quelque vaisselle d'argent pour environ deux cens escus, en sa maison, et que cela venoit de ces chevalliers qui s'en estoient accommodez, et qu'en les visitant on les pourroit descouvrir, M. le cardinal n'en fit autre semblant, sinon qu'il leur dict : « Laissez les, « ce sont pauvres compaignons qui n'ont que « l'espée et la cappe et leur croix, et qui sont « gens de valeur : cela leur fera grand bien, et « moy je n'en demeureray pas plus pauvre »; et commanda expressement qu'on n'en sonnast plus mot. Voyez quelle bonté!

Il avoit un jour convié le cardinal de Medicis à soupper chez luy, et amprès se mirent à jouer à la prime, où il y alla d'un reste de dix mill' escus : ainsin que le cardinal de Medicis eut prime, et M. le cardinal d'Est eut cinquante cinq, ne s'en voulant aider, le cacha et jetta ses cartes (ainsin que fit Ruy Gomez au roy d'Espaigne); et comm' un gentilhomme des siens luy eut dict qu'il avoit gaigné, il luy respondit : « Je le sça- « vois bien; mais je ne l'avois pas convié pour « luy gaigner son argent, ni luy faire payer son « escot, ni le faire partir de chez moy en desplai- « sir. » Il y en a prou qui n'eussent faict ce tour. Le cardinal le sceut, et d'autres, qui le louarent sur tous.

1. Le cardinal d'Este.

Une fois, luy estant apporté une lamproie par son pourvoyeur, comme chose nouvelle, au commencement de leur bonté, et luy ayant dict qu'elle coustoit cinquante escus et qu'il l'avoit achaptée comm' à l'enquant, le pourvoyeur du cardinal de Medicis l'ayant encherie de plus en plus qu'il y mettoit, enfin elle luy estoit demeürée pour les cinquante escus, s'estant fasché l'autre de tant encherir et monter haut : « Vous « avez bien faict, dict il ; que si vous eussiez faict « autrement, je vous eusse cassé de mon service « et faict donner le fouet : non que je me soucie de « la viande (comme de vray il estoit très sobre), « mais parce que je ne veux pas pour rien du « monde qu'un cardinal espaignol et italien sur-« passe en grandeur ni en chose quelconque un « cardinal françois. » Aucuns disent que c'estoit le cardinal Farneze.

Le pape l'ayant menacé un jour, à cause qu'il avoit faict fermer sa porte à un barisel, et menacé s'il y venoit, pour l'amour de quelques François qui avoient faict quelque jeunesse et s'y estoient retirez, entre autres mots que le pape luy dict que, s'il continuoit ses coups, qu'il luy osteroit son chapeau rouge et l'envoyeroit hors de Rome, il luy respondit : « Si vous le faictes, « je m'en iray trouver le roy mon maistre et mon « nepveu, qui m'en donnera un de fer et une es-« pée pour rompre la teste à mes ennemys. »

Bref, on feroit un livre entier de comptes de ses generositez, magnificences et liberalitez.

Il mourut jeune, dont ce fut grand dommage, et la France y perdit beaucoup : que s'il eust

vescu, les affaires de Rome en fussent mieux allées pour nostre roy [1].

J'ay faict ceste petite digression, puis qu'il estoit venu à propos de parler de la maison de Ferrare, qui meritoit bien un plus grand esprit que moy pour l'exalter. Et diray encor plus : que c'est un grand dommage de la perte de ceste noble maison d'Est et de Ferrare, et que ce nom tant illustre soit ensepvely maintenant avecque les corps de tant de braves et vaillans princes de Ferrare qui ont esté, bien qu'il y en reste encor un, qui est le seigneur Cæsar d'Est, honneste seigneur, qui, pour n'estre assez fort, ou pour autre cause, a esté contraint de rendre la place de Ferrare, et la laisser à l'eglise et se contenter de Rege et Modene.

Si ce grand feu M. de Guise dernier, Henry de Lorraine, fust esté en sa place et au lieu de recueillir la succession qui luy appartenoit [2], ou bien fust esté en vie, la commune voix trotte assez qu'il n'eust pas laissé telle part au pape de ce gasteau friand, et eust peu bien dire que sa part en estoit jouée et perdue; et sans s'estonner des menaces et fulminations qu'on luy eust sceu faire, il eust, non pas en Ferrare seulement, mais en toute l'Italie, faict dresser de si beaux et grands theatres, pour jouer les jeux de Mars de Bellone, qu'à jamais il en fust esté parlé.

Que maudite soit l'heure de sa mort, et de quoy jamais il s'alla embrouiller en ces brouilleries de

1. Louis d'Este, cardinal de Ferrare, archevêque d'Auch, né le 25 décembre 1538, mourut le 30 décembre 1587. Il était cardinal depuis 1561.

2. Il avoit pour mère Anne d'Este.

ce clergé de la France! Il eust bien mieux faict ses affaires en Italie, et acquis plus d'honneur que là, et maintenant seroit en vie, pour nourrir tous les honnestes et vaillans hommes de la France. Je parle ailleurs de luy : n'en parlons plus, car le cœur m'en creve, et qu'il n'ait eu au moins ceste belle succession qui luy appartenoit pour messieurs ses enfans.

Chapitre X

110. *M. de Lescun.* — 111. *M. de Lesparre.*

Monsieur de Lescun [1], frere de M. de Lautrec, fut un bon capitaine, mais pourtant plus hardy et vaillant que sage et de conduite. Il avoit esté destiné à la robe longue, et estudia long temps à Pavie, du temps du grand maistre de Chaumont, que nous tenions l'estat de Milan paisible, et l'appeloit on le prothenotaire de Foix ; mais je pense que c'estoit, comme dict l'Espaignol, *un letrado que no tenia muchas letras*, « un lettré qui n'avoit pas « beaucoup de lettres », comm' estoit la coustume de ce temps là des prothenotaires [2], et

1. Thomas de Foix, seigneur de Lescun, mort à la bataille de Pavie. Il étoit frère puîné d'Odet de Foix.

2. Les protonotaires apostoliques avoient été institués,

mesmes de ceux de bonne maison, de n'estre guieres sçavans, mais de se donner du bon temps, d'aller à la chasse, de jouer, de se pourmener, faire l'amour, et la pluspart faire cocus les pauvres gentilshommes qui estoient à la guerre. Aussy de ce temps se chantoit une chanson d'une dame :

Passerez vous tousjours par cy (*bis*),
Prothenotaire sans soucy ?

Telle ephitete leur donnoit on.

Les Gots, quand ilz prindrent Athenes, trou-

au nombre de douze, par le pape Clément I, pour écrire la vie des martyrs et de tous les autres saints. Bientôt, le nombre des saints diminuant, l'ancienne charge perdit son importance ; on ne la lui rendit pas en créant de nouveaux protonotaires, et l'on finit par donner ce titre à tous les docteurs en théologie de familles nobles. Claude Vaure rapporte qu'onvendoit de son temps un protonotariat participant 7,000 écus d'or, et qu'il apportoit annuellement 3,000 ou 4,000 écus de revenu. Il énumère les priviléges des protonotaires et dit que : « si on n'estime pas beaucoup les protonotaires apostoliques en France, c'est qu'ils sont assez oisifs dans la fonction de leurs charges ; mais que cette oisiveté n'est pas pourtant blâmable en eux, parce qu'ils ont faute de matière pour s'exercer, à cause qu'aujourd'hui, dans le royaume, nous avons peu de martyrs et de saints qui obligent les protonotaires à écrire leur vie. » Dans Branthôme, les protonotaires ne sont pas des modèles de bonne conduite, témoin encore Barraud ; et ces vers, qui couroient de son temps, prouvent que cette profession tomboit peu à peu dans le discrédit :

Nous avons un prothonotaire
Qui se dit estre gentil-homme ;
Mais, sur ma foy, je ne puis taire
Qu'il est fascheux à croire comme,
Car tousjours il boit s'il n'a somme,
Ou joue sans avoir denier,
Et, s'il frequente avec quelque homme,
C'est un coquin de cordonnier.

varent une bibliothecque pleine de la plus grande quantité de livres qu'on eust sceu voir, et les voulurent tous brusler, sans qu'ilz furent dissuadez par un qui dict que ces livres et les lettres rendoient les Grecs effeminez, comme d'aucuns l'ont creu.

M. de Lescun, pouvant avoir ceste opinion, ne se chargea aussy trop de sçavoir ni de lettre. Voylà pourquoy il n'estoit effeminé, mais vaillant, bien fort, et pourtant en brutalitez barbariques plus qu'en gentillesses.

Les gentilshommes de ces temps abhorroient les lettres bien fort pour ceste occasion, et le roy Louys XI les deffendit à son fils, le roy Charles VIII, pour l'amour de ce subject, et ne voulut qu'il sceust autre latin sinon que celuy que j'ay dict cy devant[1]. Mais c'estoient des resveries qui s'estoient mises parmy la noblesse de ce temps là ; car je voudrois bien sçavoir si les lettres firent si grand mal à Cæsar, à ce grand Alphonce roy de Naples; de nos temps, à M. de Langey, à M. de Salvoizon, à feu M. l'Admiral, et à tant d'autres que je dirois en nombre infini?

Si M. de Lescun eust eu force lettres, il eust bien songé à ne faire beaucoup de fautes qu'il fit en l'estat de Milan; car il fut cause qu'il se perdit pour le roy, M. de Lautrec estant allé en France, et luy là delaissé pour estre son lieutetenant; où il se mit à faire des justices trop rigoureuses, et exercer des avarices par trop grandes, sans espargner ceux qui avoient esté les plus zellez au party du roy, comm' aux Pallavi-

1. Voyez ci-dessus, p. 44-45.

cins et Trivulses, et plusieurs autres[1]; et tout pour avoir leurs biens et leurs possessions. On dict que M. de Lautrec en estoit de consentement, voire *capo di parte*[2]. Ah! quel detriment porte un lieutenant du roy en sa province qu'il a en garde quand il se met sur ceste avarice! car n'y a mal qui ne se fasse pour se la ressasier.

J'ay ouy dire à un grand homme de justice, voire des plus grands de la France, que je ne nommeray point de peur qu'on ne le maudisse, qui disoit : qu'il ne sçavoit ni lieutenant de roy, ni gouverneur de province ou ville grande, qu'ayant demeuré deux ou trois ans en ceste charge, qu'il n'y trouvast dequoy luy faire son procès et luy faire trancher la teste : tant ces deniers du roy, ces concutions, contributions, exactions, sont agreables et apportent aux doigts un doux prurix et douce demangeaison!

L'exemple d'une dame, femme du mareschal de Cossé[3], très sotte pourtant, que j'ay cogneue, en faict foy, femme d'un grand seigneur et mareschal de France faict amprès, lequel la roine mere fit surintendant des finances de France. Au bout d'un an, ceste femme vint faire la reverance à la roine, en luy disant : « Nous sommes fort « obligez, mon mary et moy, de prier Dieu pour « vous, Madame; car, depuis que mon mary a la « charge des finances, nous nous sommes desjà

1. Les historiens ont raconté les supplices de Manfred et de Christophe Palavicin. Quant à Trivulce, l'article qui lui est consacré a fait connoître sa disgrâce, t. 2, p. 228-229.

2. Partie principale.

3. Françoise Bouchet, dont le premier mari fut Arthur de Cossé, seigneur de Gonnord.

« acquittez de plus de deux cens mill' escus que « nous debvions. A ceste heure, graces à vous, « ne debvons rien; mais encor avons pour faire « un acquest de plus de cent mille escus. » La roine, congnoissant la sottise de ceste femme, se mit à rire, et le mary, qui estoit là present, la maugreer, et sa sottise, et jurer que bientost il l'envoyeroit hors de la cour, et n'y viendroit jamais : ce qu'il fit.

L'estat de Milan nous estoit très paisible et asseuré sans l'avarice et la grande injustice qu'on y commit. Le peuple se revolta, et, comm' enragé, fit au pis, et perdismes tout. Grand exemple pour aucuns qui disent : qu'un pays conquesté il le faut conserver par toutes rigueurs et cruautez, pour donner crainte de s'eslever et mal faire. D'autres disent que la douceur y est cent fois meilleure et le gracieux traictement. Il s'en feroit là dessus un beau discours, que je laisse à gens plus capables en cela que moy.

A la battaille de la Bicoque, ce M. de Lescun fit très bien avecque la premiere trouppe de la gendarmerie, que son frere luy avoit donné à mener : il força vaillamment le pont et entra dedans; il combattit très bravement et y eut son cheval tué sous luy et une grande estocquade dans le visage. Mais pourtant il fallut se retirer, par le secours qui survint. Il y perdit son enseigne, qui s'appelloit Roquellaure, brave gentilhomme gascon, et forces gens d'armes de sa compaignie.

La battaille perdue, M. de Lautrec et M. de la Pallice se retirarent en France, et M. de Lescun s'en alla à Cremone, avecque le reste de sa

trouppe et celle de Jannin de Medicis, où le marquis de Pescayre et Prospero[1] estant venus mettre le siege devant, M. de Lescun, voyant qu'il n'estoit assez fort, et qu'il n'avoit un seul sol pour payer ses estrangers, capitula; et là il fit un traict de son frere; car, sans prendre advis de pas un qui fust là, il arresta la capitulation: ce que voyant Jannin de Medicis, qui estoit le principal de ses forces, d'estre ainsin mesprisé d'avoir ainsin capitulé et arresté la capitulation sans luy en avoir parlé, et qu'il avoit opinion qu'on le voulust vendre, ne parlant point pour luy ni ses soldats, qui fut une très lourde et grosse vilaine faute, commença à se mutiner, et tous ses soldats, et demander leurs payes. Ce fut à M. de Lescun à rhabiller sa faute et à gagner Jannin de Medicis, qu'il appaisa, dont j'en parle ailleurs, où, emprumptant de l'argent des uns et des autres, et en boursillant et en donnant sa vaisselle d'argent, les contenta ainsin.

Si le faut louer de cela; car, sans aucun respect ni crainte d'amutinement, ni danger, il alla parler à eux tous en armes et colleres, et prests à tirer harquebuzades et baisser picques et à faire meurtres, encor que plusieurs l'en dissuadassent, et qu'il n'y faisoit pas bon pour luy, à n'estre rien si dangereux qu'un peuple, soit soldats ou autres, amutiné. Il y alla nonobstant tout cela, et parla à eux, mais non à sa mode accoutumée, car il estoit de son naturel fort bravasche du parler, et haut à la main, et rebarbatif tousjours, mais avecque parolles fort douces,

1. Colonne.

gracieuses et aimables, si bien que tout le monde fut content.

Par ainsin, sans plus d'empeschement, fit capitulation non seulement de ceste place (à sa honte et mal à propos), mais d'autres, dont il n'y eut que le capitaine Cossains, Gascon, qui tenoit la ville de Lecco, près le lac de Como, qui ne voulut rien tenir de la capitulation dudict M. de Lescun, ni luy obeir en rien [1]. C'est une fort belle question à sçavoir si l'on doit tenir une capitulation qu'un general faict en un pays estrange mal à propos, à la confusion et dommage du roy. Le roy en aima et en estima d'advantage cedict capitaine.

Par ainsin M. de Lescun s'en tourna en France avecque le reste des troupes françoises, où il fut aussy bien venu que son frere.

Au bout de quelque temps, il fut mandé par le roy d'aller avecque luy delà les Monts, et l'appeloit on le mareschal de Foix. La battaille de Pavie se donna, où il combattit très vaillamment, selon sa coustume, et eut une grande harquebuzade dans le bras, qui le luy fracassa tout, et fut porté dans Pavie, où mourut au bout de neuf jours, chez une dame qui s'appelloit la contesse d'Escarsafiore, qu'il avoit d'autrefois aimée lorsqu'il estudioit à Pavie, et encor amprès.

J'ay veu un petit traité d'un livre par escript, et en espaignol, que le marquis del Gouast, ainsin qu'il l'estoit venu visiter dans son lict, et

1. Guichardin fait allusion à cet événement (t. 2, l. 14, p. 599) lorsqu'il dit que des difficultés survenues à la forteresse de Lecco retinrent Lescun à Crémone.

qu'ilz vindrent à discourir de ceste battaille, que M. de Lescun luy dict que l'admiral de Bonnivet avoit esté cause de ceste journée malheureuse, et que, voyant tout perdu, et luy si blessé, de despit qu'il avoit, chercha longtemps, qui çà, qui là, pour le tuer de sa propre main et luy faire payer sa faute qu'il avoit faicte de perdre ainsin son roy, à qui il avoit donné conseil, contre l'advis de tous, de ceste battaille.

Je trouve qu'il n'avoit pas grand raison de faire cela, ni pour un grand capitaine et mareschal de France, de s'amuser ainsin à chercher cette queste. Il eust mieux vallu qu'il se fust amusé à rallier ses gens, et tuer des ennemys, que non pas les siens. Je ne dis pas que, sur le despit et collere où il estoit, que, si l'eust trouvé près de soy, de luy donner le coup, cela estoit très bon; mais pourtant, s'il n'estoit point mort, je ne sçay si le roy ne l'en eust point recherché, tant pour l'avoir tué que pour s'estre amusé à tuer celuy de sa patrie, et non son ennemy estranger. Je laisse cela à discourir à des capitaines bien suffisans, car la matiere en est très belle.

111. — Ainsin mourut M. de Lescun, qu'on appelloit quelquefois M. le mareschal de Foix. Il eut aussy un frere qu'on appelloit M. de Lesparre[1], qui fut aussy très vaillant comme les deux frères. Il fut commandé de donner vers l'Espaigne, à Navarre, sur l'occasion des seditions

1. André de Foix, seigneur de Lesparre, frère d'Odet et de Thomas de Foix.

et divisions qui survindrent à cause de la tyrannie de M. de Chievres[1]. Il donna de faict très bien ; mais à la fin il y fut tant battu et rebattu, en un combat qui se fit, de tant de coups de masse sur sa sallade, qu'il y perdit la veue, et puis mourut aussy malheureux que ses deux freres, messieurs de Lautrec et de Lescun[2]. Voylà comment la vaillance et la fortune ne se rencontrent pas tousjours en un mesme capitaine.

Si faut il encor que je face ce petit discours advant que fermer ce pas[3], et que je die comme je me suis voulu enquerir à aucuns de quelle branche de Foix estoit ce M. de Lautrec, dont il en portoit le nom. Je ne l'ay peu apprendre d'eux, ni du livre qu'a faict avec grand labeur Paradin, des *Alliances de France*, qui est très beau ; et, venant à celles de Foix, il en allegue seize contes de Foix, depuis le premier jusqu'au dernier seiziesme, que les contez ont esté annexez au royaume de Navarre, par le moyen de Leonore, fille du roy Jehan de Navarre, mariée avec Gaston, quatriesme du nom et seiziesme conte, qui fut roine de Navarre estant veufve ; et ainsin cette maison de Foix fut annexée à ceste illustre maison de Navarre, duquel mariage sortit Gaston, conte de Viane, qui espousa une fille du roy Charles VII et

1. Gouverneur et ministre de Charles-Quint à son avénement à la couronne. Sa mauvaise administration excita en Espagne la révolte des *Comuneros*. Voy. § 24.

2. Dans un combat près de Logrono, en 1521.

3. Fermer le pas, s'arrêter. C'est un italianisme : *fermar il passo.*

sœur du roy Louys XI, qui mourut d'un esclat de lance en un tournoy à Libourne[1].

L'autre fut Jehan, seigneur de Narbonne, qui avoit espousé la sœur du duc Louis d'Orleans, qui fut amprès nostre roy Louis XII; lequel Jehan fut un très brave prince, gouverneur de Guyenne et Dauphiné. Il fut au voyage de Naples, et fit vaillamment à la battaille de Fornove, dont j'en parle ailleurs; fut chevallier de l'ordre du roy, et mourut à Estampes, amprès avoir laissé de luy et de sa femme ce brave Gaston de Foix, dont nous venons de parler, et madame Germaine de Foix, sa sœur, roine d'Espaigne.

D'avoir doncque sceu autrement la branche de M. de Lautrec, je n'y peu, si on ne la trouve dans les *Chroniques de Foix*, que je n'ay jamais leues.

Les Italiens, parmy aucunes de leurs histoires que j'ay leues, pour n'aimer trop ceste race de Lautrec et la deprimer, ont dict que M. de Lescun, Thomas de Foix, portoit ce nom de Lescun et la seigneurie d'un *castellucio* (usent ilz de ce diminutif pour le deprimer, autant à dire un petit chasteau ou chastelet) situé en la Gascogne. De M. de Lautrec, ilz en disent pareille-

1. Branthôme ici confond Charles de Viane, beau-frère de Gaston XVI, comte de Foix, avec le fils de ce dernier. Le comte de Viane étant mort à Barcelone, Gaston, comte de Foix, devint roi de Navarre du chef d'Eléonore, princesse de Navarre, sa femme. Son fils Gaston épousa Madeleine, sœur de Louis XI; il mourut à 27 ans, de la façon dont parle Branthôme, et eut pour héritier François-Phébus, premier roi de Navarre de la maison de Foix.

ment qu'il portoit le nom aussy d'un chasteau situé en la Gascogne ; mais ilz le nomment plus honnorablement que l'autre, car ilz l'appellent *castello* tout à plain, sans diminutif[1].

Or, bien que ces braves gens fussent de bon lieu, si n'estoient ilz pas riches quand ilz vinrent servir le roy ; mais Milan les empluma fort tous deux. Il est vray que M. de Lautrec espousa la fille de M. d'Orval, de la maison d'Albret, fort riche, qui de mon jeune temps se tenoit à Coutras et à Fronsac, très sage et vertueuse dame, un peu contrefaicte du corps, comme j'ay ouy dire à ma mere, qui l'alloit voir quelquefois[2].

M. de Lescun gasta toutes les affaires du roy vers Milan, qui luy avoit commandé très expressement n'attenter rien sur les terres du pape ; ce qu'il n'observa quand il attaqua Rege d'un mal consideré mouvement ; où il fit bien du sot, disoient les Italiens, quand il se laissa attraper et prendre entre deux portes en parlement[3], cepen-

1. Jean XV, comte de Foix et de Béarn, eut deux fils. La maison de Lautrec est sortie du second (mort en 1454), auquel on avoit donné les vicomtés de Villemur et de Lautrec. Voy. Olhagaray, *Hist. de Foix et du Béarn*, p. 340 et 363.

2. Au milieu du XV[e] siècle, à la suite de l'expulsion des Anglois, l'antique terre de Lesparre se trouva avoir cinq compétiteurs, qui tous en prirent le nom. Amanieu d'Albret, comme donataire investi par Charles VII, en resta définitivement possesseur par la mort ou le désistement des autres. Le dernier de ses enfants, qui eût été propriétaire de la seigneurie, du nom de Jean d'Albret, seigneur d'Orval et de Réthel, mourut en 1524, laissant deux filles, Marie et Charlotte : c'étoit cette dernière qui avoit épousé Lautrec. Ainsi la terre de Lesparre passa dans la maison de Foix.

3. Pendant qu'il parlementoit avec la garnison.

dant que ses gens l'assailloient à main forte de l'autre costé, par son commandement secret et faint. Que cuidoit il faire? Que si le segnor Guy Rangon, avecque qui il parloit et traictoit, fust esté aussy mal advisé et rigoureux que luy, il l'eust retenu très bien prisonnier, et luy eust bien faict payer la menestre [1] de sa folie ou sottise, disoit on pour lors, pour luy apprendre, sous titre de bonne foy d'un traicté de paix, à faire assaillir une place qui n'y pensoit en rien. Et si fut cause de la mort d'Alexandre Trivulse et d'aucuns braves François.

En cela il mescontenta fort le pape Leon, et luy donna l'occasion en main, qu'il cherchoit par bonne couleur, de se declarer pour la guerre; et pour un seul ennemy que le roy avoit auparadvant, qu'estoit l'empereur, il luy engendra le pape, qui estoient deux. Ce que le roy lui sceut remonstrer très rigoureusement, avecque parolles très aigres et injuriantes, quand il vint amprès à la court en poste crier au secours; et luy reprocher aussy son extresme avarice et cruauté, d'avoir faict trancher la teste au seigneur Pallavicin, seigneur d'honneur et de l'aage de soixante quinze ans, pour avoir son bien confisqué, que le roy regretta fort, et prit son frere à son service et sa paye, par le moyen du seigneur Jehan de Medicis. Le roy amprès le [2] reprit en grace, par la faveur de madame de Chasteau-

1. Mot à mot : payer la soupe, subir les consequences d'une faute, payer la folle enchère.

2. Lautrec. Deux versions différentes de l'auteur, amalgamées par les premiers copistes, ont produit la plupart du temps ces dissonances.

briand, sa sœur, que le roy aimoit. Il n'y a rien qui ne se fasse et ne se rhabille par l'amour.

Pour M. de Lautrec, il ne fut exempt de très grandes fautes que j'ay dictes : et encor diray je celles cy. Lors que les Espaignols, conduicts par ce grand marquis de Pescayre, passarent le fleuve de l'Adigi[1], un peu advant le roy luy avoit mandé, par un courrier exprès, qu'il engardast sur toutes choses que l'ennemy ne passast point ce fleuve. Ce brave roy, très bien consideré, avoit bien remarqué ce passage quand il estoit en ces quartiers, combien il luy importoit à ses affaires de sa duché. M. de Lautrec luy faict responce, avecque son arrogance accoustumée, qu'il ne se mist point en peine de cela, et que sur sa vie il les empescheroit bien, et apprendroit à ce jeune nouveau capitaine, le marquis de Pescayre, à tourner au baston et de s'affronter à luy; et pourtant en un rien, et maugré luy, il passe le fleuve, donne vers Milan et prend les faubourgs, que l'Espaignol appelle *los arrivales* (dont ilz en firent depuis, comme de raison, une grande gloire et triumphe de victoire), entre dans la ville de si grande prestesse et force (cas estrange!) que M. de Lautrec estoit en pourpoint lors se pourmenant en la place quand l'allarme luy en vint, et M. de Lescun estoit dans le lict se rafraischissant; et fallut qu'ilz se ralliassent en la place, à la faveur du chasteau, et se sauvassent et retirassent tellement quellement. Cela se trouve parmy les histoires espaignolles.

Quand ces desastres arrivent aux personnes,

1. L'Adige.

amprès qu'elles ont fort bravé et menacé de faire le diable, sont fort aigres et fort honteuses à les supporter plus qu'autrement; ainsin qu'il en arriva à un grand capitaine que je ne nommeray point : c'est Montluc[1], lequel, durant les braves guerres des huguenots, ainsin que son roy ou son lieutenant general luy eust fort recommandé son gouvernement, qu'il avoit fort bien gouverné quelques années auparadvant, et bravement battu les huguenots, il fit responce qu'il n'eust point peur de cela; car, s'ilz se mesloient de comparoistre devant luy, qu'il les estrilleroit si bien qu'ilz ne comparoistroient jamais; et dict bien plus : « Quand « vous vous fascherez de battre ces gens, envoyez « les moy tous, vous verrez comment je vous les « estrilleray et mettray tous en pieces, qu'il « n'en reschappera un seul. » La fortune voulut que dans six mois amprès Montgomerry l'alla voir à bonnes enseignes. Ce fut luy qui se retira dans sa principalle ville, et ne leur fit aucun mal, ou ne le peut faire, et les laissa jouer leur jeu comm' ilz voulurent : car c'estoient de terribles huguenots et d'autres que ceux avecque lesquels il avoit eu affaire auparadvant. Quand ces nou-

1. Montgommery, capitaine protestant, le même qui blessa mortellement Henri II, battit, en 1569, près d'Orthez, le seigneur de Terride, qui commandoit une armée catholique, et le fit prisonnier quelques jours après dans le château d'Orthez, où il s'étoit retiré. Montluc, qui auroit dû joindre ses troupes à celles de Terride, le laissa accabler, probablement par jalousie de mauvais camarade. Branthôme insinue qu'il ne se soucioit pas de se trouver en face des vieux routiers que Montgommery avoit avec lui. Consultez sur ce point les *Commentaires* de Montluc, qui se justifie fort longuement et assez mal.

velles en arrivarent au camp, je sçay bien ce que j'en vis dire au general et à tout le monde.

Une chose ay je veu notter à aucuns capitaines françois, espaignols et italiens, parlant du bizarre naturel et des humeurs bourrues de ce M. de Lautrec, qui disoient que cet homme eust un vray esprit de contradiction, ou bien qu'il fust predestiné à tout malheur : car, bien qu'il fust chaud, prompt, soudain de son naturel, et allast viste en aucuns subjects, cela luy faillit, et demeuroit court, long et temperé[1] à executer en d'autres; ainsin qu'il fit devant Parme, qu'il estoit plus fort que ses ennemys de beaucoup : car il avoit vingt mille Suisses de paye, quatre cens hommes d'armes et autant de chevaux legers, et quelques gens de pied françois sans les Venitiens ; il differa et temporisa à ne les combattre, et leur donna loisir à leur bel aise de se retirer. Que pensoit il faire ? les avoir à meilleur marché et qu'ilz se vinssent rendre à luy la corde au col ? Ce croy je, tant il estoit presumptueux.

Il en fit de mesmes au royaume de Naples, près la ville de Troja, à l'armée du prince d'Orange, qui n'estoit de beaucoup de force non plus pareille à la sienne; j'en parle ailleurs. En la ville de Naples, quoy! qu'il laissa respirer, reprendre cœur et allaine; voyez ce qu'il en fust.

En amprès, lorsqu'il n'avoit nulle raison de guerre, il alla assaillir la Bicoque, et y donner une battaille qui nous fut la totale perte de Mi-

1. Certains éditeurs ont ainsi orthographié ce passage : « *Et demeuroit court; l'on est temperé à executer*, etc. »

lan, et sa honte. C'estoit là, de par le diable, qu'il debvoit estre froid et retiré, refrené et en mesnage du temps et de la charge à une plus opportune occasion. J'ay ouy racompter à une dame, lorsqu'il fut esleu par le pape Clement et les potentats d'Italie pour estre chef de la ligue, que le roy François très mal volontiers leur accorda ceste priere, et dict qu'il n'y feroit rien qui vaille; mais, puis qu'ilz le vouloient et l'en prioient, il leur accorda, pensans qu'il deubst faire *mirabilia* ; et que sait on s'ilz luy demandarent à dessein, pour ruiner ses affaires exprès d'Italie? Ah! que les Italiens ont esté plus fins que nous d'autresfois!

Aussy, quand il sceut la desroute de son armée et sa mort, il dict aussy tost : « Je l'avois bien « pronostiqué, qu'il n'y feroit pas plus qu'en ma « duché de Milan » ; le louant pourtant et l'estimant bien fort, mais le tenant très malheureux pour un chef d'armée. Cela est arrivé à de grands capitaines anciens et modernes : le dieu Mars ne seroit pas, autrement, un dieu doubteux et incertain.

Chapitre XI.

112. *M. l'admiral de Bonnivet.*

Monsieur l'admiral de Bonnivet[1], que je viens de nommer cy dessus, fut si aimé et favory du roy François qu'il gouvernoit tout le faict de la guerre en son vivant, comme le chancelier du Prat celuy de la justice et finances.

S'il le faut juger bon et grand capitaine, veu les charges qu'il a eu de son maistre, ainsin qu'ordinairement sont pourveus les mignons des roys, on le doibt estimer tel. Il fut lieutenant de roy à Fontarrabie; il le fut de là les monts amprès M. de Lautrec, où pourtant ne fit très bien ses besoignes ni celles du roy, encor qu'il eust avecque luy les meilleurs capitaines de la France; mais il ne les vouloit croire, et se sentoit plus suffisant qu'eux, qui, par leur longue experience, meriteroient mieux de luy commander que luy à eux: comme M. de Bayard, qu'il engagea mal à propos à Rebeq, qui fut cause de sa retirade qu'il luy fallut faire en France, laquelle pourtant il fit avecque quelque peu d'heur, tellement quellement, Dieu mercy et messieurs de Bayard

1. Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, de Crèvecœur, de Thois et de Querdes. Voy. l'*Hist. généalogique* du P. Anselme, t. 7, p. 880.

et de Vandenesse, qui, cependant qu'ilz faisoient teste, à l'hazard de leurs vies, le reste se retira, plus à longues journées que courtes.

Il est vray que M. l'admiral avoit esté blessé advant et fort bien à propos, et en homme courageux; et, ne pouvant plus servir, s'aida de ces deux vaillans capitaines pour le couvrir et se retirer viste dans sa litiere, où il se faisoit porter; car, si M. de Bourbon l'eust attrappé, quand il eust eu mille vies, il n'en fust eschappé, pour le mal mortel qu'il luy vouloit : aussy le cherchoit il tant qu'il pouvoit, ayant opinion qu'il fust cause de toutes ses disgraces qu'il eut du roy et de madame la regente; et aussy qu'il estoit devenu si glorieux mignon qu'il ne faisoit cas dudict M. de Bourbon, jusques à le braver, comme j'ay ouy dire aux anciens; ce qui despitoit extresmement M. de Bourbon, qui estoit son seigneur, et l'autre son subject à cause de Chastellerault[1]; et qui plus le despita (à ce que j'ay ouy dire), ce fut le chasteau de Bonnivet, qu'il alla faire bastir le plus superbe edifice qui soit en France, s'il estoit achevé selon son dessain; et ce, à la veue de Chastellerault, que vous eussiez dict qu'il eust voulu dominer en cavallier[2] la maison de M. de Bourbon, qui ne sembloit qu'un petit nid auprès.

Cela despita fort M. de Bourbon. On ne sçait à qui en donner le blasme, ou audict seigneur Bonnivet ou au roy, ou à madame la regente, qu'on dict qui luy faisoit jouer tous ces jeux et

1. Le château bâti par l'amiral Bonnivet relevoit de l'apanage du connétable, qui étoit seigneur de Châtellerault.

2. Terme de fortification, élévation factice destinée à dominer et à battre les ouvrages situés au-dessous.

le faisoit executeur de leurs animositez, inimitiez et vengeances, ainsin que nous en avons veu plusieurs que je nommerois bien, de nos temps, suscitez de mesmes par nos roys. Aussy Dieu, par amprès n'estant pas trop content de tels traictemens et opprobres, joue son jeu à son tour. Mais, qui pis est, au diable en voyons nous aucuns s'en chastier ni corriger; mais tousjours vont en pis, quelques exemples qu'ilz voyent devant leurs yeux.

Pour tourner à M. de Bonnivet, à ce voyage de là les monts, il y fut très malheureux, et mesmes au siege de Cremone, y ayant envoyé devant M. de Bayard pour donner secours au chasteau, qui tenoit encor pour la France, qu'il secourut fort bien; où il trouva une chose fort pitoyable et très louable aussy : car, de quarante soldats françois qui estoient demeurez dedans pour la garde, il n'en eut que huict restez, et très pietres encor, mais aussy resolus comme de plus grand nombre; tout le reste estoit mort de misere, faim et fatigue, y ayant demeuré plus d'un an et demy (d'autres disent deux ans) sans secours ni nouvelles ni demies de la France. Le capitaine qui les commandoit estoit mort, et se nommoit Bunon. Je ne sçay s'il estoit pere ou grand pere du capitaine Bunon[1], très brave et vaillant, que nous avons veu en nos bandes : il estoit de Beauce. Ah! braves soldats françois, vostre nom debvoit avoir esté escript dans le livre

1. Ou Bunou, si l'on s'en rapporte aux *Mémoires* de du Bellay. Mais en Beauce il n'y a pas d'endroit de ce nom : ne faudroit-il pas lire Bullon, nom d'un bourg situé à deux lieues de Brou (Eure-et-Loir) ?

de cuivre de l'immortalité, afin que tous, en cas pareils, vous imitassent !

Or M. de Bourbon, ayant failly Marseille, et le marquis de Pescayre, se retirarent plus viste que le pas à repasser les monts, parce que le roy estoit à leurs trousses. Ce fut à M. de Bonnivet à jouer sa revanche à M. de Bourbon sur sa poursuicte de sa retraicte de Rebeq et quand il s'en alla en France : aussy n'y faillit il point, car il le suivit de si près que j'ay ouy dire qu'ainsin que la force du roy arrivoit par une porte à Milan, il n'y avoit pas demy heure que M. de Bourbon en sortoit par l'autre.

La battaille de Pavie s'en ensuivit par amprès, de laquelle M. de Bonnivet fut le seul et principal autheur, contre l'opinion de ces vieux, grands et experimentez capitaines qui estoient là, comme messieurs de la Trimouille, de la Pallice, Louis d'Ars, San Severin, et Trivulse, le grand escuyer Galliot et autres ; et ainsin que tous eurent opiné, et M. de Bonnivet les eut ouys, il parla ainsin (comme le disent les François, Espaignols et Italiens, que j'ay veus par l'escript des Espaignols mesmes) :

« Quelle honte, Messieurs, proposez vous à « nostre brave roy, si vaillant et si courageux, de « se retirer d'icy et en lever le siege, et en fuir « une battaille qui se presente à nous tant desi-« rée ? Nous autres François n'en avons jamais « reffusé et n'avons jamais accoustumé de faire « la guerre par de petites subterfuges et astuces « militaires, mais à de belles guerres descou-« vertes, et mesmes quand nous avons un brave « roy et vaillant pour nostre general, lequel doibt

« faire combattre les plus poltrons : car les roys « portent communement cet heur avecqu' eux, « non pas seulement cet heur, mais les victoires « tout à faict; comme fit nostre petit Charles VIII « au Taro, et nostre Louis XII à Aignadel, et de « frais nostre roy qui est icy à Marignan : tant « la presence des roys en cela est bonne et ne-« cessaire et profitable! Et ne faut point doubter « que, le voyant aller le premier au combat (car « il nous en monstrera le chemin), que sa brave « gendarmerie qu'il a icy ne face de mesmes, et « ne passe sur le ventre à toute celle chetive de « l'ennemy qui se presentera. Par quoy, sire, « donnez la battaille : allons! »

Si ce conseil ne fut bon et utile, il partoit pourtant d'un brave cœur et genereux et fort digne d'honneur. La battaille se donna, où il combattit ce jour là très vaillamment, faisant office de capitaine et soldat; et voyant amprès qu'il bastoit mal[1] pour nous, et que la fortune et victoire panchoit pour l'ennemy, amprès qu'il eust essayé tout ce qu'il peut, de rallier le reste des Suisses et quelque cavallerie, et n'y ayant rien peu gaigner, se resoult de mourir, en disant : « Non, je ne sçaurois survivre ceste grande des-« adventure ni destruction, pour tout le bien du « monde; il faut aller mourir dans la meslée. » Et, haussant la visiere de sa sallade, selon la coustume des capitaines qui commandent qui çà, qui là, ce dict l'Espaignol, *opuso la garganta à las spadas y fue muerto*, « opposa sa gorge aux es-« pées, et mourut ». Belle fin et resolution, et de

1. Que l'affaire tournoit mal.

galant homme certes, pour fuir la honte et le reproche qu'on luy eust faict de son conseil et de sa faute !

Ce valeureux M. de Joyeuse en dict et fit de mesmes à la battaille de Coutras ; car, ainsin que tout estoit perdu et en routte, et que M. de Sainct Luc luy vint demander : « Qu'est il question de faire, Monsieur ? » il respondit : « De « mourir amprès cecy, et ne vivre jamais plus, « monsieur de Sainct Luc » ; comm' il fit. Telles determinations sont à louer par dessus toutes celles des Romains de jadis, si determinez.

On dict que M. de Bourbon chercha fort ce jour là ledict seigneur Bonnivet, et l'avoit fort recommandé aux siens pour le pouvoir prendre vif, à luy faire un party et affront ignominieux, sinon le tuer, car il luy en vouloit fort. Et l'ayant veu estendu, il ne dict autre chose, sinon : « Ah ! « malheureux ! tu es cause de la ruine de la « France et de la mienne. » La fin en fut très belle, comm' il avoit tousjours esté très vaillant par tout où il s'estoit trouvé.

Il avoit faict son apprentissage aux armées et guerres de là les monts, soubs M. le grand maistre de Chaumont, où il fut tousjours en bonne resputation ; et pour ce le roy le prit en grande amitié. Il estoit de fort gentil et subtil esprit, et très habile, fort bien disant, et fort beau et agreable, comme j'ay veu son portraict.

Il y a un compte, dans les *Nouvelles* de la roine de Navarre, qui parle d'un seigneur, favory d'un roy, qui, l'ayant convié en une de ses maisons, et toute sa court, avoit faict une trappelle en sa chambre, qui alloit en la ruelle du lict d'une

grande princesse, pour coucher avecqu' elle, comm' il fit et y coucha; mais, comme dict le compte, il n'en tira d'elle que des esgratignures: toutesfois c'est assçavoir. Ce compte est de luy, mais je ne nommeray point la princesse, [de peur de scandale [1].]

Il pouvoit bien faire ceste entreprise pour l'amour, à laquelle il estoit fort subject; aussy estoit il fort beau et de bonne grace, puis que ce fut luy seul qui conseilla au roy François de passer les monts et suivre M. de Bourbon, ayant laissé Marseille, non tant pour le bien et le service de son maistre que pour aller revoir une grande dame de Milan, et des plus belles, qu'il avoit faicte pour maistresse quelques années de devant, et en avoit tiré plaisir et en vouloit retaster. On dict que c'estoit la segnora Clerice, pour lors estimée une des plus belles dames de l'Italie [2]. Voylà qui le menoit; [aussi dict on en vieux proverbe : Plus tire c.. que corde].

J'ay ouy dire ce compte à une grande dame de ce temps là, et mesmes qu'il en avoit faict cas au roy de ceste dame, et luy en avoit faict venir l'envie de la voir et de coucher avec-

1. Voy. l'*Heptameron*, Nouvelle 4e, 1re journée. — Branthôme nomme la princesse dans un de ses Discours des Dames : « Et si voulez sçavoir de qui la Nouvelle s'entend, c'estoit de la roine mesme de Navarre et de l'admiral Bonnivet, ainsin que je tiens de ma feue grande mere : dont pourtant me semble que ladite roine n'en devoit celer son nom, puisque l'autre ne peut rien gagner sur sa chasteté. » Bonnivet joue un rôle assez important dans l'*Heptameron*.

2. Cette senora ne seroit-elle pas l'héroïne de la XIVe Nouvelle de l'*Heptameron*, dame milanaise des plus belles dont Bonnivet cherche à se venger?

qu' elle : et voylà la principale cause de ce passage du roy, qui n'est à tous cognue. Ainsin la moitié du monde ne sçait comme l'autre vit, car nous cuidons chose d'une façon qui est de l'autre. Ainsin Dieu, qui sçait tout, se mocque bien de nous.

Outre ses vertus, ce fut un seigneur fort magnifique, splendide, fort abondant en toutes despenses[1]. J'ay ouy dire, et en France et en Angleterre, à des vieux, et mesmes à un milord qu'on appelloit le milord Chamberland, qui parloit très bon françois, que, quand il alla une fois en Angleterre pour jurer quelque paix avecque le roy[2], qu'il alla très grandement et magnifiquement accompaigné, ainsin qu'est la coustume des favorys des roys; mais, entre autres sumptuositez, est qu'il avoit vingt cinq mulets de coffres[3] harnachez très superbement, et les couvertes toutes de velours cramoisy, avecque ses armes toutes en broderie d'or et d'argent, que le roy d'Angleterre et sa court admirarent fort. Aussy, quelle despense est impossible à un favory de roy, ainsin qu'avons veu de nos temps de mesmes, et cent fois plus ?

Feu M. le cardinal de Lorraine dernier mort, quand il alla à Bruxelles jurer la paix avecque le roy d'Espaigne, il avoit aussy trente mulets de coffres ainsin bien harnachez, et les couvertes de velours cramoisy, avecque ses armoiries d'or et d'argent, et avecque le grand chappeau de car-

1. Var. : *Il fut fort presomptueux.*
2. Bonnivet fut chargé de cette ambassade en 1518.
3. Mulets pour porter le bagage.

dinal tout en broderie, en grande sumptuosité, qui fut fort admiré par toute la Flandre et de toute la court. Le duc de Valantinois en fit de mesmes, comme j'en ay parlé cy devant[1].

CHAPITRE XII

113. *M. de Pontdormy.* — 114. *M. de Pierrepont.* 115. *M. de Canaples.*

Monsieur de Pontdormy[2] a esté un bon, vaillant et excellent capitaine, et fort grand entrepreneur[3], et n'apprehendant nullement les dangers. Amprès la journée de la Bicoque, que l'estat de Milan s'en alloit perdu pour les François, il demanda congé aussy tost à M. de Lautrec de s'aller jetter dedans Cremone, afin que l'ennemy ne gaignast le devant, avecque sa compaignie de gens d'armes et autres volontaires qui le voudroient suivre; et, s'il rencontroit l'ennemy fort ou foible, que resolument, disoit il, le chargeroit, aimant mieux mourir des armes de son ennemy que de tumber à la mercy des vilains qui s'estoient tous eslevez[4]. Il y alla doncqu' heureuse-

1. Voy. partie I, chap. 29.
2. Antoine de Crequi, fils de Jean de Crequi, VIe du nom, seigneur de Crequi et de Canaples, *Pontdormy*, par corruption, pour *Pont de Remy*.
3. Faisant des entreprises hardies, des coups de main.
4. Pour soulevés.

ment sans trouver rencontre, et puis la composition se fit, comme j'ay dict en parlant de M. de Lescun.

Ce M. de Pontdormy a faict de très beaux exploicts de guerre en son temps, tant de çà que de là les monts, et sur tout en Picardie et frontiere de la Flandres, qu'il fatiguoit journellement; aussy, quand il fut mort, tous les pauvres Picards le pleurarent à chaudes larmes, disans qu'ilz avoient perdu leur protecteur et sauvegarde; car, amprès, l'ennemy se pourmena en la Picardie un peu plus à l'aise qu'il ne faisoit auparadvant.

Il mourut au chasteau de Hesdin, où, ayant faict une entreprise, il fut attrappé d'une fougade qui luy estoit preparée[1]. Il ne mourut pas sur le coup, mais elle luy estouffa tellement le cœur et brusla tellement les entrailles qu'il mourut amprès avecque beaucoup de tourment, dont ce fut une très grande perte[2]. Le roy François le regretta bien fort, comme de raison, car il le servoit très bien. Les Espaignols en ont fort parlé de là les monts.

114. — Il avoit un parent où voisin, très bon capitaine, qui fut M. de Pierrepont. Il ne le faut point louer autrement, sinon qu'il fut lieutenant

1. En 1524. (*Mémoires* de du Bellay, liv. II). C'est tout le contraire de ce que dit Branthôme. Les François tenoient Hesdin. Les Espagnols croyant avoir une intelligence, et M. de Pontdormy leur ayant préparé une fougade, il en fut brûlé lui-même par accident.

2. Voy. dans la vie de Claude de Lorraine de Guise, ci-dessous, des détails sur l'affaire où périt Pontdormy.

de M. de Bayard, qui sçavoit bien faire combattre et commander à ses gens.

Il fit très bien à la bataille de Ravenne, comme fit aussy son guidon, nommé le Bastard du Fay, qui menoit les guidons ; il estoit de ceste maison du Fay de Dauphiné, comm' on m'a dict, dont j'en ay cogneu de la race les deux Sainct Jehan, vaillans freres, l'un qu'on appelloit le Borgne Sainct Jehan, qui avoit esté fort favory du petit roy François[1], et eut l'œil crevé aux nopces du roy Dauphin, en un tournoy, et feu Gergeay qui luy creva.

115. — M. de Pontdormy laissa amprès luy M. de Canaples[2], son nepveu ou fils, brave et vaillant seigneur, et qui a esté de son temps le plus rude homme d'armes qui fust en toute la chrestianté : car il rompoit une lance, telle forte qu'elle fust, comm' une canne, et peu tenoient devant luy ; aussy, quand il joustoit devant son roy, tant il fut empesché, le vouloit tousjours voir ; dont vint le mot : « Boutte, Canaples, le roy t'a regardé. »

Il estoit grand, puissant et de haute taille et forte corpulance, si bien qu'il luy estoit bien aisé de faire de tels coups, avecque ce qu'il estoit fort adroict et bon homme de cheval et de tenue. Il estoit capitaine des cens gentilshommes.

1. C'est ainsi que Branthôme désigne toujours le successeur d'Henri II. Son grand-père est *le grand roy François*.

2. Jean de Créquy, seigneur de Canaples, guidon des gendarmes de Guise au siége de Metz ; mort à la bataille de Saint-Quentin. Voy. les *Mémoires* de du Bellay et les *Additions* de Le Laboureur aux Mémoires de Castelnau, I, 517.

CHAPITRE XIII

116. *M. le grand escuyer Galliot.* — 117. *M. de Taiz.* — 118. *M. de Pommereuil.* — 119. *M. d'Estrée.* — 120. *M. de la Bourdeziere.* — 121. *M. de Biron.* — 122. *M. de Callat.* — 123. *M. de la Guiche.* — 124. *M. de Saint Luc.* — 125. *M. d'Estrée.* — 126. *M. de Rosny.*

Je suis fort estonné que nos histoires françoises n'ont plus parlé de M. le grand escuyer Galliot[1] qu'ilz n'ont faict; ç'a esté un très bon et sage capitaine en son temps. Le roy Charles VIII le prit à Fornove pour un de ses preux, et s'appelloit pour lors le sieur de Genouillac.

Il fut grand maistre de l'artillerie, pour entendre cet art aussy bien qu'homme de France; et si le roy François l'eust voulu croire, possible n'eust il pas perdu la battaille de Pavie (ainsin le disoit on lors), car il faisoit si bien jouer son artillerie que l'ennemy s'en sentit fort endommagé; mais elle ne joua pas à demy, que le roy, bouillant de courage et d'ardeur de combattre, alla couvrir son artillerie de telle façon

1. Jacques Ricard de Galyot de Genouillac, sieur d'Acier, mort en 1546, gouverneur du Languedoc, grand écuyer et grand maître de l'artillerie de France.

qu'elle ne peut plus jouer, dont M. Galliot cuida desesperer. Le roy cogneut bien sa faute, et le dict puis amprès; dont, pour recompenser ledict M. Galliot, le fit grand escuyer, et luy donna la place du grand escuyer San Severin, qui mourut en ceste battaille.

J'ay ouy faire un compte : que le roy François, ayant sceu par quelques ennemys dudict grand escuyer (ainsin qu'il y en a tousjours des envieux à la court) qu'il avoit faict bastir la plus superbe maison (qui estoit Acier) qu'on sçauroit voir (comme de vray elle est des belles, mais pourtant en fort laide assiette et fort laid pays, qui est le Quercy, pierreux, rabotteux, montagneux et tout plein de baricaves[1], du reste la mieux meublée que maison de France, tant de vaisselle d'argent que de tapisseries et ciels de soie d'or et d'argent), et qu'il n'estoit pas possible qu'il n'eust fort desrobé le roy en ses estats, parquoy estoit besoing qu'il luy falloit faire rendre compte de tout, à quoy entendit le roy, si le fit venir un jour à luy, et luy remonstra tout ce que dessus. Sur ce respondit M. Galliot : « Certainement, Sire, il faut bien que je confesse « que, quand je vins à vostre service à la charge « des grands estats que vous m'avez donnez, je « n'estois nullement riche; mais, par vostre « moyen et grace, je me suis faict tel : vous m'avez eslevé par la faveur que m'avez portée. « J'ay espousé deux femmes fort riches, dont « l'une est celle de la maison d'Archiac, fille « très riche. De plus, les estats que m'avez don-

1. Ravins.

« nez, et mes gages, proffficts et pratiques ordi-
« naires, m'ont fort apporté du bien. Brief, c'est
« vous qui m'avez faict tel que je suis ; c'est vous
« qui m'avez donné les biens que je tiens : vous
« me les avez donnez librement, aussy libre-
« ment me les pouvez oster, et suis prest à les
« vous rendre tous. Pour quant à aucun larecin
« que vous aye faict, faictes moy transcher la
« teste si je vous en ay faict aucun. »

Ces parolles tendres et douces de cet honnorable vieillard attendrirent si fort le cœur du roy qu'il luy dict : « Ouy, mon bon homme, vous
« dictes vray de tout ce que vous avez dict ;
« aussy ne vous veux je reprocher ni oster ce
« que vous ay donné. Vous me le redonnez, et
« moy je vous le rends de bon cœur. Aimez moy,
« et me servez bien tousjours comm' avez faict,
« et je vous seray tousjours bon roy. » Et par ainsin les envieux du bon homme furent bien estonnez.

Ce bon chevallier fut très sage de tenir tels propos au roy, et non pas comme j'en sçay aucuns qui ont eu une infinité de bienfaicts de leurs roys, qui disent et publient : « Jamais le
« roy ne m'a rien donné ; on n'en trouvera rien
« signé pour moy en la chambre des comptes. »
Ne sont ilz pas bien impudens et eshontez d'aller tenir tels propos, que chacun sçait bien que, quand ilz sont venus à estre aimez et favorisez des roys leurs maistres, n'avoient dequoy mettre soubs la dent ? Les uns estoient engagez de leur bien jusques soubs leurs fenestres ; les autres estoient endebtez, que leur bien n'y pouvoit fournir ; les autres, d'eux mesmes, et du

vantre de leur mere, estoient pauvres heres; les autres avoient fait banqueroute. Et puis, estans enrichis, ilz vont dire : « Le roy ne m'a rien « donné, ni la chambre des comptes n'en a ja- « mais rien passé » ; comme disoit un que je sçay du regne du roy Charles IX, de qui le pere estoit un banqueroutier, le fils pauvre et au saffran [1] ; en moins d'un rien le voylà riche et opulent du tout. Qu'au diable soient ilz trestous [2] ! Le roy les debvroit tous faire assommer. D'où diable sont ilz doncque riches devenus de cent mille livres de rente, de cinquante, de trente, et tant d'or et d'argent qu'ilz ont aux interests ? Qui leur a baillé cela, que le roy ? Ilz veulent faire des fins, mais ilz sont descouverts.

Il vaudroit mieux qu'ilz en dissent franchement la verité, et qu'ilz en publiassent les bienfaicts, sans monstrer leurs sottes finesses ni leurs ingratitudes et mescognoissances, comme fit cet honnorable vieillard que je viens de dire. Aussy est il mort heureusement, en belle resputation, et en très honnorable vieillesse de plus de quatre vingts aussy, ainsin qu'il paroist en sa chapelle des Celestins à Paris, en representation d'un très beau et honnorable vieillard.

Il laissa amprès sa mort une seule fille heritiere, descendue de la fille d'Archiac, qui fut mariée en la noble maison de Crussol, et puis en secondes nopces au feu conte le Reingrave,

1. On dit qu'un homme *est allé au safran* lorsqu'il est mal en ses affaires, qu'il est obligé à faire banqueroute, car on suppose que son chagrin lui doit donner la jaunisse. (Leroux, *Dict. comique.*)

2. Var. : *Qu'au diable soient fouettez.*

très belle et honneste femme. Elle fut heritiere par la mort de son frere feu M. d'Acier[1], brave et vaillant seigneur, qui fut tué à la battaille de Cerizolles; à qui, quand il y alla, le bon homme de pere dict : « Or va doncque, mon fils, querir la « mort en poste ! » Luy ayant demandé comm' il y alloit, et qu'il luy eust respondu qu'il y alloit en poste, et qu'il trouveroit là des amys qui luy presteroient quelque cheval pour combattre, n'en pouvant mener, par la briefveté du temps, qui le pressoit de partir sur le poinct de la battaille, le bon homme lui repliqua : « Allez doncque, mon fils, querir la mort en poste ! »

Amprès la mort de mondict sieur le grand escuyer, succeda en l'estat de grand maistre de l'artillerie M. de Brissac, lors chevallier de l'ordre, et qui fut envoyé en ambassade, tenant ces estats vers l'empereur, au commancement du regne du roy Henry, pour reconfirmer la paix; et puis, le prince de Melfe mort, luy en sa place alla en Piedmont.

117. — M. de Taiz le fut aussy amprès luy, et s'en acquitta, en peu de temps qu'il l'exerça, très bien; et puis, luy mort, M. d'Estrée le fut.

118. — Advant tous eux M. de Pommereuil fut maistre de l'artillerie en Italie, durant nos vieilles guerres, qui fut le plus digne homme de

1. François Ricard, seigneur d'Acier, qui avoit succédé à son père dans la place de grand maître de l'artillerie. Tous ses biens passèrent, à sa mort, dans la maison de Crussol.

son art qui fut point, et fut tué devant la ville d'Aronne, sur le lac Majour[1].

119. — M. d'Estrée[2] a esté l'un des dignes hommes de son estat depuis qui ait esté possible jamais, sans faire tort aux autres, et le plus asseuré dans ses tranchées et batteries; car il y alloit la teste levée, comme si ce fust esté dans les champs à la chasse; et la pluspart du temps y alloit à cheval, monté sur une grande hacquenée alezanne qui avoit plus de vingt ans, qui estoit aussy asseurée que le maistre; car, pour quelques canonnades ni harquebuzades qui se tirassent dans la tranchée, ni l'un ni l'autre n'en baissoient jamais la teste; et si le monstroit par dessus la tranchée la moitié du corps, car il estoit grand et elle grande.

C'estoit l'homme du monde qui cognoissoit le mieux les endroicts pour faire une batterie de place, et qui l'ordonnoit le mieux : aussy estoit ce l'un des confidans que M. de Guise souhaictoit auprès de luy pour faire conquestes et prendre villes, comm' il fit à Calais[3].

Ç'a esté luy qui le premier nous a donné ces belles fontes d'artillerie que nous avons aujourd'huy, et mesmes de nos canons, qui ne craindront de tirer cent coups l'un amprès l'autre (par maniere de dire) sans rompre, ni sans s'esclater ni casser; comm' il en donna la preuve d'un au roy quand le premier essay s'en fit. Mais on ne

1. En 1523.
2. Jean d'Estrées, grand maître et capitaine général de l'artillerie.
3. En 1558.

les veut gourmander tous de ceste façon, car on en mesnage la bonté le mieux qu'on peut.

Advant ceste fonte, nos canons n'estoient de beaucoup si bons, mais cent fois plus fragiles, et subjects à estre raffraichis de vinaigre[1] et autre chose, où il y avoit plus de peine, et qui plus desbauchoit[2] la batterie. Celle qui fut faicte devant Yvoy ne donna tant de peine, comme j'ay ouy dire à M. de Guise que ce fut la plus belle et plus prompte batterie qu'il avoit veue ni ouy dire; et en louoit fort M. d'Estrée, qui avoit ordinairement son faict et son attirail si lestes quand il marchoit que jamais rien ne manquoit, tant il estoit providant et bien expert en sa charge.

Surtout il avoit de très bons canonniers et bien justes, et luy mesme les y dressoit et leur monstroit. Il avoit aussy de très bons commissaires, dont entre autres ont esté : Bassompierre, qui estoit dans Sienne estant assiegée[3], et La Foucaudie, petit homme, mais tout spirituel : l'un bon catholique s'il en fut oncque, l'autre huguenot; et pour ce M. l'admiral l'aimoit fort, et s'en aida et s'en trouva bien en ses guerres. Tant d'autres bons a il eu que je ne nommeray point, et la pluspart huguenots, qui avoient imité leur general mondict sieur d'Es trée, qui l'estoit fort : si ne se laissa il pourtan

1. On se servoit autrefois de vinaigre et d'eau pour écouvillonner les canons.

2. C'est-à-dire épuisoit, rendoit inutile. Branthôme dit ailleurs *debaucher la bourse*.

3. Christophe de Bassompierre, père du célèbre maréchal, auteur des *Mémoires*. Montluc en a parlé avec éloges.

de bien servir son roy au siege de Rouen, aux premieres guerres, comme je vis.

C'estoit un fort grand homme, et beau et venerable vieillard, avecqu' une grand barbe qui luy descendoit très bas, et sentoit bien son vieux advanturier de guerre du temps passé, dont il avoit faict profession, où il avoit appris d'estre un peu cruel[1].

Feu mon pere et luy avoient tous deux esté nourris pages de la roine Anne, et tous deux alloient sur les mullets de sa litière, laquelle (à ce que j'ay ouy dire à mon pere et audict M. d'Estrée) les a bien faict fouetter quand ilz faisoient aller les mullets d'autre façon qu'elle ne vouloit, ou qu'ilz eussent bronché le moins du monde. Mon pere alloit sur le premier, M. d'Estrée sur le second; et puis, tous deux sortant hors de page, les envoya de là les monts à la guerre.

120. — Enfin ce bon vieillard mourut en sa maison, très renommé capitaine, l'année des secondes guerres[2], et son estat fut donné à M. de la Bourdeziere[3], qui avoit donné sa fille aisnée

1. Un autre détail qui nous tombe sous les yeux :

« Liberal est, abhorant tous les chiches,
Tenant tousjours et en toute saison
Honneste table et ouverte maison :
Ce que sçavent ceux qui sont de sa charge. »

(*Discours des villes, chasteaux et forteresses batues, assaillies et prises par la force de l'artillerie.* Paris, Buon, 1563, in-8).

2. Les secondes guerres civiles, en 1567.

3. Jacques Babou, seigneur de la Bourdaisière, grand bailli de Touraine.

en mariage au jeune M. d'Estrée [1], qui eut occasion de se plaindre pour n'avoir eu l'estat de son pere, qu'il y avoit très bien dressé; mais ne le garda guieres, car il mourut.

Si est ce que M. de la Bourdeziere s'en acquitta très bien tant qu'il l'eut, et mesmes à la battaille de Montcontour. Il mourut bien tost amprès, en resputation d'un brave et sage gentilhomme, et fort homme d'honneur; et quand il n'eust esté autre que pere de ce brave M. de Sagonne [2], il a esté beaucoup et digne à louer d'avoir engendré un si brave et vaillant jeune homme que celuy là, et autant parfaict en toutes vertus et valeur, dont j'espere en parler ailleurs.

121. — Amprès M. de la Bourdeziere vint en ceste charge M. de Biron, duquel je parleray ailleurs.

122. — On dict que le bonhomme M. de Callat [3] mourut quasy de regret et despit de n'avoir eu la place de M. d'Estrée amprès sa mort, duquel il avoit esté lieutenant; et en estoit très digne, pour l'avoir très bien et vaillamment exercée en toutes les guerres estrangeres, et principalement en Piedmont et à la battaille de Cerizolles, comme certes tout le monde, à la court et aux armées, disoit qu'il la debvoit avoir, et

1. Françoise, seconde fille de Jacques Babon, avoit épousé Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres.

2. Jean Babou, seigneur de Sagonne, qui périt à la journée d'Arques.

3. Caillac, selon d'autres, gentilhomme d'Auvergne.

qu'on luy avoit faict tort à sa valeur et à ses services passez.

123. — Amprès M. de Biron vint M. de la Guiche[1], qui le merite bien, et est un très brave, vaillant et sage capitaine, comm' il l'a monstré en plusieurs endroicts; et pour ce le roy Henry III l'aimoit; et, le cognoissant tel, amprès que M. de Biron fut faict mareschal, il donna ceste charge audict M. de la Guiche, très brave et vaillant seigneur.

124. — Amprès luy l'a esté M. de Sainct Luc[2], très gentil et accomply cavallier, et en tout, s'il en fust un à la cour, et qui est mort au siege d'Amiens[3] très respecté et en resputation d'un très brave, vaillant et bon capitaine.

125. — Luy mort, M. d'Estrée[4] a succedé à sa place, comme la meritant bien, car il l'entend bien, pour l'avoir bien apprise de son brave pere[5]. Ainsin, quoy qu'il tarde, le droict et la verité rencontrent leur tour; car on luy avoit faict tort qu'il n'eust ceste charge amprès la mort de son pere. Enfin la verité et le droict ont vaincu là pour luy.

1. Philibert, seigneur de la Guiche et de Chaumont, mignon de Henri III, commandoit l'artillerie à la bataille d'Ivry.

2. François d'Epinay de Saint-Luc, aussi mignon de Henri III.

3. En 1597, lorsque Henri IV assiégea et reprit Amiens, dont les Espagnols s'étoient emparés la même année.

4. Antoine d'Estrées.

5. Jean d'Estrées, dont il a été question ci-dessus.

126. — Du depuis M. de Rosny[1] l'a, qui certes honore si bien cet estat qu'il en faict beau voir son arsenac, son esprit et son industrie à l'avoir faict si bien dresser, et surtout sa valeur et son bon sens à le faire valoir : tesmoing ce qu'il fit dernierement pour la guerre de Savoye[2], où en moins de rien il monstra tellement sa promptitude et diligente conduite qu'on le vit plustost en campaigne que de l'avoir pensé. J'en parle en la vie de nostre grand roy Henry IV[3].

CHAPITRE XIV

127. *Le grand roy François.*

Il faut parler à ceste heure du grand roy François. Ce nom de grand luy fut donné non tant pour la grandeur de sa taille et corpulence, qui estoit très belle, et majesté royale très riche, comme pour la grandeur de ses vertus, valeurs, beaux faicts et hauts merites, ainsin que jadis fut donné à Alexandre, à Pompée et à d'autres.

J'ay veu un livre, n'a pas long temps, qui parle de la consolation et constance, aussy bien faict

1. Maximilien de Béthune, si fameux sous le nom de Sully.
2. En 1600, notamment au siége de Montmeillan. Voy. *Economies roy.*, t. 3, chap. 31.
3. On n'a point cette vie.

et aussy eloquent que j'en aye point veu. Je ne sçays qui est l'autheur, mais c'est un docte, habile et bien disant personnage. Toutesfois je ne puis m'en garder que je ne die qu'il a eu grand tort que, parlant en un petit recoing de son livre de ce nostre grand roy François, « vrayment « grand, dict il, car il avoit de grandes vertus « et de grands vices aussy ». Ce qui m'estonna fort quand j'ouys parler de grands vices, pour n'avoir jamais ouy dire à de grands seigneurs et dames qui estoient de ce temps là qu'il en fust si attainct. Et pour plus grand preuve, il a esté tousjours très bon chrestian ; il a aimé, reveré et craint son Dieu, sans le jurer ni le blasphesmer oncque, car il ne juroit que « foy de gentilhomme » : et tel estoit son serment, comme ceux de son temps, qui l'ont veu, le peuvent affirmer encor ; aussy comm' il appert par un petit quolibet rithmé tellement quellement, faict de ce temps, que j'ay veu parmy les papiers de nostre maison, qui dict les sermens de quatre roys :

Quand la Pasque Dieu deceda[1],
Par le Jour Dieu lui succeda[2],
Le Diable m'emporte s'en tint près[3],
Foy d'gentilhomme vint amprès.

De plus, ce roy a esté très bon catholique, sans jamais s'estre devoyé de la saincte foy et religion catholique pour entrer le moins du monde

1. Louis XI.
2. Charles VIII.
3. Louis XII ; cela malgré sa terrible ordonnance contre les sermens.

en l'heresie de Luther, qui commança à venir de son temps : comme fit le roy Henry d'Angleterre, son bon frere et contemporain, encor que toutes choses nouvelles plaisent; mais telle nouveauté ne luy pleut, et ne l'approuva jamais, disant qu'elle tendoit du tout à la subversion de la monarchie divine et humaine. Il aima et embrassa fort l'eglise catholique, apostolique et romaine, la servant fort reveremment, sans aucune bigotterie et hypocrisie.

Amprès sa battaille gaignée de Marignan, il mit soubs les pieds tous les mauvais offices et les fascheuses guerres que le pape Leon avoit faict au feu roy Louis son beau pere et à luy pour luy faire perdre l'estat de Milan; et vint s'arraisonner avecque luy à Bouloigne, et luy prester l'obedience et l'humiliation, comme son bon fils aisné et de l'Eglise debvoit faire. Il y a force empereurs, roys et grands princes souverains qui n'eussent pas faict cela, tenant en main une si belle victoire qu'il avoit, et de si belles et victorieuses forces, qui ne demandoient seulement : « Où y a il à donner? »

Il fut cause de la deslivrance du pape Clement, qui eschappa par la ligue[1] que ce grand roy fit exprès pour Sa Saincteté, et par l'armée de M. de Lautrec, deffrayée en commun de la ligue; mais il y alloit bien plus du sien que de la ligue : car il mettoit la nappe, et qui la met est tousjours de

1. Ligue formée, en 1526, entre les rois de France, d'Angleterre, le pape Clément VII [Jules de Médicis], la république de Venise, les Suisses et les Florentins, contre Charles-Quint, pour la délivrance de l'Italie.

l'escot, c'est à dire qu'il faisoit du sien le gros de son armée et de son argent.

Il ne fut jamais envieux ni usurpateur du bien d'autruy, ce qui est très rare en un grand roy comme luy; mais il a bien voulu conquerir le sien perdu, et garder le sien tenu, ainsin que Dieu le permet librement. Il a esté bon à son peuple, ne le tyrannisant, ni exigeant par trop, au prix de plusieurs que l'on a veu; mais il falloit pardonner aux guerres que luy et les autres avoient à supporter grandement.

Il fut fort doux et misericordieux. Il n'en faut pas plus grand exemple que celuy des Rochellois revoltez, lorsqu'il leur pardonna[1]. A aucuns de ses favorys il le fut aussy, les ayant seulement disgraciez (je ne sçay si ce fut ou à tort ou à droict), et non pas punis.

Sur quoy j'ay ouy dire à un grand personnage avoir veu dans la premiere impression latine de Paulo Jovio[2] (je ne sçay s'il est vray) un petit traict qui dict : qu'en mesme temps que le grand seigneur sultan Soliman disgracia et fit mourir son grand favory Abrahim Bascha, qu'en mesme temps le grand roy François disgracia son grand favory le connestable Anne de Montmorancy. « Mais pourquoy, dict il, ne le fit il mourir, « comme l'autre Abrahim ou Abrun Bascha? Ce « ne fut, ce dict il, qu'il ne l'eust aussy bien me- « rité. » Et sur ce specifie quelques ravaude-

1. En 1542, les Rochellois et presque toute la Saintonge s'étoient soulevés à l'occasion d'un édit qui élevoit les droits sur le sel.

2. *Histoire*, liv. XXXI.

ries[1] qui ne sont belles à dire, et qu'elles sont fausses; mais ce fut parce que ce grand roy estoit bon et misericordieux, et l'autre estoit un tyran et cruel.

Je ne sçay si ceste edition latine porte cela; mais ce personnage me l'a asseuré. En la version françoise cela n'est point : à quoy ne faut nullement adjouster foy, car le dict Paulo Jovio en parloit, s'il l'a dict, comme passionné et mal content dudict M. le connestable : lequel, quand il fut rappellé du roy Henry, et qu'il voulut faire le reglement de la maison du roy, ainsin qu'il en avoit toute charge, il trouva parmy les pensionnaires du feu roy cinq cens escus de pension ordinaire qu'il donnoit audict Paulo Jovio, laquelle il transcha aussy tost, faisant entendre au roy que c'estoit un argent très mal employé, pour estre plus imperial passionné que françois, et pour estre un grand menteur.

Ledict Paulo Jovio, ayant sceu sa rayeure de pension, se mit ainsin à desbagouler contre M. le connestable, et en dire pis que pendre. Que c'est que d'avoir affaire à une langue et plume venimeuse, qui, quand elle est picquée, n'espargne rien!

Aucuns disent que ledict M. le connestable avoit veu du temps de sa disgrace ce traict de plume, que ce gallant avoit faict plus pour complaire au roy que pour subject; comm' ordinairement tels escripvains sont adulateurs et complaisans pour tirer tousjours quelque lipée; et pour ce, ledict M. le connestable, quand il vint avecque son roy

1. Bavardages.

Henry, la luy rendit bonne ; et pis luy eust il faict s'il eust peu ; car il fasche fort à un genereux et valereux chevallier comme celuy là d'estre ainsin picqué et blazonné d'un escrivain sans raison.

Tant y a que, si ce roy eust voulu estre tyran et point misericordieux, il eust assez trouvé de subjects faux, quand il n'en eust trouvé de vrays, pour faire punir ceux auxquels il en vouloit, comm' il en fit à l'admiral de Brion[1] et son chancelier Poyet[2], auxquels il fit exercer justice, et puis leur usa d'equité et de sa misericorde ; et à ces trois, ses fort favorys, en moins d'un an ou quatorze mois, il fit ce traict aux uns amprès les autres, s'aidans les uns aux autres à se deffaire par le moyen du roy leur maistre.

Surtout il fut très grand justicier ; et de son temps la justice a esté sa vogue parmy tout son royaume ; et disoit souvant que son espée transchoit autant pour la justice que pour la guerre. Les lutheriens et ceux de la nouvelle religion luy

1. Philippe Chabot de Brion, favori du duc d'Orléans [depuis Henri II], et ennemi du connétable de Montmorency, fut condamné, en 1540, à la suite d'un jugement dérisoire et inique, au bannissement et à la confiscation de ses biens, pour malversations et concussions. — Peu après il obtint des lettres de grâce et rentra en faveur auprès du roi ; il mourut en 1543.

2. Guillaume Poyet, chancelier de France, seconda de tout son pouvoir la haine du connétable contre l'amiral de Brion. Ce fut lui qui dirigea le procès intenté à Chabot de Brion, et on l'accuse même d'avoir inséré dans le libellé du jugement des clauses pénales que les juges n'avoient pas introduites. La disgrâce du connétable entraîna celle de Poyet ; il fut dépouillé de sa charge (1542) et condamné à une amende de 100,000 fr. Il mourut dans la retraite en 1548.

ont voulu beaucoup de mal ; et c'est ce qui leur a donné possible grand subject de mesdire ainsin de luy, tant ceux de ce temps là que d'aujourd'huy, parce qu'il en a faict faire de grands fœus, et en espargna peu d'eux qui vinssent à sa cognoissance ; et dict on que ç'a esté le premier qui a monstré le chemin de ces bruslemens, d'autant qu'il s'en parloit peu du temps de ses predecesseurs. Dieu mercy que Luther n'estoit point encor venu [1], premier et nouveau heretique, qui eut grand vogue parmy la chrestianté, encor qu'il y en eust eu aucuns paradvant. Je laisse cela à ceux qui le sçavent mieux que moy.

Ce grand roy pourtant, nonobstant tous ces grands fœus et bruslemens, il se rendit protecteur de Geneve lors que Charles, duc de Savoye [2], la voulut assieger, voire l'eust prise; ce qui luy porta grand dommage de toutes ses terres que les Bernois luy detiennent, enquoy on en blasma fort Sadicte Majesté, et d'y avoir envoyé dedans, pour secours, des bandes du seigneur Rance de Cere [3]. Accordez moy un peu ces fœus avecque ceste protection.

M. de Beze le loue et le met parmy ses illustres personnes, avecque la roine sa sœur. Ce grand roy aussy, quelque grand zelateur qu'il fust de l'eglise romaine, si cuida il s'esbranler de son obeissance, lorsque luy et le roy d'Angleterre s'assemblarent à Bouloigne et Calais, et qu'en leur entrevue s'entredirent leurs grands mescon-

1. Les premiers brûlements d'hérétiques eurent lieu en France vers 1543, si nous ne nous trompons.

2. Charles III.

3. Renzo da Ceri.

tentemens qu'ilz avoient et du pape et de sa court, pour les grandes extorsions, deniers, annattes, qu'elle tiroit tous les ans de la France et ses subjects : de sorte que je tiens de bon lieu, et se disoit alors, qu'il estoit à mesmes de le renoncer comme l'Anglois; mais le mariage accordé de la niepce du pape [1] et de M. d'Orleans, depuis notre roy Henry II, rhabilla tout; comme de l'autre costé le mariage de l'Anglois avec Anne de Boulen, et dissolution de son premier, gasta tout, et le revolta contre le pape.

Or, si ce roy estoit justicier, ennemy des ennemys de Dieu et qui estoient attaincts de leze majesté divine, il l'estoit bien autant de ceux qui l'estoient de l'humaine. J'ay ouy dire que, s'il eust tenu feu M. de Bourbon, qu'il luy eust faict sentir fort vigoureusement son espée de justice. Et lors qu'il l'eut descouvert ainsin revolté, jamais on ne vit homme si outré de colere; d'autant qu'il luy avoit parlé si honnestement à Moulins en passant, et luy ayant faict entendre qu'il ne croyoit rien de ce qu'on luy avoit rapporté de luy, et qu'il temporisast un peu, et qu'il le contanteroit : « Mes parolles et mes douceurs, disoit « il, luy debvoient crever le cœur et l'attendrir et le « remettre au bon chemin de soy mesme, puis- « qu'il s'en estoit desvoyé. » Cela fust esté bon si M. de Bourbon eust esté un fat, et s'il n'eust bien sceu combien la chose est dangereuse et irremissible que d'offanser son roy ainsin au vif, et qu'il n'eust cogneu son naturel, qui ne donnoit de telles graces qu'avecque très grand espargne.

1. Catherine de Médicis.

J'ay ouy racompter qu'un gentilhomme de sa court, d'une très grande maison de Dauphiné, et qui estoit très noble, et que je ne nommeray point, pour la reverence et amitié que je porte au nom, lequel ayant faict tout plein de petites jeunesses, voire un peu grandes, fut mis prisonnier à Paris, en la conciergerie du palais, et, son procès fait, fut condamné à avoir la teste tranchée ; et ainsin que le roy luy vouloit donner sa grace, et qu'on luy eut rapporté qu'ayant querelle contre un gentilhomme de Bourgoigne, l'auroit tué, desguisé en bourguignon imperial, et ayant luy et ses gens sur leurs cazaques les croix rouges bourguignonnes de Sainct André, opina soudain que c'estoit un acte de leze majesté que d'emprumpter ainsin le nom et les marques ennemyes pour faire un acte si meschant ; et, pour ce, ne luy voulut jamais accorder sadicte grace, ains commanda l'execution de sa sentence ; et eut aussytost la teste tranchée. Et rien ne l'anima tant à advancer sa mort que cela : comme certes tels traicts sont fort dangereux ; car, mesmes en guerre, les ennemys font mourir leurs ennemys s'ilz les trouvent et prennent avecque des marques et enseignes emprumptées d'eux. Il s'en feroit là un beau discours, illustré de belles raisons et de beaux exemples.

Si est ce qu'on ne trouve point que ce grand roy exerçast trop rigoureuse justice contre les factionnaires de M. de Bourbon, apprehandez, comm' il se peut voir par les histoires, et comm' il leur usa de grace et misericorde[1].

1. Du nombre fut Saint-Vallier, père de Diane de Poitiers.

Aucuns ont dict qu'il fit mourir un peu trop legerement M. de Semblançay; car, encor qu'il eust faict faute, il luy debvoit pardonner, pour son honnorable vieillesse, les longs services faicts à quatre roys, et surtout pour le beau nom duquel il l'honoroit, car il l'appelloit tousjours son pere.

Surquoy j'ay ouy faire un compte plaisant de madame la duchesse d'Uzès[1], laquelle a esté tousjours une très honneste dame et fille, et de fort gentil et subtil esprit, et qui disoit et rencontroit des mieux. Estant doncque fille à la court de madame la regente alors, et tousjours fort esveillée de quelque bon mot, il arriva au roy, amprès l'execution dudict M. de Semblançay, venant à causer avecqu' elle, il l'appela par deux ou trois fois « ma fille ». Elle, s'estant despartye d'auprès de luy, se mit à faire semblant de plorer, se tourmenter et crier, et souffretter[2], comme si elle eust senty quelque grand mal ou fortune. Aussytost ses compaignes et autres qui estoient en la chambre accoururent à elle, et à luy demander ce qu'elle avoit : « Helas! dict elle, le « roy me vient d'appeller à ceste heure par trois « ou quatre fois sa fille; j'ay grand peur qu'il ne « m'en fasse faire autant qu'à M. de Semblan- « çay, qu'il appeloit tant « son père ». Que puis- « qu'il l'appeloit « son père », et moy « sa fille », « c'est une mesme chose : de mesmes m'en fera « il autant. » Aussytost ses compaignes et ceux de la chambre se mirent tous à rire, voyant

1. Françoise de Clermont, qui épousa en secondes noces Antoine de Crussol, duc d'Uzès.

2. Alias : *Souffrener* et *souspirer*.

qu'elle bouffonnoit; et le roy le sceut, qui se mit à rire, mais non pas madame la regente, qui luy en fit la reprimande, car cela luy touchoit.

Si est ce qu'elle ne rencontra là trop mal à propos; car on dict que les roys, au moins aucuns, volontiers tiennent du naturel du lion, lequel, advant que donner la venue[1], se joue et s'esbat premierement de sa queue contre terre, puis sur son dos, et puis, tout à coup la portant sur sa teste, exerce sa derniere colere et sa cruauté. Ainsin est il de plusieurs roys, lesquels en riant ilz pincent, et en faisant beau semblant ilz mordent.

Nostre roy François pourtant ne tint jamais de ceste humeur, comme j'ay ouy dire; car, advant que de donner le coup, il menaçoit premierement, à la mode du tonnerre, qui, advant que ruer sa fureur contre terre, bruit et esclaire. Cela sent mieux aussy son cœur magnanime, de proceder ainsin, que de guet à pend et comme par trahison en faire sentir son indignation et sa justice : car enfin, puis qu'il est roy, que craint il pour y aller de ceste voie?

Si ne luy faut il donner tant de blasme de la mort de M. de Semblançay, encor que du premier coup il eust grand subject d'estre animé contre luy, pour voir un si bel estat que celuy de Milan perdu à luy pour sa faute. Mais pourtant ce ne fut pas la coulpe du bon vieillard. Ce fut plustost de madame la regente, qui la fit, et la rejetta toute sur cet honnorable vieillard. Et le roy, se laissant par trop aller à elle (je dis par

1. Assaillir, surprendre.

trop, car ell' avoit de l'humeur comme plusieurs fames ont : enquoy faut louer le roy son fils, pour luy avoir esté tant respectueux et obeissant), le procès s'en fit, la mort s'en ensuivit, et la fraude ne se descouvrit jamais que par amprès ; mais il n'estoit plus temps ; et le president Gentil en paya la menestre par amprès, car il fut pendu à Montfaucon[1].

Or, entr' autres belles vertus que le roy eut, c'est qu'il fut fort amateur des bonnes lettres et des gens sçavans et des plus de son royaume, lesquels il entretenoit tousjours de discours grands et sçavans, leur en baillant la pluspart du temps les subjects et les themes. Et y estoit receu qui venoit ; mais il ne falloit pas qu'il fust asne ni qu'il brunchast, car il estoit bientost relevé de luy mesme.

Sur tous il avoit M. Castellanus[2], très docte personnage, sur qui le roy se rapportoit par dessus tous les autres quand il y avoit quelque poinct difficile. De telle façon que la table du roy estoit une vraye escolle, car là il s'y traictoit de toutes matieres, autant de la guerre (où il y avoit tousjours de grands capitaines qui en sçavoient très bien discourir avecque luy, et ramentevoir tousjours les combats et guerres passez) que des sciences hautes et basses[3].

1. Voir, pour cette expression (payer la menestre), la note 1, page 207.

2. Pierre Duchâtel, dit Castellanus, évêque de Tulle, près de Mâcon, enfin d'Orléans, grand aumônier de France, mort en 1552. Voy. H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. XXVI.

3. Un personnage contemporain, qui se loue d'avoir été le convive du roi, nous rapporte un de ces propos de table

Il fut appellé pere et vray restaurateur des arts et des lettres ; car, paradvant luy, l'ignorance tenoit lieu quelque peu en France, encor qu'il y eust certes paradvant quelques gens sçavans ; mais ilz estoient clairsemez ; et produisirent de

et confirme le récit de Branthôme. Le voici : « La gentillesse et dexterité du roy François premier a esté telle que je desirerois (pour le bien de la France) que Saint Ambroys de son costé, et Castellanus du sien, eussent eu tant de respect à leur roy et maistre, et tant faict pour la posterité que d'avoir redigé par escrit les graves propos et serieuses resolutions dudict sieur roy sur les disputes meües devant luy à ses repas... Certainement les repas dudict roy estoient l'une des dignes escoles qui se soit jamais veüe en France... Estant (comme il estoit coustumier de dire) chez soy, qu'estoit à Fontaine-Bleaud (les curieux disent Fontaine-Belle-Eau), il fut entretenu, tout au long d'un disné, de divers propos, la plus-part resoluz par Lazare de Baïf, maistre des requestes, et par d'autres hommes d'excellente érudition. Celuy des propos mis en avant qui me sembla plus important et que je fus plus soigneux de remarquer fut que quelqu'un parlant de Monsieur le daulphin, pensa gaigner faveur en l'appellant Monseigneur. Mais il n'eust si tost dit le mot que le roy dit : « Monsieur, Monsieur ! » par manière de reprehension, voulant de deux choses l'une : ou inferer que le mot de Monseigneur doibt estre reservé par excellence au prince souverain, ou que l'appellation absolue de Monsieur est speciallement deüe au designé successeur du roy et daulphin de France par ses inferieurs... Plusieurs trouvèrent etrange la reprehension faicte par le roy..., mais le mesme Baïf nous dit sur le champ que le mot de sieur estoit en France nom d'honneur, et celui de seigneur estoit de proprieté... Au reste, toute cette dispute cessant, nous en remportâmes que l'opinion du roy estoit à louer, et que, de vray, Monsieur estoit terme plus important honneur que n'est pas Monseigneur, qui est mot estrangier et hautain... Or ne doubte-je pas que plusieurs (ausquels le mot de Monseigneur emplit mieux la bouche, semble avoir plus grande queüe et lever plus haulte poussière d'honneur) trouveront à redire sur la susdite resolution... A tant je me contenteray d'avoir fidellement icy rapporté ce que lors j'entendy disputer et

si belles moissons de sçavoir, comme l'on vit amprès qu'il eut erigé ces doctes professeurs royaux, lesquels il fut très curieux de rechercher par toute l'Europe : comme un Tusan, Strapul, Vatable, Postel, Robert Estienne [1] et autres, tant Grecs que Hebreux et Latins, jusques à les envoyer peregriner aux regions estranges à ses despens, comme ce grand voyageur Postel et autres, pour faire recherche des livres à nous incognus,

resouldre en la salle du roy. » (Pierre de Sainct Julien, de la maison de Balleure, *Meslanges historiques et recueils de diverses matières*... Lyon, Benoist Rigaud, 1588, in-12, p. 39.) — Sur la fin de la vie du roi sa conversation devint pénible pour ses interlocuteurs . une maladie lui avoit fait perdre la luette, il n'avoit presque plus de voix, et il falloit être accoutumé à l'entendre pour recueillir ses paroles. C'est ce que nous apprend Thomas Lodius, Allemand de distinction, conseiller et favori de l'électeur palatin Frédéric II, avec lequel il se trouva en France à l'époque dont nous parlons

1. *Tusan* : Jacques Toussain [Tusanus], savant helléniste, fut le maître de Henri Estienne; il mourut en 1547. —*Strapul :* Nous croyons que Branthôme estropie ainsi le nom de Fabri ou Lefèvre d'Etaples, en latin *Faber Stapulensis*, précepteur du troisième fils de François I[er], savant érudit, un peu suspect en matière de théologie. Il étoit né à Etaples vers 1455, et mourut réfugié à la cour de Nérac en 1537. C'est lui le premier qui a donné en françois les livres saints : *Nouveau Testament*, in-8o goth. feuill. non chiffrés, imprimé en la maison Simon de Colines, 8 juin 1523. — Au lieu de Strapul, d'autres ont lu Strazzel, et ont cru reconnaître Jacques Stracelles, poëte latin et savant helléniste, qui fut professeur au Collége Royal. — *Vatable* ou Vateblé, professeur d'hébreu au Collége Royal, fondé par François I[er]. Il mourut en 1547. — *Postel :* Guillaume Postel, mathématicien, orientaliste, professeur au Collége de France, étoit un très savant homme, mais un peu fou. Il fut souvent persécuté pour ses ouvrages théologiques et autres; heureusement on ne le prit jamais trop au sérieux. Il mourut fort âgé, en 1581.

et papiers et instrumens [1] de l'antiquité : de sorte qu'il en fit et dressa une très belle bibliothecque, que nous avons veue à Fontainebleau, dont M. Budé [2], l'un des doctes personnages de la chrestianté, en fut quelque temps le premier gardien et rechercheur, pour de jour en jour l'embellir de nouveaux volumes.

On baille le blasme à ce grand roy d'avoir esté si grand amateur des gens de lettres, et avoir eu telle confiance en eux, en leur sçavoir et suffisance, que guieres ou peu il s'est aidé de gens d'espée en ses ambassades, sinon que de ces gens de plume, ayant opinion que l'espée ne sçait tant bien entendre ses affaires, ni les conduire et demesler, comme la plume. A quoy il y a fort à disputer laquelle des deux est la plus propre ; et s'en feroit un beau traicté bien illustré de raisons et d'exemples. Nos roys depuis se sont plus aidez en leurs ambassades des gens de robbes courtes que de robbes longues, dont se sont bien trouvez d'aucuns, et d'autres non.

J'ay ouy dire dans Rome et dans Naples que, lorsque don Pedro de Toledo, visce roy de Naples, y voulut mettre l'inquisition et y establir de nouvelles daces, ce nouveau changement fascha fort à ceux du royaume et de la ville, et en firent quelque sedition, de telle sorte qu'ilz mandarent à l'ambassadeur du roy à Rome, qui estoit M. le president du mortier (pour lors je pense qu'il n'estoit que maistre des requestes) [3],

1. Diplômes, pièces manuscrites.

2. Guillaume Budé, savant helléniste et antiquaire, bibliothécaire du roi, et son ambassadeur auprès de Léon X. Il mourut en 1540.

3. M. de Morvilliers (voy. t. 2, p. 38).

qu'il leur tinst la main [1], et qu'ilz se tourneroient resolument du party du roy. M. l'ambassadeur n'y sceut que respondre, ni les bien contenter en cela, car cela n'estoit de son gibier ni de sa portée. Si bien que, là et à Rome, j'ay ouy dire que, si en lieu de ceste plume il y eust eu quelque gallant ambassadeur d'espée, pour le seur Naples estoit au roy, car ilz ne demandoient qu'un chef de main [2]. Le roy en cogneut bien la faute; mais il ne s'en corrigea guieres, car il avoit tousjours en opinion ces gens sçavans.

Le feu roy Henry, son fils, n'en fit pas de mesmes quand il envoya M. de Termes ambassadeur à Rome, dont j'espere en parler. Le feu empereur Charles s'est faict servir en cela de gens d'espée, et le roy d'Espaigne aussy; car tous ces ambassadeurs que nous avons veus de luy en France sont esté tous gens de guerre, et pourtant très sages et bien advisez.

J'en ay veu aussy à Rome de mesmes des siens : si est ce que, tournant d'Escosse et passant à la cour de Londres, l'ambassadeur dudict roy qui y estoit, c'estoit un evesque espaignol; et le chevallier de Seure [3] estoit celuy de nostre roy : dont plusieurs s'estonnarent qu'un homme ecclesiastique estoit ainsin envoyé pour se tenir près d'une roine point catholique, ains lutherienne; envers laquelle pourtant ledict ambassa-

1. C'est-à-dire qu'il les secourût; métaphore empruntée à l'équitation : on *tient la main* à un cheval, qui tomberoit sans le secours que lui donne le cavalier.

2. Un homme de guerre.

3. Michel de Seurre ou de Sèvres, qui fut ambassadeur de France près d'Elisabeth.

deur estoit bien venu et recueilly : aussy estoit il honneste prelat et digne de sa charge ; mais pourtant l'ambassade paroissoit estrange, tout ainsin comme si l'on envoyoit vers le pape un huguenot, il y auroit bien autant de natreté[1] et mocquerie qu'en l'autre.

Il me soubvient que, lorsque M. de Ville Parisis[2] fut envoyé ambassadeur à Rome et choisy pour tel, qu'il eut la charge surtout de rhabiller la faute que son predecesseur, homme d'eglise et prelat, avoit faicte sur la preseance de nostre roy et le roy d'Espaigne. Je ne le nommeray point. C'estoit le bon evesque et sot d'Angoulesme, de la maison de la Bourdeziere[3] ; mais il l'avoit gentiment laissé couler et perdre à nostre roy, se fondant sur ce que ledict ambassadeur estoit encor celuy là mesmes que le feu empereur avoit laissé. C'estoit une grand gosserie[4] et mauvaise raison. Il luy debvoit faire changer sa robbe, et prendre ceste là du roy Philippes.

J'ay ouy cela desbattre à Rome. M. d'Oysel, autrement Ville Parisis, remedia bien à cela, et brava si bien qu'il emporta par dessus le cadet et le catholique ; et aussy que mondict sieur d'Oysel estoit bon homme d'espée, brave et vaillant,

1. Folie.

2. Henri Clutin, seigneur d'Oysel et de Ville-Parisis ; né à Paris, fils d'un prévôt des marchands. Il exerça en Ecosse les fonctions de vice-roi, au nom de la maison de Lorraine, jusqu'au jour où il remit les rênes du gouvernement à la mère de Marie Stuart.

3. Philibert Babou. Le Laboureur, dans ses *Additions aux Mémoires* de Castelnau, a critiqué ce passage de Branthôme : nous y renvoyons, t. 1, p. 437.

4. Gausserie, moquerie.

collere, ainsin qu'il l'avoit monstré en plusieurs lieux, et mesmes en Escosse, lieutenant de roy; au demeurant, prompt, hastif, et point endurant la moindre gallanterie qu'on eust voulu faire à son maistre. Aussy en monstra il le chemin aux autres qui vinrent amprès luy, comm' à M. de Tournon [1], gentilhomme brave et vaillant seigneur, qui avecque son espée s'en fit très bien accroire, et à M. d'Abin [2], honneste gentilhomme, et autres,

De sorte que je vis jurer à la roine que jamais n'envoyeroit plus ambassades à la robbe longue, mesmes à Rome, si elle pouvoit s'en garder: lesquels ainsin qualifiez, ilz s'amusoient à faire leurs affaires et gaigner une dignité ecclesiastique ou un chapeau rouge, et, soubs ceste menigance, complaire si fort au pape et aux uns et aux autres que les affaires du roy se laissoient en crouppe.

Tout cela fust esté bon si le serment eust tenu; mais il ne dura guieres que M. de Foix, archevesque de Tholose, y fut envoyé, qui très bien et beau obtint sa despesche et bulle de son evesché, que le pape luy avoit desnié auparadvant, pour avoir esté soupçonné de la religion

1. Louis-Just de Tournon, comte de Roussillon et sénéchal d'Auvergne. Voy. de Thou, t. 9, liv. 120, p. 164.

2. Louis Chasteigner, seigneur d'Abain, de la Rochepo-say et de Touffon, baron de Preuilly et de Malval, né le 15 février 1535, mort le 29 septembre 1595. Il fut ambassadeur à Rome de 1576 à 1580; son nom, peu connu aujourd'hui, a été illustre à la cour dans la seconde moitié du XVI[e] siècle. Branthôme en parle ailleurs sous le nom de la Châtaigneraye.

nouvelle, et si avoit la promesse du chapeau rouge[1].

Quand le concile de Trente dernier s'assembla, le roy et la roine envoyarent M. de Lansac, encor qu'on fust d'advis d'y envoyer un prelat pour ambassadeur, mesmes pour telle assemblée saincte; mais la roine ni feu M. de Guise le grand n'en furent d'advis. Le roy d'Espaigne y envoya, pour contrecarre, ce brave marquis de Pescayre. Il y eut grande contention sur ceste preseance, où fut fort allegué la primogeniture du fils aisné et du titre ancien Très Chrestian, contre le nouveau et dernier nay Catholique. Dont, sur ce, un habile et bien disant jesuite s'esleva, et harangua avecque des plus belles raisons qu'il peut; dont les meilleures qui furent: qu'il advouoit et confessoit veritablement que, pour le prendre au pied levé de l'Escripture, certainement le roy de France debvroit preceder le roy d'Espaigne; mais qu'il ne s'agissoit de cela,

1. Paul de Foix, né en 1528, mort à Rome à la fin du mois de mai 1584. Il suivit d'abord la carrière de la magistrature et fut compromis en même temps qu'Anne du Bourg, dont il n'imita pas le courage. Rentré dans les bonnes grâces de la cour, il fut une première fois envoyé en ambassade auprès de Marie Stuart. Plus tard il conclut avec Elisabeth le traité de Troyes (11 avril 1564), qui a conservé Calais à la France. De Foix fut chargé en 1570 de demander à Elisabeth sa main pour le duc d'Anjou. Cette entreprise échoua. En 1573, il alla remercier tous les souverains d'Europe de leur empressement à reconnaître le nouveau roi de Pologne. Trois ans après, le cardinal d'Armagnac se démit en sa faveur de l'archevêché de Toulouse. Enfin, parti pour Rome, comme ambassadeur, en 1579, il y resta jusqu'à sa mort. Montaigne a fait son éloge dans les *Essais*. On possède un recueil de ses lettres diplomatiques (29 mai 1581-4 novembre 1582), éditées par Auger de Mauléon en 1628.

ains que le roy d'Espaigne debvoit tenir rang d'empereur, pour l'estre du plus grand empire du monde, qu'estoit celuy des Indes occidentales; et, pour ce, non comme roy d'Espaigne, ains comm' empereur d'icelles Indes, debvoit preceder. A quoy fut aussy tost repliqué : que cet empire ne tenoit point ni rang ni lieu en la chrestianté, et n'y avoit qu'un seul, celuy erigé de toute antiquité, qui fust recogneu, reveré et qui tinst lieu, et qui deubst porter l'aigle, marque ancienne des empereurs. Force autres raisons furent alleguées sur ce poinct, que pour la longueur je tais, lesquelles j'ay ouy racompter à M. de Lansac[1]. Tant y a que la chose fut tellement desbattue et accommodée que M. de Lansac demeura là tousjours, et M. le marquis s'en alla à demy assemblée. D'autres en parloient alors d'autre façon; toutesfois je m'en rapporte à ce qui en fut, et M. de Lansac y acquist de la resputation, pour s'estre bien appliqué en cela : et disoit on qu'un homme d'eglise ou de justice n'y eust rien faict qui vaille.

Une chose voudrois je bien sçavoir, si, lorsque l'empereur Charles, amprès sa glorieuse et triumphante victoire de la Goulette et du royaume de Thunis, qu'il vint tant braver à Rome, devant le pape et tous les cardinaux, contre nostre roy, et le menacer de la façon qu'il fit, si, au lieu de l'evesque de Mascon, mais principalement de M. de Vely[2], pour lors ambassadeur près de Son

1. Louis de Saint-Gelais, seigneur de Lansac.
2. Charles, seigneur de Vely, maître des requêtes, depuis évêque de Rennes, d'une famille originaire du Lyonnois.

Imperiale Majesté, il y eust eu quelque brave et vaillant chevallier de l'ordre du roy, ou un capitaine de gens d'armes, ou autre valeureux gentilhomme de main et de bonne espée et bravasche, assçavoir mon, encor si l'empereur se fust tant advancé en paroles, et s'il n'eust pas songé deux ou trois fois, quand il eust veu l'autre parler à luy et respondre bravement, quelquesfois mettant la main sur le pommeau de l'espée, quelquesfois au costé pour faire semblant de prendre sa dague, quelquesfois faire une desmarche brave, quelquesfois tenir une posture altiere, maintenant son bonnet enfoncé, maintenant haussé avecque sa plume, ores au costé, ores au devant, ores en arriere, maintenant laisser pancher à demy sa cappe, comme qui voudroit l'entortiller à l'entour du bras [1] et tirer l'espée; non, je ne sçache point cet empereur tant asseuré, encor qu'il fust très brave et determiné, qu'il n'eust songé en sa conscience, et pensé : « Que veut faire cet « homme avecque ses façons? Il pourroit faire « un coup de sa main en ce conclave sacré, où il « n'y a homme d'espée des miens pour me secou« rir. » Si bien qu'il se fust advisé à retranscher le fil à ses premieres hautaines et outrageuses paroles; au lieu que M. de Mascon, et M. de Vely, encor qu'il respondist un peu bien pour son estat et profession, ne pouvoit tenir autre

1. On se servoit encore, à cette époque, d'épées à deux tranchants. Pour parer les coups de taille, on avoit un bouclier, ou *targe*, quelquefois un poignard à larges coquilles, et, lorsqu'il falloit se battre à l'improviste, on rouloit son manteau autour du bras gauche, de façon à faire un bouclier impénétrable surtout aux coups de tranchant.

contenance, sinon quelquesfois avecque les doigts rhabiller son bonnet carré, racoustrer et estandre bien avecque ses deux mains sarrées et les pouces estendus sa cornette de taffetas, retrousser sa grand robbe de velours ou de satin sur les costez : tout cela ne pouvoit donner la moindre terreur du monde, ni à penser rien de peur dans l'aame. Si bien que j'ay ouy dire qu'en ce faict il alla beaucoup de l'honneur de nostre roy, par faute de quelque bravasche et presumptueuse replique de l'ambassadeur : dont le roy n'en fut trop contant.

Mais firent bien pis lesdicts deux ambassadeurs ; car ilz desguisarent la chose au roy comm' elle estoit passée, et luy cacharent la verité, pensans bien faire, pour n'entandre le point d'honneur. Car, sur ce deffiement que l'empereur faisoit au roy sur le combat, Vely debvoit repartir et respondre bravement, selon qu'un bon chevallier duelliste eust bravement respondu. Encor, sans M. le cardinal du Bellay, qui estoit prompt et soudain, et hault à la main autant qu'homme de guerre (aussy le sentoit il, car il estoit pour tout, et un des grands personnages en tout, et de lettres et d'armes), tout n'alloit il pas bien, et le roy demeuroit fort deshonnoré. Aussy pense je que pour ce faict n'y a eu jamais homme de robbe longue plus digne d'ambassadeur pour tout que ce M. le cardinal, ainsin qu'il l'a monstré en force ambassades, n'estant encor cardinal, en Italie, Allemaigne, Angleterre ; et M. de Dax, de la maison de Nouailles[1],

1. François de Noailles.

en Limousin, qui a servy nos roys en ceste charge fort dignement et suffisamment, en Angleterre, à Venise, où je l'ay veu, et puis en Constantinople vers le grand seigneur.

Je ne veux point faire tort à une infinité d'autres grands personnages que j'ay veus en cet estat et ceste robbe; mais, selon mon advis, M. le cardinal du Bellay et M. de Dax ont surpassé : car ilz se fussent aidez aussy tost de leur espée que de leur langue bien disante et discrette. Aussy en ces ambassades il se presente bien autant des affaires et matieres chevaleresques et de guerre, plus que d'autres d'Estat [1].

Voylà pourquoy, quant à moy et plusieurs autres que j'ay veus de mon advis, en telles charges l'espée y est plus propre que la plume : car enfin un homme de lettres, que peut il faire de plus qu'un homme de guerre en cela, sinon de mieux faire une harangue en une assemblée ? Cela sent mieux son predicateur ou un pedant que son ambassadeur d'un grand roy.

J'aimerois autant le president du Ferrier, si long temps arresté ambassadeur à Venise, qui s'en alloit quelquesfois faire des leçons publiques aux escoles à Padoue : ce qui desrogeoit fort à sa charge et auctorité de son roy, qui ne le trouva bon, et ne luy fit bonne chere à son retour, tant pour cela que pour la religion qu'il tenoit, dont amprès fut chancellier du roy de Navarre [2]. Mais que l'ambassadeur die en courtes

1. Sous-entendu *affaires*, affaires politiques.

2. Branthôme s'est montré partial dans le jugement qu'il a porté sur Arnaud du Ferrier. De Thou, d'accord en cela avec les plus éclairés de ses contemporains, prodigue des

parolles le point de la matiere, c'est le meilleur; ainsin l'ay je ouy dire à de plus suffisans que moy, que la grand confusion de parolles parmy lesquelles l'on s'entretaille[1] gaste plus qu'elle n'edifie; et si quelquesfois l'on descouvre le pot aux roses sans y penser, et par trop parler, qu'on ne voudroit pas.

Et c'est pourquoy l'on loue grandement la naïfveté de ces gens de bien, ambassadeurs venitiens, qui troussent leurs parolles plus courtes qu'ilz peuvent, et n'amusent tant nos roys à les escouter, mais abregent soudain, ainsin que je les ay veus à l'endroict de nos roys derniers, et mesmes le roy Henry troisiesme : lesquels, ampres avoir entretenu le plus briefvement qu'ils pouvoient de la principalle urgence de leurs affaires, se mettoient à causer et deviser avecque luy fort privement, luy demandant naïfvement comment il se portoit, ce qu'il faisoit, à quoy il passoit le temps; quelquesfois luy parloient des dames : à quoy le roy prenoit tous les plaisirs du monde, veu leur naïfveté si douce et debonnaireté si gentile, aussy que naturellement et extresmement (comme je luy ay ouy dire) il aimoit leur republique, pour le bon recueil qu'il avoit receu d'elle, ainsin que j'espere le dire en autre part.

Ce grand empereur mesmes dont je viens de parler se ressentit bien de la faute qu'il fit d'a-

éloges à la manière dont ce savant homme s'acquitta des divers emplois qui lui furent confiés. (L. LXXX.) Voy. l'article que MM. Haag lui ont consacré dans *La France protestante.*

1. Métaphore empruntée à l'équitation.

voir près du roy François son Grandvelle : lors que le roy, à son assemblée qu'il fit pour ne tenir l'accord de Madrid, quand ce vint pour les poincts de chevallerie, ledict Grandvelle, bien qu'il fust le plus grand personnage de son temps, n'y respondit si pertinemment comme si en sa place il y eust eu un marquis del Gouast, un Ferdinand de Gonzague, ou autres de ses grands capitaines[1].

Le roy d'Espaigne, son fils, qui est l'un des sages et advisez roys et princes qui aye regné il y a cent ans en Espaigne, ne se sert guieres de ces robes longues en ses negociations d'ambassades : aussy s'en trouve il très bien ; je m'en rapporte à ce comment il a esté bien servy en ce commancement de remuement de ligue et de la guerre, soit près nostre roy, soit amprès sa mort, dans Paris.

Si son ambassadeur[2] qu'il avoit là n'eust esté homme d'espée, ou que ce fust esté ou un ecclesiastique ou praticien, ma foy ! il n'eust pas remué grandes pierres pour bastir et entretenir sa massonnerie, comme l'autre en a remué à milliers. Il est vray qu'on dira : « Et qu'a il tant « faict ? il a laissé perdre Paris. » Il n'y a si grand ni si vaillant personnage et brave capitaine qui n'y eust perdu son escrime, de la façon qu'il a esté pris ; non pas Paris seulement, mais tout le royaume perdu pourluy, comme l'on a veu

1. Ce ne fut point Granvelle, mais son père, Nicolas Perrenot, qui fut chargé en 1526 de rédiger le traité de Madrid, et qui ensuite vint en France pour surveiller l'exécution de ce traité.

2. Le duc de Feria.

Pour fin, le roy François s'est ainsin opiniastré sur ces robes longues pour ses ambassades. Ses affaires en sont allées quelquesfois bien, quelquesfois mal; je m'en rapporte au succès de ses affaires pour cela, que ceux de son temps pourront mieux dire que moy.

Le petit roy Charles VIII ne fit pas ainsin, lorsqu'il voulut entreprendre son voyage du royaume de Naples : car la pluspart des ambassadeurs qu'il envoya vers le pape, l'empereur et tous les princes chrestians, pour affermir le cours de son voyage, estoient tous la pluspart gens d'espée, et très bons, ainsin que je les ay nommez où je parle de luy [1].

Je fais fin à ceste digression, que j'ay plus estendue que je ne pensois; mais, comme disent les bons compaignons de table, un morceau rameine l'autre; aussy une parole m'a rameiné l'autre, et sans y penser. Du commancement, je me suis enfoncé en ceste besoigne, qui pourtant me semble n'avoir esté mal à propos. Que si elle estoit menée d'un plus suffisant que moy, elle seroit plus delectable.

Reprenons encor les vertus de ce grand roy. Il fut fort liberal, et prenoit grand plaisir à donner. Et pour ce j'ay ouy compter à une grand dame, d'avoir entendu dire autresfois à ce grand roy François (dont j'en vais faire ceste digression par forme de discours) que le subject qui le poussa le plus à faire le concordat avecque le pape Leon, pour abolir du tout les eslections

1. Dans les précédentes éditions, ce renvoi de Branthôme n'avoit aucun sens, puisqu'on avoit retranché dans sa vie de Charles VIII le long passage que nous avons inséré.

des eveschez, abbayes et aucuns priorez, et s'en prevaloir des nominations, fut les grands abus qui s'y faisoient en telles eslections parmy les moines, sans aucun esgard à la suffisance, bien que de ces temps là ne s'en trouvoit guieres dans les cloistres, ni de sçavoir non plus, qu'il leur estoit deffendu *in statutis ordinis* (je m'en rapporte à ce qu'en dict le bon frere Jehan dans le livre de nostre bon pere Rabellais), sinon de s'amuser à faire leurs offices et prieres. Cela n'estoit pas le pire de leurs exercices et vocations; mais très bon, si assiduellement s'y fussent amusez, sans s'adonner à d'autres non pas trop bien sceans à leur ordre.

Ilz en eslisoient le plus souvant celuy qui estoit le meilleur compaignon, qui aimoit plus les garces, les chiens et les oiseaux[1], qui estoit le meilleur biberon, brief, qui estoit le plus desbauché, afin que, l'ayant faict leur abbé ou prieur, par amprès il leur permist toutes pareilles desbauches, dissolutions et plaisirs : comme de vray l'en faisoient advant très bien obliger par bons sermens, et falloit qu'ilz le tinssent, par amour ou par force.

Le pis estoit, quand ilz ne se pouvoient accorder en leur eslection, le plus souvant s'entre-

1. Un très grand nombre de conciles avoient cependant défendu aux évêques, aux abbés et aux prêtres l'exercice de la chasse. En 789 Charlemagne, par un capitulaire, leur avoit ordonné de cesser de nourrir des chiens, des faucons et des éperviers de chasse, cela après que la voix de l'Eglise se fut fait entendre aux conciles d'Agde, de Mâcon, de Tours et autres. Voy., dans la collection des Actes des Conciles, le IX[c] canon du 2[e] concile de Chalon-sur-Saône (713) et le III[e] canon du concile de Nantes (1264).

battoient, se gourmoient à coups de poing, venoient aux bracquemards, s'entre blessoient, voire s'entre tuoient[1]; bref, il y avoit plus de tumultes, seditions, ligues et brigues, qu'il n'y a en la creation du recteur de l'Université de Paris, que j'ay veu d'autresfois : je ne sçay si cela dure.

De plus, aucuns eslisoient quelque bon homme simple de moine, qui n'eust osé grouler[2] ni commander, faire autre chose, sinon ce qui leur plaisoit; et le menassoient, s'il vouloit trop faire du gallant et rogue superieur.

D'autres eslisoient, par pitié, quelque pauvre here de moine, qui en cachette les desroboit et faisoit bource à part, et mourir de faim ses religieux; dont s'ensuivoient de grandes plaintes, et autant d'appauvrissement de l'abbaye : ainsin que j'ay ouy racompter d'un abbé de Sainct Jehan d'Angely de ces temps, qui le fut amprès la mort de celuy[3] qui empoisonna M. de Guyenne[4], qui, faisant mourir ses moines de faim la pluspart du temps, espargna et s'enrichit si bien qu'il en fit ses nepveux tous riches, et fit leur maison de Ferrieres en Perigord si oppulante de dix mille livres de rente, qu'elle est au-

1. Exemple : C'est le doyen de Châlon, Saint-Julien, qui le cite. Nous sommes dans un chapitre de moines, on vient de mettre une question à l'ordre du jour : « L'affaire ne fut si tost proposé, dit il, qu'un bruit, qu'un sifflement et trépinage des pieds, avec l'acclamation des présens, crians, firent tout cesser. » (*Meslanges paradoxales*, p. 101.)

2. *Grouler*, pour grouiller, remuer.

3. Jourdain Faures, dit Versois, aumônier du duc de Guyenne en 1471.

4. Le duc de Guyenne, ou le duc de Berry, frère de Louis XI, qui le fit un peu empoisonner en 1472.

jourd'huy resputée pour telle. Encor celuy là passe, mais que ce ne fust esté aux despens et la famine des pauvres moines affamez.

Brief, une infinité d'abus se commettoit en ces eslections et creations, que je tairay pour ce coup.

De plus, ce grand roy, considerant les bons services que sa noblesse luy faisoit ordinairement, et ne la pouvant rescompenser des finances de son domaine et deniers de ses tailles, car il falloit le tout convertir aux frais de ses longues et grandes guerres, il trouva meilleur de rescompenser ceux qui l'avoient bien servy de quelques abbayes et biens d'eglise, que les laisser à des moines cloistraux, gens inutiles, disoit il, qui ne servoient de rien qu'à boire et à manger, taverner, jouer ou faire des cordes d'arbaleste, des poches de furet, à prendre des connils, à siffler des linottes. Voylà leurs exercices, de faire une desbauche que l'oisiveté leur rapportoit : aussy disoit on en proverbe commun alors : « Il ne faict rien, non plus qu'un prebstre ou un moine. » Aussy disoit on : « Avare et paillard comm' un prebstre ou un moine » ; ainsin que dict l'Italien :

Preti, frati, monache e pulli,
Mai non son satulli[1].

D'advantage, ce qui faschoit plus à ce grand roy (disoit il encor), que le pape disposoit du sien comme s'il en fust esté vray proprietaire ; et qu'il ne luy vouloit plus conceder ceste authorité et prerogative, veu que, selon aucuns gens de bien et zellez, qui maintiennent les droicts de la

1. Les prêtres, les moines, les nonnes et les poulets ne sont jamais rassasiés.

couronne de France, comm' ont faict tousjours inviolablement ces grands et suffisans senateurs messieurs de la court de parlement de Paris, afferment que les roys peuvent vendre, disposer et user des biens temporels de l'eglise pour les necessitez de leur estat, sans qu'il soit besoing d'en avoir permission du pape; et c'est ce que sceut remonstrer très bien ce grand chancelier de l'Hospital au roy Charles et à son conseil, lors qu'il fallut faire l'alienation du bien ecclesiastique; mais aucuns rompirent ce coup et s'aidarent de l'authorité du pape.

J'ay ouy dire à un grand et docte personnage que M. Sainct Ambroise[1] avoit tenu ceste susdicte maxime. Je m'en rapporte à ce qui en est, car je ne suis pas assez sçavant theologien jusques là pour l'affirmer. Or, il faut notter encor que, s'il y a des abus en ces eslections et creations monachales, il y en a bien eu autant ès canoniales et celles des evesques, que, pour avoir les voix des chanoines et de ceux qui en tenoient les principales dignitez, on les gaignoit et acheptoit on à purs deniers; les autres on les corrompoit par presens et promesses de force biens pour l'advenir. De sorte que cela s'appelloit plustost une vraye simonie qu'une legitime et saincte eslection; prenant exemple sur plusieurs papes de ce temps là, qui gaignoient ainsin les voix et suffrages des cardinaux.

Bien souvant aussy faisoient ilz en leurs chapitres des tumultes, seditions, ligues et brigues, jusques à s'entre battre, se frapper, se blesser et

1. Lecteur du roi, mort vers 1537. (Des Periers, édit. de la *Bibl. elzevir.*, t. 2, p. 184.)

s'entre tuer ; comme cela s'est faict d'autresfois en Allemaigne, que j'ay ouy dire ; car les chanoines estoient mauvais garçons, comm' encor ilz sont, et s'aidoient aussy bien de l'espée que du breviere.

Les evesques esleus et parvenus à ces grandes dignitez, Dieu sçait quelles vies ilz menoient. Certainement ilz estoient bien plus assidus en leurs dioceses qu'ilz n'ont esté depuis, car ilz n'en bougeoient. Mais quoy ! c'estoit pour mener une vie toute dissolue amprès chiens, oiseaux, festes, banquets, confrairies, nopces et putains, dont ilz en faisoient des serails ; ainsin que j'ay ouy parler d'un de ces vieux temps, qui faisoit rechercher de jeunes belles petites filles de l'aage de dix ans, qui promettoient quelque chose de leur beauté à l'advenir, et les donnoit à nourrir et eslever qui çà, qui là, parmy leurs paroisses et villages, comme les gentilshommes de petis chiens, pour s'en servir lors qu'elles seroient grandes[1].

Tout cela leur estoit permis ; car nul n'eust osé leur remonstrer ni censurer, tant ilz estoient craincts, et ne craignoient nullement d'estre es candalisez. J'en dirois d'advantage ; mais je ne veux pas nul escandaliser.

Nos evesques d'aujourd'huy sont plus discrets, au moins plus sages hypocrites, qui cachent mieux

1. Var. : [*Je me souviens en mes jeunes ans avoir veu un evesque, je ne diray où, qui avoit plus de chiens, d'oiseaux et de putains, tant en sa maison qu'à l'escars, qu'il donnoit à nourrir comme l'on donne de petis chiens parmy les villages, et tout son exercice estoit de s'amuser à tout cela ; et voylà belle vie !*]

leurs vies noires (me dict un jour un grand personnage); et ce que j'en dis des uns et des autres, tant du vieux temps que du moderne, et de leurs abus, ce n'est pas de tous, à Dieu ne plaise! car de l'un et de l'autre temps il y a eu force de gens de bien, tant reguliers que seculiers, et de très bonne et saincte vie, comm' encor il y en a force et il y aura, moyennant la grace de Dieu, qui aime et n'abandonne jamais son peuple.

Si faut il que je die ce mot, comme depuis quelque temps, et principallement dès la creation de la ligue, s'eslevarent certains scrupuleux, ou, pour mieux dire, fines chattemittes, censeurs, qui se mirent fort à crier et brailler contre les gentilshommes qui tenoient les biens d'eglise, disans ne leur appartenir nullement, sinon aux gens ecclesiastiques, et que c'estoit une grand erreur et offence, voire qu'il y alloit de la conscience du roy[1].

1. Var.: [*Ce qu'aucuns par trop superstitieux ne treuvent bon aujourd'huy, et disent que les seuls gens d'eglise en doibvent estre maistres; leurs fiebvres quartaines! J'en cognois un' infinité qui en abusent plus que les gentilshommes, car ilz ont plus de chiens et d'oiseaux que les gentilshommes, et, qui pis est, plus de putains: car les gentilshommes ont leur fames et despendent le revenu pour le service du roy. Pour quant à moy, j'ay une abbaye, celle de Branthosme, dont le titulaire sert aussy bien que nul qui soit, et lequel sous mon nom a contregardé toutes les guerres des huguenots que jamais ilz n'y ont fait mal, et deux fois les armées de messieurs les princes et admiral y ont passé sans y avoir abbatu une seule pierre ni image, et tout pour l'amour de moy. Je voudrois bien sçavoir si quelque gros moine d'abbé eust faict ce coup; tout y fust esté brullé et ruiné comme ès autres.*] On va trouver plus loin une amplification de la seconde partie de cette variante.

Et de faict, nostre grand roy Henry III, sur la fin de ses jours trop adonné aux cerimonies, se laissa aller en ceste creance, plus par craincte, fondée sus des raisons que force gens sçavent, que de bonne volonté. Cela estoit bon si les gentilshommes jouissoient plenierement des abbayes et autres benefices et dignitez ecclesiastiques, comme de leur bien propre et revenu. Mais, et que nuit cela à ces messieurs les censeurs, si, amprès la nomination et donation de nostre roy et provision du sainct pere à un ecclesiastique, homme de bien commandataire, les gentilshommes en jouissent du surplus? Amprès la nourriture de l'abbé, des religieux, des pauvres, et les decimes et debvoirs payez au roy, il leur en reste quelques petites (pour en faire quelques petis profis et bon service à son roy), comme miettes de pain tombées dessoubs la table des roys, voire, que plus est, de celles des predecesseurs desdicts gentilshommes, grands peres, ayeulx, bisayeulx et autres de leurs proches, qui, jadis tentez et transportez de bon zele de la religion et de charité, se despouilloient et s'appauvrissoient pour vestir et enrichir les eglises. Ah! que j'en sçay de bonnes et grandes maisons en France, et en nostre Guyenne, qui ont passé par telles souffrances de donnations aux eglises!

Je n'en allegueray que la nostre de Bourdeilles, qui, par telles liberalitez, leurs biens se sont espuisez et leurs maisons se sont deffaictes, jusques à mon grand oncle le cardinal de Bourdeilles, qui estoit du regne du roy Charles VII et Louys XI, qui, estant pourveu de l'archevesché de Tours et evesché de Perigueux, et riche jusques à cin-

quante mille livres de rente de ces temps, n'en donna jamais rien à nostre maison, ni à son frère ce brave Arnaud de Bourdeilles, lieutenant de roy en Perigord, et qui aida à chasser les Anglois de la Guyenne. Et tant s'en faut qu'il nous donnast, qu'il en prit de la maison pour bastir deux eglises et chappelles qui sont encor en leur entier, la grace à Dieu; et pour sa souvenance il ne nous laissa que son chapeau de cardinal, que nous gardons par grande speciauté.

Voylà comme les eglises se sont enrichies des despouilles des gentilshommes de jadis. Ainsin ce grand et charitable Constantin se devestit et appauvrit luy et l'empire romain pour vestir et enrichir M. Sainct Pierre, qui n'en vouloit point, et se contentoit des biens que son maistre Jesus Christ luy avoit donnez quand il monta au ciel. Il y en a plusieurs qui nient ceste donation; je m'en rapporte au dire des sçavans.

Il faut louer maintenant nostre grand roy Henry IV de la grande obligation que la noblesse de son royaume luy a, qui ne s'est voulu soucier des crieries et braillleries du clergé, pour frustrer la noblesse des abbayes et biens d'eglise, qui se voudroit du tout s'approprier et accommoder, et laisser la noblesse en crouppe. A quoy le roy y a très bien pourveu par sa grande sagesse et magnifique; possible aussy par l'inspiration des ombres et ames genereuses qui, ayans pitié de leurs nepveux et successeurs, ont poussé le roy de leur faire du bien en rescompense des fautes passées, et de ce que jadis ilz avoient donné par trop prodigalement à l'eglise.

Aussy Sa Majesté en a très bien cogneu et

consideré, par son grand jugement, que tant de braves gentilshommes françois de noble race et de haut merite ont la conscience et l'honneur en telle recommandation, qu'ilz sçauront et ont sceu aussy bien ou mieux gouverner et conserver les rescompences ecclesiastiques que le roy leur donna et donne qu'une infinité de gens d'eglise que je sçay, dont j'en ay honte, qui boivent, gourmandent[1] et jouent tout.

Pour quant à moy, j'ay une abbaye, qu'est Branthosme que ce grand roy Henry II me donna estant fort jeune, en rescompense du capitaine Bourdeilles, mon second frere, un des braves gentilshommes de la France, qui fut tué pour son service sur le haut de la bresche, et sa teste emportée en l'air d'une canonnade, au dernier assault et siege de Hesdin. Je l'ay tousjours si bien gardée, conservée et regie, qu'il faut que je me vante de cela, qu'en trois changemens d'abbez, les uns amprès les autres, nommez par nos roys et conservez par les papes, l'on n'y a jamais peu ni peut on encor remarquer la moindre faute, abus, ni la moindre ruine du monde, encor que les reparations que je fais tous les ans soient grandes et me coustent bon, d'autant que c'est une des belles et superbes maisons d'abbayes qui soient en France, pour avoir esté faicte et bastie et très embellie par ce grand cardinal d'Albret, remply de toute grandeur de race et de cœur, et grand oncle de nostre grand roy d'aujourd'huy; et si elle ne vaut pas trois mille li-

1. *Gourmandent*, verbe neutre : se livrent à la gourmandise.

vres de revenu, dont il en faut donner beaucoup plus de la moitié pour l'entretien de l'abbé commandataire; car les religieux qui sont de sainct Benoist refformez ont leur cas et bien à part, qui vaut plus que celuy de l'abbé, sans estre tenus à aucunes charges : faut qu'il paye aussy au roy de très grandes decimes et faire de grandes reparations, comme j'ay dict. Je diray bien plus, que les armées de messieurs les princes et de M. l'admiral y ont passé et logé par deux fois; une fois moy present, retourné de celle de nostre roy amprès la battaille de Jarnac, malade d'une grosse fiebvre quarte; et l'autre moy absent. Jamais ilz n'y ont faict degast ni ruine pour un seul double en l'abbaye, ni abattu une seule image en l'eglise, ni touché à aucun religieux, jusques à dire ces propres mots : que, quand la messe seroit là en propre personne, on ne luy feroit nul desplaisir pour l'amour de moy. De sorte que ceste abbaye et eglise se peut dire, où ceux de la religion y ont passé et logé, la plus entiere pucelle qui soit en Guyenne; c'est une chose fort manifeste. Allez moy doncque trouver et songer si un gros et gras abbé de moine eust peu faire ce tour d'escrime.

Un de ces ans, du regne de la roine Elisabeth d'Angleterre, le pape s'advisa, par une très sage prevoyance, de donner et conceder aux gentilshommes catholiques d'Irlande les benefices de ladicte isle[1], afin de les mieux conserver contre

1. Sans doute vers 1570, lorsque Stukeley, réfugié irlandais à Rome, donnoit à entendre au pape que son neveu pourroit être fait roi d'Irlande.

ceux qui les vouloient usurper et faire perdre, et par leur valeur, force et puissance, maintenir leurs biens, droicts, privileges et dignitez, mieux que n'eussent faict de pauvres presbtres ou foibles heres gens d'eglise, qui par leur impuissance eussent laissé tout perdre et perir. Et certes la consideration et la raison en est très bonne, et meilleure que toutes celles que nos passionnez ecclesiastiques sçauroient alleguer.

Sur quoy j'ay veu beaucoup de personnes judicieres s'estonner comment force gentilshommes en France se mirent du costé de la Ligue; car, si ell' eust eu le dessus, ne faut doubter que le clergé ne les eust privés des biens d'eglise, et pour jamais s'en fussent torché le bec; ce qui eust fort rogné les ailes (au moins à aucuns, je ne dis pas tous) de leur despance.

Nostre grand roy d'aujourd'huy faict bien mieux : car, bien que le titulaire qui tient l'abbaye pour le gentilhomme meure, elle n'est point pour cela vacante si le gentilhomme ne meurt, ce qui est un grand point et seur pour le gentilhomme. Le feu roy en fit de mesmes à quelques uns, dont j'en fis l'experience une fois : car, ainsin qu'un meschant homme, que je ne nommeray point, m'eust faict empoisonner meschantement et innocemment mon abbé titulaire, un très homme de bien certes, et faict courre l'abbaye, il demanda si j'estois mort, comme me plaignant fort. L'autre luy respondit que non, sinon le titulaire. « Elle n'est pas doncque vacante, respondit il : retournez vous en. »

Il en fit de mesmes en l'abbaye de Valence

près Poitiers, sur la mort de M. de Batresse[1], qui fut vacquante par elle, bien que le titulaire fust vivant et bien pourveu, et que la vefve en allegast ceste raison au conseil privé, où la cause se debattit, comme je vis. Fut arrest donné contr' elle, et l'abbaye adjugée et donnée au sieur de Saint Gouard[2], pour lors ambassadeur en Espaigne. Ce très grand et le nompareil de la chrestianté pour les affaires d'estat, M. de Villeroy[3] s'en doibt bien souvenir, qui, comme protecteur dudict Sainct Gouard, par la sollicitation de madame de Dampierre ma tante, et dame d'honneur de la roine, luy aida fort en cet affaire.

Pour fin, Dieu donne très heureuse et longue vie à nostre roy, qui, par une si bonne ordonnance et coustume en son royaume, favorise sa noblesse, laquelle, par ceste belle faveur, luy est tenue n'espargner son bien et sa vie pour son service !

Voylà mon discours achevé sur ce subject, que je tiens comme j'ay dict par les raisons de ce grand roy François, et d'autres de plus vif esprit et grand jugement que moy.

Je retourne maintenant d'où j'estois sorty, et m'en reviens encor à la liberalité de ce grand roy, qu'il faut louer, procedant autant de son

1. Un seigneur de Batteresse, capitaine d'une compagnie de gens d'armes, fut défait à Neuvi, en 1569. Voy. d'Aubigné, *Hist. univers.*

2. Jean de Vivonne, marquis de Pisani, seigneur de Saint-Gouard.

3. Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, né en 1543, mort à Rouen le 12 nov. 1617.

genereux naturel que de celuy de la race des Valois, qu'on a tenu très liberal et très magnifique, comme se peut voir par plusieurs exemples du passé, et principalement de ce grand roy, qui, à son commencement, donna fort à aucuns de ses plus favorys particuliers, comm' à M. de Montmorancy, à l'admiral de Brion et autres; dont l'on en fit ceste rithme à la court, qui luy vint en congnoissance, qui estoit telle :

Sire, si vous donnez pour tous
A trois ou quatre,
Il faut donc'qu'aussy que pour tous
Vous les faictes combattre[1].

Il en fut faict une pareille sur ceste mesme substance du temps de nostre roy Henry III, qu'il vist; mais il ne s'en corrigea, comme fit son grand pere sur sa fin, qui, songeant en soy, s'en reffrena et se retint, tesmoing le legat[2] qu'il fit, à sa mort, à M. l'admiral d'Annebaud, son grand favory, à l'enderier[3] enchargea à son fils de le luy laisser et donner et entretenir, qui montoit à cent mille livres sur la maison de la ville de Rouen, disant qu'il ne luy avoit faict de grands biens et de grands dons.

Il donnoit aux gentilshommes et capitaines qui l'avoient servy signalement aux guerres, mais non si desmesurement comme nous avons veu depuis ses petis fils nos roys; mais tant y a qu'en luy faisant service il les recognoissoit

1. Voy. du Verdier, *Prosopographie*, 3, p. 2558.
2. *Légat*, legs. Ce legs fut de cent mille livres. Voy. de Thou, tom. 1, liv. 3.
3. A la dernière extrémité, à ses derniers moments.

peu ou prou, n'oubliant jamais le nom de ceux là. Mais, qui plus est, sçavoit et cognoissoit la pluspart des gentilshommes de bonne maison de son royaume, et en disoit très bien leurs races et genealogies; et de ceux là qu'il voyoit estre devenus pauvres, en avoit commiseration et les assistoit, disant que rien au monde n'estoit si miserable que de riche devenir pauvre. Tant y a qu'on disoit de luy, et s'en estonnoit on fort, comment il pouvoit soubstenir et fournir à tant de grands frais de guerre, à tant de liberalitez, sur tout à celles des dames, car il leur a fort donné, et à tant de pompes, sumptuositez, magnificences et bastimens superbes.

Il n'y avoit nopces grandes qui se fissent en sa court qui ne fussent solempnisées, ou de tournois, ou de combats, ou de masquarades, ou d'habillemens fort riches, tant d'hommes que de dames, lesquelles en avoient de luy de grandes livrées. J'ay veu des coffres et garderobes d'aucunes dames de ce temps là, si pleines de robes que le roy leur avoit donné en telles et telles magnificences et festes, que c'estoit une très grande richesse. Il y en a encor force vieux gentilshommes de ce regne qui en sçauroient bien que dire.

Il fut aussy fort sumptueux en meubles : les deux belles tapisseries qu'on voit encor en font foy. L'une du triumphe de Scipion, qu'on a veu tandre souvant aux grandes salles, le jour des grandes festes et assemblées, qui cousta vingt deux mill' escus de ce temps là, qui estoit beaucoup. Aujourd'huy, on ne l'auroit pas pour cinquante mill' escus, comme j'ay ouy dire; car

elle est toute relevée d'or et de soie, et la mieux historiée et les personnages mieux faicts qu'on eust sceu voir. A l'entreveue de Bayonne[1], les seigneurs et dames d'Espaigne l'admiroient fort, et n'en avoient veu de telles à leur roy. Aussy estoit ce un chef d'œuvre de Flandres, presenté par le maistre au roy plustost qu'à l'empereur, ayant ouy parler de sa liberalité, curiosité et magnificence de ce grand roy, et qu'il en tireroit bien d'advantage de luy que de l'empereur son souverain. Quant à moy, je puis dire que c'est la plus belle tapisserie que j'aie jamais veu; et si en ay veu parmy le monde où j'ay esté, entr'autres une à un banquier à Gennes, riche, qui en avoit une très belle, et la faisoit trente mill' escus. Elle estoit historiée des faicts d'Achilles devant Troye, et de ses combats, si bien representez qu'on sembloit les voir à bon escient. Entr' autres pieces belles à voir, estoit une, quand Ullixes l'alla descouvrir en guise de marchant ou contreporteur[2] en la maison de ce roy où il estoit deguisé en fille parmy les filles de la roine. Nul tableau ni representation ne pouvoit paroistre aux yeux plus agreable.

Le roy eut aussy pour son eglise et chapelle ceste belle tapisserie de sainct Pol[3], où plusieurs de ses actes paroissent très bien, et mesmes quand il fut mené par mer à Rome, où il avoit appellé, et qu'il arriva avecque ses nautonniers

1. En 1566, lorsque la reine d'Espagne, Elisabeth de France, femme de Philippe II, vint visiter sa mère à Bayonne.
2. Colporteur.
3. Saint Paul.

tous trempez et mouillez à Malte, où il fut mordu du serpent, dont du depuis n'y mordent ni font venin[1]. Ceste tapisserie ne cousta si cher que la precedente, mais guieres n'en falloit.

Tant d'autres beaux meubles specifierois je; mais on me pourroit blasmer d'escripre de trop grandes curiositez.

On a parlé des grandes despenses, magnificences, sumptuositez et salles de Lucullus; mais il n'approcha jamais en rien de tout cela à nostre roy, ni en tous ses meubles n'eut jamais telles pieces que je viens dire, et si possible valloient plus que tous les siens.

Quant à sa maison, jamais les ordinaires, ni salles, ni tables, n'en approcharent; car il y avoit sa table, celle du grand maistre, du grand chambellan et chambellans, des gentilshommes de la chambre, des gentilshommes servans, des valets de chambre, et tant d'autres, et très bien servies, que rien n'y manquoit; et ce qui estoit très rare, c'est que, dans un village, dans des forests, en l'assemblée, l'on y estoit traicté comme si l'on fust esté dans Paris.

A quoy j'ay ouy faire un compte de l'empereur Charles : quand il passa par France, le roy s'estudia à luy donner tous les esbattemens et plaisirs qu'il peut, et mesmes de la chasse. Et, ainsin qu'il ouist dire au duc d'Albe, au Peloux et à d'autres, la chere qu'ilz faisoient en l'assemblée et à la table du grand maistre, que tenoit lors feu M. le connestable et grand maistre, qui estoit lors en sa grandeur, et faisoit l'honneur de sa

1. Depuis lors les serpents de Malte ne mordent plus.

maison et traictoit tous ces grands estrangers en sa table, l'empereur ne le peut croire; et, un jour que le roy l'attendoit pour disner, on luy vint dire qu'il s'estoit desrobé, et estoit allé surprendre M. le connestable à l'improviste, ainsin qu'il se mettoit à table, et disner avecque luy et tous les compaignons comme compaignon.

Il trouva ceste table aussy bien garnie et pourvue, et chargée de vivres, et aussy bien apprestez et assaisonnez, comme s'ilz fussent esté dans Paris ou dans une autre bonne ville de France: dont l'empereur s'estonna si fort qu'il dict qu'il n'y avoit une telle grandeur au monde que celle d'un tel roy de France. Et ce qu'il admira en ceste table, c'est qu'il la vit garnie de force grands capitaines et chevalliers de l'ordre, desquels l'ordinaire estoit en ceste table, comm' il s'en enquit; et se pleut fort parmy eux, devisant avecqu' eux familierement et beuvant à eux. Il en fit amprès le compte au roy, qui, voulant s'excuser s'il n'avoit esté bien, se contenta si fort qu'il dict que, s'il ne l'eust veu et experimenté, il ne l'eust jamais creu. J'ay ouy dire à une dame que le roy eut une joie extresme dequoy tout alla bien, et ainsin au despourveu.

Il estoit bien aisé à Lucullus de faire ses despences en une bonne ville; mais aux champs tracassans et tous les jours dans des villages, dans des deserts et des bois, et porter tout un attirail de court, et la voir marcher comme nous l'avons veue, c'est une chose incroyable à qui ne l'a veu.

Auparadvant ce grand roy, les autres faisoient bien paroistre leurs cours en toutes façons, mais

non jamais en telles sumptuositez que ce grand roy; et en a esté le premier autheur, dont aucuns l'ont blasmé pour tel gast. Mais quoy! il faut qu'un roy soit grand et splendide en tout, ainsin que dict ce grand capitaine Paulus Æmilius, lequel, amprès avoir achevé ses guerres et entré en triumphe dans Rome, autant superbement que jamais consul romain entra, il se mit à festiner très sumptueusement les roys et les grands princes qui estoient là accourus pour voir son triumphe, qu'il estoit aussy beau et bien seant à un grand capitaine d'estre magnifique, sumptueux en festins, banquets et tables, comme d'estre genereux et magnanime en combats et victoires.

Les festins de nostre roy n'étoient point preparez de loing comme d'autres, ni durant certains temps; mais ses tables estoient ordinaires, qui duroient tousjours, et preparées seulement du jour au lendemain. Le feu roy son fils et successeur les entretint de mesmes que luy; le petit roy François aussy, pour si peu qu'il vesquit, non guieres.

Les autres deux roys Charles et Henry III entretinrent très mal leurs tables et bouttades[1]: car il s'y fit sur leurs maisons et mangeailles tant de retranchemens, à cause des grands frais de la guerre terrible qu'il leur falloit supporter. Toutesfois par bouttades[1] l'on y faisoit quelque bonne chere: car le plus souvant la marmite se renversoit, et quelquefois se redressoit au mieux qu'elle

1. *Bouttades*, du verbe bouter, mettre. Probablement on appeloit ainsi les collations improvisées, ou les repas servis pendant un voyage ou bien à la chasse.

pouvoit ; ce que demande fort le courtisan, que d'avoir bouche à court et à l'armée : car, quelque petit ordinaire qu'il leur faille tenir, il luy desbauche fort sa bourse.

J'ay ouy dire (je ne sçay s'il est vray) qu'estant une fois rapporté au roy d'Espaigne que nostre roy Henry III dernier luy vouloit entamer la guerre en Flandres, y appelé par les estats, il respondit qu'il ne le craignoit point, car la pluspart du temps *no tenia de comer*[1], et que puisqu'il n'avoit argent pour manger, que pour faire guerre il en auroit encore moins.

Nostre roy d'annuict[2] luy monstre bien qu'il a l'un et l'autre, et qu'en France on faict tousjours bonne chere, et que pour autre chose l'argent n'y manque non plus. Les grands seigneurs d'Espaigne, voire tous ceux qui furent à l'assemblée de Bayonne, sentirent par experience la bonne chere qu'on faict en France : car, tant qu'ilz y demeurarent, depuis le plus grand jusques au plus petit, furent tous deffrayez et traictez de la cuisine du roy, comme je vis ; et jamais leur ordinaire ne leur manqua, qui estoit tout beau et bon et splendide. Aussy le monstrarent ilz bien : car gentiment ilz en prenoient la gracieuseté et jolie patience ; et vrayment ilz s'en contantarent tous, encor qu'il n'y ait jamais si bon festin qu'il n'y en ait tousjours au despartir quelqu'un mal content.

Ce n'est pas tout de la magnificence de ce

1. N'avoit pas de quoi manger.
2. Aujourd'hui. Il parle de Henri IV.

grand roy pour sa table; mais quels bastimens et superbes edifices a il faict construire! Quelle construction est celle de Fontainebleau, qui d'un desert qu'il estoit a faict la plus belle maison de la chrestianté! Desert l'appelle je : car advant ce roy les autres roys l'appelloient ainsin, si bien qu'encor, en la chambre des comptes et ailleurs, il se treuve force lettres et titres ainsin dattez : « Donné à nos deserts de Fontainebleau »; d'autant qu'ilz alloient là pour le desduict quelquefois de la chasse, qui est très belle. Ces deserts doncque, ce grand roy les a reduicts à la plus belle et plaisante demeure qui soit en la chrestianté, pour estre embellie et adornée d'un si beau et riche bastiment, et si grand et spacieux, qu'il peut loger tout un petit monde, de tant de beaux jardins, de bosquets, de belles fontaines, et de toutes choses plaisantes et recreatives.

Nostre grand roy Henry IV l'a mieux cent fois depuis decorée et très embellie, de telle sorte qu'elle est mescognoissable à celle de jadis : considerez doncque ce qu'elle peut estre aujourd'huy. Ce n'est pas tout : il y a dans le bourg, que le roy vouloit enfermer en ville avecque le temps, une trentaine de maisons; mais quoy, maisons! il faut dire trente pallais, faicts à l'envy, pour complaire à leur roy, par des princes, cardinaux et grands seigneurs. Que je sçay une infinité de grands seigneurs en France qui voudroient avoir donné beaucoup, et que leurs chasteaux les ressemblassent, tant ces pallais sont beaux et superbes. Force autres petits pallais et maisons y a il, si jolies, si gentiles, si proprement toussées et

basties, qu'il y a plusieurs grandes villes en France qui ne les sçauraient en rien surpasser. Bref, c'est un petit paradis en France.

Que doibt on dire de Chambourg[1], qui, encor tout imparfaict qu'il est, à demy achevé, rend tout le monde en admiration et ravissement d'esprit quand il le voit ! Que si le dessain eust peu accomplir l'œuvre, on le pouvoit nombrer parmy l'un des miracles du monde, jusques là que ce grand et presumptueux roy vouloit y faire passer un bras de la riviere de Loire le long de la muraille (aucuns disent toute la riviere), et en destourner le cours, et luy bailler là son adresse[2].

Ce grand et admirable œuvre, certes, est plus que romain de jadis; dont paroissent encor les gros anneaux de fer enchassez dans les tours et murailles, pour y tenir attachées les barques et grands batteaux qui là fussent venuz aborder, et là demeurer en seureté comme dans un port ou une seconde seureté et station naturelle de mer. Grand chose c'est quand l'art vient à surpasser nature, comm' il paroist en ces deux grands chefs d'œuvre que je viens de dire.

On me pourroit mettre en advant ce grand œuvre de l'Escurial du roy d'Espaigne, qu'on dit que jamais tous les sept miracles de jadis n'ont approché. Je ne sçay, pour ne l'avoir jamais veu, sinon le commancement; mais il peut estre bien tel, veu le grand temps et le grand argent que le roy y a consumé : car il y a vingt ans qu'il est

1. Chambord.

2. Chemin, cours, direction. Ce mot est encore en usage dans ce sens en Saintonge : une *adresse*, c'est un chemin qui raccourcit.

commencé, et tous les ans il y a eu un million d'or employé.

Tout cela peut bien monstrer une grandeur et beauté très admirable et incomparable. Mais quoy ! des longues années y consummées ont bien faict languir les yeux du roy et du monde, pour avoir tant tardé à voir cela si beau : car enfin tout œuvre tant traisné en faict perdre le goust, et tout bon artisan, aussy tost qu'il commence un chef d'œuvre, voudroit qu'il fust aussy tost faict : car le plaisir redouble. Ainsin que fit le roy François en ces deux bastimens et tant d'autres en France qu'il a faict bastir, où de toutes parts on n'y voit que sallamandres, devise de ce roy, gravées, que dès lors qu'ilz avoient esté projetez, et la truelle, le compas, l'escarre[1] et le marteau y rapportez, bien tost amprès dans peu d'années l'on y voyoit venir loger la court.

Tels projects, acheminemens et perfections, ont je ne sçay quoy de celuy de Lucullus, quand en moins d'un rien il creusa ceste montagne et grotte de Naples, dont il fut tant admiré, et encor aujourd'huy nous admirons. L'on tient pourtant à Naples qu'elle fut plustost faicte par la main du diable que des hommes[2].

J'amenerois encor tant d'autres beaux edifices de ce grand roy, mais je n'aurois jamais faict. Je les laisse doncque là : car il faut que je die qu'un jour moy entretenant un grand prince de par le monde des grandes vertus de ce roy, et estions à Fontainebleau, et c'estoit sur le sub-

1. *Escarre*. Equerre.
2. Il s'agit ici sans doute de la grotte de Pausilippe.

ject de ce brave œdifice, il m'en dit tout plein de bien ; mais il le blasma fort de deux choses, qui avoient rapporté plusieurs maux en la court et en la France, non seulement pour son regne, mais pour celuy des autres roys ses successeurs : l'une, pour avoir introduict en sa court les grandes assemblées, abords et residence ordinaire des dames ; et l'autre, pour y avoir appellé, installé et arresté si grande affluence de gens d'eglise.

Pour le regard des dames, certes, il faut advouer qu'advant luy elles n'y frequentoient et n'y abordoient que peu, et en petit nombre. Il est vray que la roine Anne commença à faire sa court des dames plus grande que les autres roines precedentes ; et sans elle, le roy son mary ne s'en fust guieres soucié. Mais le roy François venant à son regne, considerant que toute la decoration d'une cour estoit des dames, l'en voulut peupler plus que de la coustume ancienne. Comme de vray, une cour sans dames, c'est un jardin sans aucunes belles fleurs, et mieux ressemble une cour d'un sattrape ou d'un Turc (où l'on n'y voit ni dames ni demy) que non pas d'un grand roy chrestian.

Certainement, si le roy y eust introduict et planté une convocation et habitation de putains, comme fit Heliogabale à Rome près son siege imperial, il seroit à blasmer ; mais ce n'estoient que dames de maison, des damoiselles de reputation, qui paroissoient en sa cour comme deesses au ciel. Que si elles favorisoient quelquefois (je dis aucunes) leurs amans et serviteurs, quel blasme en pouvoit avoir le roy, puis que, sans

user de force et violence, il laissoit à chacune garder sa garnison, dans laquelle, si aucun entroit, il n'en pouvoit mais ; voire qu'à une garnison de frontière où l'on veut faire la guerre, il est permis à tout gallant homme d'y entrer s'il peut.

Je voudrois bien sçavoir : qu'estoit il plus louable au roy, ou de recevoir une si honneste troupe de dames et damoiselles en sa court, ou bien d'ensuivre les erres des anciens roys du temps passé, qui admettoient tant de putains ordinairement à leurs suittes, desquelles le roy des ribaux, qui depuis a esté converty en prevost de l'hostel, selon qu'on dit, avoit charge et soing de leur faire departir cartier et logis, et là commander de leur faire justice si on leur faisoit tort ?

Il me semble que tel putanisme desbordé et public, et tout plein de verolle, ne pouvoit estre si bien qu'un secret, discret et caché lieu de nos dames, qui estoient très nettes et saines, au moins aucunes[1], et qui ne gastoient ni rendoient les gentilshommes impotens comme celles des bordeaux, dont puis amprès le roy n'en estoit d'eux mieux servy.

Mais (disoit ce prince) s'il n'y eust eu que ces dames de court qui se fussent desbauchées, ce fust esté tout un ; mais elles donnoient tel exemple aux autres de la France, que, se façonnans sur leurs habits, leurs graces, leurs façons, leurs danses, leurs vies, elles se vouloient aussy fa-

1. Cette restriction vient à point. En 1658, Gui Patin écrivoit encore : « La cour est une belle putain qui a bien donné la vérole à des gens. » (Ed. in-8, 2, p. 421.)

çonner, aimer et paillarder; voulans elles dire par là : « A la cour on s'habille ainsin, on danse « ainsin, on y paillarde ainsin ; nous en pouvons « faire ainsin » ; comme si, paradvant le regne du roy François, il n'y eust eu des putains par toute la France, aussy bien des grandes, moyennes, petites, que communes, et aussy bien en leurs pays et maisons qu'ailleurs.

Quant à moy, je conclus que, pour n'avoir veu ceste grande court de roy, mais des autres venus amprès, que rien ne fut jamais mieux introduict que la court des dames. Bien souvant ay je veu nos roys aller aux champs, aux villes et ailleurs, y demeurer et s'esbattre quelques jours, et n'y mener point les dames ; mais nous estions si esbahis, si perdus, faschez, que, pour huict jours que nous faisions de sejour separez d'elles et de leurs beaux yeux, ilz nous paroissoient un an, et tousjours à souhaiter : « Quand serons nous à la cour ? » n'appelans la court bien souvant là où estoit le roy, mais où estoit la roine et les dames.

Ce n'est pas tout que d'y voir force princes, force grands capitaines, force gentilshommes et gens de conseil, et les ouir parler de la guerre, de l'Estat, de la chasse, de jouer, de passer le temps : tous ces exercices ennuyent en peu de temps ; mais jamais on ne s'ennuye de converser avecque les honnestes dames. De plus, quand on alloit aux guerres ou à quelque voyage, qu'est ce qui rejouissoit plus un gentilhomme, quand il partoit de la court, que d'emporter une faveur de sa maistresse, et s'hazarder à tous perils à la bien employer pour l'amour d'elle et pour son prince, et puis s'en tourner avecque le contentement de

recevoir force bons visages de sa dame, et force accollades amprès celles de son roy ? Aussy ce grand roy disoit que les dames rendoient aussy vaillans les gentilshommes de sa court que leurs espées. Pour fin, une court sans dames est une court sans court.

Pour le regard des prelats et gens d'eglise qui, comme ce prince disoit, se commençans alors à se desbaucher et desregler, donnarent exemple aux autres de la France d'en faire de mesmes, je n'ay point ouy dire ni leu qu'aupa-radvant ilz fussent plus gens de bien et mieux vivans : car en leurs eveschés et abbayes ilz estoient desbauchez autant que gens d'armes ; car, comme j'ay dict cy devant, qu'à la cour s'ilz faisoient l'amour, c'estoit discretement et sans scandale, et s'ilz y vouloient apprendre la vertu, ilz pouvoient la voir et mieux l'apprendre qu'en leurs maisons, vivans en toute oisiveté, qui est la mere de tous les vices.

De plus, le roy les honnoroit, estans à la cour, de charges honnorables (je dis ceux qui en estoient capables), les uns employans aux ambassades, les autres aux affaires, les faisans conseillers de son conseil privé, selon qu'il en voyoit leur sçavoir et suffisance, qu'il n'eust peu cognoistre s'ilz fussent esté retirez en leurs maisons. Ainsin fit le roy Charles, amprès qu'il eut chassé les Anglois de France, qui augmenta son parlement de Paris de quinze conseillers lais et quinze clercs, cognoissant qu'un homme d'eglise doibt avoir la conscience meilleure qu'un autre, et plus de scrupule de faire mauvaise justice. Auparadvant il n'y avoit que l'evesque de Paris et l'archeves-

que de Reims (aucuns ont dict à cause de l'honneur qu'il a de sacrer les roys, d'autres ont dict qu'il n'en a esté), et l'abbé de Sainct Denis, et l'abbé de Sainct Germain des Prez.

Ainsin le roy François composa son conseil privé de plusieurs gens d'eglise, desesperant de quoy les gentilshommes de son royaume n'estudiassent et n'apprinssent, au moins les cadets, des lettres, pour les joindre à ses cours de parlement et grand conseil et privé. De plus, combien sa court estoit elle d'autant plus admirable quand elle estoit composéé de toutes sortes de grands personnages! J'ay ouy dire à des vieux que, pour un jour, en une procession generale à Paris, on a veu auprès de ce grand roy vingt ou vingt deux cardinaux marcher, en leur grand pontificat[1] et grandes robes rouges, près de luy. Les uns François, comme Monsieur le cardinal de Bourbon, le vieux[2]; le cardinal de Lorraine, le vieux[3]; le légat du Prat[4], le cardinal de Grandmont[5], celluy de Tournon[6], celluy d'Amboise[7], le cardinal Le Veneur[8], celluy d'Armagnac[9], celluy de Chastillon, celluy d'Annebaut, celluy de Givry[10], celluy de Lenoncourt, celluy du Bel-

1. Avec leurs ornements pontificaux.
2. Charles de Bourbon, évêque de Saintes, cardinal en 1547.
3. Jean de Lorraine, archevêque de Reims, mort en 1550.
4. Le chancelier Duprat.
5. Gabriel de Grammont, évêque de Tarbes.
6. François de Tournon, archevêque d'Embrun.
7. Louis d'Amboise, évêque d'Albi.
8. Jean Le Veneur, évêque de Lisieux.
9. Georges d'Armagnac.
10. Claude de Longwy, évêque de Poitiers.

lay[1]; les autres Italiens, comme M. le cardinal de Trivulce[2], ce grand de Ferrare et de Farneze[3]; les autres Anglois, comme le cardinal d'Yorcq; les autres Escossois et Portugois, et d'autres nations.

Ne faisoit il pas beau voir ceste venerable trouppe auprès d'un tel roy? Le pape bien souvant ne s'en est veu tant. Helas! aujourd'huy, lors que je parle, il n'y en a qu'un tout seul, qui est l'evesque de Paris. Le loup le pourroit manger, estant ainsin seul; qui est une chose non veue guieres de nos temps, et qui est une grande honte pour nostre court, nostre conseil et nostre France.

De plus, ces cardinaux estoient suivis de force evesques, abbez, prothenotaires, et force gentilshommes, qui tous paroient grandement une court royalle, et, qui plus est, tenoient grande maison, tables et ordinaires, où alloient et estoient conviez force gentilshommes, capitaines tournans des guerres, qui n'avoient pas un sol, et estoient bien aises de trouver là leur disner et souper prest, comme j'ay veu; et, qui plus est, leur aidoient de montures[4], et leur donnoient des leurs, faisans desmonter leurs pages; comme j'ay ouy parler aux anciens du grand cardinal de Lorraine, qu'au retour d'un voyage de guerre on eust veu tous ces pages aller sur des charriots

1. Jean du Bellay, évêque de Bayonne, puis de Paris, etc.; ministre de François Ier, et son lieutenant général lors de l'invasion de la Provence par Charles-Quint.
2. Augustin Trivulce.
3. Hippolyte d'Este.
4. Leur procuroient des chevanx.

pour les desmonter et donner leurs chevaux à des capitaines venus là en poste, qui avoient bien servi le roy. Enfin, tels prelats honnorables accommodoient bien une court, et y portoient grand argent et profict partout où alloit la court, comme j'ay veu de mon temps. [Je ne dis pas qu'il n'y ait eu des abus, et mesmes un, en ce que les jeunes prothenotaires, bien qu'ilz fussent pourveus de quelques dignitez, estoient un peu trop muguets, jusques à estre receus aux dances et près des dames dans une salle de bal, et j'ay veu tout cela dans mon premier temps, et s'estudioient de dancer aussy bien et baller[1] qu'un gentilhomme, si que du temps de ce grand roy on a veu le prothenotaire Carle de Bourdeaux, depuis evesque de Riez, sçavant et grand personnage, avoir emporté la resputation en son jeune temps d'estre le milleur danceur de gaillarde qui fust en la court; ce se pouvoit voir, puisque en court de Rome on a bien veu les cardinaux en faire de mesmes et marcher par ville avec l'espée et cape : cela lors estoit beau, et le temps estoit milleur qu'annuict; mais depuis l'on a tant crié amprès les abus que pourtant le temps n'en est pas milleur, possible pire.]

Il eust mieux vallu (ce disoit ce prince) qu'ilz fussent esté en leurs dioceses à prescher leur troupeau. Le diable y ait part! Depuis qu'on s'est rué tant sur ces predications et prescheurs, nous n'avons eu qu'heresies et brouilleries en France. Il faut prescher les cannibales et gens qui n'ont eu jamais la cognoisssance de nostre

1. Baller et danser ne sont pas tout à fait synonymes. *Baller* est, proprement, figurer dans un ballet.

foy, ainsin qu'ont faict les apostres sur les infideles, et les anciens bons peres de la primitive eglise; mais à ceux qui sont une fois imbus en nostre foy, et qui sont desjà tous formez, les presches ne leur servent plus, mais les exercices et l'administration de leur foy, de leurs saincts sacremens, et l'admonestement de les continuer et n'y manquer quand il faut, et que l'eglise le commande, et y avoir l'œil. Ce n'est pas tout à un pasteur de paistre ses moutons et brebis d'herbe et de pascage, mais de les veiller et engarder que le loup ne les surprenne, et surtout qu'ilz ne mangent de meschante herbe.

Aussy ce n'est pas tout que de prescher les diocesains, mais de veiller et garder qu'ilz ne soient attrapez aux heresies. Et bien heureux estoient ilz au temps passé de nos peres, qu'on les entretenoit en une simple ignorance, et ne les abusoit on de tant de presches que l'on voit aujourd'huy fourmiller, mais de croire et bien faire selon les commandements de Dieu et de l'Eglise, que le bon simple curé estoit tenu tous les dimanches leur rafraischir et renouveller au prosne, et leur annoncer les festes de la sepmaine chaumables, et leur administrer les saincts sacremens de l'Eglise.

La pluspart des predicateurs qui se mettent en chaire le font plus par gloire, faste et vanité, que pour œdification. Je ne sçay si j'en parle bien, mais je puis meriter pardon, pour n'estre grand theologien, aussy que j'en ay ainsin ouy parler à un grand personnage docteur. Il n'en faut doncque plus parler, pour laisser ceste disgression et poursuivre les vertus encor de nostre grand roy.

Luy venant à la couronne, il donna grande esperance de luy : car il estoit beau prince, jeune, gaillard, affable, de bonne grace et majesté, tant qu'un chacun se mit à l'aimer; si bien qu'on dit qu'il fit son entrée à Paris la plus triumphante que jamais roy fit, où il y eut des plus beaux tournois et joustes qu'on eust sceu dire, où le roy triumpha et emporta le pris, car il estoit un très bon homme d'armes et fort rude lance. Il s'y assembla un fort grand monde, et mesmes de noblesse, qui jettoient fort l'œil sur luy.

Puis, à son sacre, il y eut si grande assemblée de monde qu'à Reims, qui est une grande ville, on ne s'y pouvoit pas tourner; et compte on qu'il y avoit plus de douze cens gentilshommes, qu'à grand peine les mareschaux des logis et fourriers sceurent jamais loger. Sa noblesse se mit fort à l'aimer et esperer en luy ; car on le voyoit jeune, prest à entreprendre guerre, et liberal pour recompenser les siens; ce que demande fort la noblesse que d'aller à la guerre, et puis en tirer un bon visage et une bonne recompense de son roy.

Le feu roy Louis XII, son predecesseur, estoit plus retenu en caresses et dons : car il n'estoit si familier ni si privé avecque les siens, comm'estoit la coustume des ancians roys. Peu liberal aussy estoit il, de peur de fouler le peuple : car la guerre et les dons espuisent un tresor, tant grand soit il; et voylà dequoy est à admirer ce grand roy, car il fournissoit à tout.

Ayant donc parachevé son sacre avecque grande pompe, il entreprend sa conqueste de sa duché de

Milan, où il donna ceste memorable battaille de Marignan contre les Suisses, et la gaigna avecque quelque grande gloire de sa personne : car, n'ayant pas encor vingt deux ans, il y combattit si vaillamment de sa personne et y fit si grandes appertises d'armes que jamais on ne vit mieux faire à combattant, faisant si bien sa charge de roy, de capitaine et d'homme d'armes, qu'on ne sçauroit dire de laquelle il s'en acquitta mieux. Il s'y mesla si bien qu'il y fut en grand danger, car sa grande buffe [1] luy fut percée à jour d'un coup de picque.

Une chose rare et peu advenue advint en ceste battaille : car les Suisses, ne se contentans du combat du jour precedent, que la nuict par trop tost avoit interrompu, et que François et eux estoient logez et couchez quasy pesle mesle, de fort grand matin vindrent à recommencer et à donner mieux jusques à notre artillerie ; mais ilz furent si bien receus des nostres qu'ilz furent bravement repoussez et taillez en pieces sur le champ, environ dix à douze mille, et le reste se sauva comm'il peut avecque leur general le cardinal de Sion : en quoy ilz ne firent ce qu'en dict une vieille chanson des advanturiers de ce temps :

De Milan part un homme
Tout droict à Marignan :

1. Ce mot semble emprunté à l'histoire du chevalier Bayard. Il vient probablement de l'italien *buffa*, visière. Les casques des gendarmes au XVI[e] siècle avoient une visière composée de deux pièces, dont la plus petite couvroit le menton et l'autre la face ; c'est cette dernière, sans doute, qui s'appeloit *la grand buffe*.

— Vous aurez la battaille.
Ouy, sire, en bonne foy,
J'ay veu partir les Suisses
En vous fort menaçant [1],
Traisnant, branlant la picque
Pour tuer vous et vos gens.

Le roy coucha ceste nuict sur le timon d'une charrette, et le lendemain fut aussy frais et disposé à mener les mains comm' auparadvant, ainsin qu'il le fit paroistre.

Ceste battaille fut des plus signalées du monde, d'autant que, depuis Jules Cæsar, nul n'avoit vaincu ceste si belliqueuse nation que nostre roy : ceste nation, dis je, si vaillante et superbe, de ceux là qui s'attribuoient le nom et la qualité de « dompteurs des princes » : titre, certes, par trop fier et arrogant; mais le roy, pour ce coup, le leur fit très bien effacer, et ne le portarent oncques plus. Dont je m'estonne comment si presumptueusement ilz s'estoient attribuez ce nom : car ilz n'avoient pas faict de si grandes choses pour le meriter. Bien est il vray qu'ilz avoient donné de grandes venues à ce preux Charles, duc de Bourgongne; mais ce fut plus par l'outrecuidance dudict duc Charles que par autre subject, et mesmes que, par trop foible et les mesprisant, les allant rechercher jusques chez eux, ne les voulut du commencement prendre à mercy ni s'accorder avecque eux, comm' ilz l'en requeroient et en mouroient de peur.

Certainement depuis ce temps ilz ont faict de

1 Var. : *Menassans fort le roy*. La rime, si rime il y a, s'accommoderoit mieux de ce vers-ci.

beaux exploicts d'armes et de grandes preuves de vaillance, comm' ilz firent à Novare contre M. de la Trimouille[1], qui fut un grand exploict et grand heur de guerre, dont ilz en vindrent si rogues et insolens qu'ilz mesprisoient toutes nations et pensoient battre tout le monde; et de nostre temps, à la battaille de Dreux, ilz firent très bien, aussy furent ilz bien battus.

Ilz ont bien faict de grands fautes aussy; tesmoin à la Bicoque et à Cerizolles, les Gruriens[2], et à Pavie et tout[3], ne firent pas mieux, ni en d'autres lieux que je dirois bien et les specifierois.

Enfin, comme la fortune ne rit pas tousjours aux gens de guerre, ilz ont faict quelquesfois bien, quelquesfois mal : les histoires en sont plaines, dont possible en feray je un discours et *pro* et *contra*. Quoi que soit pourtant, ne leur faut desrober qu'ilz ne soient très braves et vaillans gens de guerre.

Or ces dompteurs des princes furent domptez par ce roy, et par les armes, et par la composition que fit le roy avecqu'eux, qui luy protestarent toute amitié, et alliance si bonne qu'ilz l'ont tousjours inviolablement gardée et entretenue,

1. Où les Suisses battirent l'armée françoise en 1513.

2. A la bataille de la Bicoque, les Suisses obligèrent Lautrec à attaquer les Impériaux dans une position inexpugnable, et leur témérité entraîna la perte de la journée. — A Cerizolles, les Gruyeriens au service de la France se battirent fort mal et faillirent compromettre la succès de la bataille. « Je ne vis jamais de plus grands gniés que ces gens là, dit Montluc, indignes de porter armes. » — Les troupes suisses furent les premières qui lâchèrent pied à Pavie.

3. *Et tout*, pour *etc*.

et très bien et fidelement servy nos roys; de sorte que j'ay veu en nos armées, quand nous avions un gros de Suisses, nous estions invincibles : si nous paroissoit. J'en parleray ailleurs.

Ce grand roy ayant ainsin rangé ses gens et faict condescendre le pape à sa veue et son concordat, ainsin qu'il luy plust, et avoir mis ordre à sa duché de Milan tout paisible à luy, s'en tourna en France avecque beaucoup de gloire et renommée par dessus tous les roys et grands princes chrestians, qu'on ne parloit que de luy : si que j'ay ouy dire à gens qui le sçavoient bien que, s'il eust esté très bien servy par ses gens mesmes et ambassadeurs à l'eslection de l'empereur, il l'emportoit par dessus Charles le Quint, tant son merite et sa renommée le rendoient grand.

De m'amuser à particulariser tous ses hauts faicts, ce seroit chose superflue à moy, puis qu'ilz sont si bien escripts partout et si bien gravez.

Encor que la fortune luy ait esté quelquesfois bonne, quelquesfois adverse, si se monstra il tousjours à l'encontre très courageux et magnanime. Il le monstra bien à la battaille de Pavie, où il combattit tousjours vaillamment jusques à l'extremité de sa force.

Les Espaignols, qui ont parlé de luy et de ceste battaille, le louent et l'exaltent par dessus le ciel, et en parlent certes encor mieux que nos François qui en ont escript de ces temps. Et, sans que j'en prononce leurs parolles en leur langage espaignol, ilz disent ainsin : que ce roy, un peu advant que d'aller à la charge, il arraisonna et exorta ses gens le plus briefvement qu'il peut (aussy est ce le meilleur) : « Messieurs, dict il,

« entre les mains desquels j'ay toute mon espe-
« rance aujourd'huy, si vous me tenez pour vos-
« tre roy, et si vous m'aimez et desirez mettre
« vostre honneur, vos biens, vos femmes et en-
« fans, freres, sœurs, en bon estat, vous mon-
« strerez aujourd'huy, avecque les armes en la
« main, à vos ennemys, combien vostre valeur
« est grande. Et d'autant que je croy que vos
« grands courages, nobles pour leurs vertus et
« anciens lignages, n'ont pas grande necessité
« d'exortation, toutesfois, avecque ce peu de pa-
« rolles, je vous diray que, si nous sommes vic-
« torieux de nos ennemys, comme j'espere que
« le serons par vostre valeur naturelle, nous
« nous pourrons justement appeller defenseurs et
« recuperateurs du droict qui est nostre; si au
« contraire, nous serons comme gens vils et de
« peu, tenus pour clairs ennemys[1] de nostre bien
« et de nostre honneur. Et d'autant que voylà
« qui nous appelle, je ne vous en peux dire da-
« vantage, sinon : Allons. »

Comm'il fit bravement; et disent les Espaignols qu'il ne fit comme M. de Bourbon, lequel, *con astucia muy segura*, avoit baillé sa trouppe à mener à Pomperant, son amy fort privé, et luy en habit d'un cavallier privé combattit. Mais le roy combattit couvert d'une cotte d'armes de toille d'argent fort remarquable et aisée à cognoistre, et luy aussy aisé à estre veu et très bien recogneu, tant par là que pour sa belle façon royalle (ainsin que portoit la devise de son anagramme « de façon suis royal »), dispositions et

1. Manifestes.

grands panaches panchans sur sa sallade et fort bas sur ses espaules. Ainsin parut nostre grand et brave roi Henry quatriesme, son petit nepveu, avecque de grandes et longues plumes blanches bien pendantes, le jour de la battaille de Coutras, disant à ses gens : « Ostez vous devant moy, ne m'offusquez pas, car je veux paroistre. » Comm'il fit certes en tout, et par valeur et par telles marques.

Ce grand roy François doncque, faisant ceste journée l'office d'un bon capitaine et d'un brave guerrier, il donne doncque si vaillamment dedans les ennemys, que d'abordade il tue de ses mains royales don Hernando Castriota, illustre capitaine descendu des roys de Macedoine; il tue encor de sa main l'alfier du conte de Salme, qui estoit capitaine d'une compaignie d'Allemans; et tua aussy Don Hugo de Cardona, alfier de la compaignie de gendarmes du marquis de Pescayre. Enfin, là où donna le roy et sa trouppe, furent mis en pieces deux compaignies, et la cavallerie de Bavieres, que Ferdinand, roy des Romains, avoit envoyé à l'empereur son frere. Et ce roy, avecque sa trouppe, esbranla si bien la battaille de don Charles de Lannoy et de Bourbon, que si un chacun eust faict comme luy et M. de la Pallice, qui fit la premiere charge, la partie estoit gagnée pour le roy.

Mais la fortune changea puis amprès; si bien que ce grand roy, amprès avoir bien combattu et recombattu tant qu'il n'en pouvoit plus, *dexado de la fortuna y del cavallo* [1], et parant les coups d'une infinité qui estoit à l'entour de luy, qui luy don-

1. Abandonné de la fortune et de son cheval.

noient, et luy en donnant aussy, son cheval fort blessé tumba par terre et luy dessoubs.

Les premiers qui le vindrent entourner estant en cest estat, fut Diego d'Avilla, et Juan d'Urbieta, biscaïn; et ne cognoissant qu'il fust, luy mirent les espées à la gorge, le menaçant de le tuer s'il ne se rendoit.

Là dessus arrive La Mothe de Noyers [1], François, qui commandoit à quelque trouppe de M. de Bourbon (nos François disent Pomperant), qui le recogneut aussy tost, encor qu'il eust tout le visage couvert de sang, à cause d'une blessure qu'il y avoit receue, qui luy dict et exorta de se rendre à M. de Bourbon, qui n'estoit pas guiere loing de là; mais le roy, oyant raisonner le nom d'un traistre (dict l'espaignol), s'indigna, et dict qu'on appellast Charles de Lannoy.

Entretant, La Mothe va courant à trouver M. de Bourbon, et, faisant passer parolle de soldats à soldats, par tout le camp pour appeller Bourbon, arriva Charles de Lannoy, lequel, faisant oster et separer tant de gens qui estoient à l'entour de luy, qui l'avoient desjà desangagé de dessoubs son cheval, en baillant la main, luy aida à se lever [2]. Voylà ce qu'en disent les Espaignols.

1. La Motte des Noyers, gentilhomme bourbonnois.

2. François I, dans une épître sur la campagne d'Italie, confirme le récit de Branthôme :

> «. .. J'estois soubz mon cheval en terre
> Bien me trouva en ce piteux arroy
> Executant, leur chef le vice-roy. »

Et ailleurs :

> «Par le vouloir de mes chefs, en effect,

Grand heur pour Charles de Lannoy d'estre ainsin arrivé si à propos, et grand malheur aussy pour M. de Bourbon de ne s'y estre trouvé, et de n'avoir là faict un si bon service à son roy au lieu de l'autre, pour luy faire oublier ses fautes passées : dont c'est assçavoir si le roy eust voulu recepvoir de luy telle courtoisie, encor qu'elle luy fust très necessaire : aucuns disent qu'ouy, aucuns non, pour avoir le cœur trop genereux et magnanime, que de se rendre obligé à son vassal rebelle et traistre ; et qu'il se fust rendu plus tost au moindre capitaine de l'armée, ou à ces deux qui premiers l'attaquarent : toutesfois il eust esté à craindre que M. de Bourbon, jouant à la desesperade, ne luy eust faict ou faict faire un mauvais party, comme cela arrive souvant en telles occurances. Desesperant de son salut, puis que son roy, en son adversité, ne le vouloit recepvoir en grace, qu'eust il doncque faict quand il eust esté en prosperité hors de là ?

Ainsin qu'il arriva à Gautier de Brienne[1] au royaume de Naples, lequel, ayant esté pris prisonnier et fort blessé en une battaille qu'il donna, ainsin qu'un capitaine allemand, nommé Dupol, qui le tenoit son prisonnier, luy offrit

Fut empesché le fruict de tout mon fait ...
Autour de moy en regardant ne veys
Que peu de gens des miens.. .
Et là je fuz longuement combatu,
Et mon cheval mort soubz moy abatu....

1. Ce Gautier de Brienne vivoit à la fin du XIIe siècle. Il fut tué au siége d'un château, dans une expédition fort aventureuse qu'il avoit entreprise pour conquérir le royaume de Naples, sur lequel il se prétendoit des droits du chef de sa femme, Alberic, fille de Tancrède, roi de Sicile.

toutes les honnestetez et courtoisies du monde, jusques à luy vouloir rendre le royaume de Sicille, au lieu de les recognoistre, il luy dict mill' injures, tout prisonnier qu'il estoit : dont l'autre, fort fasché, luy dict de collere, luy presentant un petit cousteau qu'il avoit entre ses mains contre ses yeux, qu'il s'en repentiroit, dont l'autre de despit se deschira ses playes et se fit mourir. Aucuns presument que ledict Allemand aida beaucoup à sa mort : ne faut doubter.

Par ainsin, la fortune fut bonne pour le roy François de la rencontre de Charles de Lannoy : car, encor que le roy se fust rendu à ces deux capitaines premiers, ilz n'eussent rien peu contre M. de Bourbon s'il fust esté là, qui avoit si grand charge et authorité, et que de general à general il y a à voir ; et qu'aussy, en telles occurances, les moindres soldats tuent leurs prisonniers, et de leurs compaignons avecque, par beau despit, contendans de leurs rançons ; ainsin qu'il arriva à feu M. de Rouan[1], pris à la deffaicte de M. d'Aumalle par le marquis d'Albert[2], et à tant d'autres que je dirois bien.

Le premier qui commença à desarmer le roy fut Diego d'Avilla, qui luy osta ses gatenllets ; et les autres qui estoient près de luy luy arracharent sa cotte d'armes (il n'y a insolence que le soldat mal creé et en tels endroicts ne face), la deschirarent et mirent en cent pieces, à qui en

1. René de Rohan.

2. Le marquis de Brandebourg, qui défit le duc d'Aumale [Claude II de Lorraine], en 1552, dans un combat de cavalerie qui précéda l'investissement de Metz par les Impériaux.

auroit une piece ou un morceau. Les uns luy ostarent la ceinture, les autres les esperons; bref, un chascun tascha à avoir quelque peu de sa despouille, quoy qu'il fust; les uns pour en faire monstre et parade, en signe de gloire et de triumphe; et les autres pour en demander recompense et loyer[1].

Le marquis del Gouast arriva ainsin qu'on conduisoit le roy, qui le salua avecque un très grand honneur, car il sçavoit bien son entregent. Le roy luy fit un très bon visage, avecque de l'honneur aussy; et amprès avoir un peu parlé à luy, le marquis ayant faict retirer et tenir au loing une presse de gens qui estoient autour de luy (ce dict l'espaignol), il le pria sur tout qu'il ne le menast dans Pavie, pour ne servir de spectacle ni de risée à ceux de là, auxquels, maintenant perdus en orgueil, il avoit donné paradvant de la peur, du mal et de la fatigue.

Le marquis le voulut et le mena en son camp, où il commanda qu'il fust pansé de ses plaies fort curieusement, qu'il avoit receues, l'une au visage vers le sourcil, l'autre dans le bras, et la troisiesme en la main droicte. Nos François qui en ont escript ne disent point toutes ces particularitez, tant ilz sont fats. Il se trouva aussy avoir receu quelques harquebuzades dans sa cuirasse; mais il avoit pendue au col une croix d'or en forme d'un très riche joyau; au dedans y avoit enchassé du bois de la vraie croix, qui

1. Ces détails ne paraissent pas complétement exacts, attendu qu'aujourd'hui l'armure et l'épée sont à Paris. Voy. Champollion-Figeac, *Captivité du roi François Ier*, p. 19 et 20.

en retint les coups, qui furent veus visiblement pour ceuxqui y estoient presens ; ce qui fut trouvé pour un très grand miracle entre les gens de bien et de devotion.

Il voulut, amprès estre pansé, faire son oraison dans la Grand Chartreuse, où, estant dans l'eglise, il y vit un petit escripteau d'un vers de psalme de David, qui dict : « C'est bien raison, « Seigneur, que tu m'aies abaissé, afin que je « puisse desormais mieux recognoistre et crain- « dre ta justice. » Cela luy toucha fort au cœur,

Amprès il s'en alla souper, et M. le marquis avecque luy, et M. de Bourbon luy donna la serviette. Les François disent qu'il ne la voulut prendre de sa main, et qu'il luy tourna le cul, et en prit une autre qui estoit sur la table. M. de Bourbon, s'en sentant par trop picqué, eust peu dire en soy qu'il l'en feroit repentir, et luy reprocher.

Ce que fit une belle et honneste dame de par le monde, que je sçay, laquelle estoit la maistresse d'un grand prince de France, et très fort favorisée et aimée de luy. Un jour, la fame de ce prince vint à la court, qui avoit entendu nouvelles de ses amours, et qui en estoit très mal contente et fort jalouse ; et, ainsin qu'elle vint à saluer toutes les dames et filles de la court, ceste cy aussy se presenta, comme les autres, à recepvoir sa salutation et le baiser ; mais ceste princesse se tourna aussy tost par derriere de l'autre costé, ne daignant la regarder ni faire cas, et va saluer d'autres. Ceste dame, s'en sentant picquée, se mit à dire assez bas, et non tant que la princesse ne l'entendist, et d'autres :

« Vous me tournez le cul ! et, par sainct Jean ! « ce baiser refusé si vous en coustera il bien « d'autres que vostre mary ne vous donnera pas « pour l'amour de moy. »

Tels desdains et affronts picquent, comme je croy que tel faict du roy à M. de Bourbon luy eust touché au vif, et s'en fust ressanty, n'en faut doubter; car il avoit le cœur très genereux et vindicatif. Mais les Espaignols ne disent pas cela : car ilz disent que le roy prit la serviette très bien et beau de luy, et qu'il ne luy monstra jamais aucun semblant mauvais de haine ni de passion contre luy. Aussy M. de Bourbon s'y monstra très sage et nullement perdu en sa victoire ni gloire : car il se mit à genoux pour baiser les mains du roy, monstrant par là qu'il avoit honte de sa rebellion, tant espandue par toute la chrestianté. Disent ainsin les Espaignols.

Estant à table, tous ses propos avecque le marquis furent de la battaille; et disoit que, si elle estoit à recommancer et donner, qu'il la donneroit encor, et ne doubteroit en nulle maniere de la donner, pour avoir grand subject et avoir le bon party de son costé; et que, si tous eussent faict comme luy et ceux de sa bande, il l'eust certainement gaignée; mais il se plaignoit fort des Suisses, lesquels, ce jour là, avoient grandement failly, et faict une honte très vilaine à leur reputation et à celle qu'il avoit eu d'eux. Il se plaignit fort aussy des Italiens, lesquels en leurs monstres et revues representoient force soldats passe volans[1]; et, quand ce vint au bon

1. Soldats qui ne paraissent que les jours de revue, et dont la solde est touchée par le capitaine.

du faict, il en trouva un nombre si petit, qu'ilz ne paroissoient rien. Il se plaignit aussy fort qu'il ne peut jamais rassembler ses gens quand ilz furent mis en route. Force autres propos si beaux et si graves de ceste battaille prononçoit il de si bonne grace et belle eloquence (car il disoit des mieux) que tous qui estoient là presens le jugarent non seulement très digne roy, mais un très grand capitaine, ce disoient les Espaignols.

Enfin, si ceste battaille luy fut malheureuse pour sa prise, elle luy fut bien autant heureuse, amprès ce malheur (malheur se peut dire), pour avoir esté estimé le plus vaillant homme de son royaume, et avoir le mieux combattu, et avoir esté pris les armes en la main, et vaincu, non par faute de sa valeur, mais par faute de son cheval. Que s'il eust rencontré son second cheval de battaille, il eust encor espandu autant de sang ennemy comm' il avoit faict.

On dict, et mesmes les Espaignols l'ont escript, que, lors que ce grand roy eut repoussé M. de Bourbon et l'armée espaignole de Marseille et Provance, et qu'il le voulut suivre de là les monts, madame la regente, sa mere, luy envoya trois courriers l'un amprès l'autre, le priant de ne passer plus outre; mais il s'en excusa tousjours. Et, par le troisiesme, elle luy manda au moins qu'il attendist, qu'elle vouloit advant parler à luy et luy dire adieu, et ce pour luy rompre son dessein; et qu'elle, qui estoit à Lyon, s'acheminoit vers luy à grandes journées tant qu'elle pouvoit. Mais il luy manda par le dernier courrier comment il estoit si advancé que

meshuy il ne s'en pouvoit desdire, encor qu'il ne le fust guieres. Considerez où son destin l'attiroit[1].

Toutesfois, son commencement de voyage fut très beau et heureux; mais la fin très malheureuse. Aussy madame la regente, ayant sceu sa

1. Il se peut que la régente ait parlé et se soit conduite de la façon que dit Branthôme. Ce sont bien les paroles d'une mère, ce sont bien celles qu'on retrouve dans cette lettre par elle écrite à M. de Montmorency quelque temps avant ces malheureux événements : « Mon cousin, j'ay presentement sceu le partement du roi de Montelimart, qui me fait craindre qu'il s'advance par trop d'entrer en camp, avant qu'il ayt force assemblée et souffisante pour y recevoir sa personne, mesmement de sa gendarmerie, qui est, comme vous sçavez, l'endroit où il doit avoir plus de seureté et fiance; et sur cela, je vous laisse penser la peine où j'en suys, vous pryant, autant que je puys, que vous advisez empescher cet effet, et par ce moyen que vous connoissez ledit seigneur et comment il le fault gaigner par raisons, qui sont assez evidentes, mais que il s'en veuille contenter : *et y ay faict par lettres et autres expediens ce que j'ay peu*. Le surplus deppend de vous et autres ses bons serviteurs, avec l'ayde de Dieu; lequel y prye, mon cousin, vous avoir sous sa saincte garde. Escript de Montz-aux-Moynes, le penultiesme jour d'aoust. La toute vostre, LOYSE. »

Quant à La Trémouille, rien ne prouve qu'il n'ait point ainsi conseillé le roi, n'aurions-nous que ce fragment d'une lettre écrite sous les yeux de François Ier à la régente quelques jours avant la bataille de Pavie : « Madame, messeigneurs de Saint Pol et mareschal de Foix, pensans lesdicts seigneurs que deust avoir la bataille, ont habandonné Millan pour venir icy. Monseigneur de La Tremouille n'en eust pas faict moins, s'il ne luy eust esté expressement deffendu, par deux despesches que le roy luy feist hier faire; et pouvez penser, Madame, comme mondit seigneur de La Tremouille la prins en pacience : lequel en a, ce jourd'huy, envoyé deux cartelz de deffiance audit seigneur, luy alleguant et les droits et les privileges de son office de premier chambellan. » (*Captivité de François Ier*, p. 54.)

prise, le sceut bien dire : « Helas ! il ne m'a pas « voulu croire ; ha ! que je luy avois tant dict « (ce disoit elle) ! » S'il eust voulu croire aussy M. de la Trimouille, il s'en fust mieux trouvé, qui luy conseilla de ne s'amuser à nul siege, ains, usant de ces propres mots : de poursuivre l'ennemy à lance baissée et à poincte d'espée dans les reins, tousjours jusqu'au bout du monde, parce que la principalle force des François est au commancement toute une esmotion et fureur ; que si on la laisse attiedir et reposer, elle ne vaut rien plus.

Si faut il que je face ceste petite disgression, puisqu'elle vient à propos : comm'au coucher du roy, ce soir de la battaille, il arriva une très belle fortune à un gentilhomme de son royaume fort inopinement, qu'estoit le sieur de Montpezat de Quercy, dont il y en a encor aujourd'huy de la race, et noble.

Faut entendre doncque qu'il fut pris en ceste battaille par un soldat espaignol, qui se trouva, de bon heur pour ce gentilhomme, de la garde ce soir du roy ; et ce soldat le tenoit tousjours près de luy en la chambre, de peur qu'il ne luy eschappast. Ainsin que le roy se deshabilloit pour se coucher, n'ayant pas un de ses vallets de chambre ni de garderobbe, ni gentilshommes, car ilz estoient tous effrayez [1] de la battaille et escartez comme perdriaux, ce sieur de Montpezat s'ingera, avecqu'une certaine petite crainte et honte, de luy aider à se deshabiller et à le ser-

1. *Effrayés* paroît avoir ici le sens de *dispersés* plutôt que d'*épouvantés*.

vir [1]. Le roy cogneut bien qu'il estoit françois et prisonnier, luy demanda : « Qui estes vous, mon « gentilhomme ? — Je suis, sire, respondit l'au- « tre, de vostre royaume, gentilhomme de Quer- « cy, homme d'armes de la compaignie de M. le « mareschal de Foix ; et m'appelle on Montpezat ; « et suis prisonnier d'un tel soldat espaignol de « vostre garde. »

Alors le roy appella le soldat et luy demanda combien son prisonnier luy avoit promis de rançon ; lequel la luy dict, qui ne pouvoit pas monter pensez à guieres, ainsin que de ces temps là les rançons des hommes d'armes ne montoient à guieres et qui estoient parmy les François et les Espaignols taxées selon leur mot et condition : cela s'en alloit sans dire. Le roi dict alors au soldat : « Mettez le en liberté, je vous responds « de sa rançon, et oultre je vous donne cent es- « cus d'advantage ; vous aurez le tout bientost. »

Qui fut aise ? ce fut le soldat, d'avoir rencontré un si bon plaige [2] et payeur pour son homme. Et par ainsin, ledict sieur de Montpezat, en liberté, se mit à servir le roy très bien, et coucha tousjours en sa chambre. Le roy dès lors le prit en amitié et se confia tant en luy qu'il l'envoya

1. M. Champollion-Figeac ne croit pas à la vérité de cette historiette, ou du moins à son exactitude quant à l'isolement où seroit resté le roi. Le 3 avril 1525 un gentilhomme de la chambre du roi, nommé de la Brethonnière, seigneur d'Ourtie, se présenta au parlement de Paris pour donner des nouvelles de François Ier. Il dit qu'il ne l'avoit pas quitté depuis le jour de la bataille jusqu'au dimanche suivant, qui est trois jours. L'éditeur de la *Captivité* fait de cette déposition la base de sa critique. P. xviij et 163.

2. Caution.

vers madame la regente pour luy apporter des parolles secrettes et de consequence [1]; et fit plusieurs voyages en poste vers elle et l'empereur, où il s'en acquitta si bien (car il avoit force esprit), que peu à peu il parvint au grade de mareschal de France.

Le roy, au retour de sa prison, passant par le Poictou, luy fit espouser la demoiselle du Fou, cousine germaine de mon pere, riche heritiere pour le temps, car elle avoit dix mille livres de rente et en belles maisons. Il eut une compaignie de gens d'armes, se trouva au siege de Foussan [2], se trouva au siege de Naples avecque sa compaignie, dont il retourna sauve, et quelques uns de ses gens d'armes, dont j'en ay veu de mon temps, mes voisins, qui m'en comptoient fort; et puis peu à peu il fut mareschal de France.

M. le connestable estant venu en desfaveur, il eut son gouvernement de Languedoc en son absence; qui fut un grand crevecœur à M. le connestable, comme j'ay sceu, pour l'avoir veu si petit; et grand contentement en luy quand il vit son entreprise de Parpignan s'estre si mal reussie, dont il avoit esté le principal autheur [3]; et

1. De la Barre, bailly de Paris, dans une lettre à la mère du roi, datée du 4 mars 1525, lui dit: « Madame, vous avez sceu par Montpezat la perte de la bataylle, etc... » La reine étoit à Saint-Just, près de Lyon; elle apprit ces nouvelles avec la plus grande douleur. « O quantes regrets! O quantes piteoyables lamentacions! O quantes grandes exclamations faites par la dame! » dit Sébastien Moreau.

2. Fossano.

3. En 1542, le Dauphin mit le siége devant Perpignan, avec une armée formidable. Le maréchal de Montpezat avoit

l'avoit faicte si facile et aisée, contre l'opinion du roy, qu'il luy en voulut par amprès tousjours mal, pour luy avoir faict boire telle honte. M. le Dauphin luy en voulut encor pis; dont depuis il ne proffita dans son ame, et mourut de maladie.

. Qui poisera ce discours dira bien que c'est un beau revers de fortune, de simple gendarme estre venu mareschal de France, et mesmes de ce temps là : car les places n'estoient breneuses ni merdeuses, comme force que l'on a veues depuis.

Je tiens ce compte dudict sieur de Montpezat, d'une dame grande de la cour, qui y a demeuré toute sa vie. Mais je luy dis là dessus que M. du Bellay, en ses *Memoires*, dit que ledict sieur de Montpezat fut donné en ostage avecque d'autres pour Angleterre, lors de la paix d'Ardres [1], et qu'il estoit lors [difficile] à ce conte de là en estre [2].

Elle me respondit que ledict du Bellay resvoit, et qu'alors ledict Montpezat n'avoit point apparence qu'il fust ostage, car il estoit pauvre advant qu'il fust en faveur, et que les ostages lors, ni depuis, guieres ne se donnoient que très riches; et que ou le texte dudict du Bellay estoit faux ou emprumpté faussement par une coppie; et que ce pouvoit estre le seigneur de Montpezat d'Agenès [3], de grande et riche maison, comme ses

conseillé une surprise; on fit la faute de laisser aux Espagnols le temps de se fortifier. Après un mois de siége, l'armée françoise fut obligée de faire retraite.

1. En juin 1520.

2. C'est à Ardres qu'eut lieu, en 1520, l'entrevue entre François Ier et Henri VIII d'Angleterre, connue sous le nom de *Camp du Drap d'or*.

3. Agenais.

predecesseurs l'estoient de long temps. Aussy le roy disoit qu'il ne falloit jamais ce Montpezat nommer que simplement, à cause de sa grand maison, et l'autre le nommer Montpezat de Quercy. Je m'en rapporte à la verité, en estant le moindre de mes soucys.

J'ay ouy dire à feu madame la seneschalle de Poictou, ma grand mere, que quand le roy François tourna de sa prison d'Espaigne, et passant par sa Guyenne, il vint voir M. le seneschal de Poictou, mon grand pere, dict messire André de Vivonne, en sa maison d'Anville, qui est l'une des belles maisons de Guyenne; il y sejourna trois jours, et luy fit cet honneur de l'entretenir de plusieurs discours des choses qui s'estoient passées tant en sa prison qu'ès guerres de Milan, au siege et à la battaille de Pavie; et luy en racompta force belles particularitez, jusques à luy dire quel cheval de battaille il avoit ce jour là, et quel harnois (ainsin parloit on lors), en luy specifiant toutes les pieces dont il estoit armé et qu'on les portoit alors.

M. le seneschal, qui avoit eu l'honneur de parler à luy d'autres fois fort privement, comm'à Charles VIII et Louis XII, qui l'avoient fort aimé, et aussy qu'il avoit l'aage de soixante quinze ans, que le roy respectoit, luy dict franchement et respondit sur les pieces de l'harnois : « Sire, vous « estiez très bien armé selon que vous dictes; « mais vous aviez à dire la plus belle piece de « votre harnois. — Et laquelle ? respondit le roy. « — Le cœur de vostre noblesse, replicqua M. le « seneschal, que par cy devant n'avez recogneue et traictée comme vous debviez : car vous

« n'avez recogneu, traicté et contenté que qua-
« tre ou cinq favorys, comme l'admiral Bonni-
« vet, Montchenu, Montmorancy et Brion, et au-
« tres, qui seuls se sont ressantys de vos faveurs,
« biensfaicts, honneurs et dignitez, et les autres
« rien. Car et à quel propos Brion a il tant de
« bien de vous, que de sa seule fauconnerie il a
« soixante chevaux en son escurie, luy qui n'est
« que gentilhomme comm' un autre, et encor
« cadet de sa maison, que j'ay veu qu'il n'avoit
« pour tout son train que six ou sept chevaux?
« Si vous eussiez espandu esgallement de vos
« faveurs et moyens aux autres gentilshommes
« de vostre royaume, ilz vous fussent esté plus
« affectionnez qu'ilz n'ont esté, et eussent crevé
« auprès de vous, et possible ne fussiez vous esté
« pris. Et possible aussy que, pour ce subject,
« Dieu a ainsin disposé de vous ce coup pour y
« adviser mieux à l'advenir et vous en cor-
« riger. »

Le roy prit ces parolles de M. le seneschal en bonne part : ce qu'il n'eust faict d'un autre : car, à ce que j'ay ouy dire, il n'y avoit rien qui luy faschast plus que quand on luy ramentevoit les fautes qu'il fit en ce voyage de Milan et à ceste battaille de Pavie. Et mesmes quand on luy disoit par amprès : « Sire, je vous l'avois bien « dict, ou, si vous eussiez faict cecy et cela, » ces parolles luy estoient fort odieuses, et en rabrouoit fort ceux qui les luy disoient.

Il prit pourtant pour le coup celles de M. le seneschal fort bonnes pour l'amour de son aage, comme j'ay dict; que aussy de long temps il avoit

accoustumé de parler à luy, et estant duc d'Angoulesme et roy fort privement.

Il dict de plus à mondict sieur le seneschal qu'il songeroit en ce qu'il luy avoit dict, et se corrigeroit; mais il n'en fit rien, et donna à ses mignons plus que jamais, ainsin que sont subjects les roys malaisement de s'en deffaire, sinon quand ilz les ont bien engraissez; dont aucuns les font mourir comme pourceaux amprès qu'ilz sont bien gras, autres les depouillent et les mettent à blanc, dont nos histoires de France en sont toutes pleines.

Le roy n'en fit de mesmes à l'endroit de M. le connestable ni l'admiral de Brion, tant il fut bon et genereux. En leur place, il en mit l'admiral d'Annebaut et le cardinal de Tournon [1], affamez, descharnez et maigres. Le pis est de ces roys, amprès qu'ilz ont chassé ces mignons gros et gras, ilz en reprennent d'autres affamez, nuds et morfondus, lesquels de nouveau il faut engraisser, vestir et emplumer; en quoy les roys et leur peuple n'y gaignent guieres; car il faut donner nouveaux allimens, substances et habillemens, où l'on n'a jamais faict.

Et sur ce, j'ay ouy dire à aucuns grands discoureurs qu'il vaudroit bien mieux garder tousjours les gras et ne les changer point en maigres,

1. Le cardinal de Tournon, ministre des finances sous François Ier, et le maréchal d'Annebaut, grand amiral, furent l'un et l'autre chargés de négociations difficiles, où ils firent preuve de capacité et de désintéressement. Ils quittèrent les affaires à la mort de François Ier, avec la réputation la plus intacte.

si ce n'estoit que ces anciens mignons, tant plus ilz en ont tant plus ilz en veulent avoir, et ne sont jamais rassasiez. Mais pourtant, le meilleur est de les assommer quand ilz sont bien gras, comme pourceaux; ou bien, si on les chasse, il faut les chasser à bon escient, et les desgraisser et despouiller tout à coup, pour vestir et engraisser les nouveaux de leur graisse et habits. Mais j'ay veu de mon temps au roy Henry III faire le contraire, et à nouveaux mignons redonner nouveaux entretiens, et tout aux despens du roy et de la graisse du peuple; enfin, tout n'en vaut rien.

Or, les Espaignols ont fort excusé l'empereur Charles de ce qu'il dict à Rome du roy, et blasmé le roy aussy d'avoir esté trop peu ferme en sa foy en plusieurs choses, et surtout à rompre le traicté de Madrid [1]. Mais si l'on considere les subjects qu'il a eu à le violer, on ne le blasmera point tant.

N'en eut il pas quand il fit trancher la teste à son escuyer Maraville [2] qu'il en demanda justice? Quand on luy fit tuer Cæsar Fregouse et Rin-

1. C'est le traité qu'il signa à Madrid en 1526, lorsqu'il étoit prisonnier de l'empereur après la bataille de Pavie, et par lequel il s'engageoit à céder à Charles-Quint le duché de Bourgogne, à renoncer à toutes ses prétentions sur le Milanais, Gênes, etc.

2. Maraviglia étoit un Lombard, agent secret de la France, et accrédité par François Ier auprès de François Sforce, duc de Milan, qui paroissoit disposé à renoncer à l'alliance de l'empereur. Ce dernier, instruit des manœuvres de Maraviglia, obligea Sforce à le faire arrêter, à l'occasion d'une querelle particulière, et décapiter, dans son cachot, sans forme de procès, 1533.

çon [1], ses ambassadeurs? Il y a tant d'autres subjects qui le justiffient en cela, qui sont très raisonnables : encor se faschoit il de venir là, et en despit de luy commencoit il la guerre. Pour le traicté de Madrid, il le rompit par l'advis de ses estats assemblez, qui s'y opposarent du tout; car le droit ni la raison ne le vouloient aucunement.

Il fut fort blasmé et accusé, de quoy l'empereur n'y pensant point et estant en un si beau point et chemin pour faire la guerre aux infidelles de la foy, d'aller envahir et surprendre les pays du duc de Savoye. Certainement cela estoit dur, que rompre un si sainct œuvre. Si peut il avoir pourtant des excuses qu'on verra assez par escript sans que je les racompte.

Mais, pour bien ennoblir la foy de nostre roy, quelle illustration demande on plus grande que celle qu'il garda à l'empereur, qu'il receut quand il passa par France, et qu'il recueillit si honnorablement, si privement et avecque si bonne foy? L'autre ne la luy garda pas si bonne quand il luy eut tourné le visage, et ne luy tint rien de ce qu'il luy avoit promis, et mesmes que ceux de Gand se vouloient mettre entre ses mains, et aussy que l'empereur, le tenant en sa puissance son prisonnier, l'avoit si mal traicté et si rigoureusement, non pas seulement ne le vouloir voir, jusques à ce qu'il le faillit perdre de maladie, et qu'il s'en falloit perdre toute sa pratique de luy.

Que s'il eust voulu croire Charles de Lannoy, le conte de Nassau et le marquis de Pescayre,

1. Fregose et Rinçon, ambassadeurs de François I[er], assassinés par ordre du marquis del Vasto.

il eust acquis plus grand gloire et titre de très bon empereur, qui luy conseilloient de traicter doucement le roy, et s'accorder à l'amiable avecque luy, sans l'escorcher, ni en tirer tant de luy, comme luy conseilla son grand chancelier Mercurino [1], duquel, disoit il, puis qu'il estoit justement prisonnier de guerre, en falloit avoir tout ce qu'on pourroit, et ne pas luy faire courtoisie d'une maille. Les conseils des gens de guerre vallent bien autant, et apportent autant d'honneur pour estre tous chevaleresques, que ceux des robes longues.

Pour fin, ces deux grands princes, comme deux soleils, n'ont jamais sceu bien durer ensemble : car les voylà ores en guerre, ores en paix, ores à recommencer, ores en tresfve.

J'ay ouy dire à une dame de par le monde que, quand l'empereur passa par France, un jour qu'il estoit devisant parmy les dames, et qu'elles luy disoient privement qu'il avoit tant battaillé, combattu et travaillé, et que desormais c'estoit assez, et qu'encor qu'il fust d'acier, il n'y sçauroit fournir, et que desormais il falloit se reposer et ne plus faire la guerre : « Je vous diray, « dict il, j'aime tant le roy mon frere, et me « sens si fort obligé à luy du bon recueil qu'il « me faict, du bon visage qu'il me porte et du « bon traict qu'il m'a faict de n'avoir entendu à « ces marauts de Gand, que jamais plus je ne « retourneray à luy faire la guerre ; et desormais

1. Mercurin Arborio de Gattinara, chancelier de l'empereur en 1518. Ce fut lui qui conclut la paix entre le pape et l'empereur, et à cette occasion il fut créé cardinal par Clément VII. Il mourut à Innsbrück en 1530.

« il faut que nous demeurions perpetuellement « bons amys et freres. Pour le moins ne tiendra « il point à moy. Et faut que nous nous joignions « pour faire la guerre au Turc ; mais, de m'abs- « tenir de guerre d'ailleurs, je ne puis. Il faut « que je chastie messieurs ces Gantois. Et puis « il faut que j'execute un dessain que j'ay sur « Alger ; il faut que je l'aie, et que j'en exter- « mine ces marauts de corsaires qui sont dedans. « J'ay aussy un autre dessain que je ne dis « pas. » Il vouloit parler contre les protestans d'Allemaigne.

De ces trois dessains il en executa deux ; mais celuy d'Alger luy fut impossible, pour l'avoir entrepris en mauvais temps, et avoir trouvé là tous les elemens bandez contre luy, comme j'ay dict cy dessus ; dont ce fut grand dommage ; et Dieu et la fortune ne luy debvoient point desnier une telle victoire, puisqu'elle estoit si saincte et si proffitable à la chrestianté.

De plus, ceste dame de la cour me dict et me parla d'une nattreté[1] que fit l'empereur estant dans Paris : car il escript à plusieurs ambassadeurs qui estoient en Constantinople, près la Porte du Grand Seigneur, comm'à ceux de Venise, de Florance, de Gennes et autres potentats d'Italie, et encor' à d'autres grands banquiers qui y estoient. Ces lettres estoient dattées de Paris, et leur mandoient, comm' il estoit le mieux du monde avecque le roy son frere et le mieux d'accord, et qu'il estoit dans Paris, faisant la meilleure chere du monde avecque luy,

1. Mauvais tour.

et qu'il ne falloit jamais plus parler de guerre entr'eux deux, mais de la faire aux autres et surtout aux infidelles, selon leurs conventions entr'eux faictes.

Tout cela vint à la notice du Grand Seigneur, qui estoit un grand personnage certes (car l'empereur l'avoit faict exprès), qui soudain envoya querir l'ambassadeur du roy, qui estoit Rinçon. « Venez çà, dit il : vous me venez icy tenir et « abreuver des plus belles parolles du monde de « vostre maistre et de son amitié, et c'est tout au « contraire. Tenez, lisez cela : si ce n'estoit pour « peu, je vous ferois trancher la teste. »

Ce fut à l'ambassadeur alors à rhabiller le faict au mieux qu'il peut, et luy confirmer certainement (car il ne le pouvoit nier, puis qu'il estoit vray, et qu'il le sçavoit) qu'il avoit passé à Paris, estant son chemin pour aller en Flandres contre ses subjects rebelles ; qu'ayant demandé passage au roy pour cela, il ne luy pouvoit bonnement refuser, puis qu'ilz estoient en paix ; et que c'est chose que les grands se doibvent entre eux de s'entre aider contre leurs rebelles et traistres ; mais de le secourir jamais et se bander contre luy, il ne falloit point qu'il en entrast en soupçon aucun, car il desiroit trop son amitié. Par ainsin, le Grand Seigneur s'appaisa un peu, et le roy, ayant sceu le tout, le rhabilla encor mieux. Quelle estrette[1] espaignolle !

Il faut faire desormais une fin au discours de

1. Ici ce mot paroît avoir le sens de ruse, finesse. Ailleurs Branthôme, conformément à son étymologie de l'italien *stretta*, lui donne la signification de difficulté, mauvais pas.

ce grand roy : car tant plus j'entrerois dans le labyrinte de ses vertus, tant plus je m'y perdrois, et que d'autres plus grands que moy les ont assez repassées, et ses guerres et tout, qui ont esté très belles et très bien faictes par luy : car quelque grand empereur, et grand en tout, qu'il eust contre luy, si ne luy a il point faict tant de mal qu'on diroit bien ; et contre luy nostre grand roy s'est monstré bon, genereux, vaillant et grand capitaine. Aussy l'empereur le sceut il bien dire à M. l'admiral[1], dont j'ay parlé au commencement de ce livre, que ç'avoit esté un très grand roy et très grand capitaine, et que, s'il eust eu affaire à d'autres qu'à luy qui ne l'eust point ressemblé, il n'eust quicté sa part du royaume de France pour la moitié.

J'ay ouy dire à une dame de ce temps aussy que, de toutes les guerres que ce roy avait receu de luy, il ne se fascha pas jamais tant comme quand il sceut la prise de Sainct Dizier[2], et que l'empereur venoit la teste baissée avecque une si grand armée assieger Paris, qu'il le voyoit desjà esbranlé. Il estoit lors un peu malade, et gardoit la chambre; et la feue roine de Navarre sa sœur estoit avecque luy, et force autres dames. Et s'escriant un peu, il dict : « O! mon Dieu, que « tu me vends cher un royaume que je pensois « que tu m'eusses donné très liberalement. Ta « volonté pourtant soit faicte. »

1. Voy. I, p. 85-86. Branthôme se met ici en contradiction avec lui-même : c'est un court éloge de Henri II, non celui de François Ier, qu'il met dans la bouche de Charles V, au passage qu'il rappelle.
2. En 1544.

Puis à ladicte roine : « Ma mignonne (dit il, « car ainsin l'appelloit il), allez vous en à l'egli- « se, à Complies, et là pour moy faictes prieres « à Dieu, que, puis que son vouloir est tel d'ai- « mer et de favoriser l'empereur plus que moy, « qu'il le face du moins sans que je le voye « campé devant ma principalle ville de mon « royaume ; et qu'il ne soit dict un jour que mon « vassal rebelle me soit venu voir jusques là, « comme son ayeul le duc de Bourgongne fit « au roy Louis XI, qui luy donna la battaille si « près. Mais pourtant je suis resolu d'aller au « devant et le prevenir, et luy donner la bat- « taille, où je prie Dieu qu'il me face plustost « mourir que d'endurer une seconde prison. »

Au bout de deux jours il vint assurer son peuple qui s'effrayoit par trop, et ce fut lors qu'il luy dict : « Je vous engarderay bien de mal, mais « de peur je ne sçaurois : car il n'y a que Dieu « qui tient le cœur des hommes en sa main. »

Il fit M. le Dauphin son lieutenant general, et le pourveut d'une si belle armée et de si bons capitaines, et donna si bon ordre à tout, que l'empereur, songeant en soy, arresta court sans plus outre, et par bonne ruse suscite un moine, qu'on appella depuis le moine de la paix, qui fit la bonne paix [1].

J'ay ouy dire que l'empereur (tant il estoit haut songeant et ambitieux) ne couchoit rien moins que de la prise et du sac de Paris. Mais il

1. Moine jacobin de la famille des Gusmans, dont la conduite un peu arrogante fut si vivement relevée par Charles de Nully, ambassadeur pour le roi de France.

se ravisa, incontinant qu'il vit la belle asseurance du roy, de M. le Dauphin et de son armée, qui estoit belle, bien fraische et bien disposte pour combattre : car il avoit faict venir ses vieilles bandes de Piedmont, fraischement victorieuses de la battaille de Cerizolles, qui ne demandoient que se rebattre pour la seconde fois avecque ces Espaignols qui bravoient encor; et montoient ces bandes jusques à six mill' hommes de pied, qui valloient bien dix mille d'autres ; car, quand on a une fois battu, l'on espere de rebattre encor bien à l'aise : et cela est venu souvant aux guerres, au moins quand l'on y retourne incontinant de frais, et sur la chaude, amprès le premier coup.

Aussy nos gens le sçavoient bien reprocher aux Espaignols. En leurs escarmouches, la riviere entre deux, ilz crioient : « A Cerizolles! à « Cerizolles! » Les Espaignols reprochoient: « A « Pavie! à Pavie! » mais cela estoit vieux. Ilz leur reprochoient aussy : « A Parpignan! à Par- « pignan! » et les nostres : « à Landrecy! à « Landrecy! » comm' eux mesmes confessoient, *mas vellaco que las trincheras de Landrecy* [1]. Force autres petis quolibets et reproches s'entredisoient ilz, ainsin qu'est la coustume des soldats, qu'on ne les en sçauroit empescher; et ainsin que les Espaignols reprochoient jadis aux nostres, au royaume de Naples, amprès la routte du Garillan, qu'ilz disoient aux nostres : *Al Garillano nos veremos, señores Franceses* [2].

1. Plus misérable que les tranchées de Landrecies.
2. Nous nous verrons au Garillan, messieurs les François.

J'ay ouy dire que l'empereur, pour couvrir son jeu de ceste paix, pourtant qu'elle n'y fust beaucoup advantageuse, disoit qu'elle ne provenoit de luy, mais miraculeusement, comme quasy du ciel et de Dieu, et comme si ce moine en fust descendu pour la faire, par le commandement et volonté de Dieu ; et pour ce, qu'il ne vouloit aller à l'encontre, ains accepter benignement ce que Dieu luy presentoit, craignant autrement son indignation. Quelle ruse et astuce espaignolle ! Aussy qu'il n'avoit point d'envie de s'approcher de Paris ni le saccager, de peur, par le sac si grand et si opulent, enrichir et engorger si fort ses soldats, qu'amprès, devenus riches, ilz ne voulussent plus tenir le rang de soldats, mais de princes, et tous se fussent retirez chez eux tenir cet estat, et luy demeurer seul.

Quelle rodomontade espaignolle ! sur quoy il y a belle matiere de discours : sçavoir s'il est bon que le soldat s'enrichisse tant et s'engorge de biens, tant par sac de grande ville que d'autres lieux.

Quand M. de Nemours reprit la ville de Bresse, ses gens s'y firent si fort riches et pleins (car ilz y mesuroient le velours à la picque et y prenoient les escus à grandes poignées), que la pluspart se desbandarent de l'armée, et se desrobarent au mieux qu'ilz peurent, porter et serrer le tout en leurs maisons ; que puis amprès ilz faillirent bien à la battaille de Ravenne, et l'armée en resta fort manque[1] et foible. Tant

1. De l'espagnol *manco*, manchot.

d'autres exemples allegueroit on, mais ce seroit trop long.

Ceste paix doncque faicte, l'empereur se retira d'où il estoit venu ; et le roy, non encor las de la guerre, encor qu'il s'advançast sur l'aage et sur les indispositions que tant de guerres luy avoient rapporté, il s'en alla à Boulongne faire la guerre au roy d'Angleterre, qui avoit refusé de se comprendre en la paix, où l'empereur ne l'avoit oublié, ainsin que fit ce brave et ce nompar duc Charles de Bourgongne, qui refusa celle que le roy d'Angleterre avoit faicte avecque le roy Louys XI, jusques à luy mander des injures comm' à un roy de peu.

Force beaux faicts d'armes se firent en ceste guerre de Boulongne, qu'on trouve par escript.

Quelque temps amprès, le roy d'Angleterre mourut. Sa mort, sceue de nostre roy, luy toucha au cœur : d'autant, dict il, qu'ilz estoient contemporains, et que desormais il estoit temps qu'il s'apprestast pour desloger, car l'autre estoit allé faire des logis devant : comm' il ne faillit à sa devination, car amprès l'an mille cinq cens quarante sept, il mourut à Rambouillet, et Traves y perdit son bonnet. C'estoit un colibet qui lors trotta.

Traves estoit une fille de la roine, l'une des belles, gentiles et gallantes de la court en tout, depuis mariée à M. de Grandmont, et sœur à feu M. le Vidame, s'appellant Helaine de Clermont. Ce jour là, allant au chasteau, ell' estoit vestue à l'espaignolle et accommodée d'un bonnet qui, ainsin qu'elle passoit sur le pont, le vent le luy

emporta de la teste dans le fossé, où il se perdit, dont jamais plus n'en ouit on nouvelles, d'autant, disoit on, qu'il y avoit une fort belle et riche ensaigne [1]. Les uns en comptent d'une façon, les autres d'une autre.

Or, advant qu'annoncer la mort de ce grand roy, il faut que je fasse encor ceste disgression, avecque ce discours sur le grand droict qu'ont tant pretendu et tant crié nos roys Louys XII, François I et autres, sur la duché de Milan. J'ay veu autresfois un grand personnage espaignol m'en discourir : et de faict m'en monstra un fort beau traicté espaignol imprimé, que j'eusse icy voulontiers inseré ; mais il estoit trop long, et, pour l'abreger, il me dict qu'ilz n'y avoient aucun droict.

Le roy Louis XII le pretendoit à cause de madame Valentine, legitime fille du duc de Milan ; et le duc Sforce, pour en avoir espousé la bastarde, le gaigna et le conserva par sa valeur et sa bonne espée. Tous deux, ni les viscontes ducs de Milan, ni les Sforces, ni les Galleasses, n'y avoient non plus de droict l'un que l'autre, sinon que comme vrays tirans qui l'avoient usurpé sur l'empire.

Vray est que les empereurs qui n'estoient pas un empereur Charles, n'ayant ni cœur, ni valeur, ni moyens pour leur oster, furent contraincts de le leur laisser et les en impatroniser, pour les tenir à foy et hommage de l'empire, ainsin que commença Ladislaus empereur, qui en investit Jehan Galeazzo visconte, fils de Jehan Maria, qui se

1. On appeloit *enseigne* une boucle, une médaille, ou tout autre bijou.

rendit si puissant avecque ceste belle duché, qu'en peu de temps il conquesta Verone, Vicence, Padoue, Versel, Albe, Ast, Alexandrie, Tortone, Plaisance, Parme, Reggio, Boulloigne, Pise, Sienne, Grosseto, Chiusi, Peruge, Ascesi, Nocera, Belona, Feltro, Bergamo, Bresce, Lodi, Cremona, Creme; de sorte que, sans une infinité de chasteaux, il se vit seigneur de vingt neuf grandes villes, craint quasy de toute l'Italie.

Les Lucquois se donnarent à luy, et peu s'en fallut que les Florentins n'en fissent de mesmes. Il fit bastir ce beau chasteau de Pavie avecque son plaisant parc et ceste superbe chartreuse. Toute ceste grandeur luy vint par ceste investiture de Milan, avecque son gentil esprit, sa valeur et ses vertus, que son fils amprès luy n'imita. Aussy disoit on lors : *D'una ottima radice cattiva pianta* [1].

Voylà doncque le beau droict de ce duché, qu'ont tant debattu nos roys passez par tant de gouttes de sang espandues de nos braves François et par tant de biens perdus et dissipez. L'empereur Charles n'y avoit pas plus de droict que les autres, sinon en tant qu'il estoit empereur, et le vouloit remettre et conjoindre à l'Empire, comm'il avoit esté autresfois : si ce n'est qu'il s'aidast d'un traicté que fit le roy Louis XII avecque l'empereur Maximilien, dict ce livre, qu'est, que voulant entreprendre sur Naples, et craignant que ledict empereur l'y traversast, fut arresté le mariage de don Charles, petit fils de l'empereur

1. De bonne racine méchante herbe.

Maximilien, qui ne pouvoit avoir qu'un an, avecque madame Claude, fille aisnée dudict roy Louis XII, laquelle estoit aussy fort jeune; lequel mariage ne s'accomplit, et la maria avecque le duc d'Angoulesme, depuis roy François; et fut dict par ce concert de paix que, si ledict mariage ne s'accomplissoit avecque don Charles, que dès lors et doresnavant l'empereur investissoit de la duché de Milan son petit fils du tout et pour jamais. Ce qui fut approuvé par ledict roy Louis : de sorte que, par ceste investiture et feude[1], l'empereur en a tousjours jouy, et les siens.

Ce n'est pas tout : car lors que le roy François, amprès sa delivrance de prison, et que le pape, luy, le roy d'Angleterre et potentats d'Italie, firent ceste grande ligue generale contre l'empereur Charles, le roy François advoua Louis Sforce pour duc de Milan, et le receut pour tel, qui estoit une renonciation au roy de la dicte duché; ce qui porta grand prejudice au roy sur son dict droict.

Et l'empereur sceut fort bien alleguer toutes ces raisons au pape, estant à Rome et à son college, et à l'ambassadeur du roy, M. de Vely, lequel n'ayant pas plustost mis pied à terre dans Naples, à son retour de Thunes, ne luy donnant pas seulement loisir de respirer de l'air de la mer, luy en vint parler, pour en faire raison au roy de ceste duché. L'empereur, de colere, fut contrainct de luy dire : « Vraiment, mon-« sieur l'ambassadeur, il faut que je vous die « que vous estes fort fascheux et importun (au-« cuns disent qu'il dict : et vostre maistre et

1. Feude pour fief.

« tout), de me rompre la teste et me fascher si « soudainement, et ne me donner loisir de me « rafraischir et songer un peu en moy, me par« ler et me demander une chose où le roy n'y « a non plus de droict qu'en l'empire du Turc. « Pense le roy, et vous et tout, que je luy donne « ce qui est à moy? Venez parler à moy quand « je vous le manderay à un autre jour; je vous « remonstreray de quoy. » Et ainsin renvoya M. l'ambassadeur; comme de vray il n'y avoit point de raison qu'il luy parlast si tost de cela; il pouvoit bien attendre à quelques jours plus opportuns. A Rome aussy, il les paya tous deux, luy et l'evesque de Mascon, ambassadeur vers le pape, de mesme monnoye.

Il ne faut doubter que, si le roy ne l'eust tant importuné, et faict solliciter et presser, possible en eust il tiré pied ou aisle, comm'on dict : car j'ay veu ceste experience, souvant les grands roys et princes haïr extresmement des fascheux et importuns; et dict on en commun proverbe : « On ne sçauroit assez tost se deffaire d'un fascheux et d'un importun. »

Lorsque ledict empereur passa par France, on ne lui fit que parler et importuner de ce Milan; si bien que tant d'honneurs et bonnes cheres qu'on luy fit ne valoient pas les importunitez qu'on luy en donnoit (disoit il) : de sorte que c'estoit à luy à bien se revirer et deffendre par faintises, connivances et temporisemens, tant qu'il peut, jusqu'à ce qu'il fut en Flandre, qu'il manda par le brave M. du Peloux, duquel j'ay parlé cy devant, ayant charge seulement de s'adresser à M. le cardinal de Lorraine, et luy

dire que de donner et se deffaire de sa duché de Milan il ne pouvoit pour beaucoup de raisons qu'il allegua, que l'on voit dans nos histoires, mais que voulontiers il donneroit à M. d'Orléans[1] tous ses Pays Bas, qu'il feroit eriger en un beau royaume.

Il en manda de mesmes amprès la paix de Jalon; mais M. d'Orleans mourut bientost amprès : et ainsin fut libre l'empereur de sa parolle et accomplissement dudict traicté.

J'ay ouy dire, et se trouve par escript, que dès la premiere ouverture de donner la Flandre, le roy entra en son consantement sans M. le connestable, qui lors estant en credit encor, comme sage et bien advisé, remonstra au roy que deux freres si grands, si puissans et si près les uns des autres, et fort chatouilleux, se pourroient un jour entrer en picque, se faire la guerre et se deffaire les uns les autres, et qu'il ne falloit pas les approcher de si près, mais les reculer au loing vers Milan, qui ne seroient si voisins, et hors de toutes commoditez à ne se rien demander.

J'ay ouy dire, et de bon lieu, que, si M. d'Orleans ne fust mort, que le roy, desdaignant le conseil de M. le connestable, lors en desfaveur, il acceptoit ses Pays Bas fort voulontiers en royaume, qui valoient bien autant que Milan, voire plus. J'en laisse le jugement à de plus habilles que moy, encor, dict Philippes de Com-

1. Charles, duc d'Angoulême, troisième fils du roi, devenu duc d'Orléans à la mort de son aîné, François, le duc d'Orléans [depuis Henri II] ayant pris le titre de Dauphin.

mines, que la maison d'Autriche y pretend quelque droict.

Voylà en peù de parolles les droicts de Milan de nos roys, que disent les Espaignols; mais nos François chantent bien autrement. Le tout gist, si ces ducs de Milan que j'ay nommez estoient vrays ducs de Milan, ou tirans, pillards et vrays usurpateurs. Là gist le lievre : car il faut venir au premier origine, ou qui ont esté plustost, ou les empereurs, ou les ducs.

En voicy encor un autre, et puis plus, sur ce grand traicté de Madrid, qui fut encor tant debattu. L'empereur, pour un très habille qu'il estoit, fit une très grande faute, et nostre roy y fit un traict d'un très habille prince. Que pour l'entretenir, il fut dict et proposé que le roy donneroit pour ostages ses deux fils aisnez, qui estoient M. le Dauphin et M. d'Orleans, ou mondict seigneur le Dauphin seulement, et avecque luy M. de Vandosme, M. le duc d'Albanie, M. de Sainct Pol, M. de Guise, M. de Lautrec, M. de Laval en Bretaigne, le marquis de Saluces, M. de Rieux, M. le grand seneschal de Normandie, M. le baron de Montmorancy, M. de Brion, M. d'Aubigny, au choix de madame la regente, pour demeurer tous ostages devers l'empereur, au lieu qu'il luy plairoit, jusqu'à ce que le roy luy eust delivré la duché de Bourgongne et autres places contenues audict traicté, et faict ratifier aux estats de son royaume ledict traicté.

C'estoit un beau coup à l'empereur s'il eust receu tous ces grands seigneurs pour ses ostages, sans le remettre au choix de madame la regente, qui aima mieux livrer ses deux enfans

que les autres ; ce que plusieurs meres ou grands meres n'eussent voulontiers pas faict, et fascha fort à cette bonne et saincte princesse la roine Claude leur mere ; mais elle n'avoit pas trop grand credit.

L'empereur, certes, avoit fort sagement proposé ceste eslection de tous ces grands seigneurs et capitaines ; mais il la debvoit reserver à luy, et non à madame la regente, qui, bien sage et advisée, aima mieux envoyer ses deux fils que ces grands seigneurs et capitaines, dont s'en trouva mal l'empereur : car, s'il eust choisy et pris tous ces grands messieurs, il ostoit tous les moyens au roy de luy faire la guerre, comm' il la luy fit puis amprès, et le contraignoit à l'accomplissement du traicté ; car, le roy desgarny de ses bons capitaines, il n'eust sceu luy seul faire guerre et y survenir.

Voylà une grande faute que fit l'empereur en ce traicté, et un bon coup que fit le roy et sa mere pour son fils et pour le royaume, ne le desgarnissant de capitaines si necessaires ; au lieu que pouvoit servir un jeune enfant de six ans ? J'ay ouy dire à une grand dame que l'empereur s'en repentit bien puis amprès, comme de raison. Voyez les *Annales d'Aquitaine* sur tout ce discours. Venons, à ceste heure, à la mort de ce grand roy.

Ce roy, advant de mourir, fit les plus belles leçons et remonstrances au roy Henry son successeur, tant pour le monde que pour Dieu, et comment il le debvoit servir, et gouverner son royaume ; car c'estoit le roy du monde le mieux entendu, et qui avoit de grandes experiences et sciences.

Le sens luy fut tousjours sain, et la parolle fort ferme, et puis mourut en très bon chrestian et belles repentances. *Et sic,* comme dit Paulo Jovio, *maximus totius orbis rex in infimo totius Galliæ vico periit.* Il dit vray de l'un; mais la maison de Rambouillet est l'une des anciannes bonnes et belles maisons de France, et d'où sont sortis d'aussy gens de bien et d'honneur qui soient jamais sortis des autres maisons, et mesmes de ces derniers dix ou douze freres, qui ont esté très excellens en armes et en lettres.

Ce roy fut enterré à Sainct Denis, sepulture ordinaire des roys, avecqu'une pompe funebre autant exquise que jamais de roy ait esté faicte, que je ne descriray point, et autant luctueuse et triste; et ce qui plus agravoit la douleur et le dueil, c'estoit qu'avecque luy estoient portez les deux corps de ses deux enfans, l'un de M. le Dauphin François, et l'autre de M. d'Orleans, qui n'avoient encor de sepulture, pour vouloir attendre, par un destin fatal, à faire compaignie au roy leur pere, tant en la pompe qu'au cercueil. [2]

1. Voy. *Le trespas, obseques et enterrement de tres hault, tres puissant et tres magnanime François, par la grace de Dieu roy de France... Ensemble les deux sermons funebres prononcez esdites obseques, l'ung à Nostre Dame de Paris, l'aultre à Saint Denis en France.* Paris, Robert Estienne, imprimeur du roy, 1 vol. in-8 de 206 p. (1547).

2. On sait qu'à Saint-Denis, sur la plate-forme du tombeau de François I, cinq figures agenouillées représentent le roi, Claude de France, le dauphin François, Charles, duc d'Orléans et Charlotte de France, qui mourut âgée de huit ans. Les deux jeunes princes sont de la main du sculpteur Pierre Bontems, et, si l'on juge par le modelé de leurs visages, doivent être ressemblants.

CHAPITRE XV

128. *M. le Dauphin François.* — 129. *Monsieur d'Orleans.*

Ce monsieur le Dauphin fut celuy qui fut empoisonné à Lyon, et mourut à Tournon. Dieu pardonne à ceux qui le firent faire[1]; mais ilz en ont bien eu la conscience chargée d'avoir faict si miserablement mourir un si honneste et gentil prince, et digne d'estre fils d'un tel pere.

Il tenoit son humeur toute contraire à celle de messieurs ses autres freres; car il estoit fort froid, temperé et posé, ainsin que tel il fut remarqué, en estime de toute la grande assemblée qui fut faicte à Marseille pour les nopces de M. d'Orleans et de la niepce du pape, Catherine de Medicis, qui depuis a esté femme et mere de nos roys.

J'ay ouy dire que tous ces estrangers, tant

1. Montecuculi, mis à la question, déclara qu'il avoit empoisonné le Dauphin à l'instigation de don Antoine de Leyva et de don Fernand de Gonzague, lieutenants de l'empereur. Le peuple, qui ne peut croire qu'un prince meure de mort naturelle, porta ses soupçons sur la personne la plus intéressée à la mort du Dauphin, Catherine de Médicis, femme du duc d'Orléans, depuis Henri II. Elle avoit alors seize ans, mais elle étoit Italienne, et c'étoit alors une opinion commune que tout Italien étoit un peu empoisonneur.

grands que petis, jettoient fort l'œil sur luy: car il participoit de leur temperature; et, ce de quoy ilz l'en aimoient et admiroient d'advantage, il estoit doux et gratieux, et très sage et modeste. Il ne se plaisoit d'habiller de couleurs, mais de noir, au moins la pluspart du temps.

J'ay ouy dire aux dames de ce temps là qu'il leur estoit fort respectueux, et les servoit avecque grand honneur; et mesmes sa maistresse, dont fut faicte ceste chanson :

Brunette suis,
Jamais ne seray blanche.

C'estoit une fille de la roine, de la maison de Maumont, très bonne et ancianne, du haut Limosin. Elle estoit ma cousine germaine, fille de ma tante, sœur de mon pere. C'estoit une très sage et vertueuse fille : car les grands voulontiers se font des maistresses pour la gentilesse et pour les vertus qu'elles ont, autant que pour autre chose.

Ce prince aimoit fort à boire de l'eau, et mesmes amprès les repas et quand il avoit faict de l'exercice; et pour ce, dona Agnès Beatrix Pacheco, dame d'honneur de la roine Eleonor, luy avoit faict present d'un petit vase dont on use en Portugal, qui est d'une terre tanée [1] si subtile et fine, qu'on diroit proprement que c'est une terre sigilée [2]; et porte telle vertu que, quelque

1. *Tannée*, de couleur de cuir tanné, brun jaunâtre.

2. On appeloit *terre sigillée* une espèce d'argile provenant de l'île de Lemnos, et à laquelle la médecine attachoit autrefois des propriétés extraordinaires. Elle arrivoit en

eau froide que vous y mettiez dedans, vous la verrez bouillir et faire de petis bouillons comme si elle estoit sur le feu; et si pourtant n'en perd sa froideur, mais l'entretient; et jamais l'eau ne fait mal à qui la boit, quelque chaud qu'il aye ou quelque exercice violant qu'il face. On dict que les roys de Portugal (et mesmes, moy estant en Portugal, il me l'a ainsin esté confirmé par gens ancians qui l'ont veu jadis) ne beuvoient point de vin, que de l'eau; et ceste eau ne beuvoient dans un'autre couppe ni vases qu'en ceux là faicts de ceste terre; et amprès qu'ilz avoient beu le coup, le cassoient en le laissant tomber devant eux, et puis falloit changer, et ne beuvoient jamais deux coups dans un mesme vase; mais depuis cela a esté changé, car le coust estoit trop grand [1], et la curiosité trop excessive. De moy, j'ai bien veu ce roy de Portugal, Sebastien dernier, ne boire que de l'eau, et dans ces petis vases, mais non les rompre, et le voyant manger souvant. Des ancians chevalliers portugois me firent tout ce compte. Et ay beu souvant dans ces vases de l'eau ainsin froide, et ayant grand chaud, et courant la poste, qui ne m'a jamais faict mal.

Ce prince doncques, ayant joué à la balle dans le pré d'Aisnay à Lyon, il commanda à un page de sa chambre de lui aller querir de l'eau frais-

Occident sous forme de pastilles ou de tablettes marquées du sceau de l'Empire Ottoman: de là son nom de terre sigillée.

1. Ces espèces de vases, nommés *bricaros*, encore très en usage en Espagne pour rafraîchir l'eau, ne coûtent que quelques sous. Les meilleurs viennent d'Amérique.

che dans le vase ou potet que dona Agnès Beatrix lui avoit donné. Le page s'y en va, et tire de l'eau du puis d'Aisnay mesmes ; et, ainsin qu'il advisoit le seillau dans le puis, et qu'il avoit mis son potet sur le bord du puis, le malheureux empoisonneur (je ne nommeray point son nom, encor qu'il soit nommé ailleurs assez[1], car il ne le merite non plus que celuy qui brusla le temple d'Ephese), espiant à toute heure l'occasion pour faire son coup, celle là se presenta à luy fort à propos pour luy, mais fort mal pour la France ; et ainsin que le page regardoit dans le puis, l'autre jetta le poison avecque les deux doigts dans le potet, comm' il confessa depuis ; et faisant bonne mine, et arregardant le page verser l'eau, il s'en va.

En quoy le page eut tort, ce dict on : car il ne nettoya point le potet ; et, ayant versé l'eau à plein dedans, la porta à son maistre, qui la beut toute sans y rien laisser. Aussy tost il se sentit touché et malade, dont amprès il en mourut. Il n'avoit garde de faillir, car le poison estoit de la fine et de la bien preparée, non seulement pour ce prince, mais pour le roy, disoit on, et messieurs ses autres enfans, et ainsin qu'il advoua au supplice. Voylà comme je l'ay ouy dire et compter à une honneste dame de la court, qui y estoit pour lors.

Le roy son pere porta ceste mort si impatiamment, que de long temps il ne s'en peut remettre : car il avoit très grande esperance et bonne

1. C'étoit un gentilhomme de Ferrare, nommé Sébastien Montecuculi, échanson du Dauphin.

opinion de ce fils. M. du Bellay le racompte fort bien en ses *Memoires*, sans que je le die.

Ainsin mourut ce bon et beau corps, ni plus ni moins qu'une belle fleur du printems qui est emportée par un vent froid, ou d'une gellée inopinée du matin. Ainsin despartit ceste belle aame jeune. Jeune aame l'appele je, à mode que nous autres courtisans j'ai veu que nous appellions à la court un jeune gentilhomme qui ne faisoit que venir, jeune espée. Aussy, jeune aame se peut elle dire pour estre enfermée dans un beau jeune corps, et non pas autrement, selon l'opinion de plusieurs grands philosophes qui afferment toutes les aames esgalles, et autant belles et parfaictes l'une que l'autre, et autant celle d'un jeune comme d'un vieux, et autant d'un vieux comme d'un jeune. Toutesfois, avecque l'opinion d'autres grands que j'ay ouy parler, je ne sçaurois pas autrement croire, puis que ce n'est un article de nostre foy, que l'aame d'un jeune enfant, d'un sot, d'un fat, d'une beste, d'un meschant, peut estre aussy belle, pure, nette, accomplie et parfaicte comme d'un sage, d'un habile, d'un honneste, d'un vertueux et homme de bien; et non plus l'aame d'une dame laide, maussade, sotte, beste, peut se parangonner à celle d'une belle, honneste et agreable dame. De cela il y en a de grandes disputes, dont je m'en rapporte aux grands docteurs et philosophes.

Tant y a que ce fut un très grand dommage pour toute la France de la perte de ce M. le Dauphin : car j'en ay ouy dire de grands biens à plusieurs, et surtout à M. le mareschal de Brissac, qui estoit son fidelle escuyer fort favory, et aussy

que madame de Brissac sa mere l'avoit nourry petit, comme tous les autres enfans et filles de la maison de France.

M. le visconte d'Orte et M. le conte de Roussy, qui n'avoient bougé d'avecque luy estant en ostage en Espaigne, et qui estoient ses grands favorys, m'en ont dict de grands biens.

Feu mon grand pere, messire André de Vivonne, seneschal de Poictou, avoit esté son gouverneur, et s'intituloit ainsin : Gouverneur de M. le Dauphin, et chambellan du roy. Aussy j'ay veu force lettres du roy, de la roine et autres grands en nostre maison, qui luy donnoient ces qualitez avecque celle de seneschal de Poictou, qui estoient belles et bonnes : car lors le seneschal de Poictou donnoit des offices, ainsin qu'il fit son lieutenant M. Douyneau, ce grand personnage qu'il tira du barreau de Paris, et luy donna cet estat gratis. J'ay veu aussy force doubles de lettres [1] qu'il escripvoit au roy et à la roine, de l'enfance et de la jeunesse, des exercices, actions et occupations de ce prince; mais asseurez vous qu'elles ne sentoient rien de l'enfance ni d'une sotte jeunesse.

129. — M. d'Orleans, son tiers frere, dict on qu'il mourut de poison comme luy; mais point, disent aucuns, car il mourut de belle peste à l'abbaye de Fermoustier [2] près d'Abbeville. Vou-

1. Copies de lettres, ou peut-être minutes.

2. Forestmontiers, entre Abbeville et Montreuil. Le duc d'Orléans y mourut d'une fièvre continue en septembre 1545, à l'âge de 23 ans, pendant la guerre contre les Anglois, à qui François Ier essayoit de reprendre Boulogne.

lant loger en un logis tout pestiferé, et qu'on luy remonstra qu'il n'y faisoit pas bon, il respondit : « C'est tout un; j'y logeray. Jamais fils de roy de France ne mourut de peste ; » et qu'il ne s'en trouvoit nul par escript aux annalles ; mais il en fut de l'escot ce coup là, et pour ce il ne debvoit tanter Dieu.

Il alloit plus viste que feu M. le Dauphin son frere ; il estoit prompt, bouillant et aimant à faire tousjours quelque petit mal ; feu M. le Dauphin n'en faisoit jamais.

M. d'Orleans estoit le plus beau de tous, encor que la petite verolle luy eust gasté un œil ; mais il n'y paroissoit point.

Pour le roy Henry, j'en parleray à son tour ; mais j'ay veu le pourtraict de M. le Dauphin et de M. d'Orleans. Selon l'advis de plusieurs dames et gentilshommes, on trouvoit M. le Dauphin aussy beau et le tainct plus clair et net, encor qu'il fust un peu mauricaud, et M. d'Orleans blond. D'aucuns mauricauds passent bien les blonds en beauté, comme les femmes brunes les blondes [1].

Aucuns de leur temps, et mesmes aucuns l'ont escript, disoient que mondict sieur le Dau-

1. François Ier étoit brun ; l'une de ses maîtresses a fait en ces termes l'éloge de son teint :

> .... Le tainct noir et la noire couleur
> A hault pris est de plus grande valeur,
> Comme par vous le pouvez myeulx sçavoir :
> Car vostre tainct me faict appercevoir
> Que le clair brun est de plus doulce sorte
> Que n'est le blanc, car blancheur point ne porte
> Ny entretient l'yvernalle froidure,
> Or qui est froid est contraire à nature :
> Doncques blancheur nous est bien fort contraire.

phin et le roy Henry ressambloient leur ayeul du costé de la mere, le roy Louys XII, en plusieurs traicts de visage et façon de faire, et estoient plus retenus; et M. d'Orleans au roy son pere, son visage ouvert, en sa gaillardise et franchise, et aussy en beauté et grace.

Le roy l'aimoit parce qu'il estoit actif, disoit il; et telle humeur active lui plaisoit fort en ses enfans, et aux gentilshommes françois aussy, ne les estimant point s'ilz estoient songears et lourdauts et endormys : car le naturel du vray François, disoit il, porte qu'il soit prompt, gaillard, actif et tousjours en cervelle[1].

Si le tança il fort de sa grand promptitude et pour estre trop esveillé, lors qu'à Amboise, que le roy estoit couché et tout le monde retiré, ne voulant point encor dormir et voulant passer son temps : « Allons, dict il, battre le pavé « sur les ponts, et nous battre contre ces lac« quais qui ne font que ribler[2] et battre tout le « monde. »

Il avoit ses gens selon son humeur, et sur tous le seigneur de Castelnau, de Gascogne ou du Bearn, brave et vaillant gentilhomme, et qui ne demandoit qu'à frapper, tant estoit fol et bizarre. Estans doncque sur les ponts, y trouvarent ces lacquais qui tenoient tout le pont en subjection. Soudain M. d'Orleans, avecque toute sa trouppe, les charge de cul et de teste. Eux, qui estoient tous grands lacquais de ce temps là, et

1. Italianisme. *Star in cervello*, être alerte, vigilant, avoir la repartie prompte.

2. *Ribler*. Mener une vie débauchée et vagabonde; escroquer.

mesmes ceux du roy, et qui portoient tous les armes, commençarent à se mettre en deffence : tellement que, sans cognoistre, un alloit tuer M. d'Orleans, qui estoit des plus advancez, tant il estoit hardy, sans le seigneur de Castelnau, qui s'advança et se mit au devant, et receut le coup que son maistre alloit recepvoir, et tumba mort par terre.

Ce fut aux lacquais à se retirer, oyant nommer M. d'Orleans, et à M. d'Orleans à les charger, non sans en blesser beaucoup; mais les autres, estans mieux ingambes, se sauvarent, et M. d'Orleans demeura maistre de tout le pont. La victoire n'en fut pas plus belle, ni dequoy triumpher. Il fit emporter M. de Castelnau, qu'il regretta infiniment, et doublement, parce qu'il l'aimoit fort, et aussy qu'il estoit mort pour luy.

Le roy en sceut l'esclandre, qui se courrouça contre son fils, ne faut point dire de quelle rigueur et collere, jusques là à luy alleguer que s'il se vouloit perdre par ses folies, qu'il ne vouloit point qu'il fist perdre inconsiderement et mal à propos les gentilshommes de son royaume qui luy aidoient à maintenir sa couronne. Beau mot et belle consideration, certes !

Ce fut à feu M. d'Orleans à faire le marmiteux, et de l'estonné et fasché, devant le pere. Ainsin l'ay je ouy compter à une dame de la court qui y estoit pour lors. Toutesfois, au bout de deux ou trois jours, le roy oublia tout et s'appaisa, ne pouvant recouvrer le trespassé, dont ce fut grand dommage.

Que c'est comm' il y a des lieux fatals et des-

astreux pour aucuns! car, au bout de vingt ou vingt cinq ans que ce sieur de Castelnau fut tué là à Amboise, son jeune frere, qui avoit esté son heritier, vint à avoir la teste tranchée en la place, pour la sedition d'Amboise[1], dont il en fut fort accusé, et des plus advant meslez. Il fut pris dans le chasteau de Rané[2], à une lieue de là, et M. de Nemours fut commandé de par le roy de l'aller assieger et le prendre. Il se rendit, sur la parolle dudict M. de Nemours, à sauveté, et qu'il n'auroit aucun mal; mais, estant fort convaincu de lese majesté, il eut la teste tranchée : dont advant M. de Nemours debattit fort la foy et la parolle qu'il luy avoit donné de la vie, et qu'on luy faisoit tort; et en vis mondict seigneur de Nemours fort en collere. Mais furent assemblez mareschaux de France qui estoient là pour lors, et capitaines et chevalliers de l'ordre, qui, devant le roy et M. de Nemours, debattirent que M. de Nemours ne pouvoit donner telle parolle ni telle assurance si près de la personne du roy, qui avoit esté là envoyé que pour faire sa voulonté et commandement, et mesmes qu'il s'agissoit de crime de lese majesté. Ceste cause fut si bien disputée par ces grands personnages, que M. de Nemours acquiessa.

Et entr'autres beaux exemples fut allegué celuy du duc de Valantinois, Cæsar Borgia, à qui Gonzalle Hernandez, dict le grand capitan, avoit donné quelque sauve garde et passe port;

1. En 1560.

2. Le château de Noizay, près d'Amboise. Ce château appartenoit peut-être à un sieur de Ranné, gentilhomme protestant, qui y fut pris en effet par le duc de Nemours.

mais le roy Ferdinand le fit trousser, disant que le subject ne peut donner nulle parolle ni foy pardessus celle de son roy, et quelque qu'il donnast, s'il ne plaisoit à son roy, c'estoit une chanson.

Ilz alleguarent aussy Louis d'Armaignac, lequel ayant esté assiegé par M. de Beaujeu et Tanneguy du Chastel, et s'estant rendu à eux la vie sauve, et pris ainsin, le roy Louis XI n'en voulut tenir rien. Mais à cestuy là tout estoit de guerre, de droict ou de tort, et luy fit trancher la teste.

Telles promesses et conditions sont bonnes aux lieutenans de roys en estranges provinces, ou mesmes dans le royaume, selon leur patante bien ample et fournie d'un grand pouvoir ; mais à la presence et à la veue du roy, comme d'Amboise il voyoit le chasteau de Rané, M. de Nemours ne pouvoit s'obliger sa foy sans son roy.

Ce discours meriteroit un' autre prolixité, et faict d'un plus suffisant que moy, encor qu'il me souvienne de beaucoup de raisons et exemples que je vis M. de Guise et M. le cardinal son frere alleguer le soir à soupper, qui meriteroient d'estre escripts ; mais je me detournerois par trop de mon chemin, et me faudroit faire un grand destour pour le reprendre et retourner encor à M. d'Orleans, lequel, aussy tost qu'il peut porter les armes, fut tout bouillant de guerre, et pressoit à tous les voyages le roy son pere de l'y mener, ce qu'il faisoit; et puis luy donna charge d'armée pour aller conquester la duché de Luxembourg, qu'il conquesta en un rien;

aussy avoit il M. de Guise, Claude de Lorraine, grand capitaine, pour son principal conseil.

Ceste conqueste ainsin heureusement faicte par luy, s'en vint en poste trouver le roy et M. le Dauphin, son frere, à Perpignan, bravant, piaffant, orgueilleux, qu'il sembloit bien que c'estoit luy, et M. le Dauphin son frere rien auprès de luy, qui n'avoit rien sceu encor faire ni mordre tant soit peu sur Perpignan : ce qui fascha fort M. le Dauphin; et voulut mal mortel au mareschal de Montpezat, qui l'avoit là embarqué, le tenant pour un mauvais capitaine, mais fort bon courtisan et fin. Aussy feu mon pere l'appelloit tousjours Lesche escuelle de court, tout son cousin et mareschal qu'il fust; dont il s'en rioit, car il voyoit bien qu'il avoit affaire à un homme scabreux [1], et haut à la main, et mauvais garçon, et qu'il l'avoit veu venir et parvenir, plus par importunité et residence assidue de court, que pour autre chose [2].

A ce que j'ay ouy dire, mondict sieur conceut une sourde jalousie, voire inimitié, contre son frere ce coup là ; mais le roy, s'en doubtant, y sceut bien remedier sagement par sages remons-

1. Il faut peut-être lire *scalabreux* ou *escalabreux*, c'est-à-dire susceptible, mauvaise tête ; de l'espagnol *descolabrado*.

2. Var. : [*Si ne l'ay je pas ouy tenir grand capitaine, et mesmes mon pere, qui estoit cousin germain de sa fame, ne l'estimoit pas et ne l'appeloit que liche escuelle, et que pour estre tousjours à licher les escuelles de la court et n'en bouger et l'emportuner. Il estoit ainsin parvenu. Et dis cela de mon pere : car il le connoissoit mauvais garson, où il endura, et haut à la main, et l'avoit veu venir et parvenir.*]

trances et deffenses, et par louanges esgalles données à l'un et à l'autre ; faisant la conqueste de l'un très facile, et le siege de l'autre très difficile et mal cogneue par ledict Montpezat, ainsin que j'ay ouy racompter à M. de Rostain, qui vit encor, qui estoit maistre de la garderobbe dudict M. d'Orleans, et son très favory.

Si ne se peurent ilz jamais pourtant bien compastir ensemble : car M. d'Orleans vouloit un peu trop s'advantager, tant pour l'amour de son humeur, qui estoit folastre, que pour ce qu'il pensoit estre gendre on nepveu de l'empereur, qui luy promettoit en mariage, par traicté de paix, sa fille ou une de ses niepces, avecque la restitution de la duché de Milan, et l'abusoit.

Mais aucuns disoient qu'il l'amusoit en cela, et le roy son pere, et son fils, ni plus ni moins que son ayeul Charles, duc de Bourgongne, en faisoit de mesmes à la pluspart des princes chrestians de madamoiselle de Bourgongne sa fille. Aucuns disent pourtant, comme je le tiens de M. de Rostain et d'une dame de par le monde qui en sçavoit des secrets (car elle servoit au lict du prince), que l'empereur l'affectionnoit et aimoit son humeur, et le gousta fort depuis qu'il alla faire un voyage vers luy en Flandres, et que, s'il ne fust mort, il fust esté ou son gendre ou son nepveu. Il ne fust pas esté mal en fame s'il eust espousé l'une de ses filles, l'une imperatrix depuis [1], et l'autre la princesse d'Espaigne,

1. Marie, fille aînée de Charles-Quint, femme de l'empereur Maximilien II. La cadette, Jeanne, avoit épousé don

comme j'en parle ailleurs d'elles; il eut aussy de belles et honnestes niepces.

L'empereur doncques aimoit ce prince, autant pour ses belles vertus que parce qu'il le voyoit remuant et bouillant comme luy, et que, voyant le roy sur le declin de son aage et s'advançant au trespas, il esperoit par son aide de brouiller le roy et la France et s'aider de luy, comme fit le duc Charles de Bourgongne quand il s'aida du duc de Guyenne contre le roy Louys XI. Si bien qu'on dict que les plus sages et les plus zelez à la France dirent que c'estoit une belle despesche de luy, car il l'eust perdue; d'autres, se confiant à luy en son bon et franc naturel françois, disent qu'il ne fust pas esté si desnaturé contre son roy et frere, ni contre sa terre naturelle (il n'y a rien pourtant que l'ambition ne corrompe), encor qu'il se fust mis à aimer la nation italienne, et se vouloit fort façonner à ses façons et habits tant qu'il pouvoit.

Enfin il mourut regretté des uns, et d'autres non. Ce fust esté pourtant un jour un brave et grand prince et bon capitaine, amprès qu'il eust jetté sa gorme et ses fougues, comme l'on dict des jeunes poullins.

J'ai cogneu une dame de par le monde, qui,

Juan, infant de Portugal. Devenue veuve, cette princesse revint en Espagne, et fut régente pendant l'absence de Philippe II. On l'appeloit la Princesse d'Espagne. C'étoit une personne d'une singulière modestie. Lorsqu'elle donnoit une audience, elle étoit toujours voilée; mais comme les ambassadeurs auroient pu avoir des doutes sur la personne à qui ils avoient affaire, elle commençoit par lever son voile en leur disant : « Suis-je bien la Princesse ? » et aussitôt elle le laissoit retomber. V. Florez, *Reynas catolicas, II.*

depuis, en nostre court a bien faict la marmiteuse et la prude, qui en estoit fort esprise d'amour : aussy disoit on qu'il l'entretenoit comme s'il l'eust nourrie. Quand elle sceut sa mort, elle sceut en mesme temps celle de son mary, qui luy aida à celler et cacher tellement le regret qu'elle portoit de son prince, que plusieurs qui n'en sçavoient le serpent sous l'herbe attribuoient du tout ce grand dueil pour le mary ; mais il estoit plus voué au prince qu'au mary : et ainsin d'une pierre fit deux coups, et se servit de l'un pour couvrir l'autre. Ainsin la mort de son mary luy profficta en cela pour cacher son hypocrisie : car sans cela elle estoit descouverte pour les hauts cris qu'elle fit et le grand regret qu'elle demena pour la mort de ce prince, qu'elle sceut seulement un jour advant celle de son mary. Voylà comment la moictié du monde se desguise et trompe l'autre moictié.

Or c'est assez parlé de ces deux princes et fils de roy, lesquels, s'ilz eussent vescu, fussent esté grands en tout, si la malle mort, envieuse de leur grandeur, ne les eust emportez.

Parlons d'autres grands personnages et capitaines.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.





TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.





OBSERVATIONS ET CORRECTIONS

Nous indiquons dans le tableau ci-dessous quelques fautes qui se sont glissées dans les volumes précédents. En outre, à la fin de l'ouvrage, nous les signalerons de nouveau avec celles qui pourront se rencontrer dans la suite et dont nous prions la critique de nous informer.

Ces rectifications seront faites de deux manières : d'abord dans un relevé général, puis dans notre table, aux matières sur lesquelles ces erreurs seront tombées. Il sera donc assez difficile qu'elles échappent à l'attention du lecteur.

Disons dès à présent, à propos de cette table, qu'elle ne consistera pas en une sèche énumération de renvois, et qu'elle offrira cet avantage de grouper sous chaque nom les renseignements circonstanciés qui l'intéressent, en même temps qu'elle complétera les notes insérées dans le courant de l'ouvrage.

PREMIER VOLUME.

Page 37, ligne 11 : on se bottoit, *lisez* on se battoit.

Page 40, lignes 11 et 12 : Le bon chevalier sans peur et sans reproche, *lisez* Gaston de Foix.

Même page, ligne 18 : Bayard, *lisez* le jeune duc de Nemours.

Au sujet de ces deux derniers passages, voyez la note t. 2, p. 295.

Page 54, lignes 13 et 14 : *Lisez* dans les *Vies de M. de Rosny, de M. de Nemours, de M. d'Aumale, du roy de Navarre, Ant. de Bourbon*, etc., *au lieu de* dans les *Vies de M. de Nemours*, etc.

Page 72, lignes 12, 13, 14, à partir des mots « c'est une habitude.... », *modifiez ainsi la phrase :* Nous n'avons conservé l'*s* que dans les mots où un accent rappelle aujourd'hui sa présence, principalement à l'imparfait du subjonctif de certains verbes : « qu'il lust », « qu'il fist », orthographiés aujourd'hui « qu'il lût », « qu'il fit », et nous avons pris soin autant que possible de ne pas employer la même forme au passé défini. C'est encore une habitude de Branthôme, et que nous respectons, de transformer dans ce dernier temps *èrent* en *arent : decidarent*, etc.

Page 210, ligne 13 : Qu'aucuns Romains, *lisez* Aucuns Romains.

Page 221, ligne 5 : luy, *lisez* leur.

Page 280, ligne 18 : dire luy, *lisez* dire de luy.

Page 282, note, ligne 1 : *Muslo*, lisez *musclo*.

Page 290, note 3, ligne 3 : Philippe, *lisez* Philibert, *et à la fin de la note, insérez :* Voyez la note 2, page suivante.

Page 298, lignes 8 et 9, intercalez après *me dio la leche* les mots *y nudritura*, et ne tenez pas compte de la note 2.

Page 299, note 2, ligne 1 : nièce, *lisez* mère.

Page 312 : *Les lignes 6 et 7 doivent être placées après la* 11e *finissant par ces mots :* ce brave prince d'Orange.

Page 330, note 1, ligne 1 : A côté de ces vers nous mettrons les suivants, *lisez* : A côté de ces épitaphes nous mettrons les suivantes, *et renvoyez à la page* 298.

Page 345, note 1, ligne 2 : Montecuculo, *lisez* Montecuculi.

Page 378, lignes 9 et 12 : *Remplacez les* « » par des [ ].

DEUXIÈME VOLUME.

Page 17, note 3 : art. 3, ch. 3, *lisez* art. 27, ch. 10.

Page 22, ligne 15 : *Placez une virgule après* frères.

Page 64, note 2, ligne 3 : *Effacez les mots :* Ne seroit-ce, etc.

Page 66, ligne 7 : mist, *lisez* mis.

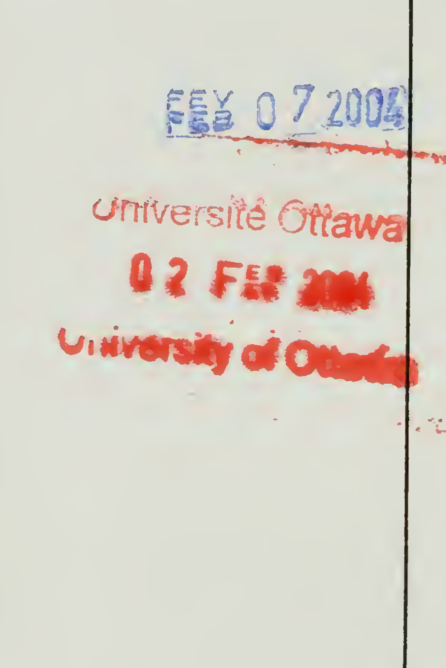
Page 192, ligne 2 : brusquer, *lisez* busquer.

TROISIÈME VOLUME.

Page 73, note 4 : *Substituez aux trois derniers mots ceux-ci :* Henri de Guise, assassiné à Blois. Voyez page 195, ci-dessous.







FEV 07 2004
Université Ottawa
02 FEB 2004
University of Ottawa

